protejem
PROTECTION DES ENFANTS ET JEUNES EN MOBILITÉ

Kit de Formation de Formateur des acteurs de la protection DES ENFANTS ET JEUNES EN MOBILITÉ



Novembre 2022

Kit de Formation de Formateur des acteurs de la protection

DES ENFANTS ET JEUNES EN MOBILITÉ

protejem

Save the Children

Terre des hommes
Aide à l'enfance.

Financé par
l'Union européenne

EJM
Enfants et Jeunes sur les Routes Migratoires en Afrique du Nord et de l'Ouest

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement et de la coopération DDC

Secrétariat d'État aux migrations SEM

TABLE DES MATIERES

Remerciements 6

Préface 8

Pourquoi ce Manuel ? 9

Pour qui ? 12

Comment a-t-il été conçu ? 12

Comment utiliser le Manuel ? 13

Déroulé global du parcours de formation 14

Module 1 - Former des formateurs 15

Module 2 - Les enfants et jeunes en mobilité et les acteurs de leur protection 61

Module 3 - La gestion des cas 97

Module 4 - Le bien-être et la résilience psychosociale des EJM 143

Bonus 1 - La redevabilité du formateur 204

Bonus 2 - Abrégé de la formation digitale 207

Boite à outils 213

- Programmation détaillée du parcours de formation 215
- Ressources Module 1 220
- Ressources Module 2 232
- Ressources Module 3 234
- Ressources Module 4 255

module 1

Former des formateurs

15

module 2

Les enfants et jeunes en mobilité et les acteurs de leur protection

61

module 3

La gestion des cas

97

module 4

Le bien-être et la résilience psychosociale des EJM

143

REMERCIEMENTS

Le consortium d'organisation Save the Children international et la Fondation Terre des hommes dans le cadre du projet « Amélioration de la protection des enfants et jeunes en mobilité sur les principales routes migratoires de l'Afrique de l'Ouest » (PROTEJEM) souhaite remercier tous ceux qui ont contribué à la conception de ce manuel , notamment les formateurs et formatrices qui ont développé et produit les modules : Anaïs Elbassil, Francesco Cecon, Maria Bray, Dominique Reinecke, Jara Campelo Prieto et Amanda Azzali.
Merci à Karine Buisset pour son travail de structuration et de mise en forme attractive avec la collaboration de Makhtar Ngom.

Une mention spéciale pour les formateurs et les formatrices membres du Pool régional mis en place par PROTEJEM, qui ont activement participé aux différents ateliers et facilité les formations en cascade dans leurs pays :

Sénégal

- Cheikhou Diop Inspecteur de l'Education Surveillée et de la Protection Sociale du ressort de la Cour d'appel de Tambacounda
- Coumba Diop - Chef du Service départemental de l'Action sociale CDPE Tambacounda
- El Ousseynou Ndiaye - Chef du service départemental de l'Action sociale de Kaolack
- Oumar Ndiaye - Direction de la Protection de l'Enfance
- Amady Niang- Ancien - Chef Service Départemental du Développement communautaire de Vélingara/Point focal institutionnel CDP
- Abdou Fode Sow - Chef Service Départemental du Développement communautaire de Pikine/Guédiawaye

Guinée

- Alpha Oumar Barry - Chef CECOJE de Mamou
- Akoye Guilavogui - Directeur National de l'Enfance
- Fara Djiba Kamano - Directeur Exécutif ONG AFASCO
- Charles Keita - Représentant National AEJT
- Kadiatou Bailo Soumano - Chargée des questions de l'enfance de Labé Direction Préfectorale de l'Action Sociale de Labé
- Germaine Pascaline Tolno - Coordinatrice Réseau National - CANEPE
- Alama Toure - Coordonnateur Protection Tdh

Côte d'Ivoire

- Mireille Bahi Tre GONTO - Conseillère d'éducation préscolaire et primaire
- Kouassi Gerard Konan - Assistant Social/Directeur du Centre social de Ferké - Direction régionale Emploi et Protection Sociale.
- Adjoua Kra - Sous directrice Direction de l'Action Sociale
- Yao Claude N'Dri - Directeur régional EPS Direction Régionale Emploi et Protection Sociale
- Habib N'Guessan- Educateur spécialisé/ Point focal Direction de la Protection de l'Enfant
- Aimé Djene Bi - Conseiller Technique Protection de l'Enfance à Save the Children International - Cote d'Ivoire.

- Mama Doumbia - Assistante sociale du Centre Social de Koko, Bouaké

The Gambia

- Lamine Fatty - National Coordinator Child Protection Alliance
- Momodu Lamin Jagne - Community Child Protection Committee
- Hamadi Jobe - Regional Social Welfare Officer, Lower River Region. Department of Social Welfare
  – Ministry of Gender, Children and Social Welfare
- Haruna Badjie - Regional Social Welfare Officer – West Coast Region
- Department of Social Welfare - Ministry of Gender, Children and Social Welfare
- Bintou HK Fatty - Director – Children's Affairs Directorate, Ministry of Gender, Children and Social Welfare
- Alieu Marr - PROTEJEM Project Officer at Save the Children, The Gambia
- Fana Maram Gaye - Program Specialist – Child Protection and Advocacy - ChildFund The Gambia

Nous aimerions remercier également Aissatou Jassi, qui a rendu possible l'organisation des différents ateliers et sans laquelle les participants n'auraient jamais pu se rendre dans les pays d'accueil. Merci pour ton dynamisme !
Et enfin témoigner notre reconnaissance au Fonds Fiduciaire d'Urgence pour l'Afrique (FFU) pour son soutien dans la production de ce manuel.

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne à travers le Fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique. La mise en forme de la version française de ce kit de formation a été possible avec le soutien financier de la Direction du Développement et de la Coopération Suisse (DDC) et du Secrétariat d'Etat aux Migrations (SEM) dans le cadre du Projet Enfants et Jeunes sur les Routes Migratoires en Afrique de l'Ouest et du Nord mis en oeuvre par Helvetas, Terre des hommes et GIZ. Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité des organisations membres du consortium PROTEJEM, Save the Children et Terre des hommes, et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne, de la DDC et du SEM.

© - 2022 – Save the Children et Terre des hommes. Tous droits réservés. Licence octroyée à l'Union européenne sous conditions.

PREFACE

La mobilité des enfants en Afrique de l'Ouest est motivée par de multiples facteurs : les raisons économiques, l'éducation, le contexte social, la famille et la violence domestique, les conflits et l'insécurité, le changement climatique ou l'insécurité alimentaire en sont les principaux. Pendant leur parcours migratoire les enfants et les jeunes se retrouvent dans un environnement non protecteur qui les expose fortement à de graves violations de leurs droits et en particulier les enfants et jeunes non accompagnés dont les vulnérabilités sont accrues et devant faire face à de multiples risques de protection.[1]

Le projet « Amélioration de la protection des enfants et jeunes en mobilité sur les principales routes migratoires de l'Afrique de l'Ouest (PROTEJEM) », financé par l'Union européenne à travers le Fonds Fiduciaire d'Urgence pour l'Afrique pour une durée de 36 mois (2020-2023) et mis en œuvre par le consortium d'organisations Save the Children et Terres des hommes, a pour objectif principal de contribuer à la création d'un environnement protecteur pour les enfants et jeunes en mobilité en Côte d'Ivoire, Guinée, Sénégal et Gambie.

Un des axes stratégiques de ce projet portait sur le renforcement de capacités des acteurs étatiques et communautaires sur la protection de l'enfance, avec un focus spécifique sur la mobilité et la vulnérabilité spécifique de cette catégorie d'enfants et jeunes. Grâce à PROTEJEM, plus de 1000 acteurs étatiques et communautaires de la protection de l'enfant ont déjà été formés grâce à la création du premier Pool régional composé de 24 formateurs et formatrices spécialisés dans le domaine et issus quatre pays d'intervention.

Ce manuel de Formation aborde dans quatre modules des sujets prioritaires identifiés dans le cadre de PROTEJEM, à savoir, former des formateurs, les enfants et jeunes en mobilité et les acteurs de leur protection, la gestion des cas et l'accompagnement du bien-être et de la résilience des enfants et jeunes en mobilité.

Le consortium de « PROTEJEM » souhaite mettre à disposition des autres acteurs toutes les ressources produites et les connaissances développées, afin de faire bénéficier un maximum de personnes et d'augmenter l'impact sur la protection des enfants et jeunes en mobilité dans l'espace CEDEAO.

Nous espérons que cette ressource permettra aux futurs formateurs et futures formatrices de la sous-région de s'approprier des concepts clés liés à la protection des enfants et jeunes en mobilité afin de former les acteurs du terrain contribuant à une amélioration de la qualité de la prise en charge et à un environnement protecteur des enfants et jeunes en mobilité, en Afrique de l'Ouest.

Nous vous souhaitons une excellente utilisation !

---

1 Young and on the Move in West Africa. Save the Children & Mixed Migration Centre. Février 2018

Pourquoi ce Manuel ?

Le manuel de formateur de formateur a été conçu pour faciliter la réplication en toute autonomie d'un parcours de formation complet sur :

- former des formateurs,
- les enfants et jeunes en mobilité et les acteurs de leur protection,
- la gestion des cas,
- et l'accompagnement du bien-être psychosocial des EJM.

Il permet ainsi de contribuer au renforcement de nombreuses bonnes pratiques de protection des Enfants et Jeunes en mobilité (EJM).

Notre vision de la mobilité des enfants et Jeunes

La vision du consortium Save the Children- Fondation Terre des hommes est alignée avec la vision des enfants en mobilité présentée dans le cadre Stratégique de la CEDEAO pour le Renforcement des Systèmes Nationaux de Protection des enfants en vue de prévenir et de répondre à la Violence, aux Abus et à l'Exploitation des Enfants en Afrique de l'Ouest.

Le concept de la ''mobilité de l'enfant'' englobe plusieurs formes, y compris la migration régulière et irrégulière, le trafic des enfants, le détachement, la mobilité saisonnière, réfugiés ou enfants déplacées à l'intérieur ou entre des pays.

Les Enfants en Mobilité

- Ce concept se réfère pour plusieurs raisons aux Enfants en Mobilité volontaire ou involontaires, au sein ou entre des pays, avec ou sans leurs parents ou autres tuteurs et dont la mobilité pourrait les mettre en risque (ou en risque accru), en manque de soins adéquats, d'exploitation économique, maltraitance, négligence et violence.
- Le concept des enfants migrants est un terme global qui rassemble une série de catégories d'enfants pour mettre en lumière leur besoin de protection commun y compris par exemple : les enfants qui ont été trafiqués, les Enfants migrants à la recherche de meilleures opportunités, à la recherche du travail, de l'éducation ou pour fuir des situations d'abus, d'exploitation en famille ou à cause d'autres besoins de protection, les enfants déplacés par le conflit et les catastrophes naturelles, les enfants qui vivent et travaillent dans la rue.
- En Afrique de l'Ouest un Enfant Migrant est défini comme un enfant qui quitte sa vie normale, subissant une transformation d'identité et des conditions de vie. Le terme est neutre,



étant donné que le mouvement peut être à la fois une expérience positive ou négative et entraîne à la fois des risques et des opportunités pour les enfants.

Les Enfants affectés par la mobilité désignent une catégorie innovatrice et plus large qui inclut trois autres profils d'enfants dont les conditions de vie et le destin sont étroitement liés à la mobilité. Cette définition permet, non seulement de considérer la mobilité de l'enfant comme processus réel de mobilité, mais comme un projet futur/hypothétique, ou une expérience passée impliquant les pays d'origines, de transit et de destination à travers une perspective globale et exhaustive.

- Les éventuels enfants en mobilité dans les zones très influencées par la mobilité des enfants en général et dont l'existence quoique sédentaire est imprégnée par la culture de la mobilité.
- Les enfants qui ont eux-mêmes eu l'expérience de la mobilité à un certain point et dont la vie, la croissance et l'intégration sont déterminées ou plus ou moins influencées au long terme par l'épisode de mobilité qu'ils ont subi. En Afrique de l'Ouest, d'habitude, la mobilité de l'enfant s'effectue en cycle avec des périodes alternantes de mobilité et de non-mobilité. Cette situation s'étend durant toute la jeunesse.
- Les enfants dont les parents sont en mobilité (parents, frères et sœurs, tuteurs) et qui sont eux-mêmes influencés par les succès de relations migrants ou par leur départ/absence.

« La mobilité de l'enfant n'est pas toujours forcée, ni négative et a souvent lieu de manière volontaire. Beaucoup d'enfants décident d'eux-mêmes (ou sont motivés par leurs familles) d'aller à la recherche de meilleures conditions de vie et d'opportunités. Donc, la lutte contre le trafic nécessite d'être poursuivie, mais tous les acteurs doivent savoir que tous les Enfants migrants ne sont pas victimes de traite.

La mobilité de l'enfant n'entraîne pas seulement que des risques mais aussi des opportunités et des chances pour le développement personnel.

Le mouvement des enfants et des jeunes n'est ni bon ni mauvais, le problème n'est pas la mobilité de l'enfant en soi ; toutefois la vulnérabilité de l'enfant doit être évaluée et abordée correctement ».

Notre vision de la formation

Nous aspirons à travers chaque intervention de formation, de renforcer des capacités des parties prenantes internes comme externes, à stimuler durablement des changements de pratiques, aptitudes et comportements favorables, au service des groupes vulnérables que nous servons.

Les parcours de formation que nous concevons et/ou mettons à disposition ambitionnent de faciliter l'engagement et l'autonomie des participants, pour optimiser leur mise en pratique et l'envie d'apprendre en continu.

Pour ce faire, nous privilégions des approches de type « Andragogie Active » dont l'objectif est de : **« rendre chaque participant acteur de sa formation ».**

Le principe :

C'est en faisant que l'on apprend, à l'inverse de la pédagogie classique et traditionnelle, qui elle part de la théorie vers la pratique. Elle privilégie les situations où :

- On apprend mieux par l'expérience pratique (émotions, investigation, entraînements, liberté…) : on parle d'apprentissage expérientiel ;
- On apprend mieux avec les autres, en partageant des expériences : on parle d'apprentissage coopératif ou collaboratif ;
- On apprend mieux grâce à une difficulté rencontrée (ancrage, mémorisation) : on parle d'apprentissage par résolution ;
- On apprend mieux quand on est impliqué et engagé dans un projet particulier (motivation, sens) : on parle d'apprentissage par projet.

Pour donner du sens à nos formations et développer l'engagement des participants, nous :

- privilégions des objectifs d'apprentissage orientés vers les problèmes et les défis, que les participants doivent résoudre et surmonter dans leurs pratiques professionnelles ;
- proposons des dispositifs de formation qui développent à la fois l'apprentissage par l'acquisition, l'apprentissage : par l'investigation/recherche, par la collaboration, par la discussion, par la pratique/la production, et l'apprentissage en situation de transfert/réplication ;
- expérimentons et mesurons la performance de nos parcours de formation afin de les améliorer et de les rendre accessibles à un maximum d'acteurs (réplication à grande échelle) ;

Lorsque les conditions sont réunies, nous déployons ou mettons à disposition nos parcours de formation, avec une stratégie en cascade.

La formation en cascade est pour nous un moyen de former efficacement un grand nombre de personnes, dans les grands programmes. Un pool de formateurs de formateurs est formé sur un sujet, puis ils forment des groupes plus petits sur le même sujet, et ainsi de suite, jusqu'à ce que toutes les parties prenantes ciblées aient été formées.

Le transfert de l'apprentissage dépend de formations bien planifiées, de formateurs compétents (thématiques et formation d'adultes) prêts à apporter leur soutien et à monitorer avec des mécanismes de retour d'information, permettant de contrôler et de corriger les performances des formateurs et participants. La formation en cascade peut être un moyen efficace et rentable d'atteindre et de former un grand nombre de personnes.

Cependant, si elle est mal réalisée, elle sera une perte de temps, de ressources et sera inefficace. La qualité de la formation en cascade diminue souvent au moment où la formation atteint le niveau le plus bas de la mise en œuvre (participants finaux dans le processus).

Malheureusement, c'est souvent à ce niveau que la formation doit avoir le plus grand impact sur les performances. De bonnes pratiques clés peuvent minimiser les risques sur la qualité et l'efficacité.

Fort de des leçons apprises et sur la base de notre expérience de mise en place d'un pool de 24 formateurs et formatrices en Afrique de l'Ouest, dans le cadre du projet « Amélioration de la protection des enfants et jeunes en mobilité sur les principales routes migratoires de l'Afrique de l'Ouest », et mis en œuvre par le consortium d'organisations Save the Children et Terre des hommes, nous avons conçu un Kit pratique du Formateur de Formateur pour la Protection des enfants et jeunes en mobilité qui nous le souhaitons, sera utilisé par le maximum de parties prenantes de la protection des enfants et jeunes en mobilité .

Pour qui ?

Ce manuel sera mis à la disposition de la CEDEAO et des Directeurs de la Protection de l'Enfance des 15 pays + la Mauritanie. Bien entendu, nous encourageons tous les acteurs impliqués dans la protection des EJM ou envisageant d'intervenir en appui à ces publics, à utiliser et promouvoir son utilisation pour renforcer les compétences des formateurs qui accompagneront les acteurs clés de la mise en œuvre de la protection des EJM aux niveaux national et régional.

Comment a-t-il été conçu ?

Le projet PROTEJEM avec son objectif de contribuer à la création d'un environnement protecteur pour les enfants et jeunes en mobilité (EJM) en Côte d'Ivoire, en Guinée, en Gambie et au Sénégal a créé en 2020, le premier pool de formateurs de formateurs composé de 24 acteurs institutionnels et communautaires issus de 4 pays. Il s'agit d'un pool de formateur unique sur l'ensemble des thématiques abordées en lien avec les EJM, disponible en Afrique de l'Ouest. Le pool a été formé puis accompagné pendant 2 ans afin de développer un véritable « Ownership », leurs capacités à adapter et répliquer le parcours de formation dans les différents contextes d'interventions et auprès d'acteurs de la protection avec des profils variés. Quatre modules inédits ont été créés et adaptés dans quatre pays différents, mobilisant les expertises de SCI,SCE, Tdh et des acteurs nationaux.

Le Kit est le fruit d'un processus qui a été enrichi au cours de ces 2 dernières années grâce aux retours d'expériences des formateurs et formatrices, qui l'ont utilisé.

Comment utiliser le Manuel ?

Le Kit suit étape par étape le parcours complet de formation de formateurs sur la protection des enfants et jeunes en mobilité. Il comprend :

- Le déroulé de l'ensemble du parcours de formation dans le temps ;
- 4 modules regroupant 16 séquences, dont 1 séquence d'approfondissement ;
- 3 sessions d'évaluation ;
- 1 session d'application individuelle ;
- 2 bonus (1. Comment assurer la redevabilité en tant que formateur – 2. Les fondamentaux de la formation digitale) ;
- 1 accès à toute les séquences de présentation sur PowerPoint en cliquant dur les liens suivants :

https://caritas-promisa.ch (taper dans la recherche le nom du guide) ou sur le centre de res-sources de Save the Children : https://resourcecentre.savethechildren.net/

- 1 boîte à outils avec toutes les ressources utilisées et recommandées dans le parcours de formation.

Chacun des modules présente :

- L'objectif, les prérequis des publics à former et leur nombre ;
- Les séquences, leurs objectifs opérationnels/d'apprentissage, les connaissances/compétences à transmettre - à acquérir, les bonnes pratiques et à éviter, etc.) ;
- Le déroulé précis (timings, consignes, outils ou supports de présentation à utiliser, etc.) ;
- documents à imprimer, matériel nécessaire, ressources (glossaire, fiches, outils, étude de cas etc.) ;
- Les suggestions pour évaluer les connaissances/compétences acquises des participants par module ;
- Chaque ressource est accessible directement, simplement **en cliquant sur son intitulé**

  avec la version digitalisée ou en annexe pour la version imprimée.



Le déroulé est un support utile pour estimer le « poids » des différentes séquences, la logique et l'équilibre à trouver entre elles, etc. Le déroulé peut être adapté au regard de votre contexte et des niveaux des acquis de vos futurs participants à former.

DÉROULÉ GLOBAL PARCOURS DE FORMATION

Module 1 Module 1 «Être capable de préparer un parcours de formation de qualité pour des formateurs »	Séquence 1 Etes-vous prêt à former ?	Séquence 2 Comment préparer le parcours de formation	Séquence 3 Organiser l'évaluation du parcours de formation	Evaluation du module 1	Session application : Plan individuel d'amélioration des compétences de formateur de formateur Séquence révision : approfondissement M1
Module 2 Former sur les enfants et jeunes en mobilité et les acteurs de leur protection.	Séquence1 L'enfant et la protection de l'enfant	Séquence 2 Les enfants et jeunes en mobilité	Séquence 3 Les acteurs de la protection des EJM	Séquence 4 Appliquer les principes de protection aux EJM	Application et évaluation du module 2
Module 3 Former sur les fondamentaux de la gestion des cas	Séquence1 La gestion des cas et le bien-être psychosocial	Séquence 2 : Principes directeurs	Séquence 3 Le processus de la gestion des cas, étape par étape	Séquence 4 Cartographie des acteurs de la gestion des cas	Evaluation du module 3
Module4 Former sur l'accompagnement au bien-être et la résilience psychosociale des EJM	Séquence 1 Le bien-être et la résilience psychosociale des EJM	Séquence 2 Recueillir l'information sur les besoins d'APS des EJM	Séquence 3 Le support psychosocial et la mitigation des risques	Séquence 4 Préparation à la réplication de la formation sur le support psychosocial aux EJM	

module 1

Former des formateurs

Objectif spécifique du Module 1 :

Être capable de préparer un parcours de formation de qualité pour des formateurs sur la protection des enfants et jeunes en mobilité.

Nombre de participants :

6 à 12 maximum.

Prérequis pour les participants avant de commencer cette séquence

Acteurs de la protection des EJM ayant une expérience opérationnelle avérée et avec un projet de formation sur la protection des EJM.

Module 1
Former des formateurs

Durée de la séquence : 6 h

Séquence 1 :

Etes-vous prêt à former ?

Objectif :

Savoir réaliser un état des lieux de ses pratiques en formation.

Connaissances et compétences à transmettre/à acquérir :

a) Le formateur décrit ses atouts et limites sur :

- Ses aptitudes et compétences de formateur ;
- Ses aptitudes et compétences sur les thématiques de la protection des enfants et jeunes migrants, la gestion de cas et l'accompagnement psychosocial.

b) Le formateur définit ses objectifs de progrès à atteindre (connaissances et compétences à acquérir ou à renforcer) avec son plan d'action cohérent pour s'améliorer avant d'animer le parcours de formation.

Préparation

Imprimer tous les supports d'autoévaluation de cette séquence pour chaque participant et/ou transmettez par mail au fur et à mesure du déroulé de celle-ci si connexion internet et ordina-teurs pour les participants disponibles (exercice du vélo, plan d'amélioration, etc.).

Bonnes pratiques/A éviter

- La phase de préparation est déterminante pour le succès du parcours de formation, il est recommandé de consacrer du temps à la préparation. Cette phase devrait commencer au moins 4 semaines avant le démarrage de l'activité.

- Se surestimer ou se sous-estimer avec comme risque de se retrouver en difficulté face aux questions pertinentes des participants et/ou à former des participants ayant une expertise supérieure à la vôtre.
- Être objectif avec vos atouts et limites, chaque connaissance et compétence considérée comme acquise doit pouvoir être illustrée avec des exemples concrets issus de vos pratiques/vos expériences passées. Attention à ne pas être dans la posture du « sachant déclaré », c'est-à-dire du « je crois savoir ».

Déroulement , instructions et outils

Ouvrir la formation

Durée :
5 minutes

Chaque matin, inviter les participants à prendre un temps individuel pour écrire dans leur carnet quels sont les défis qu'ils devront adresser lorsqu'ils seront en situation de former sur ce module et comment la formation pourrait les aider à les relever. Ces notes sont les leurs et vous ne leur demanderez jamais de les dévoiler. Ils pourront s'appuyer sur ces notes lors du débriefing de chaque séquence.

Puis commencer par une activité de présentation avec le portait chinois.



Durée :
60 minutes

Le portrait chinois

Objectif : Se présenter au groupe/Faire preuve d'imagination/connaître les autres membres du groupe

- Demander aux participants de prendre un papier et d'indiquer dessus les réponses à la question suivante : « Si j'étais un enfant ou un jeune en mobilité, je serais (par exemple : motivation, genre, âge, originaire de, statut de départ/de transit/d'arrivée, activités quotidiennes, avec quelles capacités et vulnérabilités, etc.) ».
- Ramasser les fiches remplies, en tirer une au hasard et lire les réponses,
- Le groupe doit deviner le plus rapidement possible lequel d'entre eux est concerné.
- Une fois l'auteur découvert, lui demander d'expliquer ses choix, s'il est d'accord.
- Poursuivre le tirage jusqu'à épuisement.
- Continuer avec la formalisation des accords de groupe.

Durée :
20 minutes

Les accords du groupe

Objectif : poser un cadre de travail qui apporte confort et sécurité à chacun pour la durée de la formation.

- Identifier un endroit où inscrire les accords qui restent visibles durant toute la formation.
- Demander au groupe quels accords vous pourriez mettre en place pour que tout le monde soit à l'aise pendant la formation. (ex. : s'écouter, être libre de ses mouvements…).
- Vérifier l'adhésion du groupe aux différentes propositions.
- Inscrire les propositions validées sur votre support.
- Proposer les accords qui vous seraient nécessaires en tant que formateur.
- Proposer que tout le monde puisse soutenir le respect de ces accords pendant la formation, en signalant tout écart avec la même délicatesse que celle qu'il aimerait qu'on utilise pour lui faire la remarque si c'était lui qui avait oublié un accord.

Durée :
10 minutes

Se préparer pour former.

Message clé : Nous le savons tous, il est important de bien se préparer en amont de l'animation et l'évaluation d'une formation. Toutefois, nous n'y consacrons que peu de temps et nous priorisons notre appropriation des contenus et des outils , au détriment de l'animation.

Le manque de préparation dans l'ingénierie de la formation comprenant une attention sur l'animation et l'évaluation limite notre capacité à être un formateur performant dans le cadre de la formation d'adultes et de professionnels.

Nous vous invitons dans un premier temps à faire le point sur vous-mêmes :

« Quelles sont les conditions qui influencent vos capacités, l'état de vos connaissances et compétences de formateur et sur les thématiques du parcours de formation « protection des enfants et jeunes en mobilité ? ».

Etapes :

- Réaliser son autopositionnement
- S'autoévaluer sur sa posture de formateur
- Faire le diagnostic de ses expériences de formateur
- Concevoir son plan d'amélioration

Durée :
40 minutes

Exercice 1 : Autopositionnement

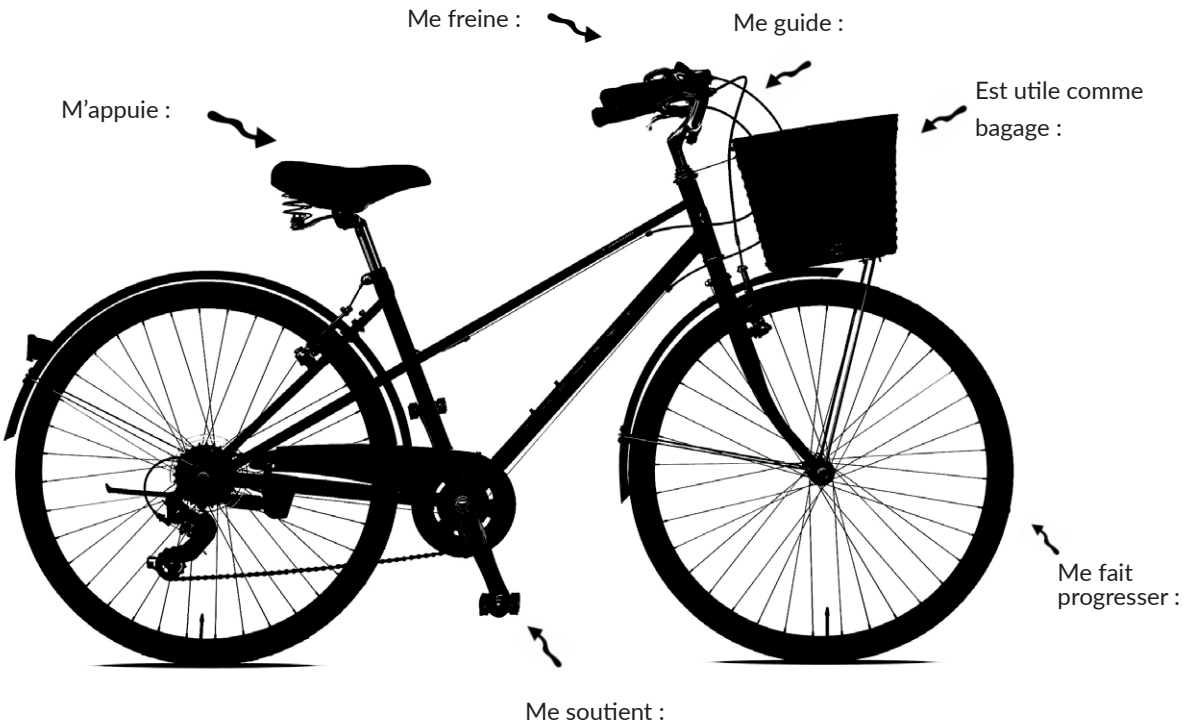


Objectif : Connaitre les conditions facilitantes et les limitantes qui influencent ou pourraient influencer votre posture de formateur de formateur dans le parcours de protection des enfants et jeunes en mobilité.

L'exercice proposé ici permet de découvrir ce qui les aide ou limite dans leur rôle de formateur (existant ou à venir) dans la protection des EJM. Il renseigne sur les aspects clés à considérer dans le cadre de la préparation du parcours de formation (connaissances et aptitudes à valoriser et/ou à renforcer, blocages à lever, activités à promouvoir, etc.).

- Demander à chaque participant de compléter le dessin ci-dessous en répondant à la question : dans mon rôle de formateur sur la protection des EJM, qu'est-ce qui me....

Version à compléter :



- Invitez-les à utiliser les résultats de leur exercice de positionnement pour commencer à identifier le type d'actions clés qu'ils devront considérer lors du développement de leur plan d'amélioration.
- Pour les y aider, présentez-leur le tableau ci-dessous.

Dans mon rôle de formateur sur la protection des EJM, qu'est ce qui	Actions
Me guide	A valoriser
Me soutient	A mobiliser
M'appuie	A mobiliser
Est utile comme bagage	A développer/renforcer et à intégrer dans votre plan d'amélioration personnel

Dans mon rôle de formateur sur la protection des EJM, qu'est ce qui	Actions
Me fait progresser	A développer/renforcer et à intégrer dans votre plan d'amélioration personnel
Me freine	A éliminer ou réduire l'impact et à intégrer dans votre plan d'amélioration personnel

- Puis, invitez-les à s'autoévaluer.

Durée : 20 minutes

Exercice 2: S'autoévaluer sur sa posture de formateur



Quelles approches utilisez-vous fréquemment dans vos formations ?

N°	Mes pratiques	oui	non
1	Je pars d'un programme et je m'y tiens même si les participants ont du mal à suivre		
2	Je considère que le groupe de participants est une ressource (visions, savoirs, expériences, etc.)		
3	Le contenu de ma formation est standardisé, quels que soient les profils des participants		
4	Je travaille avec un déroulé pédagogique global et il y a une part de navigation à vue en fonction des besoins des participants		
5	J'évalue de manière sommative		
6	Je m'assure de connaître les différences de niveau au sein du groupe, je les valorise pour que les participants enrichissent mutuellement leurs visions		
7	Je planifie fortement mes interventions, le contenu, le rythme et la durée		
8	J'adapte mon programme, le contenu et son déroulement sont fortement individualisés		

N°	Mes pratiques	oui	non
9	Je m'assure que le groupe de participants soit homogène, car les différences de niveau sont pénibles puisqu'il faut délivrer un contenu très précis		
10	J'anime fréquemment des sessions interactives (50% du temps est consacré à la pratique : jeux de rôles, mises en situation, travaux pratiques,)		
11	J'évite de trop solliciter les participants		
12	J'évalue de manière formative et je pratique la remédiation		
13	Je suis l'expert et je dois transmettre mon savoir aux participants		
14	J'accompagne les participants sur leurs objectifs opérationnels		
15	J'ai un programme qui me sert de fil rouge, mais je pars des besoins et pratiques des participants		

Expliquez-leur :

- Si vous obtenez une majorité de « oui » pour toutes les phrases avec un numéro impair (1,3 5, etc.) : votre approche est plutôt pédagogique (signifie direction ou éducation des enfants).
- Si vous obtenez une majorité de « oui » pour toutes les phrases avec un numéro pair (2, 4, 6): votre approche est plutôt andragogique.

Le mot « andragogie » vient d'une combinaison de mots grecs et signifie « l'art et la science d'aider les adultes à apprendre », par opposition à la pédagogie visant les apprentissages chez l'enfant.

Il s'agit d'un terme apparu progressivement dans les pays francophones dans les années 70, à partir du travail d'un américain - Malcolm Knowles - sur l'apprenant adulte.

Durée :
30 minutes

Message clé/Apport : Enseigner/apprendre à des adultes est donc une science à part entière.

Knowles a formalisé six principes qui questionnent la relation entre le formateur et l'apprenant, entre les apprenants eux-mêmes et la manière dont nous pouvons soutenir l'apprentissage.

1. Besoin et motivation : L'adulte a besoin d'être convaincu que l'information reçue lui servira dans son activité professionnelle → Tenir compte des acquis, de l'intérêt des participants, de leurs questions sur les sujets du parcours de formation.

2. Participation active : L'adulte a besoin de participer activement et de savoir à tout moment où il en est.→ Donner l'occasion de faire des choix/proposer leur un (des) défi(s) à relever.

3. Expérience vécue : L'adulte a besoin de voir la relation entre ce qu'il sait déjà et ce qu'il apprend, entre ce qu'il a déjà fait et ce qu'il apprend à faire.

4. Résolution de problèmes : L'adulte a besoin de comprendre en quoi ce qu'il est en train d'apprendre lui servira à résoudre des problèmes → Utiliser des stratégies de résolution de problèmes.

5. Application immédiate : L'adulte a besoin d'utiliser tout de suite les connaissances et compétences nouvellement acquises → favoriser la pratique systématiquement après des apports théoriques avec des exercices (quiz, mise en situation, jeux de rôles/simulation/repérer des situations de travail apprenantes, études de cas , etc.).

6. Feed-back : L'adulte a besoin de recevoir un feed-back le plus tôt possible après l'application → privilégier des mini-évaluations fréquentes avec des apports correctifs ou additionnels si requis plutôt qu'une évaluation finale de l'ensemble du parcours de formation.

Inviter les participants à faire maintenant l'état des lieux de leurs expériences de formateur de formateur sur les enfants et jeunes en mobilité, la gestion des cas, le bien-être et la résilience des EJM.



Durée :
30 minutes

Faire le diagnostic de ses expériences de formateur

Consignes : Nous vous invitons à répondre avec le plus d'objectivité possible, un oui doit pouvoir être illustré par vos pratiques et expériences effectives. Rassurez-vous , vous serez le seul à voir vos résultats et bien sûr le but étant qu'ils vous guident dans l'identification des actions que vous pourriez mettre en œuvre pour progresser rapidement .

Questions à vous poser à vous-même	Oui	Non
1 J'ai déjà formé ou accompagné avec succès plusieurs participants sur la formation de formateur		
2 J'ai déjà formé ou accompagné avec succès plusieurs participants sur la formation migration des enfants et des jeunes		
3 J'ai déjà formé ou accompagné avec succès plusieurs participants sur la gestion des cas		
4 J'ai déjà formé ou accompagné avec succès plusieurs participants sur « Accompagner le bien-être et la résilience des enfants et jeunes en mobilité »		
5 Je possède une méthode pour fixer des objectifs d'apprentissage		
6 J'applique au moins 4 principes de l'andragogie dans mes formations		
7 Je sais comment procéder pour m'adapter aux différents profils des participants		
8 J'utilise des outils pour évaluer objectivement (avec justesse) les participants		
9 Je maîtrise les techniques d'écoute active		
10 Je pose des actions spécifiques quand je rencontre des situations délicates ou tendues en formation		
11 Je réalise des bilans d'apprentissage de manière écrite/formelle avec les participants		
12 Je transmets une synthèse sur la performance et le processus de formation avec les bilans d'apprentissage		
13. Je réalise au moins une activité de monitoring pour mesurer la mise en pratique des acquis des participants dans leurs situations de travail		

Résultats de votre autodiagnostic et recommandations :

- Moins de 3 fois « oui » rassurez-vous, ce manuel vous donne tout le nécessaire ! Utilisez-le dans votre rôle de formateur et dès la préparation du parcours de formation que vous avez programmé. Nous vous recommandons de co-faciliter votre première formation avec un formateur expérimenté sur ce parcours de formation.
- Entre 3 et 7 « oui », consultez le sommaire de ce Manuel et repérez sur quoi et comment vous pouvez encore progresser.
- Plus de 8 fois « oui », vous êtes en capacité de former des formateurs dans les meilleurs délais en suivant ce Manuel et en l'enrichissant avec votre propre boîte à outils.

Quels que soient leurs résultats, invitez-les à préparer leur plan d'amélioration personnel (connaissances et compétences) pour performer en tant que formateur en s'appuyant sur le référentiel de compétences pour ce parcours de formation.

Durée :
45 minutes

Exercice (pour lancer) : Concevoir son plan d'amélioration personnel

- Remettez à chaque participant le modèle de plan d'amélioration suivant :

Connaissances/Compétences	A renforcer	Comment ?	Echéance	Comment je saurais que j'ai réussi ?

Message clé : il s'agit ici de lancer le processus individuel de conception du plan d'information « en salle ». Cependant, chaque participant devra poursuivre cette activité sur des temps de travail personnel et le finaliser pendant la séquence 4 de ce module. Invitez-les à vous transmettre leur plan d'amélioration pour d'une part qu'ils puissent recevoir vos feed-back et conseils et d'autre part que vous puissiez vous référer à ces livrables produits pour documenter cette séquence dans votre rapport et utiliser les données pour votre évaluation.

- Inviter chacun d'entre eux à le compléter pour préparer le prochain parcours de formation qu'ils animeront , en considérant :
    - Les résultats de leurs différentes autoévaluations (attention à porter sur la cohérence entre les atouts et les limites identifiés et les actions et le timing) ;
    - L'objectif pour chacun d'entre eux de faire la meilleure formation.

Durée : 30 minutes

Discussion: La posture du formateur de formateur : les 20 commandements

- Présenter en plénière les 20 commandements ;
- Demander aux participants de repérer 5 commandements faciles à respecter, 5 commandements difficiles à respecter et d'expliquer pourquoi ;
- Demander aux participants des conseils pratiques pour faciliter l'application des commandements jugés difficiles.

Message clé

La posture du formateur est orientée vers la montée en compétences des participants et pas immédiatement sur leurs performances.

S'intéresser à ses participants

1. *Je respecte mes participants*
2. *Je leur pose des questions*
3. *J'écoute vraiment les réponses*
4. *Je reste ouvert au dialogue*

Rester simple et accessible

5. *J'utilise un langage simple et courant*
6. *J'oublie le jargon et les mots compliqués*
7. *Je reformule de différentes manières pour être compris*
8. *J'aide en cas de blocage ou de lacune*

Faire confiance à priori…

9. *Je rassure*
10. *J'encourage l'essai et j'accepte les erreurs*
11. *Je fais participer, réfléchir*
12. *Je favorise l'initiative, je ne contrôle pas tout*

Evaluer avec justesse, reconnaître et valoriser

13. *Je souligne d'abord les réussites*
14. *Je fais trouver l'erreur*
15. *J'évalue justement et sincèrement*
16. *Je finis toujours par des encouragements*

Positiver, même en cas de difficultés !

17. *Je prends du recul*
18. *Je fais des critiques constructives*
19. *J'encourage la persévérance*
20. *Je conclus sur une note positive*

Durée :
10 minutes

(introduction) Activité d'évaluation

La modalité d'évaluation proposée pour cette séquence se base sur la production par chaque participant du livrable suivant : leur plan d'amélioration personnel.

Vous veillerez à leur fournir le modèle de plan d'amélioration avant la fin de cette séquence, de sorte que chacun puisse le renseigner.

Vous inviterez chaque participant à compléter son plan d'amélioration après avoir finalisé si nécessaire leur exercice de positionnement, leurs autodiagnostics de connaissances, compétences, posture et ses expériences des thématiques, et tout au long du module 1.

Chacun devra vous le remettre complété le jour 5 (dernier jour de ce module) pour une revue et un feed-back individuel de votre part.

Vos critères d'évaluation seront accès sur :

- La formulation de leurs objectifs de progrès (cf. séquence 2 du Module 1 « Faire la différence entre un objectif et une activité de formation ») ;
- la cohérence des objectifs de progrès fixés avec les actions proposées.

Messages clés

Les plans d'amélioration avec vos feedbacks constructifs constitueront des preuves de formation et d'évaluation que vous pourrez joindre à votre rapport de formation (en annexe).

Les plans d'amélioration s'ils sont exécutés par les participants et les avancées suivies par le formateur contribueront au passage à la pratique après la fin de la formation.

Durée :
20 minutes

Clôture de la séquence

Inviter les participants à prendre à nouveau un temps pour voir où ils en sont par rapport à leurs attentes formulées en début de séquence.

- Inviter ceux qui le souhaitent à partager leurs questions et réflexions.
- Clôturer la séquence.

Module 1
Former des formateurs

Durée de la séquence : 6,5 h

Séquence 2 :

Comment préparer le parcours de formation

Objectif :

Savoir définir un parcours de formation de qualité simplement

Connaissances et compétences à transmettre/à acquérir

- Concevoir et adapter un dispositif/parcours de formation et son planning
- Concevoir et adapter un dispositif/parcours de formation et son planning
- Développer un dispositif d'animation dynamique

Bonnes pratiques/A éviter

- Demander et étudier les CV des participants potentiels ;
- Mener un entretien en amont du positionnement (collecter les contacts en amont) ;
- Effectuer un sondage en ligne (auto-évaluation sur Google Forms) pour connaître les acquis et limites des participants potentiels (collecter les mails en amont) ;
- Utiliser le meilleur des techniques andragogiques pour booster la rétention des apprentissages (cf. module 1 séquence 3 : Prédire la performance de vos formations avant que vous la mettiez en œuvre !) ;
- Utiliser le jeu en formation.

Préparation

- Obtenir la liste des participants potentiels avec à minima leurs contacts (mails et téléphoniques) un mois à deux semaines avant le début du parcours de formation.
- Imprimer le modèle de grille de référentiel compétences à compléter par les participants (travaux de groupe) pour pallier le manque d'ordinateur parmi les participants.
- Préparer les supports des exercices de la séquence (sur une clé UBS, envoi par mail),
- Doter vous de nombreux Post-it de couleur différente.
- Préparer les copies des CV anonymisés pour l'exercice sur le référentiel de compétences.

Ouvrir la séquence

Durée : 5 minutes

Chaque matin, inviter les participants à prendre un temps individuel pour écrire dans leur carnet quels sont les défis qu'ils devront adresser lorsqu'ils seront en situation de former sur ce module et comment la formation pourrait les aider à les relever. Ces notes sont les leurs et vous ne leur demanderez jamais de les dévoiler. Ils pourront s'appuyer sur ces notes lors du débriefing de chaque séquence.

Déroulement, instructions et outils

Durée : 20 minutes

Apport :Définir les acquis des participants

Avant de démarrer le parcours de formation, analysez le profil de vos participants afin de vous y adapter. Voici quelques profils clés des participants et quelques tactiques clés que vous pourriez appliquer pour favoriser leur participation, quels que soient leurs profils.

Profil	Caractéristiques	Tactiques du formateur
Le vrai débutant	Tout est nouveau pour lui : métier, outils, équipements, process, interlocuteurs, site , etc.	Le « binômer » avec un profil compétent ou expert dans lors des exercices, des travaux de groupe , etc. Faire des points réguliers tout au long du parcours de formation
Le faux débutant	A déjà des compétences, mais les a exercées ailleurs : autres projets, autre région, autre service/association/ONG, etc.	Créer et veiller sur le lien avec le groupe Faire des points réguliers tout au long du parcours de formation
Le sachant déclaré	Déclare savoir (ou il croit savoir)	Réaliser un test de connaissances et compétences en amont Privilégier : • les activités qui favorisent les pratiques (exercices, jeux de rôle, mise à l'épreuve, études de cas , etc.) • les évaluations factuelles
Le compétent	A déjà fait ses preuves ou a réalisé des formations et des actions de protection des EJM	S'appuyer sur lui pour aider les autres : le « binômer » avec un débutant
L'ancien	A de l'expérience, mais ne maîtrise pas forcément certains nouveaux process, outils , méthodes, etc.	Pour continuer à apprendre , il va devoir se remettre en question, dialoguer avec lui, intégrer dans le parcours des temps de partages de pratiques (nouvelles pour lui ou difficile à s'approprier). Le « binômer » avec un participant expert s'il l'accepte.
L'expert	Rare, mais ça arrive : quelqu'un d'aussi, voire plus compétent que vous dans certains domaines, mais qui n'a pas tout le recul sur la fonction de formateur de formateur du parcours de formation « protection des EJM »	Le solliciter pour qu'il apporte une expertise complémentaire au groupe. Insister sur le fait qu'il doit quand même fournir un effort sur les domaines qu'il maîtrise moins.

Message clé :

- Pour les participants débutants : expliquer, montrer et donner du sens
- Pour les expérimentés : entraîner et stimuler
- Pour les confirmés : faire chercher et discuter des solutions
- Pour ceux qui sont autonomes : les encourager à aider les autres participants

Comment faire lorsque l'on n'est pas sûr des profils des participants ?

Durée : 5 minutes

Apport

Pour vous permettre de bien vous préparer et adapter l'animation du parcours de formation, il est recommandé de bien anticiper la collecte des informations clés de vos futurs participants, un mois à deux semaines, avant le début du parcours de formation :

- Demander leurs CVs actualisés, ou contacter leurs responsables ;
- Demandez-leur de remplir une grille d'autopositionnement en amont (en ligne avec un google docs ou envoi du questionnaire par mail, sondage avec google Forms, etc.) idéalement suivi d'un entretien de positionnement (mais pas obligatoire) ;
- Ou réaliser un test de connaissances ou une première évaluation en situation de travail (si la situation le permet).



Durée : 90 minutes

Exercice : Grille de Référentiel de compétences et autopositionnement

- Constituer 4 groupes pour traiter les 4 grands domaines de compétences requis pour assurer la formation de formateur sur la protection des EJM.
- Attribuer un domaine de compétence par groupe au départ : Groupe 1 « formateur », groupe 2 « Enfants et jeunes en mobilité », Groupe 3 « La gestion des cas », Groupe 4 « accompagner le bien-être et la résilience des EJM » ;
- Invitez-les à étudier le CV fourni pour l'exercice et à effectuer des recherches complémentaires sur le Net pour identifier les compétences clés requises pour chaque thème du parcours de formation.
- (30 minutes) Demander à chaque groupe de compléter la grille d'autopositionnement (ci-dessous) , avec les compétences clés qu'ils ont identifié auparavant (voir exemple de formulation de compétences du formateur dans la grille) sur un fichier Excel ou sur le support papier (que vous aurez imprimé en amont).
- (10 minutes) Demander ensuite à chaque groupe d'échanger sa grille avec ses réponses avec un autre groupe qui continuera à la compléter.

Durée :
90 minutes

- Au bout de (10 minutes), procédez à un nouvel échange entre les groupes, qui pourront améliorer le travail fait au cours des rotations suivantes.
- Demander ensuite à chaque groupe de présenter sa fiche avec les compétences clés initiales qu'il a traitées (5 minutes), questions/réponses 10 minutes, dernières améliorations (5 minutes) par grille.
- (5 minutes) Rassembler les résultats de chaque groupe une grille d'autopositionnement unique

  (15 minutes) Demander à chaque participant de s'autoévaluer avec cette grille complétée. Les fiches remplies par chaque participant seront anonymisées.
- Collecter auprès de chaque participant, leurs résultats d'autopositionnement et garder les pour la suite du travail sur le parcours andragogique.



Date de réalisation : «à compléter»	Auto-positionnement : mes compétences au regard de mon rôle de (par exemple : formateur) Mettre une croix dans la case qui me semble appropriée				
Activités	Compétences	Je ne sais pas le faire / Je n'ai jamais eu l'occasion de le faire	Je l'ai déjà fait et/ou je souhaite me perfectionner	Je sais le faire / Je l'ai déjà réalisé	Si déjà réalisé, dans quelle situation ai-je utilisé cette compétence?
Exemple 1.Identifier les besoins d'apprentissage au regard du profil de départ duparticipant et des exigences opérationnelles de la fonction et/ou des évolutions attendues	1.1 Repérer les tâches clés et les compétences sensibles de la fonction. Tenir compte des nouvelles exigences du métier au regard des évolutions réglementaires et/ou organisationnelles et/ou procédurales et/ou techniques				
	1.2 Concevoir un référentiel de compétences clés				
	1.3 Elaborer une grille de positionnement au regard des compétences clés				
	1.4 Distinguer au regard des compétences à acquérir par les apprenants, distinguer les besoins de formation et leurs modalités d'apprentissages pertinentes telles que : les apports théoriques, les études de cas , les entraînements et simulation, les séances de co-développement.				

Date de réalisation : «à compléter»	Auto-positionnement : mes compétences au regard de mon rôle de (par exemple : formateur) Mettre une croix dans la case qui me semble appropriée				
2. Concevoir un parcours de formation	2.1				
	2.3				
	2.4				
	2.5				

Message clé :

La grille de positionnement peut tout à fait être adaptée pour un test de connaissances ou une grille d'évaluation/ observation en situation de travail.

Dans ces 2 cas, l'appréciation sera faite par le formateur avec des notes, une échelle (non maîtrisé, moyennement maîtrisé, totalement maîtrisé). L'évaluation doit être objectivée (se référer au module 1 séquence 3 : comment rester objectif dans l'évaluation d'un participant).

Comment présenter le parcours/déroulé de formation et son planning

Durée : 5 minutes

Apports: Un parcours de formation peut être assimilé à un itinéraire d'apprentissage. Il est organisé avec un niveau de difficulté progressif. Il regroupe différentes unités : modules, séquences avec des objectifs opérationnels distincts, mais liés par le même objectif général. Il peut donner lieu à la remise d'une attestation ou une certification.

La division en «modules et séquences» permet d'organiser facilement des adaptations dans le parcours de formation. Ces adaptations sont guidées par les résultats des tests de positionnement, ou test de connaissances.

Le formateur est ainsi en mesure de déterminer les compétences clés prioritaires à développer (nouvelles, à renforcer, à corriger) pour atteindre la totalité des objectifs andragogiques.

L'important est donc de concevoir un parcours qui sera adapté aux participants et aux compétences prioritaires . A partir de l'objectif, de la connaissance de la ou les cibles, de la matière que vous avez déjà vous façonnerait le parcours idéal, progressif, attractif et valorisant pour le participant.

Durée :
10 minutes

Discussion : réaliser un petit sondage auprès de participants sur la durée moyenne de préparation qu'ils observent habituellement avant de réaliser une formation. Identifiez 2 durées complètement opposées parmi les réponses et demander aux participants concernés, pourquoi ils s'accordent ce délai.

Présenter un déroulé (scenario) andragogique pertinent et cohérent

Durée :
40 minutes



Apport

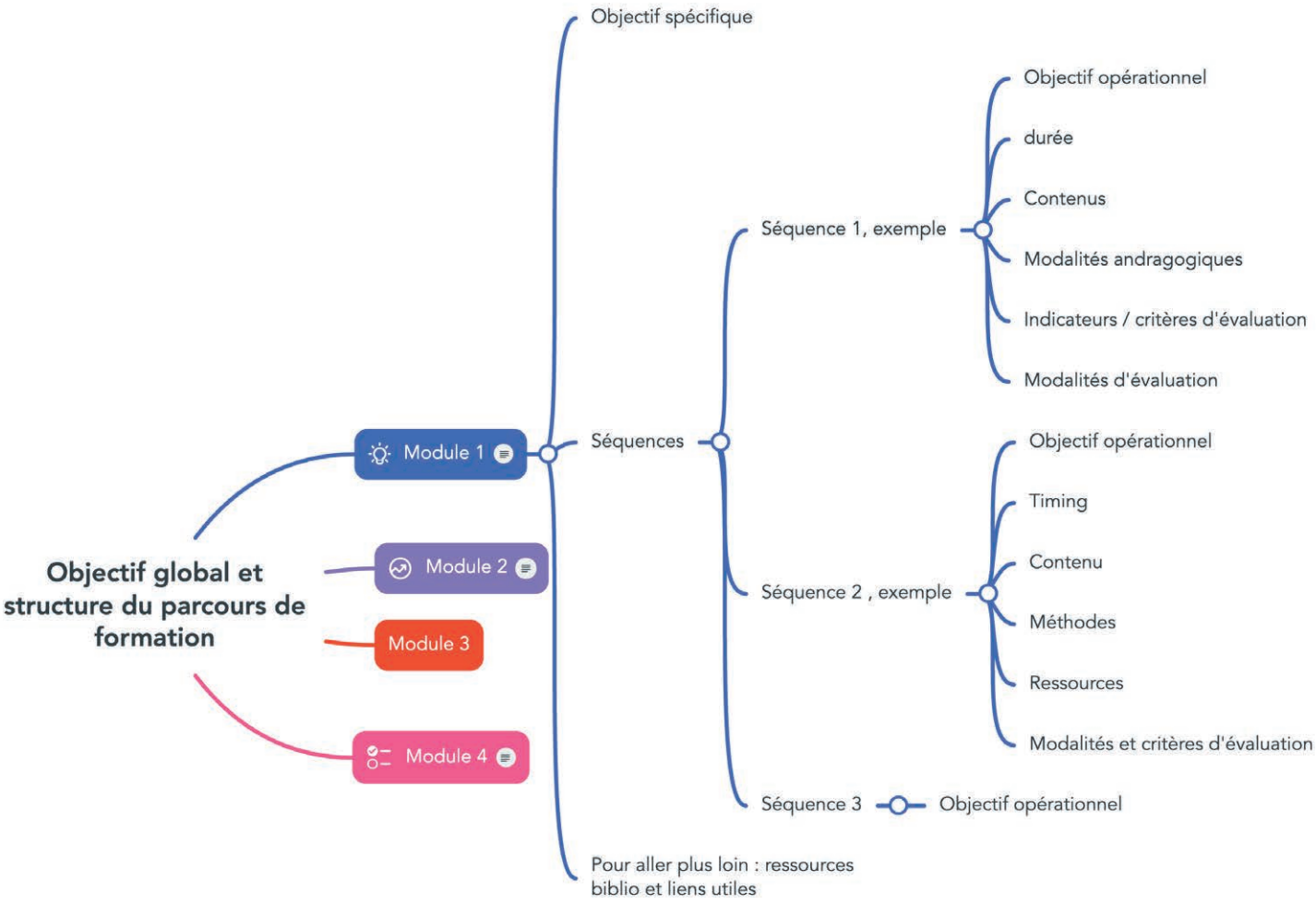
Le parcours andragogique se décline en plusieurs unités mises en cohérence avec l'objectif global du parcours, par exemple dans le cadre du parcours de formateur de formateur sur la « protection des EJM », celui -ci comprend :

- Un objectif général ;
- 4 modules avec des objectifs spécifiques qui sont articulés autour de 4 Séquences par module (soit 16 séquences) avec chacun des objectifs opérationnels ;
- Pour chaque séquence, le timing, le contenu, les méthodes, ressources, modalités et critères d'évaluation, sont précisés.

L'avantage de ce découpage permet de faciliter les adaptations au niveau des unités sans bouleverser l'ensemble de la logique du parcours de formation dans son ensemble selon les résultats de l'évaluation des acquis des différents groupes que vous aurez à former.

Voici un exemple de déroulé de parcours de formation, présenté avec 2 formats différents (carte heuristique et format tableau) dont vous pourrez vous inspirer à partir du référentiel de formation et d'évaluation des acquis de participants.

Présentation de la structure globale d'un déroulé de formation avec une carte heuristique (ou Mind Mapping)



Présentation d'un déroulé de formation avec un format Word ou Excel

Parcours de formation	Modules	Titre de la séquence	Durée	Objectifs opération-nels	Contenus	Méthodes	Res-sources	Critères d'évaluation Modalités d'évaluation
Objectif général	Module 1 *Être capable de préparer un parcours de formation de qualité pour des formateurs sur la protection des enfants et jeunes migrants, la gestion de cas et l'accompagnement psychosocial.*	Se pré-parer à former	6 h	Connaitre ses atouts et ses limites et concevoir son plan d'amélio-ration de compé-tences	*Les condi-tions qui influencent vos capa-cités, l'état de vos connais-sances et compé-tences de formateur et sur les théma-tiques du parcours de formation* *vos pra-tiques de formateur* *Les prin-cipes de Knowles* *La posture de forma-teur*	Apports Auto-éva-luation	Grille de position-nement « vélo », Autodia-gnostic	Production d'un plan individuel d'amélora-tion perti-nent et co-hérent , revu par le for-mateur avec feedback
		Le déroulé de la for-mation	6 h	Savoir concevoir un scénario de forma-tion perti-nent				
		L'anima-tion dyna-mique	6 h	Être capable de rendre les participants acteurs de leur formation				
		Evaluer les acquis des parti-cipants	6 h	Démontrer les progrès des parti-cipants « à chaud »				

Messages clés : Pour renseigner les informations dans leur parcours de formation, inviter les participants à :

- Reprendre les résultats des autopositionnements (anonymisés des participants), et faire une synthèse des connaissances et compétences à renforcer ;
- Rappelez qu'il est important de ne pas confondre un objectif de formation et une activité de formation. Fixez un objectif de formation (ou d'apprentissage) précis permet de stimuler la motivation les participants surtout si l'atteinte de cet objectif lui permet de résoudre un problème dans ses pratiques professionnelles.

- Un objectif de formation doit être SMART :

  Spécifique aux participants ;

  Mesurable (ou observable) ;

  Ambitieux (tirer les participants vers le haut) ;

  Réaliste (atteignable) ;

  Temporalisé (avec un délai . Exemple : dans 1 mois , tu dois appliquer la gestion des cas selon les normes de qualité).

Voici 2 règles à respecter pour formuler des objectifs de formation de qualité :

> **« L'objectif ne doit pas expliquer ce que vous allez faire, mais définir ce à quoi doivent arriver les participants ».**

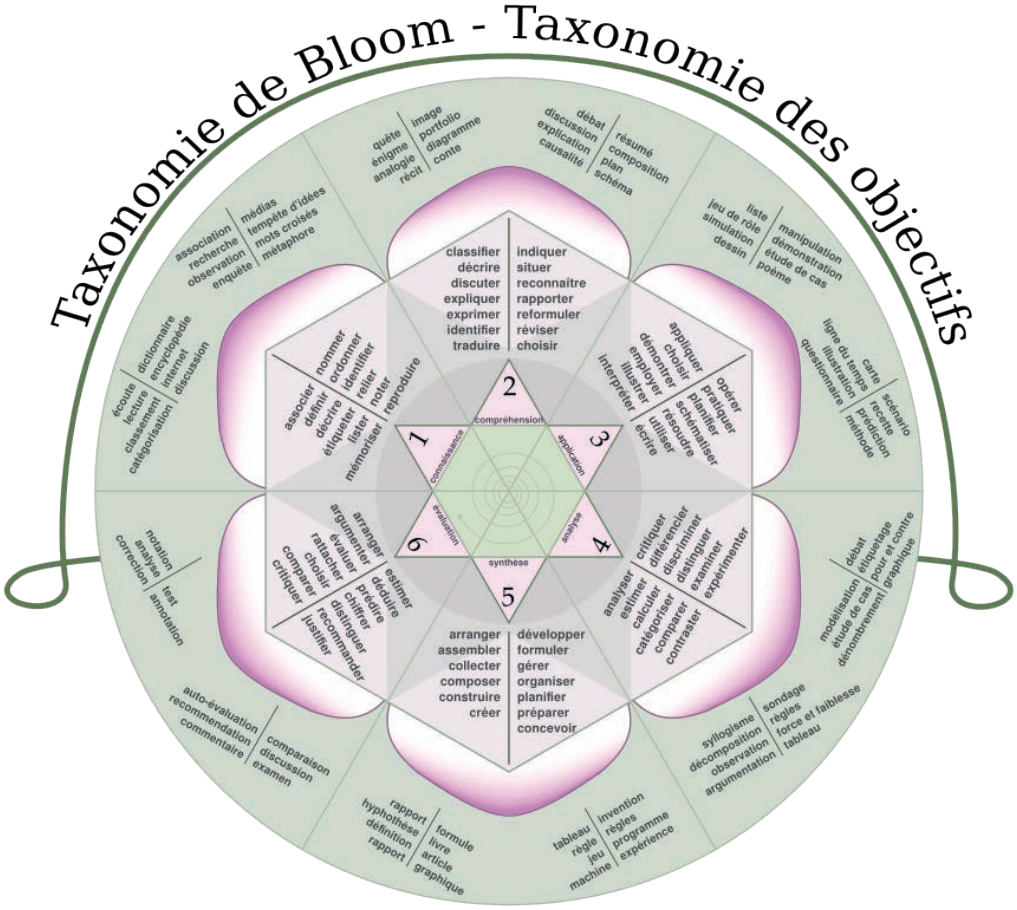
Exemple : « A la fin du parcours, les participants seront capables de former avec agilité[2] et efficacité de nouveaux formateurs sur la protection des EJM ».

Utiliser un verbe d'action à l'infinitif, préférez appliquer au terme connaître et comprendre lorsque les progrès recherchés par la formation visent les pratiques. La plupart des formateurs professionnels suivent la taxonomie de Bloom pour choisir les verbes des objectifs d'apprentissages appropriés.

Une astuce pour formuler des objectifs andragogiques (ou d'apprentissages) comme un formateur professionnel :utiliser la taxonomie de Bloom.

2 Pour un « Manifeste agile » des projets d'aide humanitaire et de coopération au développement Groupe URD. Les 4 valeurs :Les individus et leurs interactions plus que les standards, les processus, les procédures et les outils. Un produit ou service concret et pertinent plus qu'une documentation de projet et un reporting exhaustifs. La collaboration avec les différentes parties prenantes plus que la négociation contractuelle. L'adaptation au changement plus que le suivi d'un plan.À intervalles réguliers, le formateur (ou le pool de formateurs) réfléchit aux moyens de s'améliorer, puis ajuste son intervention en conséquence.

L'intérêt d'une taxonomie est qu'elle permet d'identifier la nature des capacités sollicitées par un objectif de formation et son degré de complexité. Bloom identifie 6 types d'activités, du plus simple au plus complexe, comprenant chacune un ou plusieurs sous-domaines :la connaissance, la compréhension, l'application, l'analyse, la synthèse et l'évaluation.



Durée : 30 minutes

Exercice

- Inviter les participants à inscrire sur un post-it une compétence clé de leur choix.
- Collecter les Post-it et demander à chaque participant de tirer au hasard un des Post-it.
- Chaque participant doit proposer un objectif opérationnel cohérent avec son post-it (compétence).
- Inviter chaque participant à coller son post-it « compétence » et son post-it avec les objectifs opérationnels sur le mur ou le tableau.
- Demander au groupe d'évaluer (revue par les pairs) la pertinence des objectifs opérationnels proposés au regard des compétences clés et de faire des propositions d'amélioration si requises .

Message clé :

Message clé : Après avoir relevé le défi de la formulation d'objectifs opérationnels correctement , détailler les rubriques : contenu, méthodes et ressources (outils, supports) ne présentent pas de difficultés pour autant que l'objectif soit SMART. Pour la rubrique « critères et modalités d'évaluation », la séquence 3 vous aidera à comprendre, comment la compléter.

Identifier le dispositif d'animation

Durée : 30 minutes

Apport Le parcours de formation est un élément essentiel pour tout formateur, car il permet de tracer le chemin des apprentissages grâce à la planification des unités de formations, leurs objectifs, séquençage, contenu et méthodes.

Au-delà des méthodes liées aux compétences clés de chaque module et séquence, l'animation qui sera assurée par le formateur sera essentielle dans la réussite du parcours de formation. Des techniques favorisant l'engagement des participants sont nécessaires pour assurer la prise en compte des principes de Knowles (motivation, participation active, expérience vécue, résolution des problèmes, application immédiate) vus dans la séquence M1 S1.

En préparant avec soin votre stratégie d'animation, vous :

- Animerez une formation avec aisance.
- Susciterez une dynamique de groupe positive.
- Éveillerez et maintenez l'intérêt des participants.
- Faciliterez la compréhension et la mémorisation.
- Renforcerez l'engagement des participants avec des outils collaboratifs (ex. : les outils digitaux).
- Utiliserez des techniques pédagogiques adaptées à ce jour.
- Évaluerez les acquis et pourrez réguler votre intervention.

Les principes clés d'une animation engageante

Pour concevoir une animation dynamique qui permet au participant s'approprier un savoir, savoir-faire, savoir-être, d'être capable de réutiliser ce qu'il a appris et de le transposer dans ses pratiques professionnelles en autonomie, il est recommandé d'animer une séquence en 5 étapes :

1. **Réflexion** : Laisser quelques minutes aux participants pour réfléchir, de manière individuelle, à la question de départ ou au problème posé
2. **Partage** : Inviter vos participants à partager entre eux le fruit de leurs réflexions individuelles
3. **Synthèse** : Proposer à vos participants de se rassembler en équipes pour synthétiser et résumer le résultat des interactions
4. **Diffusion** : Faire passer chaque équipe sur le devant de la scène pour partager le résultat au groupe complet
5. **Transposition** : Proposer un temps aux participants pour transposer ce qu'ils viennent d'apprendre dans leurs pratiques quotidiennes

Cette approche simple et efficace est recommandée aux formateurs qui débutent.

Pour les formateurs plus expérimentés, les techniques d'animation sont nombreuses et peuvent être démultipliées à l'infini en faisant varier :

- *L'organisation : travail en grand groupe ou en individuel ou en sous-groupe.*
- *Le timing : de relativement souple à minuter.*
- *Les supports et outils : doc papier, outils digitaux spécifiques…*

Le choix de la mise en œuvre sera souvent guidé par les contraintes :

- Aisance et matériel du public.
- Temps à dédier à la séquence.

Message clé :

Mais à la base, c'est l'intention qui compte : l'objectif du moment vous fera choisir la manière dont vous devez animer la séquence et donc la technique d'animation que vous allez adapter.

Nous avons synthétisé pour vous des idées d'animation adaptées aux objectifs/intentions que vous poserez pour animer votre parcours de formation.

Intention/Objectif	Idées d'animation
Valider les règles	• Jeu de devinettes
Se présenter	• Portrait chinois, • Top chrono, • vos points forts, • Photo, • Sondage, • Votre contexte… ? • D'où venez-vous ?
Recueillir les objectifs/questions/problématiques	• Mur de post-it
Créer le groupe	• Présenter une image de votre hobby ; • Photolangage.
Créer des sous-groupes	• Produire un blason/équipe ; • Trouver votre nom d'équipe, votre totem.
Interpeller sur le sujet	• Montrer une image ; • Questionner sur une vidéo choc courte ; • Raconter une histoire ; • aire faire un nuage de mots.
Donner du sens	• S'appuyer sur leur contexte, l'actualité…
Evaluer le niveau pour s'adapter	• Sondage
Se focaliser sur l'essentiel	• Quiz au rythme du participant avec une question par thème à aborder
Interpeler : - Vous ne savez pas ! - Je vais vous étonner !	• QCM court avec de bonnes réponses étonnantes
Challenger	• Quiz par équipe ; • Un défi par équipe en temps limité.

Rassurer et valoriser **Partir de leur connaissance Vous savez déjà beaucoup de choses.**	• Jeux de classement ; • Jeux de mariez-les ; • Brainstorm avec post-it.
Faire s'entraîner	• Manipulation individuelle ; • Etude de cas en sous-groupes ; • Simulation en binôme.
Donner du feed-back	• Quiz ; • Entraide en sous-groupe.
Expliquer un concept	• Schéma à faire en direct ; • Slide animé.
Vérifier la compréhension	• Quiz ; • Faire dessiner ; • Question ouverte.
Réveil pédagogique	• Grille Bingo ; • Quizz ; • Dessiné, c'est gagné ; • Best of des messages clés.
Faire synthétiser	• Nuage de mots clés ; • Messages clés.
Faire structurer	• Carte mentale collaborative
Aider à la transposition	• Travail personnel + partage
Valider les acquis	• Quiz

Durée :
45 minutes

Exercice :

- Former des groupes de discussion , prévoyez un maximum 4 personnes par groupe.
- Demander à chaque groupe de préparer une liste avec les réponses aux 4 questions suivantes :

Pour les participants ayant déjà une expérience de formateur :

- ✓ Quelles sont vos 3 meilleures techniques d'animation/dans quelles situations les avez-vous pratiqués ?
- ✓ Quelles sont les 3 pires techniques d'animation que vous avez expérimentées/dans quelles situations les avez-vous utilisés ?

Pour les participants n'ayant pas ou peu d'expériences de formateur :

- ✓ En tant que participant à des formations :quelles sont les 3 techniques d'animation que vous avez particulièrement appréciées ?
- ✓ En tant que participant à des formations : quelles sont les 3 techniques d'animation que vous avez détestées ?

- Demander à chaque groupe de préparer une affiche pour présenter ses résultats en plénière.
- Organiser un vote pour désigner la meilleure technique d'animation et la pire .

Durée :
20 minutes

Message clé

Utiliser le jeu en formation

Le jeu est un accélérateur d'apprentissage !

Les plus grands spécialistes des neurosciences reconnaissent qu'être acteur d'une formation permet de décupler les notions retenues. Déjà à l'époque, Aristote disait « Joue et tu deviendras sérieux » et Albert Einstein « Le jeu est la forme la plus élevée de la recherche ». Ils connaissaient le pouvoir du jeu !

Lorsqu'il se joue en équipe, le jeu permet le partage d'expérience et la collaboration.

Durée :
20 minutes

Avant de donner une réponse, les membres de l'équipe se consultent, comparent leurs méthodes ou leurs connaissances puis se mettent d'accord. La coopération est mise en avant. Le jeu en équipe apporte la dimension émotionnelle indispensable à un apprentissage efficace. La cohésion de groupe s'en voit renforcée.

Le jeu permet de prendre des risques, sans mettre en danger. Le joueur a le droit à l'erreur.

En osant s'exprimer et se tromper, il fait aussi émerger des aptitudes parfois dissimulées. L'erreur est autorisée et même souhaitée, car elle favorise l'apprentissage.

Emportés par le goût du challenge, les sujets abordés restent mieux ancrés dans la mémoire.

Le défi individuel ou collectif favorise l'atteinte des objectifs et la mise en œuvre des apprentissages.

Un des défis du XXIe siècle est de gagner et de garder l'attention des apprenants.

Le jeu donne du rythme aux formations, la notion du temps est bousculée et les joueurs apprennent sans voir le temps passer (générations x y z confondues).

Les joueurs prennent du plaisir à apprendre.

Il suffit de se regarder jouer pour comprendre ! Le jeu nous ramène à notre âme d'enfant et à des moments privilégiés.

Durée :
45 minutes

Exercice: Réactiver du contenu, redémarrer de manière dynamique

- Inviter chaque participant à prendre 5 papiers et à rédiger 5 questions en rapport avec le contenu abordé précédemment (par exemple :ingénierie de formation, enfants et jeunes en mobilité, la gestion des cas, l'accompagnement au bien-être et à la résilience des EJM) ;
- Demander aux participants de se regrouper par équipe de (3 à 7 personnes) et mettre en commun les questions ;

Durée :
45 minutes

- Proposer à chaque équipe de sélectionner les 5 questions les plus complexes/intéressantes
- Tirez au sort l'équipe qui va commencer ;
- Un participant de cette équipe énonce la 1ère question à l'intention des autres équipes ;
- Sur l'ensemble des autres équipes, le participant qui lève le bras (ou frappe la table) en premier gagne le droit de répondre ;
- L'équipe qui a posé la question valide la réponse ;
- Si la réponse est jugée correcte, l'équipe du participant gagne un bonbon et prend la main ;
- Si la réponse est incorrecte, on relance la question aux autres groupes ;
- L'équipe qui gagne est celle qui a épuisé toutes ses questions en premier.

Ressources existantes pour intégrer le jeu dans vos formations

Durée :
10 minutes

Apport

Sites :

https://www.mieux-apprendre.com/lapproche-du-mieux-apprendre/les-outils/les-jeux-cadres/

https://ressources.mieux-apprendre.com/presentation-des-jeux/

https://latelierduformateur.fr/

Vidéos :

https://www.google.com/search?q=jeu+en+formation&rlz=1C1CHBF_frFR843FR843&sxsrf=ALiCzsZx58sm19tM7xP_jukzGaJht7t0gw:1664854868925&source=lnms&tbm=vid&sa=X&ved=2ahUKEwjFgcLY08X6AhUIUsAKHdhNA1sQ_AUoAnoECAEQBA&biw=1920&bih=937&dpr=1

Durée :
10 minutes

Applications utiles (gratuites) :

- Kahoot! Slogan: «Faites de l'apprentissage génial, gamifiez vos séances d'entraînement avec Kahoot. Outil de création de contenu et outil interactif.
- Jamboard en plus d'être le tableau blanc interactif (physique) de Google est également une application web de la catégorie des tableaux blancs collaboratifs.
- Miro Le tableau blanc en ligne collaboratif pour réunir les équipes, à tout moment et en tout lieu, https://miro.com/fr/
- Quizizz est un service gratuit qui permet de créer très facilement des jeux sous forme de quiz puis de les proposer à ses étudiants en direct ou en différé, https://quizizz.com/
- Autres liens pour créer des tests et Quiz : https://evalbox.fr/, https://qruiz.net/

Durée :
20 minutes

Clôture de la séquence

En fin de séquence, inviter les participants à prendre à nouveau un temps pour voir où ils en sont par rapport à leurs attentes formulées le matin.

- Inviter ceux qui le souhaitent à partager leurs réflexions ;
- Clôturer la séquence.

Module 1
Former des formateurs

Durée de la séquence : 6 h

Séquence 3 :

Organiser l'évaluation du parcours de formation.

Objectif :

Créer un dispositif d'évaluation de la performance de la formation dispensée.

Connaissances et compétences à transmettre/à acquérir

Les critères et modalités d'évaluation proposés par les participants, permettent de vérifier si les objectifs ont été atteints à la fin de la formation qu'ils animeront.

Bonnes pratiques/A éviter

- Ne pas utiliser l'évaluation de la satisfaction des participants (niveau 1) pour rendre compte de la performance de vos formations ou du formateur.
- Concevoir son dispositif d'évaluation dès la phase d'élaboration du déroulé andragogique (module 1 séquence 2).
- Augmenter le taux de rétention par conséquent la performance de la formation en misant sur les activités qui favorisent la rétention des apprentissages.
- Intégrer le « jeu » dans vos évaluations.
- Encourager les évaluations par les pairs.
- Intégrer au moins une évaluation à chaud et à froid pour chacune des formations.

Préparation

- Imprimer une copie par participant, de la diapositive ou diagramme de rétention des apprentissages (ne la remettre qu'après l'exercice : prédire le taux de performance de vos formations).
- Imprimer les résultats des travaux de groupe de la séquence 2 - Exercice : Référentiel de compétences.

Activité : Ouvrir la séquence

Durée : 5 minutes

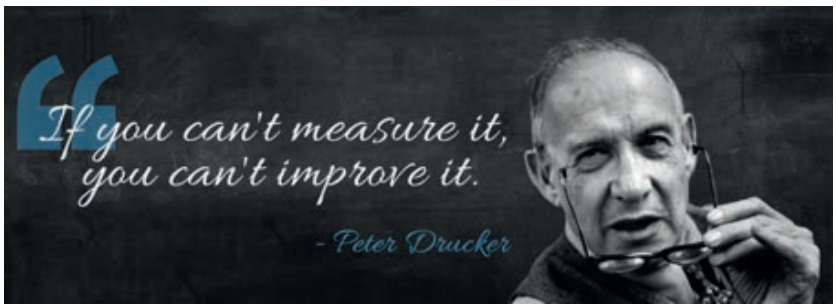
Chaque matin, inviter les participants à prendre un temps individuel pour écrire dans leur carnet quels sont les défis qu'ils devront adresser lorsqu'ils seront en situation de former sur ce module et comment la formation pourrait les aider à les relever. Ces notes sont les leurs et vous ne leur demanderez jamais de les dévoiler. Ils pourront s'appuyer sur ces notes lors du débriefing de chaque séquence.

Déroulement, instructions et outils

Estimer la performance potentielle de votre formation dès la phase de conception !

« Tout ce que l'on mesure progresse ![3] »

Ou



Message clé :

Si vous souhaitez animer et obtenir des progrès autrement dit développer la performance de vos formations alors vous devez intégrer cette composante dans la phase préparation de la formation (ingénierie andragogique). Les modalités, critères ou indicateurs de performances seront inscrits dans le parcours andragogique (séquence 2).

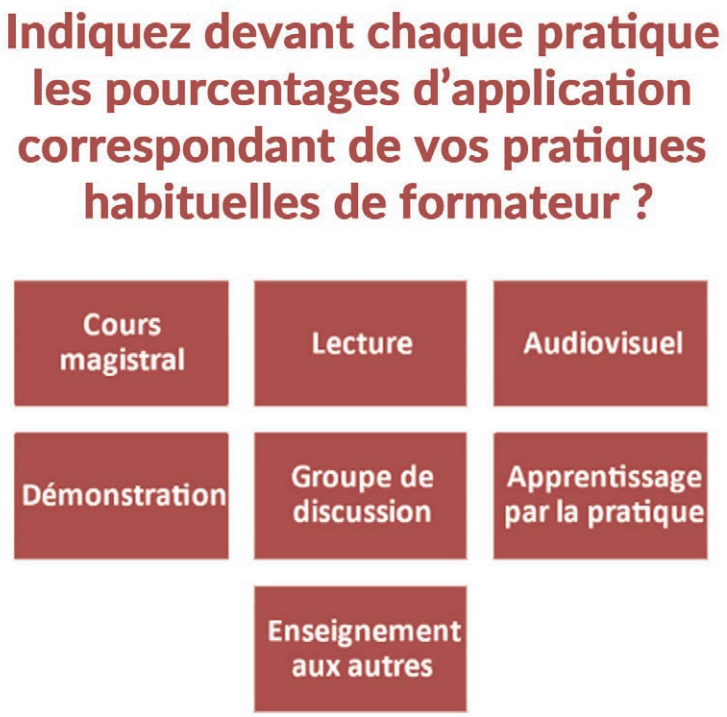
3 Peter Ferdinand Drucker était un professeur, consultant américain en management d'entreprise, auteur et théoricien. Il est à l'origine de nombreux concepts utilisés dans le monde de l'entreprise, comme l'esprit d'entreprise et l'innovation systématique.

Durée :
40 minutes

Exercice : Le saviez-vous ?

Nous pouvons prédire la performance de vos formations avant que vous la mettiez en œuvre !

Nous allons vous le démontrer avec le test que vous allez réaliser ci-dessous :



Message clé :

Formuler avec précision les objectifs opérationnels, les connaissances et compétences à transmettre/à acquérir avant de définir les méthodes et supports, d'apprentissage et les modalités d'évaluation et leurs outils.

Pour vérifier vos résultats ,voir dans la boite à outils Module 1 ou cliquer sur le lien : Estimer la performance de votre formation , les résultats (version digitale).

Durée :
90 minutes

Apports : Evaluer la qualité d'une formation simplement et avec pertinence.

- Il est recommandé de faire une évaluation en début de formation et à la fin de la formation des acquis des participants (pour pouvoir démontrer les progrès grâce à la formation),
- les objectifs et résultats attendus (connaissances et compétences) doivent être formulés de façon SMART[4] . Les progrès à mesurer grâce à une formation portent sur l'acquisition de nouvelles connaissances, compétences - aptitudes-habiletés-comportements et pratiques.

« L'objectif ne doit pas expliquer ce que vous allez faire,mais définir ce à quoi doivent arriver les participants ».

Exemple : « A la fin de la séquence 3 du module 1, les participants proposent une méthodologie d'évaluation objective qui renseigne les progrès des participants ayant suivi leur formation ».

Le modèle d'évaluation de formation le plus connu est le modèle de Kirkpatrick.

La plupart des professionnels qualifient d'évaluation « à chaud » le niveau 1 et niveau 2 du modèle Kirpatrick. L'évaluation « à froid » correspond aux niveaux 3 et 4 du modèle.



4 Spécifique, mesurable, atteignable, réaliste, dans les délais requis.

Les 4 niveaux d'évaluation du modèle de Kirkpatrick

Niveau 1 : l'évaluation des réactions des participants

Mesurer la satisfaction des participants est l'évaluation la plus commune dans la formation. Elle prend souvent la forme de questionnaire de satisfaction en fin de cursus et permet d'obtenir l'avis des participants sur la pertinence de la formation dans son ensemble et leur niveau d'implication. Elle permet d'améliorer la formation en fonction des retours et de noter la prestation du formateur sur l'action de formation.

Cette première évaluation n'apporte cependant pas d'information pertinente sur l'efficacité réelle de la formation pour les participants.

L'évaluation de la formation par le participant entraîne des biais importants.

- **Biais n° 1 :** l'évaluation permanente invite l'apprenant à se positionner en « spectateur de sa formation ».

- **Biais n° 2 :** du côté du formateur, l'évaluation permanente l'invite à s'engager dans un processus de séduction.

- **Biais n° 3 :** enfin du côté du commanditaire (institutionnel, organisation de la société civile, ONG et OI) ou du financeur, l'évaluation par l'apprenant est une solution de facilité ».

Voici quelques exemples de questions à utiliser et adapter, pour le niveau 1 :

A noter que ce questionnaire peut être proposé sous format « Google form » pour faciliter le traitement des données.

- Etiez-vous satisfait de la formation dans son ensemble ?
- La formation a-t-elle été une utilisation efficace de votre temps ?
- A-t-elle été perturbatrice ou a-t-elle fonctionné en tandem avec vos activités professionnelles ?
- Les modules couvraient-ils suffisamment le sujet/l'objectif ?
- Etaient-ils adaptés à votre niveau de compétence, ou étaient-ils trop faciles/trop avancés ?
- La formation a-t-elle répondu aux besoins dans votre fonction professionnelle ?
- Le style de formation a-t-il fonctionné pour vous ?
- La formation vous a-t-elle motivé à mettre en pratique ce que vous avez appris ? Si oui, donnez des exemples.
- Recommanderiez-vous ce type de formation à d'autres personnes ?

Niveau 2 : l'évaluation des apprentissages

La satisfaction d'un participant ne garantit pas un apprentissage effectif.

C'est donc l'objet du deuxième niveau du modèle de Kirkpatrick : l'évaluation des apprentissages. Il permet ainsi de mesurer le niveau de connaissances, compétences et attitudes comportementales, acquises concrètement au cours de la formation.

Pour cela, il est courant de tester les participants en direct. Cela peut également prendre la forme d'examens ou de quiz de connaissances à la fin de l'action de formation.

Les évaluations peuvent se poursuivre ensuite sous la forme de quiz à froid ou de modules d'actualisation des connaissances pour pérenniser l'ancrage mémoriel.

L'évaluation des apprentissages selon les objectifs, connaissances et compétences à transmettre/à acquérir avec la formation, peut être réalisée avec des méthodes variées :

- Test, QCM, Quiz[5]
- Étude de cas
- Simulation
- Mise en situation
- Examen
- Post-it (souvent utiliser pour les évaluations à mi-parcours
- Réveils pédagogiques[6] .

Les questions complémentaires mentionnées ci-dessous peuvent apporter des informations utiles pour analyser l'efficacité de la formation pour les participants :

- Y a-t-il des sujets dans la formation que vous ne comprenez toujours pas ?
- Avez-vous l'impression que vous pouvez appliquer ce que vous avez appris pendant la formation ?
- Quel grand changement souhaitez-vous mettre en œuvre dans votre travail, avec ces nouvelles compétences ?
- Y a-t-il quelque chose qui a sensiblement entravé ou favorisé votre capacité à apprendre/comprendre pendant la formation ?
- Y a-t-il des sujets sur lesquels vous aimeriez poursuivre votre apprentissage ?

---

5 ***Quizzy*** *est un outil en ligne qui permet de* ***créer très facilement des tests et des quiz qui peuvent être partagés sur le web ou imprimés sur papier.*** *https://www.quizzy.rocks/, autres liens pour créer des tests et Quiz https://evalbox.fr/, https://qruiz.net/*

6 *Le réveil pédagogique est utilisé pour animer une phase de démarrage, le matin après le déjeuner après une pause, lorsque les participants manquent de tonus, somnolent, etc. Il permet aux stagiaires de se remettre en situation d'apprentissage à partir du deuxième jour de formation. Il peut être aussi une vraie séquence de la formation. Il permet aux participants de réaliser des synthèses des points clés travaillés les jours précédents. Ici l'efficacité de cette séquence est renforcée si le formateur rend les participants acteurs et les met en situation de formalisation, de résumer et d'ancrer leurs connaissances ; dans ce dernier cas, il permet au formateur d'évaluer les acquis. A distinguer : réveil pédagogue ludique pour chasser stress et monotonie et réveil pédagogique pour valider les acquis.*

Niveau 3 : l'évaluation des comportements

Le troisième niveau aide à jauger l'évolution des comportements - des pratiques, en post-formation. Dans quelle mesure la formation permet-elle à l'apprenant d'utiliser les nouveaux acquis en situation réelle ?

Le participant peut ainsi être évalué en situation sur son poste de travail pour assurer que la formation soit bien appropriée. Par exemple, si le participant a été formé à intégrer la gestion des cas, il convient d'apprécier, comment il la met en pratique en situation réelle.

« Il ne suffit pas de savoir,

il faut savoir faire et savoir se comporter en situation ».

Exemples de questions à utiliser et adapter lors des suivis post-formation :

- Utilisez-vous ce que vous avez appris en formation dans votre travail quotidien ?
- Y a-t-il des changements notables dans votre performance après la formation ?
- Y a-t-il des obstacles ou des goulots d'étranglement qui vous empêchent d'utiliser efficacement vos nouvelles compétences ?
- Vous êtes-vous senti soutenu et motivé pour utiliser les nouvelles compétences que vous avez acquises ?
- Y a-t-il quelque chose dont vous avez besoin dans votre environnement de travail pour vous aider à utiliser ce que vous avez appris ?

Niveau 4 : l'évaluation des résultats

On mesure la performance d'une formation en fonction des résultats escomptés et des bénéfices réels. Il est donc indispensable de définir précisément les objectifs de formation en amont. L'évaluation des résultats s'appuie sur des indicateurs clés ou critères exprimant l'efficacité.

Dans le cadre du parcours de formation de la protection des EJM, l'évaluation des résultats sera basée sur les pratiques du formateur et les progrès des participants qui ont suivi ses formations. L'évaluation est d'une importance primordiale, surtout lorsque les enjeux de la formation sont importants.

C'est pour cela qu'elle doit également tenir compte de tous les facteurs externes pouvant influencer positivement ou négativement les résultats. **Ce quatrième niveau est le plus pertinent pour évaluer une formation, mais délicat** à appréhender tant les résultats peuvent dépendre d'autres facteurs décorrélés de l'action de formation.

Message clé :

Il existe de nombreux outils différents que vous pouvez utiliser pour vous aider à appliquer le modèle et à poser ces questions, mais il est important de recueillir vos données de retour d'information de manière à éclairer vos décisions en matière de formation.

Exemples de questions à utiliser et à adapter :

- Pensez-vous que le formateur a obtenu de meilleurs résultats depuis qu'il a suivi le parcours de formation de formateur ? Expliquez , pourquoi ? Quels sont les domaines qui se sont le plus améliorés ?
- La qualité des pratiques d'animation et d'évaluation des acquis des participants s'est-elle améliorée ?Donnez des exemples précis.
- Quels ont été les bénéfices directs pour les participants ?
- Dans quelle mesure la formation a-t-elle aidé les participants à atteindre leurs objectifs ? Consulter les résultats des évaluations de participants.

Ces exemples de questions devraient vous donner des indications sur la façon d'utiliser le modèle Kirkpatrick pour déterminer l'efficacité de la formation.

Durée : 45 minutes

Apports : 7 pratiques clés de l'évaluation de formation [niveau 3 et 4] de formateurs professionnels .

1. Pratique n° 1 : le test de connaissances sous forme de quiz oral, questionnaire de connaissances, entretien guidé, reformulation à l'oral par le participant, etc.

2. Pratique n° 2 : La simulation, pour vérifier que le participant est près de passer à l'action. Test d'un nouvel équipement/application/logiciel/outil, jeu de rôle, exercices, cas pratique, etc.

3. Pratique N° 3 : la mise à l'épreuve réelle est utile pour évaluer les savoir-faire. Il s'agit de réaliser une activité professionnelle réelle sous contrôle du professionnel le plus qualifié dans le domaine. L'évaluateur remplit une grille d'évaluation avec ses niveaux [ex. : acquis, en cours, non acquis] pour rester factuel et objectif. Dans le cas de l'évaluation du formateur nouvellement formé, il s'agit d'organiser cette évaluation qui sera conduite par le formateur de formateur lors de la première animation du parcours de formation.

Durée :
45 minutes

4. Pratique N° 4 : le participant est invité à rédiger un mémoire ou un rapport pour s'assurer de sa compréhension du métier, des enjeux, d'un critère de qualité, etc. Le formateur de formateur consulte le rapport ou mémoire rédigé par le participant sur le sujet qu'il doit maîtriser.

5. Pratique N° 5 : l'analyse de pratique professionnelle permet d'identifier le niveau de prise de recul de l'apprenant. Entretien avec le formateur - coach ou le participant analyse sa pratique professionnelle. La méthode FAST est particulièrement recommandée pour guider l'analyse des pratiques :

- Faits : « Décrivez ce que vous avez fait, étape par étape ».
- Analyse : Qu'est-ce qui a plutôt bien fonctionné, plutôt moins bien fonctionné ? »
- Solution : « Et si c'était à refaire, comment vous y prendriez-vous ? »
- Transferts : Quels enseignements en retirez-vous de façon générale ? »



6. Pratique N° 6 : le traçage des apprentissages, le participant après sa formation initiale est souvent amené à continuer son apprentissage en se confrontant à l'application dans sa situation de travail. Il existe plusieurs façons de l'inciter à « tracer » ses apprentissages pour qu'il s'en souvienne au moment des suivis et bilans avec son formateur, par exemple : le journal de bord, le carnet/livret du participant.

7. Pratique N° 7 : Que faire quand, on ne dispose ni d'outil ni de support d'évaluation ?

   a) Confier aux participants le soin de bâtir eux-mêmes leurs grilles d'auto-évaluation. b) Repartir de sa fiche de poste et lui demander d'indiquer avec des exemples concrets ce qu'il maîtrise et ce qu'il a besoin de renforcer.

Durée :
120 minutes

Exercice : Mise à l'épreuve

- Inviter les participants à se répartir en 7 groupes.
- Notez le numéro de chaque pratique d'évaluation (1 à 7) sur un petit papier, pliez-les et mélangez dans un récipient. Chaque groupe devra tirer au moins une pratique.
- Demander à chaque groupe d'illustrer comment ils appliqueraient les 7 pratiques d'évaluation mentionnées ci-dessus, en choisissant une compétence clé (se référer aux résultats des travaux de groupe de la séquence 2 : Exercice : Référentiel de compétences) que le groupe souhaiterait évaluer .
- Au bout de 30 minutes, demander à chaque groupe de présenter les résultats de leurs travaux (10 minutes par présentation) et (20 minutes) de discussion entre pairs sur les pratiques qu'ils aimeraient appliquer et dans quelles conditions.

Durée :
20 minutes

Clôture de la séquence

En fin de séquence, inviter les participants à prendre à nouveau un temps pour voir où ils en sont par rapport à leurs attentes formulées en début de séquence.

- Inviter ceux qui le souhaitent à partager leurs réflexions ;
- Clôturer la séquence.

Evaluation du module 1

- Inviter les participants à former 3 groupes.
- Demander à chaque groupe d'identifier 4 connaissances et compétences à évaluer :

Groupe 1 : évaluation de la séquence 1

Groupe 2 : évaluation de la séquence 2

Groupe 3 : évaluation de la séquence 3

- Demander à chaque groupe de présenter ses propositions (10 minutes par groupe) ;
- invitez-les autres groupes à apporter des améliorations (10 minutes par groupe) ;
- Faites valider les questions qui seront finalement retenues comme les plus pertinentes (20 minutes) ;
- Rassembler dans le formulaire ci-dessous , les 12 connaissances/compétences clés validées par la majorité des participants (10 minutes) .

N°	Connaissance/compétences clés	Je maîtrise et je le démontre avec un exemple	Je ne maîtrise pas , donner un exemple
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			

- Pause de 10 minutes.
- Puis distribuer le formulaire à chacun des participants afin qu'ils s'autoévaluent sur les 12 connaissances/compétences clés (30 minutes) .
- Collecter tous les formulaires complétés et identifier les connaissances/compétences communes et spécifiques à renforcer, pour préparer votre dernière session (J5) de ce module dont l'objectif sera de permettre aux participants de revoir, de pratiquer les aspects pour lesquels ils ont besoin de renforcement.
- N'oubliez pas de vous appuyer sur les participants qui maîtrisent bien ces points pour aider ceux qui rencontrent des difficultés , des blocages.

module 2

Les enfants et jeunes en mobilité et les acteurs de leur protection

Objectifs spécifiques du Module 2 :

A l'issue de ce module, le participant sera capable de :

- Faciliter une compréhension commune des enfants et jeunes en mobilité,
- Présenter le système de protection de l'enfance et le rôle que les différents acteurs clés jouent dans la protection des enfants et des jeunes en mobilité.
- Transmettre les fondamentaux sur les problèmes des EJM

Nombre de participants :

6 à 12 maximum.

Prérequis pour les participants avant de commencer cette séquence , acteurs de la protection des EJM ayant :

- une expérience opérationnelle avérée et avec un projet de formation sur la protection des EJM,
- été formés sur le module 1 : Être capable de préparer un parcours de formation de qualité pour des formateurs.

Module 2

Les enfants et jeunes en mobilité et les acteurs de leur protection

Durée de la séquence : 6 h

Séquence1 :

L'enfant et la protection de l'enfant.

A l'issue de ce module, le participant sera capable de :

- Faciliter une compréhension commune des enfants et jeunes en mobilité,
- Présenter le système de protection de l'enfance et le rôle que les différents acteurs clés jouent dans la protection des enfants et des jeunes en mobilité.
- Transmettre les fondamentaux sur les problèmes des EJM.

Objectif :

Savoir présenter les composantes clés de la protection de l'enfance .

Compétences et connaissances à transmettre/à acquérir

Les participants :

- prennent en compte la variété de normes influençant la représentation de l'enfant selon les contextes :issues du cadre législatif, culturel, social , etc.
- savent expliquer pourquoi la protection de l'enfance n'est pas la protection des droits.
- Définissent une session de formation sur les violences faites aux enfants, adaptée à des profils différents (professionnels, familles, jeunes).

Bonnes pratiques/A éviter

- Stimuler la participation des participants pendant les apports afin de maintenir leur intérêt. Avant de présenter chaque apport , poser leurs des questions sur ce qu'ils savent déjà sur ce sujet, compléter et corriger (avec bienveillance) si requis.
- Utiliser le jeu en formation.

Préparation

- Ouvrir la séquence par un temps de réflexion individuel pour encourager les participants à clarifier au fur et à mesure de la formation, les défis qu'ils devra gérer dans la réplication et comment chaque séquence pourrait l'aider à les relever.
- Imprimer tous les supports de la séquence à compléter par les participants (travaux de groupe) pour pallier le manque d'ordinateur parmi les participants.
- Préparer les supports des exercices de la séquence (sur une clé UBS, envoi par mail),
- Doter vous de nombreux Post-it et feutres de couleur différente.
- Clôture chaque séquence par un temps de partage collectif sur la séquence au regard des attentes qui ont été définies en début de séquence.

L'enfant et la protection de l'enfant

Durée :
5 minutes

Ouvrir la séquence

Chaque matin, inviter les participants à prendre un temps individuel pour écrire dans leur carnet quels sont les défis qu'ils devront adresser lorsqu'ils seront en situation de former sur ce module et comment la formation pourrait les aider à les relever. *Ces notes sont les leurs et vous ne leur demanderez jamais de les dévoiler. Ils pourront s'appuyer sur ces notes lors du débriefing de chaque séquence.*

Puis commencer par une activité de présentation avec le portait chinois.



Durée :
60 minutes

Le portrait chinois

Objectif : Se présenter au groupe/Faire preuve d'imagination/connaître les autres membres du groupe

- Demander aux participants de prendre un papier et d'indiquer dessus les réponses à la question suivante : « Si j'étais une cause de la mobilité des EJM, je serais ..... ».
- Ramasser les fiches remplies, en tirer une au hasard et lire les réponses.
- Le groupe doit deviner le plus rapidement possible lequel d'entre eux est concerné.
- Une fois l'auteur découvert, lui demander d'expliquer ses choix, s'il est d'accord.
- Poursuivre le tirage jusqu'à épuisement.
- Continuer avec la formalisation des accords de groupe.

Durée :
20 minutes

Les accords du groupe

Objectif : poser un cadre de travail qui apporte confort et sécurité à chacun pour la durée de la formation.

- Identifier un endroit où inscrire les accords qui restent visibles durant toute la formation.
- Demander au groupe quels accords vous pourriez mettre en place pour que tout le monde soit à l'aise pendant la formation ? (ex. : s'écouter, être libre de ses mouvements...).
- Vérifier l'adhésion du groupe aux différentes propositions.
- Inscrire les propositions validées sur votre support.
- Proposer les accords qui vous seraient nécessaires en tant que formateur.
- Proposer que tout le monde puisse soutenir le respect de ces accords pendant la formation, en signalant tout écart avec la même délicatesse que celle qu'il aimerait qu'on utilise pour lui faire la remarque si c'était lui qui avait oublié un accord.

Déroulement , instructions et outils

Durée :
30 minutes

Réveil andragogique

Cette activité vous permettra d'identifier les perceptions des participants (leurs perceptions ainsi que celles qui projettent sur les autres parties prenantes) sur ce qu'est un enfant dans leurs contextes d'intervention, de stimuler leurs réflexions sur les points communs, les divergences en termes de représentations et de législation et des défis que cela implique.

Pour démarrer cette séquence , demander aux participants de constituer 6 binômes (ou sous-groupe selon la taille du groupe).

Inviter les 6 binômes (ou sous - groupes) de participants à répondre aux questions suivantes :

Qu'est-ce qu'un enfant ? Quels sont ses droits et devoirs ?	Qu'est-ce qu'un jeune ? Quels sont ses droits et devoirs ?
Groupe 1 : Selon vous ?	Groupe 4 : Selon vous ?
Groupe 2 : Selon les enfants ?	Groupe 5 : Selon les jeunes ?
Groupe 3 : Selon les communautés et familles dans vos pays ?	Groupe 6 : Selon les communautés et familles dans vos pays ?

Invitez-les à garder leurs résultats et demander de lister les politiques clés, cadres stratégiques et autres instruments juridiques qui encadrent le statut des enfants et jeunes dans leur pays .

Le mot enfant vient du latin et signifie « qui ne parle pas »

Apports : La Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant et la Charte africaine de la jeunesse.

La Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant énonce les droits et définit les principes régissant le statut des enfants. La charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant a été adoptée lors de la 26e conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine en juillet 1990. Elle est entrée en vigueur le 29 novembre 1999.

Elle s'inspire de la Convention des Nations unies sur les droits de l'enfant.



La Charte africaine de la jeunesse

L'Union Africaine a élaboré plusieurs politiques et programmes de développement de la jeunesse parmi lesquels, figurent la Charte africaine de la jeunesse, le Plan d'action de la Décennie de la jeunesse et la Décision de Malabo sur l'autonomisation des jeunes, qui sont toutes appliquées dans le cadre des divers programmes de l'Agenda 2063.La Charte africaine de la jeunesse vise à protéger les jeunes contre la discrimination et leur garantit la liberté de circulation, de parole, d'association, de religion, de propriété et autres droits humains, tout en s'engageant à promouvoir leur participation dans la société.

Remettez une copie de chaque charte en version imprimée ou sur une clé USB . Si la connexion est disponible, les participants pourront accéder aux chartes et autres instruments juridiques en lien avec les enfants et jeunes, consulter le lien suivant :

https://www.africanchildforum.org/clr/Legal%20Instruments/African_Regional_Instruments_FR.html

Durée :
20 minutes

Exercice : Regards croisés sur l'enfant.

- Demander ensuite à chaque groupe d'identifier les potentiels points de convergences et de divergences entre les éléments-clés des 2 chartes et les réponses, qu'ils ont fournies lors de l'exercice précédent sur les perceptions de l'enfant et du jeune selon les différentes parties prenantes : participants , enfants, jeunes , communautés et familles.
- Invitez-les à présenter leurs résultats (5 minutes par groupe).

La Protection de l'Enfant

Dans cette partie , les activités proposées permettent de clarifier le champ de la protection de l'enfant, les problématiques clés couvertes, le système de réponse et ses acteurs.

Durée : 15 minutes

Réveil andragogique

Comment expliqueriez-vous simplement la différence entre la protection des droits de l'enfance et la protection de l'enfance à une personne ?

Durée : 45 minutes

Apports

***Les droits des enfants** sont reconnus par les cadres politiques et législatifs des pays, qui expliquent qui sont les enfants, quels sont leurs droits et quelles sont les responsabilités des gouvernements* (c'est-à-dire les dirigeants du pays) *en ce qui les concerne.*

Par exemple (liste non exhaustive) :

- La constitution,
- Le Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants,
- Le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés,
- La Convention no 138 de l'Organisation internationale du Travail (OIT) sur l'âge minimum et la Convention no 182 de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants,
- Convention relative aux droits des personnes handicapées,
- Etc. pour en savoir plus consultez les sites officiels dans vos pays respectifs et/ou http://www.africanchildforum.org/clr/Status%20Table/CRC_and_Optional_Protocols.html

Message clé :

« La protection de l'enfance n'est pas la protection des droits des enfants, mais se réfère à un sous-ensemble de ces droits. La protection de l'enfance a pour but de prévenir et répondre à toutes formes de violence, d'exploitation, d'abus et négligence envers les enfants ».

Les principales problématiques de la protection de l'enfance aujourd'hui sont :

- *La violence contre les enfants (sexuelle, physique et émotionnelle),*
- *Le mariage des enfants,*
- *Le travail des enfants,*
- *L'état civil,*
- *Les enfants et mobilités,*
- *La disponibilité des données essentielles.*

Apport et quiz: *Violences, exploitation, abus et négligence envers les enfants, de quoi parlons-nous ?*

La violence est.... l'utilisation intentionnelle de la force physique, de menaces à l'encontre des autres ou de soi-même, contre un groupe ou une communauté, qui entraîne ou risque fortement d'entraîner un traumatisme, des dommages psychologiques, des problèmes de développement ou un décès. »

Le saviez-vous ?

- 88% des enfants sont concernés par la violence,
- 29% de Châtiments corporels sévères
- 7% de filles victimes de violences sexuelles[7]

Message clé : Encourager les participants à effectuer des recherches pour connaître les statistiques clés de la violence à l'égard des enfants dans leur pays, leur zone d'intervention pour illustrer cette partie dans la formation qu'ils animeront.

Lisez ensuite cette définition et demander aux participants à quoi elle correspond :

« Manque d'attention, de surveillance ou d'encadrement appropriés et manque de réponse aux besoins fondamentaux de l'enfant tels que l'alimentation, le logement et les conditions nécessaires pour pouvoir vivre en toute sécurité ».

Réponse : la négligence . Il peut aussi s'agir par exemple de négligence maternelle au cours de la grossesse comme résultat d'un abus de drogues, d'alcool ou de toute autre substance pouvant mettre en danger la santé de l'enfant.

Puis demander aux participants de donner une définition de la traite.

Réponse : Le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement de personnes par la menace de recours ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre, aux fins d'exploitation.

La traite des êtres humains regroupe plusieurs formes d'exploitations des êtres humains, les plus courantes étant la prostitution, l'esclavage et le travail forcé, mais on peut aussi y inclure - entre autres - le prélèvement d'organe ou la mendicité forcée.

7 Cadre Stratégique de la CEDEAO pour le Renforcement des Systèmes Nationaux de Protection des enfants en vue de prévenir et de répondre à la Violence, aux Abus et à l'Exploitation des Enfants en Afrique de l'Ouest-2017.

Le terme de **trafic** d'êtres humains peut être utilisé dans la presse, mais le terme juridique exact est le terme **traite** des êtres humains.

L'exploitation comprend, au minimum, l'exploitation de la prostitution d'autrui ou d'autres formes d'exploitation sexuelle, le travail ou les services forcés, l'esclavage ou les pratiques analogues à l'esclavage, la servitude ou le prélèvement d'organes

Présenter aux participants la définition de l'exploitation sexuelle des enfants et l'exploitation sexuelle des enfants aux fins de prostitution.

Poser la question suivante : « quelle est la différence entre exploitation sexuelle des enfants et l'exploitation des enfants à des fins de prostitution ? ».

Réponse

- **Un enfant est victime d'exploitation sexuelle** lorsqu'il est contraint de se livrer à une activité sexuelle en échange d'une contrepartie (tel qu'un gain ou bénéfice, ou la promesse d'un gain ou bénéfice) de nature pécuniaire ou sous la forme d'un avantage perçu par une tierce personne, l'agresseur ou l'enfant lui-même.

  Article 27. — 1. Les États parties à la présente Charte s'engagent à protéger l'enfant contre toute forme d'exploitation ou de mauvais traitements sexuels et s'engagent en particulier à prendre des mesures pour empêcher : a) l'incitation, la coercition ou l'encouragement d'un enfant à s'engager dans toute activité sexuelle ; b) l'utilisation d'enfants à des fins de prostitution ou toute autre pratique sexuelle ; c) l'utilisation d'enfants dans des activités et des scènes ou publications pornographiques.[8]

- **L'exploitation sexuelle des enfants à des fins de prostitution** désigne le fait, pour un enfant, d'être contraint à se livrer à des activités sexuelles en échange de quelque chose ayant de la valeur (argent, objet, nourriture, faveur, hébergement, etc.). Ce n'est pas nécessairement l'enfant qui reçoit cette contrepartie, il s'agit même le plus souvent d'un tiers. En outre, il n'est pas nécessaire que l'objet de l'échange soit effectivement donné, une simple promesse suffit, même si elle n'est jamais réalisée.

Message clé :

Un enfant ne choisit pas d'exercer la prostitution, il y est forcé par des circonstances, des valeurs, des normes sociales ou des personnes abusives. Parler de « prostitution enfantine », c'est risquer de stigmatiser l'enfant exploité à des fins de prostitution, voire de légitimer inconsciemment de telles pratiques.

8 Charte africaine des Droits et du Bien-être de l'enfant, adoptée à Addis-Abeba, le 11 juillet 1990

Demander aux participants d'expliquer ce qu'est la maltraitance .

Réponse : La maltraitance à enfant (y compris les punitions violentes), parfois désignée comme l'abus ou la négligence de l'enfant. Cette catégorie comprend toutes les formes de mauvais traitements physiques et/ou affectifs, de sévices sexuels, de négligence ou de traitement négligent, ou d'exploitation commerciale ou autre, entraînant un préjudice réel ou potentiel pour la santé de l'enfant, sa survie, son développement ou sa dignité ».

Inviter les participants à réfléchir sur les facteurs de risque (augmentant la probabilité d'exposition des enfants aux violences), et les citer.

Pour lancer cette réflexion , demander leur : Selon vous, les enfants porteurs de handicaps sont-ils plus affectés par les violences, que les enfants sans handicap ?

Réponse : oui ! Ils sont 3.7 fois plus concernés[9].

Les facteurs de risques clés au niveau individuel[10] sont :

- Les aspects biologiques et personnels comme le sexe et l'âge ;
- Le handicap/incapacité ou les problèmes de santé mentaux ;
- L'identité du genre et expression du genre ;
- Le faible niveau d'éducation ;
- La faiblesse des revenus ;
- L'usage nocif de l'alcool et des drogues ;
- Les antécédents d'exposition à la violence.

Poser la question suivante aux participants : quel est, selon vous, l'impact des violences sur les enfants ?

Réponse : les conséquences de la violence

1. **Physiques:** blessures internes, traumatismes crâniens ou cérébraux, fractures, brûlures, décès, cancers, diabète, maladies pulmonaires chroniques, syndrome du côlon irritable, maladies cardiaques ischémiques, maladies du foie, problèmes de la santé reproductive tels que : l'infertilité, les maladies cardiaques, l'obésité, l'inactivité physique, le tabagisme...
2. **Sur la santé sexuelle et reproductive:** mort fœtale, grossesses non désirées chez l'adolescente, complications de grossesse, dysfonctionnement sexuel, pratiques sexuelles à risque, partenaires multiples, maladies sexuellement transmissibles, y compris le VIH/SIDA ...

9 Cadre Stratégique de la CEDEAO pour le Renforcement des Systèmes Nationaux de Protection des enfants en vue de prévenir et de répondre à la Violence, aux Abus et à l'Exploitation des Enfants en Afrique de l'Ouest-2017.

10 Violence à l'encontre des enfants, OMS 8 juin 2020.

3. **Sur la santé psychologique :** dépression et anxiété, trouble de stress post-traumatique, agression, comportements agressifs et antisociaux à des étapes ultérieures de la vie, y cpris les comportements violents à l'âge adulte - ciblant parfois les partenaires intimes -, alcool et drogues, hyperactivité, mauvaises relations , faible rendement scolaire, mauvaise estime de soi, troubles psychosomatiques, comportement suicidaire et auto-mutilation ...

4. **Sur les futures générations** : Les enfants exposés à la violence et à d'autres circonstances adverses ont une plus grande probabilité d'abandonner leur scolarité, de rencontrer des difficultés pour trouver et garder un emploi, et ils courent un risque accru d'être à un stade ultérieur les victimes ou les auteurs de violences interpersonnelles ou autodirigées, un mécanisme par lequel ces enfants peuvent affecter la génération suivante.

Durée :
90 minutes

Exercice

Application : Comment former efficacement les différentes parties prenantes sur les fondamentaux en lien avec la violence faite aux enfants ?

Demandez-leur de préparer une séance de formation selon la structure suivante (cf.module1/séquence2)

1. *Objectif , connaissances et compétences clés à transmettre/acquérir*
2. *Réflexion : Laisser quelques minutes aux participants pour réfléchir, de manière individuelle, à la question de départ ou au problème posé*
3. *Partage : Inviter vos participants à partager entre eux le fruit de leurs réflexions individuelles*
4. *Synthèse : Proposer à vos participants de se rassembler en équipes pour synthétiser et résumer le résultat des interactions*
5. *Diffusion : Faire passer chaque équipe sur le devant de la scène pour partager le résultat au groupe complet ;*
6. *Transposition : Proposer un temps aux participants pour transposer ce qu'ils viennent d'apprendre dans leurs pratiques quotidiennes.*

- Inviter les participants à constituer 3 sous-groupes (le groupe 1 : prépare une séquence pour des jeunes de 13 à 16 ans, le groupe 2 pour des travailleurs sociaux, le groupe 3 pour des familles d'accueil).
- Organiser la restitution par chaque groupe (10 minutes) et question-réponse (5 minutes).

Durée : 30 minutes

Apports : La protection de l'enfance a pour but de garantir le droit de chaque enfant à une vie sans violence, abus, exploitation et négligence dans des contextes d'urgence et de non-urgence. Les enfants font face à des problèmes complexes qui requièrent une réponse multidisciplinaire impliquant de multiples acteurs au niveau local, central et régional.

Comment les réponses dans le cadre de la protection de l'enfant sont-elles organisées au niveau régional, national et local ?

En Afrique, la pauvreté augmente la vulnérabilité des enfants et les problèmes auxquels ils font face sont importants. Un enfant peut être confronté à des besoins, des violations et des vulnérabilités multiples, de sévérité et durée différentes dans des contextes stables ainsi que dans les urgences. C'est pourquoi cette approche système a pour but d'éviter toute réponse fragmentée unidimensionnelle et, à la place, aspire à adhérer à des interventions durables, compréhensives et holistiques.

Cette approche système a également pour but de répondre à un nombre de facteurs qui compromettent une protection efficace de l'enfance. Une politique multisectorielle cohérente, un agenda programmatique pour la protection de l'enfance, le renforcement de la coordination régionale, nationale et locale , l'augmentation de ressources et des responsabilités clairement établies pour la protection de l'enfance sont nécessaires et notamment dans des contextes transnationaux ou transfrontaliers.

A ce titre la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) s'est dotée **d'une politique de l'enfance et le plan d'action stratégique (2019-2030)**[11] qui fournissent une architecture conceptuelle complète et des orientations concrètes pour coordonner les efforts de toutes les parties prenantes dans la région de la CEDEAO.

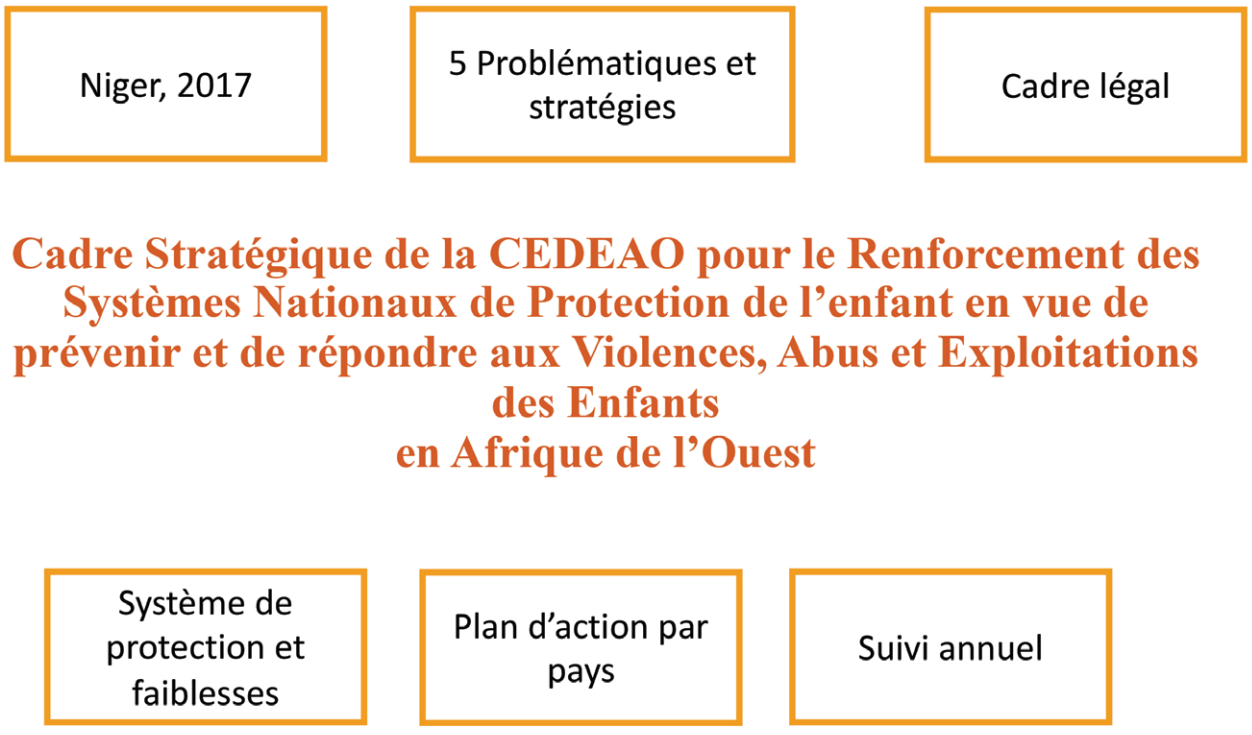
11 https://ecowas.int/wp-content/uploads/2022/03/ECOWAS-CHILD-POLICY-FR-CON-Printed.pdf

«il faut une communauté pour élever un enfant» Dr. Siga Fatima Jagne Commissaire, Département des affaires sociales et du genre Commission de la CEDEAO Juin 2020

Cette politique de l'enfance doit être lue et utilisée conjointement **avec le cadre stratégique de la CEDEAO pour le renforcement des systèmes nationaux de protection de l'enfance** afin de prévenir et de répondre à la violence, aux abus et à l'exploitation des enfants en Afrique de l'Ouest.

Le Cadre stratégique s'appuie sur les cadres politiques et juridiques existants dans la région et a été adopté par la CEDEAO en 2017 pour promouvoir la responsabilité et fournir des orientations et des conseils aux États membres sur la protection de l'enfance **et pour influencer les initiatives de programmes au niveau national qui favorisent un environnement protecteur pour les enfants** dans les situations d'urgence et de non-urgence.

Le cadre stratégique de la CEDEAO pour le renforcement des systèmes nationaux de protection de l'enfance des recommandations pour harmoniser, renforcer les synergies et mettre en œuvre :



Message clé :

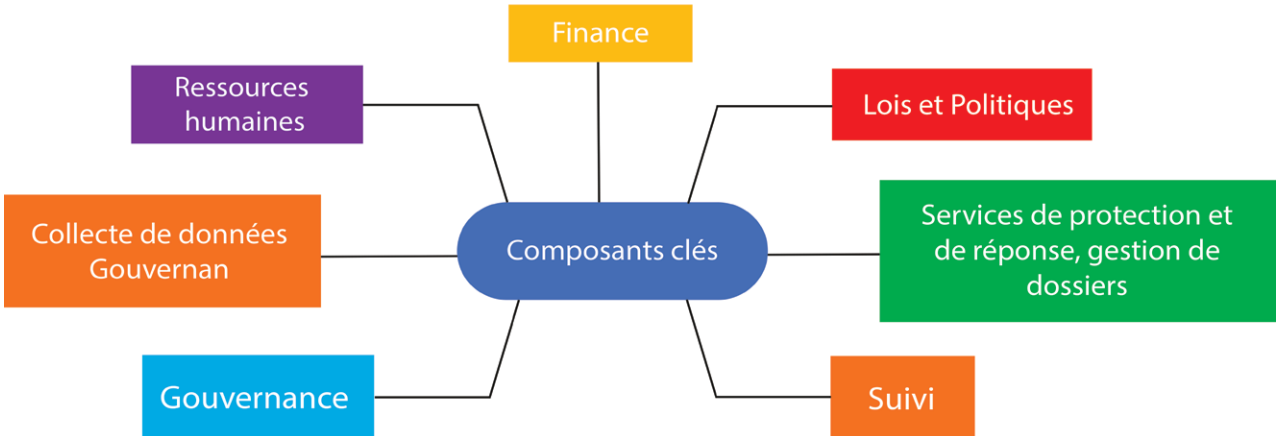
« dans un système de PE idéal, les différentes juridictions sont bien coordonnées et se renforcent mutuellement. L'implication active de la communauté dans la protection des enfants est une partie importante de tout système national de PE ».

Chaque système de protection (PE) de l'enfance national comprend des composantes clés et des conditions essentielles telles que :

- Les lois et les politiques ;
- La Coordination effective entre les différents ministères du gouvernement et entre les secteurs aux différents niveaux ;
- La connaissance et disponibilité de données sur les problèmes et les bonnes pratiques en matière de PE ;
- Des Normes minimales et mécanismes de surveillance ;
- Des Services de prévention et de riposte ;
- Des Ressources humaines qualifiées en matière de PE ;
- Des Financements suffisants ;
- Des conditions favorables à liberté d'expression et participation des enfants ;
- Un Public sensibilisé et coopératif.

Les systèmes de protection de l'enfance peuvent être locaux, provinciaux, municipaux et nationaux. Un système de PE national devrait pourvoir le cadre général et la coordination des systèmes de PE aux niveaux inférieurs.

Composantes clés d'un système de protection de l'enfance



Durée : 15 minutes

Discussion/partages d'expériences entre pairs : Demander aux participants quelles ont été leurs contributions les plus marquantes dans le système de protection dans leurs zones d'intervention et au niveau de quelle (s) composante (s) clés ? Quelles leçons apprises en ont-ils tirées ?

Durée : 10 minutes

Clôture de la séquence

En fin de séquence, inviter les participants à prendre à nouveau un temps pour voir où ils en sont par rapport à leurs attentes formulées le matin.

- Inviter ceux qui le souhaitent à partager leurs réflexions ;
- Clôturer la séquence.

Module 2

Les enfants et jeunes en mobilité et les acteurs de leur protection

Durée de la séquence : 2,5 h

Séquence 2 :

Les enfants et jeunes en mobilité.

Objectif :

Savoir développer une compréhension commune des enfants et jeunes en mobilité

Compétences et connaissances à transmettre/à acquérir :

Les participants sont capables de présenter les informations clés pour comprendre la mobilité, leurs différentes formes , les causes, les conséquences, les vulnérabilités et les opportunités en lien avec la mobilité des EJM.

Préparation

- Ouvrir la séquence par un temps de réflexion individuel pour encourager les participants à clarifier au fur et à mesure de la formation, les défis qu'ils devront gérer dans la réplication et comment chaque séquence pourrait l'aider à les relever.
- Imprimer les supports à compléter par les participants (travaux de groupe) pour pallier le manque d'ordinateur parmi les participants.
- Préparer les supports des exercices de la séquence (sur une clé UBS, envoi par mail),
- Doter vous de nombreux Post-it de couleur différente.
- Clôture chaque séquence par un temps de partage collectif sur la séquence au regard des attentes qui ont été définies en début de séquence

Durée :
5 minutes

Ouvrir la séquence

Chaque matin, inviter les participants à prendre un temps individuel pour écrire dans leur carnet quels sont les défis qu'ils devront adresser lorsqu'ils seront en situation de former sur ce module et comment la formation pourrait les aider à les relever. *Ces notes sont les leurs et vous ne leur demanderez jamais de les dévoiler. Ils pourront s'appuyer sur ces notes lors du débriefing de chaque séquence.*

Déroulement , instructions et outils

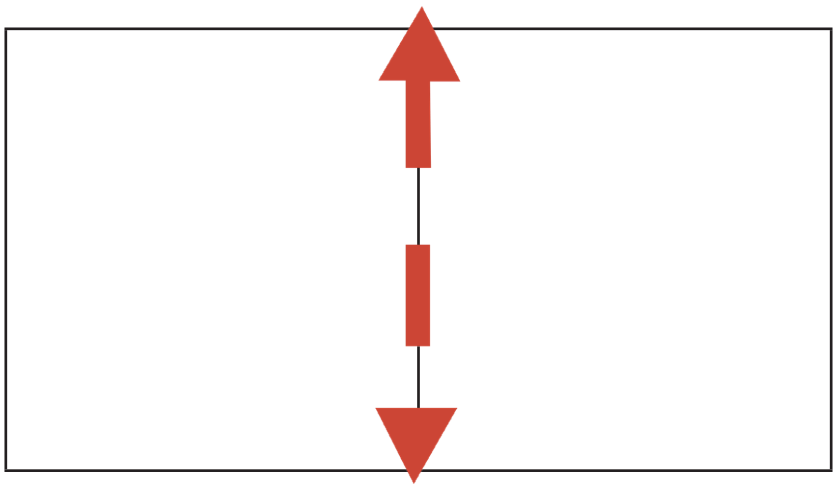
Durée :
30 minutes

Réveil andragogique : Qu'entend-t-on par mobilité ?

Cet exercice vise à identifier les perceptions de la « Mobilité des EJM parmi les participants » , de les faire argumenter sur leurs positions. Cet exercice à un double avantage pour faciliter la mémorisation des participants, car il associe à la fois le questionnement et le mouvement.

Vous aurez au préalable identifié, préparer un espace ou les participants pourront de déplacer en sécurité (y compris en extérieur).

L'espace doit être séparé en 2 parties par une ligne imaginaire ou avec un fil/une corde.



- Demander aux participants de se lever ;
- Inviter les participants à prendre position sur les affirmations listées ci-dessous ;
- Ceux qui sont d'accord iront à droite, ceux qui ne sont pas d'accord iront à gauche ;
- Si certains participants ne sont pas d'accord , ils expliqueront pourquoi.

Toutes les affirmations sont correctes, mais vous ne le mentionnerez pas avant la fin de cet exercice.

Posez-leur la question suivante : Etes-vous d'accord ou pas d'accord avec cette phrase :

1) La mobilité des enfants n'est pas toujours forcée ni négative et a souvent lieu de manière volontaire.
2) Beaucoup d'enfants décident d'eux-mêmes (ou sont motivés par leurs familles) d'aller à la recherche de meilleures conditions de vie et d'opportunités
3) Tous les enfants en mobilité ne sont pas victimes de traite
4) La mobilité des enfants rime aussi bien avec risques et vulnérabilité qu'avec opportunités et développement personnel.
5) La mobilité des enfants et des jeunes n'est ni bonne ni mauvaise en soi
6) Le cœur du problème n'est pas la mobilité en soi, mais la vulnérabilité des enfants engagés dans la mobilité.

La mobilité des enfants est liée :

7) aux migrations économiques (internes ou internationales, saisonnières ou non, régulières ou non, circulaires ou non),
8) au regroupement familial ou placement traditionnel dans des familles,
9) au placement dans des formes traditionnelles d'apprentissage ou d'éducation religieuse (inclus la mendicité),
10) aux fugues et aventures,
11) Aux rituels de passage (normes sociales),
12) A l'installation en situation de rue,
13) Aux déplacements forcés (internes ou transnationaux) causés par des conflits, insécurité, catastrophes naturelles, etc.

A la fin de cet exercice, vous annoncerez que toutes ces affirmations sont correctes , tout en précisant que les arguments présentés par ceux qui n'étaient pas d'accord sont utiles pour se préparer à anticiper les réponses en lien avec des objections qui ne manqueront pas de revenir lors des prochaines sessions de formation.

Enfants, jeunes et mobilité

Qui sont ces enfants ? Pourquoi partent-ils ? Comment s'y prennent-ils ? Où vont-ils ? Que cherchent-ils ? Quel est leur vécu ? [12]

Durée : 30 minutes

Exercice

En vous basant sur les différents portraits d'enfants et les définitions (ci-dessous) , demander aux participants d'identifier les mots manquants dans les définitions (remplacer par XXX) et les différentes situations des enfants et des jeunes en mobilité.

Quiz :Questions pour des champions

Inviter le groupe à constituer 3 sous-groupes afin de le mettre en compétition, le premier groupe qui trouve la bonne réponse à 10 points.

Situation	Définition	Réponses
Salimata a 15 ans et est burkinabè. Elle travaille au marché de Ségou (Mali). Elle habite chez un grand logeur depuis quelques semaines, en attendant de trouver quelque chose de plus stable.	Enfants, au sens de l'article premier de la Convention relative aux droits de l'enfant, qui ont été xxx de leurs deux parents et d'autres membres proches de leur famille et ne sont pas pris en charge par un adulte investi de cette responsabilité par la loi ou la coutume.	**Enfants non accompagnés (ENAS)** Xxx : séparés
Lamine a 14 ans et est malien. Originaire de Gao, il habite à Mopti avec sa famille depuis que son village a été brulé il y a quelques semaines. Il ne va plus à l'école.	Les personnes xxx à l'intérieur de leur propre pays sont des personnes ou des groupes de personnes qui ont été forcés ou contraints à fuir ou à quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituel, notamment en raison d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits de l'homme ou de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme ou pour en éviter les effets, et qui n'ont pas franchi les frontières internationalement reconnues d'un Etat.	**Déplacés internes** Xxx : déplacées

12 Quelle protection pour les enfants concernés par la mobilité en Afrique de l'Ouest ? Nos positions et recommandations. Rapport régional de synthèse - Projet « Mobilités », Tdh , 2011 → https://fr.slideshare.net/Tdhinfancia/quelle-protection-pour-les-enfants-concercs-par-la-mobilit-en-afrique-de-louest-2011

Aissatou a 9 ans et vient de la Guinée. Elle habite à Dakar chez la cousine de sa mère, qu'elle ne connaissait pas avant, mais qu'elle trouve sympa et bienveillante. Elle va à l'école de son quartier et contribue aux tâches ménagères les après-midis.	Les enfants qui ont été xxx de leurs deux parents ou de la personne qui en avait la charge principale selon la loi ou la coutume, mais pas nécessairement d'autres membres de la famille. Il peut donc s'agir d'enfants xxx par d'autres membres adultes de la famille. *Le programme «Enfants* xxx *en Europe» définit les enfants* xxx *comme tous les «enfants de moins de 18 ans qui se trouvent hors de leur pays d'origine et qui sont* xxx *de leurs deux parents ou de la personne qui en a la charge principale selon la loi ou la coutume*	**Enfants séparés** Xxx : séparés
Assi a quitté Kolda pour aller travailler à Saly, une ville balnéaire du Sénégal ; avec le tourisme, elle a plus de chances d'y trouver un boulot.	Personnes qui se sont xxx dans une autre région/ville/zone à l'intérieur de son pays pendant plus d'un an quelles qu'en soient les causes (volontaires ou involontaires) et les moyens (réguliers ou irréguliers) utilisés pour migrer.	**Enfant en Mobilité interne** Xxx : déplacées
Mariana, irakienne, a fui son pays en 1998 avec toute sa famille en raison de la crise politique. Son mari appartenait à l'opposition et était persécuté par le parti au pouvoir. Elle a tous ces papiers en règle.	Personne qui, craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la xxx et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la xxx de ce pays ; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels événements, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner.	**Enfant Réfugiée** xxx : **Nationalité** **Protection**

Aïda est une jeune fille de 20 ans, qui a décidé quitter son village de naissance en Guinée pour aller travailler en Italie. Le périple a été ardu, et elle a dû fait face à de nombreux risques, mais maintenant elle habite à Rome depuis 2018. Sans travail fixe et sans documents, elle fait de son mieux pour survivre dans des conditions dignes.	Des personnes ayant habité dans un pays étranger pendant plus d'un an quelles qu'en soient les causes (volontaires ou involontaires) et les moyens (réguliers ou irréguliers) utilisés pour xxx. Selon cette définition, ceux qui voyagent pour de courtes périodes en tant que touristes ou pour des affaires ne sont pas considérés comme des migrants.	**Migrante** xxx **Migrer**
Alfred, béninois, a 15 ans. Pendant ses vacances, il traverse la frontière du Nigéria pour aller travailler et avoir quelques économies pour se payer la rentrée scolaire.	L'utilisation courante du terme XXX implique certains types de XXX à plus court terme, liés à la main-d'œuvre saisonnière qui voyage pendant de courtes périodes pour travailler dans la plantation ou la récolte de produits agricoles9	**Migrant saisonnier** xxx : Migrant Migration
La meilleure amie de Aïda était aussi en Italie. Toutefois, elle n'a pas supporté les conditions de vie et a décidé de rentrer à Conakry, où elle loge chez son grand frère.	Personnes ayant fait le choix ou ayant été contraintes de rentrer dans leur pays d'origine ou dans un pays de transit pour donner suite à une migration. Le terme retour englobe donc plusieurs catégories comme le retour xxx , le rapatriement, la déportation ou encore l'expulsion.	**Personne dite « retournée »** Xxx : volontaire

Un glossaire des termes clés vous aidera à compléter vos connaissances. Il est consultable en annexe ou en cliquant sur le lien suivant : Module2-introduction-Mobilite\Module2-initial\Supports\Glossaire concepts clés complet.pdf



Durée :
15 minutes

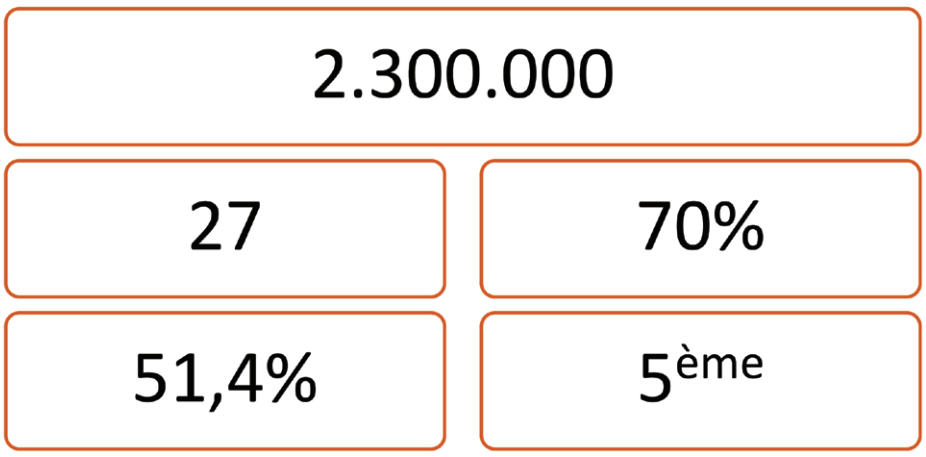
Apports : Les enfants en mobilité en Afrique de l'Ouest

Les enfants concernés par la mobilité sont :

- les enfants actuellement en mobilité ;
- les potentiels enfants migrants ;
- les enfants temporairement ou définitivement installés, qui voient leurs vies déterminées ou, du moins, influencées par leur expérience de mobilité ;
- les enfants dont la famille (parents, frères et sœurs, d'autres répondants) se déplace, et qui sont soit influencés par le succès de la migration de leurs proches soit affectés par leur absence ou leur départ.

Cadre Stratégique de la CEDEAO pour le Renforcement des Systèmes Nationaux de Protection des enfants en vue de prévenir et de répondre à la Violence, aux Abus et à l'Exploitation des Enfants en Afrique de l'Ouest-2017.

Quelques données sur la migration des enfants en Afrique de l'ouest



Données issues du Cadre Stratégique de la CEDEAO pour le Renforcement des Systèmes Nationaux de Protection des enfants en vue de prévenir et de répondre à la Violence, aux Abus et à l'Exploitation des Enfants en Afrique de l'Ouest-2017.

Les causes clés de la mobilité

CAUSES DE LA MOBILITE

Recherche de meilleures opportunités de vie	Education	Milieu social
Causes liées à la famille / violences	Enfants et jeunes entrainés dans la mobilité	Conflits et problèmes environnementaux

La mobilité présente des risques comme des opportunités pour les enfants

RISQUES DE LA MOBILITE

Manque d'accès aux services de santé et d'éducation	Violences physiques et sexuelles	Traite et exploitation
Problèmes de santé	Danger pour la vie	Discrimination sociale

OPPORTUNITES LIEES A LA MOBILITE

++++ revenus	Satisfaction de leurs besoins + ceux de leurs familles	Autonomisation	Meilleur niveau éducatif, nouvelles compétences
Recherche d'un cadre sûr et favorable	Réseau social plus large	Reconnaissance sociale	++ confiance en soi, ++ connaissances

Message clé : la « Migration Mixte » implique des mouvements de population complexes constitués de personnes (migrants économiques, réfugiés, déplacés internes) qui suivent les mêmes itinéraires, utilisent les mêmes moyens de transport et font face à une multitude de problèmes communs, mais qui se déplacent pour des raisons différentes.

Durée : 40 minutes

Exercice : Cartographier les principales trajectoires de mobilité des enfants et des jeunes originaires de votre pays et résidant dans votre pays

- Inviter les participants à constituer 3 sous-groupes
- Demandez-leur de représenter les différentes trajectoires des enfants et des jeunes sur une feuille de papier A3 ,
- encouragez-les à créer une légende pour expliquer ce qu'ils ont voulu représenter.
- Au bout de 20 minutes, chaque groupe présentera et commentera sa carte en plénière (5 minutes par groupe et 5 minutes questions/réponses).

Durée : 5 minutes

Apports : Les trajectoires croisées de ces populations rendent nécessaire une stratégie globale, déclinée au niveau régional, national et local , prenant la mesure de la complexité de ces contextes, mais les distinctions de statuts et de motifs de déplacement demeurent importantes en matière d'approche Droits et de procédures d'intervention.

C'est pourquoi les acteurs des systèmes de protection nationaux coopèrent au sein leur territoire, mais aussi dans une approche transnationale en cohérence avec le Cadre Stratégique de la CEDEAO pour le Renforcement des Systèmes Nationaux de Protection de l'enfant en vue de prévenir et de répondre aux Violences, Abus et Exploitations des Enfants en Afrique de l'Ouest.

Clôture de la séquence

Durée : 10 minutes

En fin de séquence, inviter les participants à prendre à nouveau un temps pour voir où ils en sont par rapport à leurs attentes formulées le matin.

- Inviter ceux qui le souhaitent à partager leurs réflexions ;
- Clôturer la séquence.

Module 2

Les enfants et jeunes en mobilité et les acteurs de leur protection

Durée de la séquence : 3 h

Séquence 3 :

Les acteurs de la protection des EJM.

Objectif :

Présenter les acteurs clés de la protection des EJM.

Connaissances et compétences à transmettre/à acquérir

Les participants expliquent comment identifier les trajectoires clés des enfants et jeunes en mobilité et repérer les acteurs clés de protection des EJM .

Bonnes pratiques/A éviter

- Stimuler la participation des participants pendant les apports afin de maintenir leur intérêt. Avant de présenter chaque apport , poser leurs des questions sur ce qu'ils savent déjà sur ce sujet, compléter et corriger (avec bienveillance) si requis.
- Encourager les participants à dessiner les cartographies des trajectoires et des acteurs clés pour stimuler l'apprentissage kinésique et spatial.

Préparation

- Ouvrir la séquence par un temps de réflexion individuel pour encourager les participants à clarifier au fur et à mesure de la formation, les défis qu'ils devra gérer dans la réplication et comment chaque séquence pourrait l'aider à les relever.
- Imprimer les supports à compléter par les participants (travaux de groupe) pour pallier le manque d'ordinateur parmi les participants.

- Préparer les supports des exercices de la séquence (sur une clé UBS, envoi par mail),
- Doter vous de nombreux post-it et feutres de couleur différente.
- Clôture chaque séquence par un temps de partage collectif sur la séquence au regard des attentes qui ont été définies en début de séquence.

Durée : 5 minutes

Ouvrir la séquence

Chaque matin, inviter les participants à prendre un temps individuel pour écrire dans leur carnet quels sont les défis qu'ils devront adresser lorsqu'ils seront en situation de former sur ce module et comment la formation pourrait les aider à les relever. *Ces notes sont les leurs et vous ne leur demanderez jamais de les dévoiler. Ils pourront s'appuyer sur ces notes lors du débriefing de chaque séquence.*

Déroulement , instructions et outils

Message clé : Encourager toujours vos participants à partager ce qu'ils connaissent déjà et les questions qu'ils se posent avant de commencer les apports sur chaque sujet.

Durée : 20 minutes

Réveil andragogique : Avec quels acteurs clés du système de protection de l'enfant et la mobilité des enfants et des jeunes avez-vous déjà collaboré ? Dans quelles circonstances ?

Durée : 30 minutes

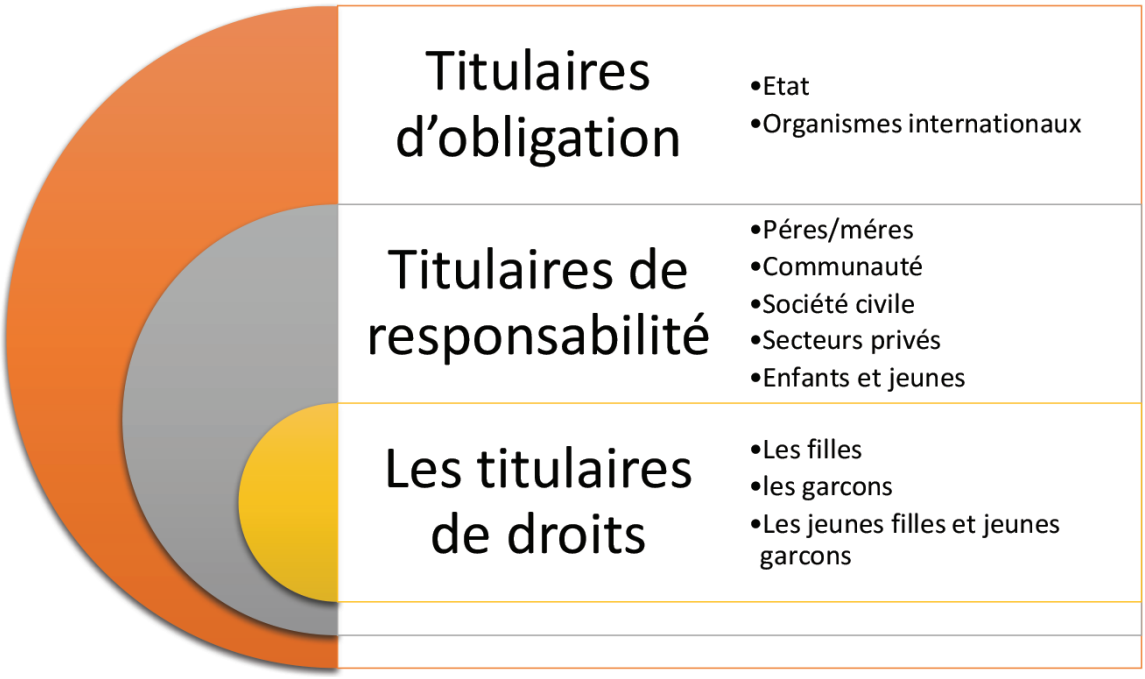
Apport Les acteurs clés du régional au local

Le Cadre Stratégique de la CEDEAO pour le Renforcement des Systèmes Nationaux de Protection de l'enfant en vue de prévenir et de répondre aux Violences, Abus et Exploitations des Enfants en Afrique de l'Ouest , ambitionne avec son BUT 3 : LA PROTECTION DE L'ENFANT , et son Objectif 1, que chaque État membre adopte les lois et les politiques adéquates et établit des institutions d'appui aux actions de prévention et de réponse destinées à protéger les enfants de la région contre la violence, les abus et l'exploitation, conformément aux instruments juridiques internationaux et régionaux.

La Mobilité des enfants et des jeunes est particulièrement à adresser dans la stratégie de mise en œuvre 6 :

« Mettre en œuvre les procédures d'appui de la CEDEAO pour la protection des enfants en mobilité et des jeunes migrants. Mettre en place, appuyer et renforcer les agences ou institutions de protection de l'enfant chargées de l'application des lois, y compris la mise en place d'unités de protection des enfants au sein des institutions d'application des lois; et des systèmes de coordination fonctionnels (institutions, groupes de travail et comités) à tous les niveaux: national, sous national, local/communautaire ».

Les acteurs de chaque système de protection national contribuent dans leurs territoires (national, local) et dans le cadre du mécanisme régional .Les acteurs clés dans la protection des enfants et jeunes en mobilité formels et informels font partie intégrante des systèmes de protection de l'enfance et sont titulaires de droits, de responsabilités ou d'obligations.



Repères clés, pour distinguer les acteurs formels et informels dans les systèmes de protection de l'enfance.

Acteurs du système de protection

Formels	Non formels
L'Etat reconnait leur organisation, pratiques et leur fonctionnement	Individus ou groupes qui agissent dans un espace social et géographique donné sans que l'entité qu'ils constituent ne s'inscrive dans le système de normes et de codifications dit « formel »
Sont rattachés à un système de normes, de principes et de règles définies et régis par l'Etat	Groupes sociaux ou économiques non constitués officiellement et non réglementés par des textes de lois
Instances gouvernementales, collectivités et services territoriaux, agences internationales, ONG, associations religieuses/ communautaires, entreprises privées	Entités traditionnelles, communautaires ou religieuses (milices villageoises, confréries de chasseurs, corporations de métiers, chefferies non intégrées à la représentation politique reconnue par l'Etat),

Les acteurs de la protection de l'enfance au niveau régional

RÉSEAU AFRIQUE de l'Ouest pour la protection des enfants



Le réseau Afrique de l'Ouest (RAO) est un mécanisme transnational de coordination et de collaboration entre différents acteurs dans différents pays pour le référencement, la prise en charge et la protection des enfants vulnérables en mobilité en Afrique de l'Ouest.

Leur mission via le RAO est de mobiliser et de renforcer les capacités des pays en Afrique de l'Ouest pour prendre en charge et protéger les enfants/jeunes en mobilité en situation vulnérable, en leur assurant une réintégration socio-professionnelle durable.

Le RAO regroupe 800 membres dans tout l'espace CEDEAO et la Mauritanie

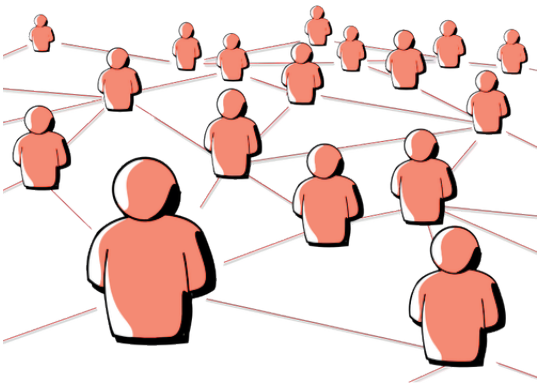
Les standards développés par le RAO ont été validés par les états membres et adoptés par la CEDEAO : les Procédures et Standards de la CEDEAO de Prise en Charge pour la Protection et la Réintégration des Enfants vulnérables en situation de mobilité et les Jeunes Migrants (2016).

Pour accéder au document complet , cliquez sur le lien suivant : https://www.ssi-suisse.org/sites/default/files/2017-06/04001_ecowas_content_FR_03_7_0.pdf

Durée : 90 minutes

Exercice : Cartographie des acteurs de la protection des EJM

- Inviter les participants des 3 sous-groupes constitués pour l'exercice précédent à reprendre leur cartographie des principales trajectoires de mobilité des enfants et des jeunes originaires de leur pays et résidant dans leur pays.
- Demandez-leur d'identifier les acteurs clés du système de protection au niveau local , national et régional en suivant les flux migratoires qu'ils ont représentés précédemment.
- Encouragez-les à créer une légende pour expliquer ce qu'ils ont voulu représenter.
- Au bout de 15 minutes, chaque groupe présentera et commentera sa carte en plénière (5 minutes par groupe et 10 minutes questions/réponses et complément).
- Demandez-leur ensuite, quels sont les acteurs qu'ils auront à former pour sur la protection des EJM. Et pourquoi ?



Durée : 20 minutes

Clôture de la séquence

En fin de séquence , inviter les participants à prendre à nouveau un temps pour voir où ils en sont par rapport à leurs attentes formulées le matin.

- Inviter ceux qui le souhaitent à partager leurs réflexions ;
- Clôturer la séquence.

Module 2

Les enfants et jeunes en mobilité et les acteurs de leur protection

Durée de la séquence : 3 h

Séquence 4 :

Les principes de protection aux EJM.

Objectif :

Appliquer les principes de protection aux EJM.

Connaissances et compétences à transmettre/à acquérir

Les participants analysent les situations des EJM et savent identifier leurs différentes vulnérabilités.

Bonnes pratiques/A éviter

- Stimuler la participation des participants pendant les apports afin de maintenir leur intérêt. Avant de présenter chaque apport , poser leurs des questions sur ce qu'ils savent déjà sur ce sujet, compléter et corriger (avec bienveillance) si requis.
- Encourager les participants à dessiner les cartographies des trajectoires et des acteurs clés pour stimuler l'apprentissage kinésique et spatial.

Préparation

- Ouvrir la séquence par un temps de réflexion individuel pour encourager les participants à clarifier au fur et à mesure de la formation, les défis qu'ils devront gérer dans la réplication et comment chaque séquence pourrait l'aider à les relever.
- Imprimer les supports à compléter par les participants (travaux de groupe) pour pallier le manque d'ordinateur parmi les participants.
- Préparer les supports des exercices de la séquence (sur une clé UBS, envoi par mail),

- Doter vous de nombreux Post-it et feutres de couleur différente.
- Clôture chaque séquence par un temps de partage collectif sur la séquence au regard des attentes qui ont été définies en début de séquence.

Durée : 5 minutes

Ouvrir la séquence

Inviter les participants à prendre un temps individuel pour écrire dans leur carnet quels sont les défis qu'ils devront adresser lorsqu'ils seront en situation de former sur ce module et comment la formation pourrait les aider à les relever. *Ces notes sont les leurs et vous ne leur demanderez jamais de les dévoiler. Ils pourront s'appuyer sur ces notes lors du débriefing de chaque séquence.*

Déroulement , instructions et outils

Message clé : Encourager toujours vos participants à partager ce qu'ils connaissent déjà et les questions qu'ils se posent avant de commencer les apports sur chaque sujet.

Durée : 15 minutes

Réveil andragogique

Demander aux participants quels sont les principes clés de la convention internationale des droits de l'enfant et de la charte africaine du bien-être de l'enfant.

Présentez-leur pour rappel le diagramme suivant :



Durée :
90 minutes

***Exercice** : EJM et vulnérabilités.*

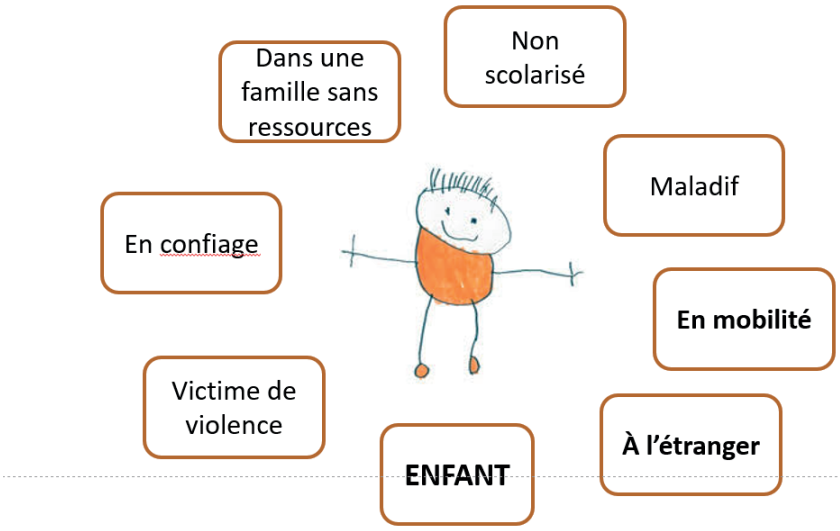
Présentez-leur les études de cas et pour chacune d'entre elles demandez-leur quelles sont les vulnérabilités à considérer .

Issa a 10 ans et a grandi au Mali. À cause du conflit, ses parents l'ont confié à un homme pour le mettre en sécurité en Mauritanie. L'homme lui a pris ses papiers et l'a conduit sur un site d'orpaillage où il travaille 12 heures par jour. Un jour, des hommes du site d'orpaillage l'ont insulté ont proféré des insultes sur son apparence chétive et lui ont dit qu'il n'avait pas l'air d'un homme, puis l'ont battu et violé.

Amadou est le grand frère d'Abdoul et vient lui aussi de Guinée. Il a rencontré un homme qui lui a proposé de l'envoyer en Europe pour 6000$ et il a accepté.

Anissa a 13 ans. Elle vient du nord de la Mauritanie. En raison d'une grosse sécheresse, ses parents l'ont envoyée dans le Sud de la Mauritanie chez sa tante pour qu'elle y étudie. Sa tante a décidé de la marier à un homme âgé contre 300 000 ouguiyas. Celui-ci l'insulte souvent et menace de l'abandonner.

Inès est née en Mauritanie. A 15 ans, elle a été recrutée par une fausse agence de mode et a été envoyée en Arabie Saoudite pour travailler comme servante. Elle était régulièrement violée. Grâce au concours de la police et du gouvernement, elle a été retrouvée et est récemment rentrée en Mauritanie.



Message clé :

En plus des autres facteurs de vulnérabilité auxquels les filles et les garçons peuvent faire face, certains enfants en situation de mobilité sont particulièrement vulnérables en raison de leur situation.

L'intervenant doit être capable de dresser un bilan intégral de la situation dans laquelle se trouve l'enfant, mais sans cataloguer l'enfant.

- (40 minutes) Invitez ensuite les participants à former 3 sous-groupes et demandez-leur de réfléchir à 5 histoires d'enfants ou de jeunes en mobilité qui mettent en exergue la situation de vulnérabilité, y compris la mobilité (25 minutes).

- Demander à chaque groupe de partager ses histoires et d'expliquer pourquoi ils les ont choisies pour refléter les vulnérabilités des EJM.(15 minutes)

Durée :
20 minutes

Clôture de la séquence

En fin de séquence , inviter les participants à prendre à nouveau un temps pour voir où ils en sont par rapport à leurs attentes formulées le matin.

- Inviter ceux qui le souhaitent à partager leurs réflexions ;
- Clôturer la séquence.

Application et évaluation du module 2

Cette séquence aura l'avantage de permettre aux participants de mettre en pratique ce qui a été abordé au cours de la séance, au formateur d'évaluer les acquis des participants (au niveau collectif) et de faire des recommandations clés aux participants pour progresser.

Durée : 2,5 heures

Préparation

- Inviter les participants à former 3 sous-groupes.
- Demander aux 3 groupes de proposer 4 critères/indicateurs clés et modalités pour évaluer la pertinence et la qualité d'une session de formation sur les EJM.
- Au bout de 15 minutes, chaque groupe présentera ses propositions (5 minutes par groupe).
- Puis demander leur de sélectionner parmi toutes leurs propositions 7 critères - indicateurs clés et leurs modalités, qui leur semblent les plus adaptés. Ces critères devront être affichés et visibles de tous pour la suite.
- Demander à chaque groupe de préparer une session de formation les EJM, en suivant le déroulé andragogique vu lors du Module 1 dans la séquence 2 .

Message clé pour le formateur :

En tant que formateur vous procéderez également à l'évaluation et un feed-back avec des recommandations clés, des travaux des 3 groupes en vous appuyant sur les critères de présentation d'un déroulé andragogique.

Groupe 1 : la session ciblera un public de jeunes d'enfants et jeunes âgés de 13 à 16 ans.

Groupe 2 : la session ciblera un public de professionnels débutants : des travailleurs sociaux.

Groupe 3 : la session ciblera des familles d'accueil.

Durée : 2,5 heures

Présentation des résultats, évaluation et feed-back constructif

Chaque groupe devra présenter le déroulé andragogique (cf.. : Module1 séquence 2) et :

- le groupe 1 évaluera la présentation du groupe 2 selon la grille de critères clés qui a été validée, et proposera des améliorations opérationnelles (applicables).
- le groupe 2 évaluera la présentation du groupe 3 selon les mêmes modalités proposera des améliorations opérationnelles (applicables).
- le groupe 3 évaluera la présentation du groupe 1 selon les mêmes modalités proposera des améliorations opérationnelles (applicables).

Critères d'évaluation

- *Le déroulé est cohérent ? Prend-il en compte le profil des publics ciblés ?*
- *L' objectif opérationnel/d'apprentissage est-il SMART ?*
- *Les contenus proposés sont-ils adaptés aux publics et cohérents avec l'objectif d'apprentissage ?*
- *Les méthodes proposées sont-elles adaptées aux publics et participatives ?*
- *Les ressources mises à disposition sont-elles adaptées au public ?*
- *Les critères et modalités d'évaluation semblent-ils adaptés au regard de l'objectif ?*

module 3

La gestion des cas

Objectif spécifique du Module 3 :

A la fin du module 3, le participant est capable de former sur les fondamentaux de la gestion des cas

Nombre de participants :

6 à 12 maximum.

Prérequis pour les participants avant de commencer cette séquence , acteurs de la protection des EJM ayant :

- une expérience opérationnelle avérée et avec un projet de formation sur la protection des EJM,
- été formés sur le module 1 : Être capable de préparer un parcours de formation de qualité pour des formateurs.

Module 3

La gestion des cas

Durée de la séquence : 5 h

Séquence 1 :

La gestion des cas et le bien-être psychosocial.

Objectif :

Savoir définir la gestion des cas et expliquer le bien-être psychosocial.

Connaissances et compétences à transmettre/à acquérir

- Les participants définissent les principes clés de la gestion des cas.
- Les participants savent comment identifier les facteurs de risques et de protection

Bonnes pratiques/A éviter

- Stimuler la participation des participants pendant les apports afin de maintenir leur intérêt.
- Avant de présenter chaque apport , poser leurs des questions sur ce qu'ils savent déjà sur ce sujet, compléter et corriger (avec bienveillance) si requis.
- Utiliser le jeu en formation.

Préparation

- Ouvrir la séquence par un temps de réflexion individuel pour encourager les participants à clarifier au fur et à mesure de la formation, les défis qu'ils devront gérer dans la réplication et comment chaque séquence pourrait l'aider à les relever.
- Imprimer les supports à compléter par les participants (travaux de groupe) pour pallier le manque d'ordinateur parmi les participants.
- Préparer les supports des exercices de la séquence (sur une clé UBS, envoi par mail).
- Doter vous de nombreux post-it et feutres de couleur différente.
- Clôturer chaque séquence par un temps de partage collectif sur la séquence au regard des attentes qui ont été définies en début de séquence.

Le bien-être psychosocial

Durée : 5 minutes

Ouvrir la séquence

Chaque matin, inviter les participants à prendre un temps individuel pour écrire dans leur carnet quels sont les défis qu'ils devront adresser lorsqu'ils seront en situation de former sur ce module et comment la formation pourrait les aider à les relever. *Ces notes sont les leurs et vous ne leur demanderez jamais de les dévoiler. Ils pourront s'appuyer sur ces notes lors du débriefing de chaque séquence.*

Puis commencer par une activité de présentation avec le portait chinois.

Durée : 60 minutes

Le portrait chinois

Objectif : Se présenter au groupe/Faire preuve d'imagination/Connaître les autres membres du groupe

- Demander aux participants de prendre un papier et d'indiquer dessus les réponses à la question suivante : « Si j'étais un facteur de protection pour un EJM , je serais …… ».
- Ramasser les fiches remplies, en tirer une au hasard et lire les réponses.
- Le groupe doit deviner le plus rapidement possible lequel d'entre eux est concerné.
- Une fois l'auteur découvert, lui demander d'expliquer ses choix, s'il est d'accord.
- Poursuivre le tirage jusqu'à épuisement.
- Continuer avec la formalisation des accords de groupe.

Durée :
20 minutes

Les accords du groupe

Objectif : poser un cadre de travail qui apporte confort et sécurité à chacun pour la durée de la formation.

- Identifier un endroit où inscrire les accords qui restent visibles durant toute la formation.
- Demander au groupe quels accords vous pourriez mettre en place pour que tout le monde soit à l'aise pendant la formation ? (ex. : s'écouter, être libre de ses mouvements…).
- Vérifier l'adhésion du groupe aux différentes propositions.
- Inscrire les propositions validées sur votre support.
- Proposer les accords qui vous seraient nécessaires en tant que formateur.
- Proposer que tout le monde puisse soutenir le respect de ces accords pendant la formation, en signalant tout écart avec la même délicatesse que celle qu'il aimerait qu'on utilise pour lui faire la remarque si c'était lui qui avait oublié un accord.

Déroulement , instructions et outils

Commencer par recueillir les informations sur les connaissances des participants sur la gestion des cas dans le cadre de la protection de l'enfance.

Durée :
30 minutes

Réveil andragogique

- Invitez-les à constituer 3 sous-groupes et à répondre à la question suivante :
- Comment expliqueriez-vous en 2 minutes "la gestion de cas de protection de l'enfance" à un membre de votre famille ?
- Indiquez-leur qu'ils auront 15 minutes pour préparer leurs discours de 2 minutes.
- La personne désignée pour chaque sous-groupe présentera chaque résultat.

Durée :
10 minutes

Apports

- Puis vous compléterez les réponses en expliquant les critères clés de la gestion des cas .

Qu'est-ce que la gestion de cas ?

• Se focalise sur les **besoins individuels de l'enfant** • Est assurée par un **gestionnaire de cas** • Est fournie conformément un **processus** passant par une série d'étapes • Demande une **gestion d'information** sensible et prudente • **Implique la coordination** de services et soutiens faisant partie d'un réseau de référencement multisectoriel	• **Approprié** = en ligne avec les besoins de l'enfant • **Systématique** = en ligne avec les d'étapes du processus de la gestion de cas • **En temps donné** = répondre avec le degré d'urgence approprié compte tenu de la situation de l'enfant

Durée :
5 minutes

Messages clés : Certaines filles et certains garçons sont capables de surmonter l'impact néfaste de la violence, en utilisant leurs compétences de vie, et en bénéficiant d'un soutien, informel de leur famille et de leur communauté, ou formel avec le système éducatif, de santé ou juridique.

En revanche, les enfants et les familles ayant des besoins complexes et/ou confrontés à des problèmes de protection urgents nécessitent toute une gamme de réponses afin de les aider à se rétablir et revenir à la normalité.

S'orienter vers de multiples systèmes tels que la santé, l'éducation, la justice, la protection sociale et la protection peut toutefois se révéler une source de confusion et d'impuissance. Dans de nombreux contextes, les plus vulnérables ne peuvent pas accéder aux services officiels ni aux soutiens communautaires.

Inviter ensuite à échanger sur les situations de risques et de vulnérabilités des enfants selon leurs expériences et leurs contextes d'intervention.

Durée :
60 minutes

Exercice

Constituer 3 sous-groupes. Demandez à chaque groupe pendant **20 minutes** d'échanger leurs expériences et pratiques afin de donner des exemples qui illustrent les risques, les vulnérabilités, les besoins et réactions face aux violences spécifiques aux enfants par tranches d'âge/différentes étapes de développement.

Désignez une personne par sous-groupe pour restituer les résultats en suivant la matrice ci-dessous .

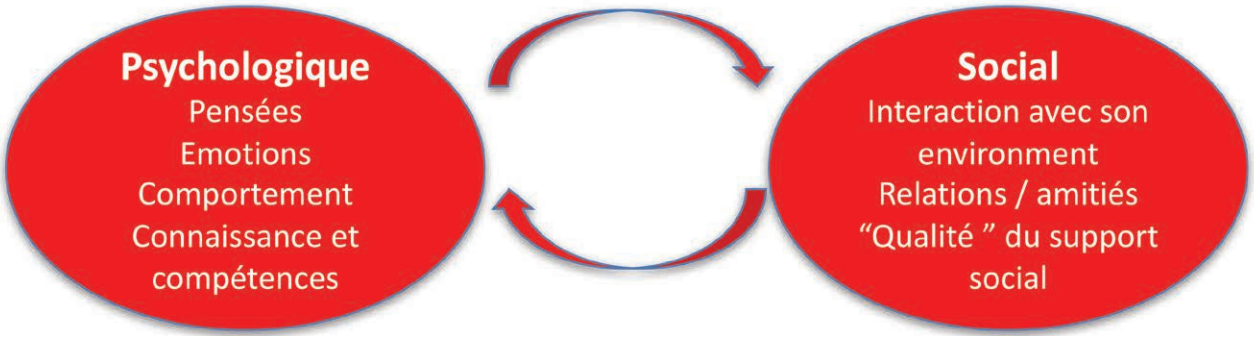
Enfants	Risques	Vulnérabilités	Besoins	Réactions face aux violences
0-6 ans				
6-9 ans				
9-12 ans				
12-18 ans				

Durée :
40 minutes

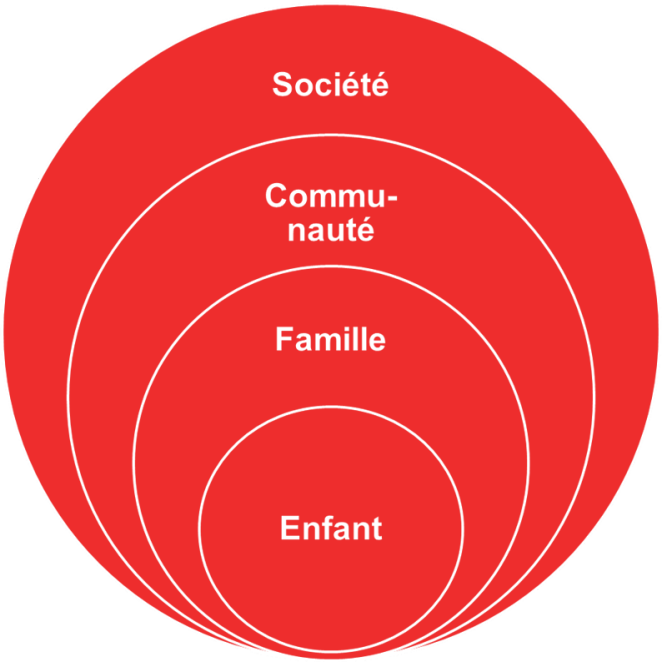
Apport

Le bien-être psychosocial est influencé par les interactions entre :

- les facteurs psychologiques (monde intérieur de l'enfant),
- les facteurs sociaux (monde extérieur) ,
- Le contexte et la culture dans lesquels on vit.



Le monde dans lequel un enfant grandit



Message clé :

- *Chaque enfant a des facteurs de protection et des facteurs de risques dans sa vie – liés à son propre bien-être, à sa famille, sa communauté ou la société ;*
- *Il est important pour un enfant que ses facteurs protecteurs et ses facteurs de risques soient plus ou moins en équilibre ; Plus l'enfant bénéficiera de facteurs protecteurs dans la vie d'un enfant, plus il sera capable de faire face aux facteurs de risques ;*
- *Le meilleur support que l'on puisse donner à un enfant est de renforcer les facteurs protecteurs dans sa vie..*

Les facteurs qui affectent le bien-être psychosocial comprennent :

- Les Facteurs de Risques sont les facteurs dans la vie des enfants qui exercent une influence négative sur leur développement et les rendent plus vulnérables à faire face aux difficultés, défis, obstacles.
- Facteurs de Protection sont les facteurs dans la vie des enfants qui renforcent leur capacité de faire face à des difficultés, défis, obstacles

Afin de prévenir et de répondre de manière efficace aux problèmes de protection, il est important de bien comprendre les facteurs qui :

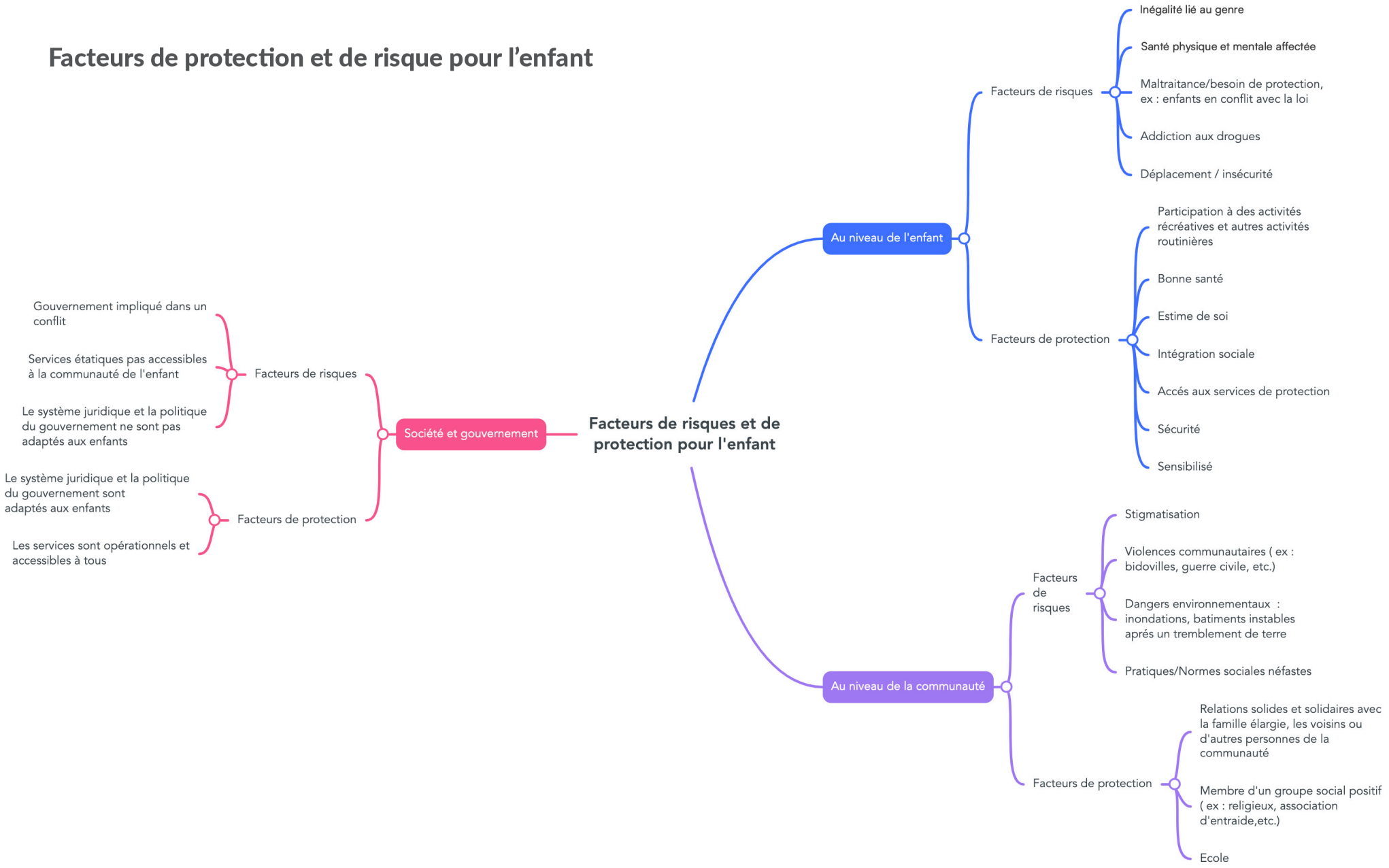
Tout ce qui expose l'enfant à des risques – FACTEUR DE RISQUE

→ Ils doivent être réduits

Tout ce qui peut contribuer à protéger l'enfant – FACTEUR DE PROTECTION

→ Ils doivent être renforcés

Facteurs de protection et de risque pour l'enfant



Une bonne compréhension des facteurs risques et de protection est acquise grâce à :

- L'observation ;
- La discussion avec des personnes de l'environnement de l'enfant ;
- Une compréhension du niveau de développement de l'enfant , de l'impact du stress, des situations de chocs/de crises (ex. : crise humanitaire) sur celui-ci ;
- Les facteurs de protection, les forces et les ressources peuvent être identifiés pour chaque enfant et leur famille.

Le travail social est ainsi plus viable sur le long terme.

Durée : 60 minutes

Exercice : Identifier les facteurs de risques et de protection avec les études de cas suivantes .

- Constituer 2 sous-groupes.
- Demandez à chaque groupe pendant **20 minutes** d'identifier les facteurs de risques et de protection pour chaque étude de cas présentée (1 étude par groupe).
- Désignez une personne par sous-groupe pour restituer les résultats.
- Inviter les participants à contribuer à améliorer les travaux des autres groupes si requis.

Etude de cas 1

Agé de 10 ans, le petit Cheickina est issu d'une famille peule qui avait pour seule ressource l'élevage. Vivant dans le nord du Mali, la famille de Cheickina a perdu tout son troupeau suite à la forte sécheresse qui a frappé le pays. Il décide de se rendre en Côte d'Ivoire, afin de rejoindre son oncle Mamadou, planteur de cacao dans la région de la NAWA (Soubré). Une fois à Soubré, Cheickina était employé comme manœuvre dans la plantation de son oncle, il travaillait ardemment, sans repos, il a réalisé toutes les tâches y compris les travaux dangereux et interdits. Un jour, alors qu'il était malade, son oncle le laissa sans soins, l'abandonnant à son propre sort. En mission dans le village, les agents de l'ANADER découvrent l'enfant malade et effectuent un signalement aux travailleurs sociaux.

Etude de cas 2

Suite au décès de ses deux parents biologiques, la petite Amie a été remise à sa grande mère maternelle. Sans moyen financier pour subvenir à leur besoin, Ami décida de se rendre en ville afin de travailler comme domestique. C'est ainsi qu'elle se retrouva à Abidjan dans le ménage de dame Kouao. La Famille Kouao était une grande famille vivant avec leurs 07 enfants. Ami avait toute la charge de travail à la maison, elle démarrait ses travaux à 4 h 30 du matin pour finir tard à 23 h 30. Elle était battue régulièrement par dame Kouao et ses enfants. Traitée de voleuse, elle faisait l'objet de raillerie et de stigmatisation par tous les enfants du quartier. Revenant un jour du marché, Ami sans s'en rendre compte a perdu la monnaie qu'elle devait rendre à dame Kouao. Informé de la situation dame Kouao décida de renvoyer Ami dans la rue. Elle y vécut pendant six mois, victime de toute forme d'abus, elle tenta un suicide qui échoua. C'est ainsi qu'elle fut conduite au centre social par dame Akpa qui l'avait surprise dans sa tentative de suicide.

Durée :
20 minutes

Clôture de la séquence

En fin de séquence, inviter les participants à prendre à nouveau un temps pour voir où ils en sont par rapport à leurs attentes formulées le matin.

- Inviter ceux qui le souhaitent à partager leurs réflexions ;
- Clôturer la séquence.

Module 3

La gestion des cas

Durée de la séquence : 2 h

Séquence 2 :

Principes directeurs.

Objectif :

Appliquer les Principes directeurs.

Connaissances et compétences à transmettre/à acquérir

Les participants présentent des arguments étayés pour faciliter l'application des principes directeurs .

Préparation

- Ouvrir la séquence par un temps de réflexion individuel pour encourager les participants à clarifier au fur et à mesure de la formation, les défis qu'ils devront gérer dans la réplication et comment chaque séquence pourrait l'aider à les relever.
- Imprimer les supports à compléter par les participants (travaux de groupe) pour pallier le manque d'ordinateur parmi les participants.
- Préparer les supports des exercices de la séquence (sur une clé UBS, envoi par mail).
- Doter vous de nombreux post-it et feutres de couleur différente.
- Clôturer chaque séquence par un temps de partage collectif sur la séquence au regard des attentes qui ont été définies en début de séquence.

Durée : 5 minutes

Ouvrir la séquence

Chaque matin, inviter les participants à prendre un temps individuel pour écrire dans leur carnet quels sont les défis qu'ils devront adresser lorsqu'ils seront en situation de former sur ce module et comment la formation pourrait les aider à les relever. *Ces notes sont les leurs et vous ne leur demanderez jamais de les dévoiler. Ils pourront s'appuyer sur ces notes lors du débriefing de chaque séquence.*

Déroulement , instructions et outils

Vous débuterez cette séquence en permettant aux participants d'exprimer leurs connaissances sur les principes directeurs qui doivent guider la gestion des cas.

Durée :
10 minutes

Réveil andragogique

Poser la question : Quels sont les principes directeurs à appliquer systématiquement selon vous ?

Durée :
10 minutes

Apports : En tenant compte des réponses apportées par les participants , vous compléterez l'énumération des principes directeurs selon la liste suivante :

- ***Ne pas nuire ;***
- ***Donner la priorité à l'intérêt supérieur de l'enfant ;***
- ***Faciliter la Participation Significative des enfants ;***
- ***Non-Discrimination ;***
- ***Fournir des processus et services adaptés à la culture et basés sur une parfaite maîtrise du développement de l'enfant de ses droits et de sa protection ;***
- ***Accompagner l'autonomisation et la consolidation des points forts de l'enfant et des familles ;***
- ***Obtenir le consentement/assentiment éclairé ;***
- ***Respecter la confidentialité.***

Durée :
30 minutes

Apports : Identifier les conditions requises pour appliquer les principes directeurs

Présenter les principes de consentement éclairé et de la confidentialité.

Lors du processus d'obtention du consentement et l'accord , Il est nécessaire de fournir des informations sur :

- Les services et possibilités offerts.
- Les risques/avantages potentiels de la réception de services.
- Les renseignements à collecter et la façon dont ils seront utilisés.
- La confidentialité et ses limites.

Consentement éclairé

L'accord volontaire d'un individu qui a la capacité de donner un consentement, et qui exerce un choix libre et éclairé.

Le consentement doit toujours être recherché auprès des enfants et de leurs familles/tuteurs avant l'accès aux services.

Pour assurer un « Consentement éclairé », la personne doit être en mesure de comprendre pleinement ce à quoi elle consent.

Assentiment (accord) éclairé

Volonté exprimée de participer aux services.

L'« assentiment éclairé » est recherché auprès des enfants :

qui naturellement ou en vertu de la loi sont trop jeunes pour donner leur consentement éclairé

et suffisamment grand pour comprendre et consentir à participer aux services

Expliquez d'une manière adaptée à l'enfant qui encourage l'enfant et la famille à poser des questions afin de les aider à prendre une décision éclairée. Même des enfants en bas âge (ex < 5 ans) peuvent donner un accord éclairé.

Les modalités à suivre pour obtenir le consentement éclairé et l'assentiment éclairé sont indiquées dans le tableau suivant.

Tranche d'âge	Enfant	Personne qui s'occupe de l'enfant	Il n'y a pas de personne qui s'occupe de l'enfant ou il n'est pas souhaitable de l'impliquer	Méthode et source de vérification
De 0 à 5 ans		Consentement éclairé	Consentement éclairé de la personne qui s'occupe de l'enfant ou d'un autre adulte de confiance	Consentement par écrit
De 6 à 11 ans	Assentiment éclairé	Consentement éclairé	Consentement éclairé de la personne qui s'occupe de l'enfant ou d'un autre adulte de confiance	Assentiment verbal et consentement par écrit
De 12 à 14 ans	Assentiment éclairé	Consentement éclairé	Assentiment éclairé de l'enfant ou d'un autre adulte de confiance - pour l'enfant suffisamment mature, son assentiment peut être pris en considération	Assentiment verbal et consentement par écrit
De 15 à 18 ans	Consentement éclairé	Consentement éclairé avec la permission de l'enfant	Le consentement éclairé et le degré de maturité suffisants de l'enfant peuvent être pris en considération	consentement par écrit

Messages clés :

Obtenir le consentement éclairé n'est pas toujours possible et parfois il peut être refusé. Toutefois, il convient parfois d'intervenir malgré cette absence de consentement éclairé pour protéger l'enfant:

- Lorsque le consentement n'est pas donné **et** lorsque les organisations impliquées ont un mandat légal de mener des actions afin de protéger l'enfant.
- Les raisons de cette intervention doivent être expliquées et la participation de l'enfant/la famille doit être continuellement encouragée.

Les travailleurs sociaux doivent avoir une connaissance approfondie des services qui peuvent être fournis aux enfants et notamment :

- Les soins médicaux,
- Une assistance en matière de sécurité,
- Des conseils et une assistance juridiques,
- Des services psycho-sociaux,
- Etc.

Et partager ces informations avec l'enfant/les personnes en charge, afin de responsabiliser les enfants et d'aider les personnes en charge à faire des choix éclairés dans leur meilleur intérêt. **Cela fait partie du processus de consentement éclairé.**

Confidentialité

Protéger les informations et s'assurer qu'elles ne sont accessibles qu'avec la permission explicite de l'enfant et de la famille.

Collectez, conservez et partagez les informations relatives à des cas individuels en toute sécurité conformément aux politiques de protection des données.

Ne révélez pas de renseignements personnels à une personne qui n'est pas directement impliquée dans le dossier.

Mettez en sûreté les documents et dossiers relatifs au cas.

Expliquez aux enfants et aux familles les limites de la confidentialité au cours du processus de consentement/accord éclairé

Durée :
40 minutes

Exercice : Inviter les participants à identifier les conditions d'application des autres principes directeurs dans leur travail .

Chaque groupe doit effectuer les tâches suivantes :

Inviter les participants à se regroupe dans 3 sous-groupes et demander leur de :

- **Préparer un exposé pour convaincre leurs collaborateurs d'adhérer aux 2 principes** de la gestion de cas (traités par le groupe) et d'**expliquer comment ils doivent s'appliquer** concrètement dans leur travail.
- **Donnez 1 ou 2 exemples** de succès ou défis liés à la mise en pratique des 2 principes traités au cours de la gestion de cas *(de préférence tirés de votre expérience).*

GROUPE 1 : L'intérêt supérieur de l'enfant et sa participation effective ;

GROUPE 2 : Travailler de façon non discriminatoire et NE PAS nuire ;

GROUPE 3 : Responsabilité, Coordination et Collaboration.

Durée :
20 minutes

Clôture de la séquence

En fin de séquence, inviter les participants à prendre à nouveau un temps pour voir où ils en sont par rapport à leurs attentes formulées le matin.

- Inviter ceux qui le souhaitent à partager leurs réflexions ;
- Clôturer la séquence.

Module 3

La gestion des cas

Durée de la séquence : 15 h

Séquence 3 :

Le processus de la gestion des cas, étape par étape.

Objectif :

Appliquer le processus et les bonnes pratiques dans la gestion des cas.

Connaissances et compétences à transmettre/à acquérir

Les participants identifient les étapes de la gestion des cas, les responsabilités des parties prenantes clés sont et les bonnes pratiques dans la gestion des cas.

Préparation

- Ouvrir la séquence par un temps de réflexion individuel pour encourager les participants à clarifier au fur et à mesure de la formation, les défis qu'ils devront gérer dans la réplication et comment chaque séquence pourrait l'aider à les relever.
- Imprimer les supports à compléter par les participants (travaux de groupe) pour pallier le manque d'ordinateur parmi les participants.
- Préparer les supports des exercices de la séquence (sur une clé UBS, envoi par mail).
- Doter vous de nombreux post-it et feutres de couleur différente.
- Clôturer chaque séquence par un temps de partage collectif sur la séquence au regard des attentes qui ont été définies en début de séquence.

Durée :
5 minutes

Ouvrir la séquence

Chaque matin, inviter les participants à prendre un temps individuel pour écrire dans leur carnet quels sont les défis qu'ils devront adresser lorsqu'ils seront en situation de former sur ce module et comment la formation pourrait les aider à les relever. *Ces notes sont les leurs et vous ne leur demanderez jamais de les dévoiler. Ils pourront s'appuyer sur ces notes lors du débriefing de chaque séquence.*

Déroulement , instructions et outils

Durée :
15 minutes

Réveil andragogique

Poser les questions suivantes :

- *Qui, dans cette salle, apporte un soutien aux enfants en matière de gestion de cas ?*
- *Quel est votre rôle dans ce processus ?*
- *Qu'est-ce que la gestion de cas ?*

Complétez ensuite les réponses si requises (étape 2).

Durée :
10 minutes

Apports

La gestion de cas est proposée tout au long de la vie d'un dossier de protection de l'enfance, de l'enquête initiale à la clôture du dossier.

La gestion de cas implique de travailler avec les familles (tuteurs, tutrices, adultes en responsabilité) pour établir des objectifs, de créer des plans pour atteindre les objectifs, de fournir des services pour répondre aux besoins identifiés dans les évaluations, de surveiller les progrès vers l'atteinte des objectifs et de clore les cas lorsque les objectifs ont été atteints.

La gestion des cas :

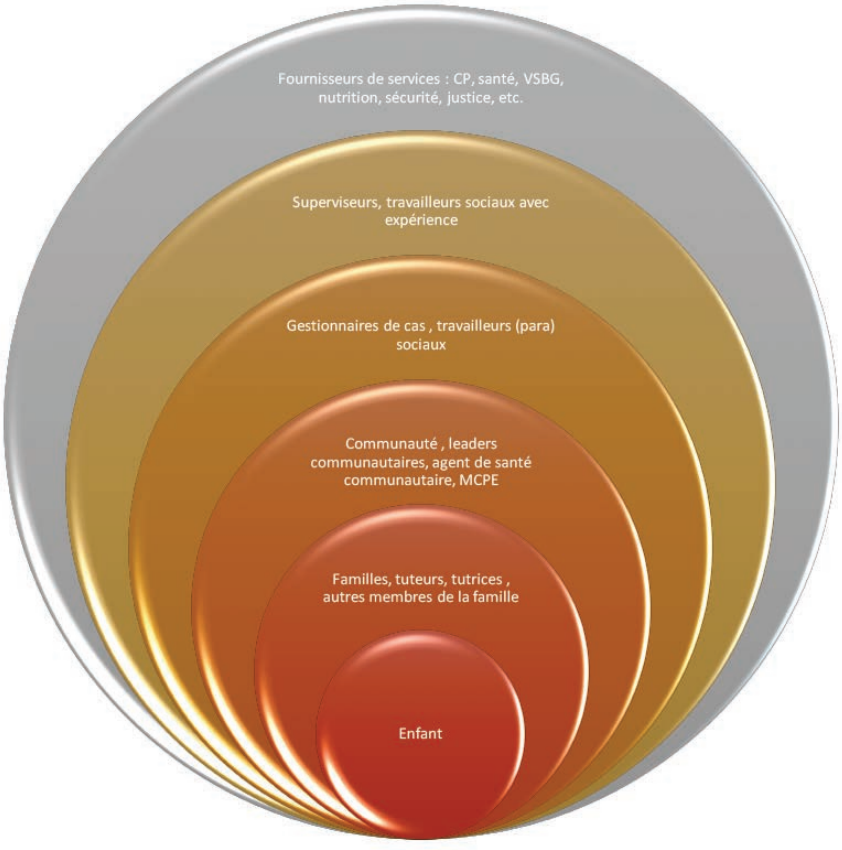
• Se focalise sur les besoins individuels de l'enfant • Est assurée par un gestionnaire de cas • Est fournie conformément un processus passant par une série d'étapes • Demande une gestion d'information sensible et prudente • Implique la coordination de services et soutiens faisant partie d'un réseau de référencement multisectoriel	• Doit être appropriée = cohérente avec les besoins de l'enfant • Doit est systématique avec les d'étapes du processus de la gestion de cas • Réalisée avec diligence = réponse apportée avec un degré d'urgence approprié compte tenu de la situation de l'enfant

Durée :
20 minutes

Exercice

- En groupe ou en plénière: Inviter les participants à lister les acteurs clés du système de la gestion de cas de protection de l'enfant.
- Demandez-leur de restituer leurs travaux et complétez, si requis.

Exemple



Durée :
20 minutes

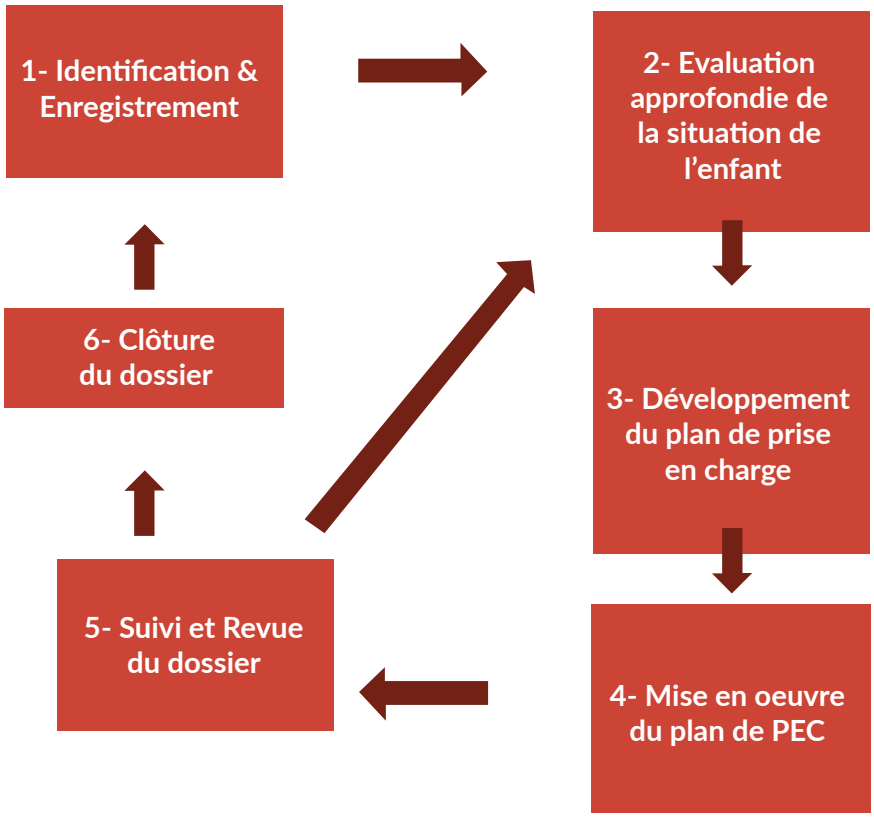
Exercice

- En groupe, listez les étapes et les outils que vous connaissez dans le processus de la gestion de cas de protection de l'enfant.
- Partagez les résultats en plénière.
- N'hésitez pas à mettre en relation les outils que vous utilisez au niveau local/national avec les différentes étapes identifiées.

Durée :
10 minutes

Apport

Présenter les phases de la prise en charge d'urgence selon les standards de la CEDEAO.



Les 6 phases dans le processus de la gestion de cas en pratique.

Dans cette partie les différentes phases vont être abordées par les participants avec comme fil conducteur pour avancer pas à pas grâce à l'étude de cas de Neema.

Etape 1 : l'identification

Durée :
60 minutes

(60 minutes) Exercice partie 1 : Jeu de rôle « Rencontre entre Neema et le ou la gestionnaire de cas »/identification .

« Vous êtes le gestionnaire de cas (GdC) au Centre de Santé de votre commune.

Hier, durant une session de sensibilisation sur la violence domestique, un garçon de 11 ans, Kofi, est venu vous raconter que sa sœur, Neema, fille de 14 ans, a besoin d'aide.

Le garçon ne veut pas expliquer ce qu'il se passe parce qu'ils sont arrivés dans le pays depuis seulement quelques mois, mais vous demande de venir visiter sa maison. Vous promettez de visiter le lendemain matin.

A la maison, vous rencontrez Julie, la maman de Kofi. Vous lui dites que Kofi est venu vous voir, parce qu'il est inquiet pour sa sœur, Neema. Vous demandez à Julie si vous pouvez parler à Neema. La mère est étonnée, mais appelle sa fille pour une conversation avec vous ».

Vous avez 50 min pour :

- Identifiez les acteurs clés qui devraient participer à cette étape et les participants qui vont jouer le rôle pour chaque acteur clé (5 minutes) ;
- Préparez les questions que le GdC devrait poser a Neema pendant ce screening initial/N'hésitez pas à faire référence à de bonnes pratiques d'entretien tirées de votre expérience (15 minutes) ;
- Préparer le jeu de rôle (15 minutes) ;
- Invitez-les à présenter la scène de l'identification avec tous les protagonistes (10 minutes) ;
- Demander aux spectateurs du jeu de rôle : d'observer , d'écouter attentivement pour faire un feed-back constructif (10 minutes) en repérant : ce qui a bien fonctionné, plutôt moins bien fonctionné ? Et si c'était à refaire comment devrait-on s'y prendre ? Quels enseignements en tirons-nous ?

Compétez les informations si nécessaire sur les acteurs qui auraient pu être pris en compte dans la phase d'identification .

Les enfants qui sont victimes ou à risque de maltraitance peuvent être identifiés par diverses sources :

- l'enfant, les autres enfants, ses tuteurs ou d'autres membres de la famille,
- membres de la communauté, structures communautaires (PE et autres),
- personnel scolaire,
- professionnels de la santé,
- police, agents d'immigration,
- des animateurs dans des espaces sécurisés (d'accueil).

Durée : 5 minutes

*Messages clés :*L'objectif de l'entretien d'identification est de déterminer si l'enfant est à risque ou victime d'abus, de violence, de négligence et d'exploitation et s'il/elle a des besoins complexes et/ou des risques de protection urgents.

L'identification inclut : a) les Présentations, b) Construire la confiance , c) Expliquer l'objectif de l'entretien.

Il est important de mobiliser l'attention de toute personne identifiant un cas autour des responsabilités et précautions à prendre :

- Comment orienter en toute sécurité sans préjudice ;
- Vers qui orienter (points focaux, numéros de téléphone) ;
- Pourquoi et comment assurer la **confidentialité** ;
- Quand procéder à une orientation **immédiate** : quels sont les cas les plus urgents ;
- Toute exigence de **déclaration obligatoire** qui leur est applicable.

Exemple d'une fiche d'identification EJM



Durée :
10 minutes

Apport : Les bonnes pratiques à suivre dans la phase d'identification

Phase d'identification	• Soyez un modèle aux yeux de tous dans le respect des pratiques clés. *(présentations, construire la confiance , expliquer l'objectif de l'entretien, orienter en toute sécurité sans préjudice, assurer la confidentialité ; savoir quand procéder à une orientation immédiate, déclaration obligatoire)* et attirez l'attention sur le fait que vous les suivez pour les enfants et la communauté. • Créez un lieu sûr où les enfants peuvent raconter leur histoire. • Expliquez les principes de confidentialité et de partage d'informations. • Utilisez les techniques de communication pour établir la confiance. • Expliquez le principe de participation afin que les enfants et les familles sachent qu'ils seront impliqués dans la prise de décisions. • Le gestionnaire de cas doit tenir compte de la préférence de l'enfant en ce qui concerne son profil (homme/femme/origine ethnique/culture/langue). • Assurer que les gestionnaires de cas savent où référer des cas avec des besoins urgents (santé, protection, sécurité). • Documenter avec la fiche d'enregistrement et screening initial.

Etape 2 : l'évaluation

Durée :
30 minutes

Exercice partie 2 : « Rencontre entre Neema et le ou la gestionnaire de cas »/évaluation

« Neema a 14 ans et vit avec sa mère Julie (32 ans) et ses 3 frères (Bida (6 ans), Isaac (9 ans), Kofi (11 ans)) à XXX ville, après s'être déplacé de son pays d'origine il y a juste quelque mois.

Son père Charles est décédé il y a 5 ans après un accident de voiture. Ils vivent chez des proches de leur communauté d'origine. La grand-mère de Neema, qu'elle aime beaucoup, vit dans un village plus loin.

Plusieurs fois par semaine, le frère de la femme qui les héberge, Jean-Claude, visite la maison. Quand Jean-Claude visite Neema veut toujours fuir la maison, mais sa mère l'oblige à rester à la maison. Neema a très peur de cet homme, et elle ne se sent pas sûre à la maison quand il est là.

D'après la mère de Neema, la situation économique de la famille s'est détériorée énormément depuis qu'ils sont arrivés à XXX ville depuis qu'ils ont quitté leur pays. La mère de Neema n'a pas de travail fixe. Elle gagne un peu d'argent à gauche et à droite, mais ce n'est pas vraiment assez pour soutenir ses 4 enfants. Cette situation est très stressante pour elle, et souvent elle ne dort pas la nuit ».

Travail de groupe (partie 2): Dans 3 sous-groupes, échangez puis inscrivez sur un flip chart quels sont les éléments d'évaluation à considérer en lien avec :

Groupe 1 : risques urgents ;

Groupe 2 : bien-être physique ;

Groupe 3 : bien-être émotionnel.

Durée : 40 minutes

Apport : Puis partager avec les participants les « bonnes pratiques de l'évaluation et les mauvaises ».

Recommandé	A éviter
▪ La durée d'une évaluation est définie au niveau **local** et pour chaque **cas individuel.** ▪ En situation **d'urgence** l'évaluation doit être effectuée dans un délai **d'une semaine à compter de l'enregistrement ;** ▪ En situation normale, dans un délai d'un mois maximum.	▪ **Se précipiter** peut conduire à l'ignorance d'informations **cruciales ;** ▪ Prendre **trop de temps** revient peut-être à mettre l'enfant en **danger**.



Recommandé	A éviter
▪ La façon dont le travailleur social se **prépare** pour une évaluation influence la façon dont l'enfant et la famille participent. ▪ Penser à **qui** participera et **comment** il/elle participera.	▪ Les évaluations faites sans participation peuvent : ▪ **Passer à côté d'informations vitales ;** ▪ Conduire à une **analyse inexacte** de la situation ; ▪ Conduire à des **interventions inappropriées ;** ▪ Amener les enfants à rejeter le plan de prise en charge par principe ! ▪ Peuvent **altérer la confiance** et limiter la capacité du travailleur social à aider.

Recommandé
▪ **Planification** : décider de la façon dont l'évaluation doit s'effectuer, où les informations doivent être recherchées et qui doit être impliqué. ▪ **Collecte d'informations** : quelles informations collecter et comment. ▪ **Vérification des informations :** contre-vérification lorsqu'il y a des différences entre les informations, lorsque les informations sont incomplètes ou contradictoires. ▪ **Analyse** : présenter l'information avec valeur ajoutée - comment elle est liée à la situation de l'enfant, ses besoins et les risques.

Recommandé
▪ Faites savoir clairement que vous êtes **intéressé(e)** par les opinions, les potentialités et les défis de l'enfant et de la famille – ils pourraient **s'ouvrir davantage ;** ▪ Les évaluations peuvent être **thérapeutiques** si elles sont bien effectuées ; Incluez **les deux parents** (s'il y en a plus d'1) - ils peuvent jouer différents rôles dans la vie d'un enfant qui méritent d'être pris en compte (systèmes écologiques).

Recommandé

- Mettez tout en œuvre pour que les enfants soient impliqués au plus tôt dans le processus
- Donnez-leur des **informations claires** sur ce qui se produit et se produira.
- **Demandez,** par exemple, « *que penses-tu être la meilleure façon de connaître et de comprendre toi et ta famille ?* »

  Commencez **l'analyse,** par exemple « *voici ce que j'ai commencé à comprendre au sujet de ta vie* ». Est-ce que ceci ressemble à ta pensée ou je me trompe ?

Recommandé

L'évaluation doit prendre en compte l'influence que **l'environnement** peut avoir sur la protection de l'enfant :

- À quel point le travailleur social comprend-il que le mode de vie de l'enfant est susceptible d'influencer la relation qu'ils peuvent nouer.
- **La langue/le dialecte/les modes de vie** peuvent influencer la capacité du travailleur social à nouer une relation avec l'enfant et la famille.
- Utilisez votre connaissance du **développement de l'enfant** à différents stades appropriés au contexte afin d'orienter l'évaluation.
- Identifiez les **facteurs de risque et de protection spécifiques** au contexte.

Recommandé

- Les évaluations complètes permettent d'avoir un regard plus **approfondi** sur la situation de l'enfant
- que l'évaluation initiale.
- L'évaluation est **continue** et peut être **mise à jour** dans le cadre de **la revue.**
- Un **délai établi** pour **la réalisation** de l'évaluation complète doit être défini pour éviter la **'dérive'.**
- Toutes les évaluations doivent suivre **les étapes de base** pour s'assurer que les informations sont **exactes et bien utilisées :** 1. planification, 2. collecte d'informations, 3. vérification des informations, 4. Les principes de **participation** et de **services adaptés à la culture** sont particulièrement importants au cours de l'évaluation.

Bonnes pratiques à suivre pour l'évaluation de la prise en charge pour la subsistance et les soins :

- Évaluation de **toutes les relations** que l'enfant entretient avec ses parents/aidants, frères et sœurs, amis proches.
- Relations avec les membres de la famille où il existe des **difficultés** pouvant affecter la protection et le bien-être.
- La santé et le bien-être des proches si cela a un impact sur l'enfant.
- **Antécédents familiaux :** identifier les forces/ressources à mobiliser.
- Une **description de la maison**.
- Si l'enfant est **traité différemment** des autres enfants de la maison.

Durée :
10 minutes

Messages clés :

En tant que gestionnaire de cas, nous pouvons influencer l'évaluation des besoins – Importance d'avoir cela en tête. Exemples de facteurs qui peuvent nous influencer :

- *Ce que nous sommes,*
- *D'où nous venons,*
- *L'expérience que nous avons de la vie,*
- *L'état émotionnel ou physique dans lequel nous nous trouvons*
- *Nos croyances et valeurs*
- *Nos peurs et désirs projetés dans la réalité*

En tant que gestionnaire de cas, n'oubliez pas ce qui peut influencer la relation des enfants vis-à-vis des adultes.

Les enfants qui ont été traités violemment peuvent :

- *Faire preuve de méfiance vis-à-vis des adultes*
- *Essayer de se tenir à l'écart de ces derniers.*
- *Provoquer délibérément pour voir si l'adulte va réagir.*

Les enfants qui ont perdu leur famille peuvent :

- *"S'accrocher" à des adultes comme s'ils avaient peur d'être abandonnés.*
- *Rechigner à s'attacher à d'autres personnes.*

L'évaluation requiert une écoute attentive, mais aussi un sens de l'observation bien affûté !

Durée :
10 minutes

Apport : Pourquoi les observations sont essentielles ?

En tant que gestionnaire de cas, une « bonne » observation est essentielle pour nous aider dans l'évaluation de la situation des enfants, car les enfants ne peuvent pas exprimer tous leurs sentiments :

- Ils peuvent être trop tourmentés ou apeurés pour savoir ce qu'ils pensent.
- Ils peuvent ne pas être en mesure de transcrire leurs sentiments en paroles.
- Observer comment ils se comportent nous aide à **les comprendre** ainsi que leur **situation.**
- Même avec des enfants plus jeunes il est important de les observer lorsqu'ils sont avec leurs parents/tuteurs ou loin d'eux, étant donné que cela peut permettre de fournir des informations importantes sur leur **bien-être et leur développement**.

A quel moment observer ?

En observant les enfants lorsqu'ils sont **seuls et/ou dans un groupe** nous apprenons beaucoup.

Seuls (par exemple lors des entretiens) :

- Les expressions faciales de l'enfant, moments où les yeux sont remplis de larmes.
- Pauses lors des conversations – lorsque l'enfant semble hésitant ou perturbé.

Au cours des activités de groupe :

- L'enfant a des amis ou est la cible d'intimidation.
- Frappe les autres ou joue de façon constructive.

Ce que nous pouvons observer :

L'agressivité et les comportements destructeurs :

- Lorsqu'**ils éprouvent des émotions fortes**.
- Parce qu'ils **ne peuvent pas transcrire leurs sentiments en paroles** lorsqu'ils sont tendus, fâchés ou apeurés.
- D'autres enfants **copient** des comportements agressifs.
- Un sentiment de **colère** et d'**humiliation** et le **désir de se venger**.

Etape 3 : le développement du plan de prise en charge

Partie 3 : « Rencontre entre Neema et le ou la gestionnaire de cas »/ développement (PEC)

Durée : 15 minutes

Apport : Qu'est-ce qu'un plan de prise en charge ?

Il s'agit d'un document écrit qui :

- Énumère les besoins identifiés au cours de l'évaluation.
- Indique ce doit se produire pour que ces besoins soient satisfaits (but/résultat/objectifs).
- Détaille les actions qui doivent être menées pour répondre à ces besoins: à court, moyen et long terme ;Y compris le support/les services directs ou les orientations et/ou les interventions de la communauté.
- Indique qui doit mener les actions.
- Précise les fréquences/dates des suivis et examens
- Sert de « **pont** » entre l'évaluation et la résolution des problèmes identifiés.
- Aide à **identifier** l'état de préparation au changement, les ressources nécessaires, et les indicateurs de changement.
- Présente une **structure** pour tous les intervenants clarifiant les attentes, orientant la prise de décisions et en assurant la participation.
- **Documente** les interventions et les progrès effectués pour aider à **l'examen**.

Bonnes pratiques à suivre

- Le plan de prise en charge doit être assez simple pour que l'enfant et ses parents/tuteurs puissent le comprendre
- Il doit inclure des actions concrètes , les responsables et quand elles doivent être réalisées.
- Il doit être **réaliste.**
- Il doit être mis à jour afin de refléter l'évolution et être susceptible de révision.
- Il doit intégrer des **imprévus et alternatives** au cas où ce dernier/une action ne peut pas être mené.
- **Il doit suivre une planification à deux volets** et permettre ainsi de mener des actions concomitantes (même moment) pour éviter les retards.

Durée :
100 minutes

***Exercice : partie 3** « Dévélopper un Plan de prise en charge"*

- Consignes : Utilisez les outils que vous connaissez !

- Invitez-les participants à former 4 sous-groupes, demander leur de :

1. Lire le formulaire d'évaluation pour Neema ;
2. Invitez-les à concevoir un plan de prise sur la base des informations clés requises et/ou avec les plans de prise en charge qu'ils connaissent ;
3. Puis demander leur d'identifier les besoins identifiés à inscrire dans le plan de prise en charge.

- Le Groupe 1 travaillera sur les risques immédiats ;
- Le Groupe 2 travaillera sur les risques PE niveau Enfant: bien-être physique & émotionnel ;
- Groupe 3 travaillera sur les risques PE niveau Enfant: éducation & relations sociales.
- Groupe 4 travaillera sur les risques PE niveau famille & communauté

- **Pour chaque besoin** : les groupes devront préciser l'action appropriée et 'qui' devrait la mettre en place.
- Chaque groupe aura 10 minutes pour présenter leurs résultats suivis de 5 minutes de questions/réponses.

Etape 4 : la mise en œuvre du plan de prise en charge (PEC)

Partie 4 : « Rencontre entre Neema et le ou la gestionnaire de cas »/ mise en œuvre PEC

(10 minutes) Inviter les participants à prendre 10 minutes pour discuter en plénière de la question suivante:

Quels sont **les plus grands défis** auxquels le travailleur social sera confronté dans la mise en œuvre du plan de prise en charge de Neema et sa famille ?

Durée :
10 minutes

(5 minutes) Apport :

Le travail avec l'enfant, ses tuteurs et d'autres acteurs nécessaire/ consenti) pour prendre toutes les actions définies dans le plan de PEC, s'articulera autour :

- **Des soutiens et services directs :** Offert par le gestionnaire de cas (soutien psychosocial, visite à domicile régulière, information et conseils) ;
- **Du référencement** vers services et soutiens communautaires souvent informels. La fiche de référencement doit être utilisée pour chaque référencement et le Gestionnaire de cas doit fait un suivi des cas référés.

Etape 5 : le suivi et la revue du dossier

Partie 5 : « Rencontre entre Neema et le ou la gestionnaire de cas »/ Faire le suivi

Durée :
10 minutes

(10 minutes) Apports

Le travailleur social est censé faire un suivi continu avec l'enfant et sa famille pour s'assurer que la mise en œuvre progresse et est efficace = veiller à ce que les besoins soient satisfaits :

- Auprès de l'enfant et sa famille ;
- Auprès des prestataires de services et soutien ;
- Selon les besoins identifiés dans plan de prise en charge.

La revue permet au travailleur social, à l'enfant et ses parents/tuteurs de réfléchir à la mise en œuvre du plan de prise en charge :

- Est-ce que les objectifs sont atteints ?
- Est-ce que le plan est toujours pertinent ?
- Si non, comment l'ajuster ?

Etape 6 : la clôture du dossier

Partie 6 : « Rencontre entre Neema et le ou la gestionnaire de cas »/ Faire le suivi

Durée : 20 minutes

Exercice : CLÔTURE DU DOSSIER de Neema

- Inviter les participants à travailler individuellement.
- Demandez-leur de cocher les raisons pour lesquelles il clôtureraient le dossier de Neema.
- Partager la fiche imprimée ou via une clé USB ou un envoi par mail.

Cochez toutes les raisons pour lesquelles vous clôtureriez le dossier de Neema :

	Oui	Non
1. La majorité des objectifs de la prise en charge de Neema a été atteinte		
2. Tous les besoins de Neema, comme inclus dans le plan de prise en charge, ont été satisfaits et Neema ne nécessite plus de suivi ni d'appui		
3. Neema et sa maman décident de ne plus vouloir continuer la prise en charge. Rien ne justifie de s'opposer à leur volonté.		
4. Le dossier de Neema a été officiellement transféré à IRC, qui est mieux capables de répondre aux besoins de Neema et sa famille		
5. Le TPS n'arrive pas à joindre Neema et sa maman. Après avoir essayé avec des appels pendant 2 semaines, il décide de clôturer le dossier.		
6. Neema et sa famille on disparut, personne ne sait où ils sont et la famille est impossible à joindre. Après 1 semaine le TPS décide de clôturer le dossier.		
7. Neema a eu 20 ans		
8. Neema et sa famille se sont installés dans une autre ville, ou aucun TPS ou agence ne peut la suivre		
9. Neema est décédé		



Durée :
5 minutes

Messages clés :

- La clôture doit impliquer l'enfant et ses parents/tuteurs et être réalisée avec l'autorisation du superviseur du gestionnaire de cas.
- Les critères de clôture des cas devraient être communiqués à l'enfant et ses parents/tuteurs dès le début du processus de la gestion de cas.
- Quand un cas est clos, l'enfant pourrait toujours avoir besoin d'accès à des services reçus (participation dans un espace sûr ou un club d'enfant).
- La décision doit être ccommuniquée à toutes les personnes qui travaillent avec l'enfant et sa famille.
- Il faut effectuer au moins deux visites de suivi avant de clore un dossier afin de s'assurer que la situation de l'enfant est stable.

Durée :
20 minutes

Clôture de la séquence

En fin de séquence, inviter les participants à prendre à nouveau un temps pour voir où ils en sont par rapport à leurs attentes formulées le matin.

- Inviter ceux qui le souhaitent à partager leurs réflexions ;
- Clôturer la séquence.

Module 3

La gestion des cas

Durée de la séquence : 2 h

Séquence 4 :

Cartographie des acteurs de la gestion des cas.

Objectif :

identifier les acteurs et services clés de la gestion des cas dans son contexte d'intervention.

Connaissances et compétences à transmettre/à acquérir

Les participants cartographient les acteurs clés de la protection avec pertinence.

Préparation

- Ouvrir la séquence par un temps de réflexion individuel pour encourager les participants à clarifier au fur et à mesure de la formation, les défis qu'ils devront gérer dans la réplication et comment chaque séquence pourrait l'aider à les relever.
- Imprimer les supports à compléter par les participants (travaux de groupe) pour pallier le manque d'ordinateur parmi les participants.
- Préparer les supports des exercices de la séquence (sur une clé UBS, envoi par mail).
- Doter vous de nombreux post-it et feutres de couleur différente.
- Clôturer chaque séquence par un temps de partage collectif sur la séquence au regard des attentes qui ont été définies en début de séquence.

Durée :
5 minutes

Ouvrir la séquence

Chaque début de séquence, inviter les participants à prendre un temps individuel pour écrire dans leur carnet quels sont les défis qu'ils devront adresser lorsqu'ils seront en situation de former sur ce module et comment la formation pourrait les aider à les relever. *Ces notes sont les leurs et vous ne leur demanderez jamais de les dévoiler. Ils pourront s'appuyer sur ces notes lors du débriefing de chaque séquence.*

Déroulement , instructions et outils

Commencer par recueillir les informations sur les connaissances des participants.

Durée :
120 minutes

***Exercice** : La gestion des cas avec les acteurs clés au niveau national et local*

Inviter les participants à constituer 3 sous-groupes de travail.

- Demandez-leur de reprendre le **plan de prise en charge** développé pour le cas de Neema lors de la session précédente.

- Inviter les à mettre en commun l'ensemble les différents besoins identifiés (c'est-à-dire la consolidation du travail des 4 groupes précédents), des actions appropriées définies et les responsables de la mise en œuvre.

- Demander leur de reprendre dans le détail et compléter acteurs à mobiliser pour chaque action, de partager leurs expériences et leurs pratiques afin de définir ce qui est vraiment faisable de manière réaliste, qui peut réellement intervenir à tel ou tel moment.

- Encouragez-les à échanger sur les ressources disponibles, les limites et les défis potentiels et l'identification de solutions de mitigation, "des plans B", pour atteindre les objectifs du plan.

Afin de vous appuyer dans cette cartographie détaillée des acteurs et des ressources, n'hésitez pas à utiliser les résultats de l'étude réalisée dans le cadre du projet PROTEJEM dans chaque zone d'intervention ***"Cartographie des acteurs et services clés de protection".***



Renseigner de manière détaillée le plan de prise charge au niveau de chaque groupe, puis désignez une personne pour venir présenter les résultats de chaque groupe de travail GT en plénière.

L'exercice peut durer jusqu'à **50 minutes**, la restitution au moins **40 minutes**.

La gestion des cas avec les acteurs clés au niveau régional.

Durée : 90 minutes

Apports : *la gestion des cas des EJM au niveau régional avec le réseau Afrique de l'Ouest (RAO).*

Le RAO est un mécanisme transnational de coordination et de collaboration entre différents acteurs dans différents pays, pour le référencement, la prise en charge et la protection des enfants et jeunes vulnérables en mobilité en Afrique de l'Ouest.

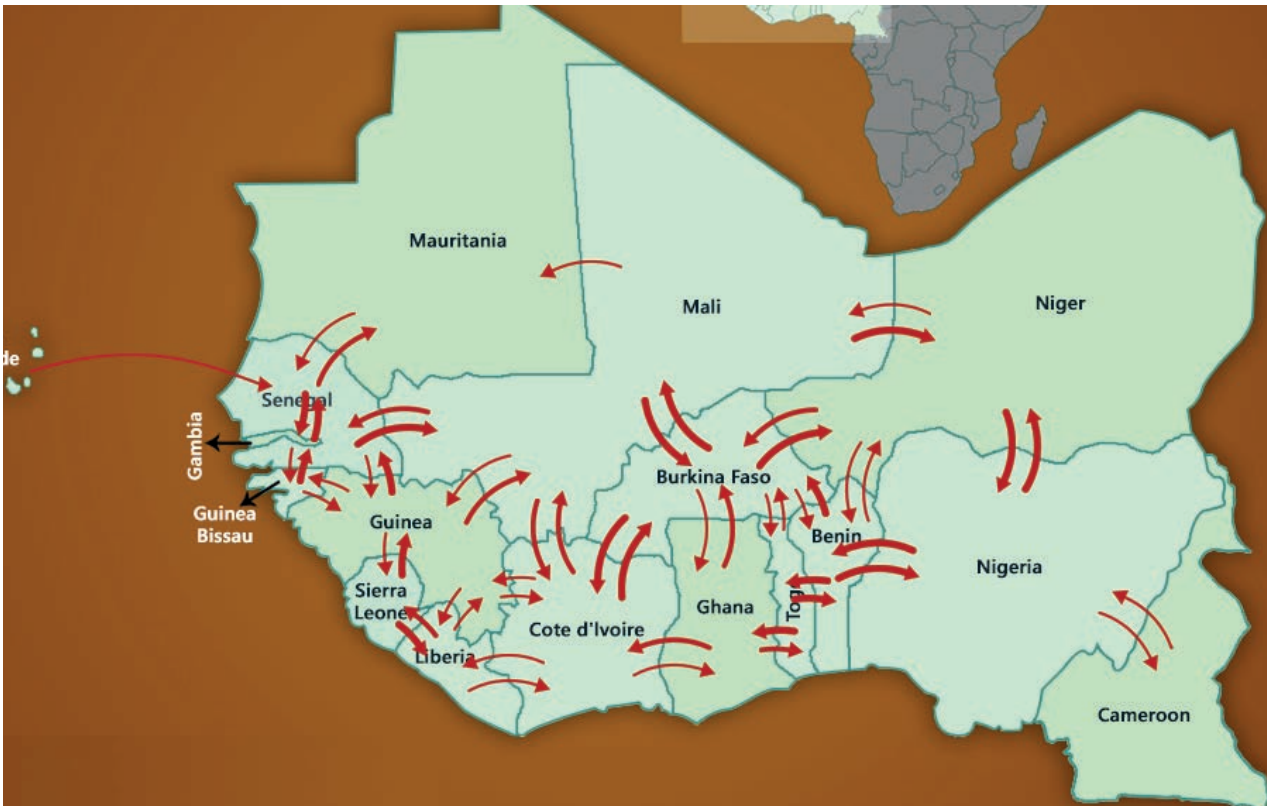
L'origine de la création du RAO.

La libre circulation des personnes est encouragée par le protocole de la CEDEAO de 1979; cependant les mesures de protection des groupes vulnérables en mobilité y compris les enfants sont inexistantes. Les personnes y compris les enfants peuvent se déplacer librement dans l'espace de la CEDEAO, mais il n'existe pas de mesures transnationales spécifiques pour les protéger des risques associés à leurs mouvements. Les enfants qui pour diverses raisons se déplacent autant que les adultes sont très souvent victimes de cette absence de politique.

L'organisation du RAO:

La plus haute instance du Réseau Afrique de l'Ouest est le Comité de Pilotage, composé de directeurs des ministères chargés de la protection des enfants des Etats Membres de la CEDEAO et de la Mauritanie, ainsi que le Département des Affaires Sociales et Humanitaires de la Commission de la CEDEAO. Le RAO est un vaste réseau d'acteurs étatiques et de la société civile qui s'est doté, au fil du temps, d'une méthodologie commune de prise en charge des enfants vulnérables.

Le RAO est soutenu au niveau Technique et Financier par le Service Social International – Afrique de l'Ouest (SSI-AO)[13] avec des financements de la Coopération Suisse au Développement et l'Union Européenne.



La stratégie du RAO repose sur :

- **Un principe:** tout enfant et jeune identifié en situation de vulnérabilité dans un pays qui n'est pas le sien et où il n'a pas de relation de type familial sera accompagné avec dignité et sécurité dans un contexte relationnel stable qui lui permet de développer des perspectives pour son développement personnel.

- **Un postulat:** si on dispose de suffisamment d'acteurs compétents impliqués dans la chaine de protection transnationale, le système régional de protection des enfants sera renforcé et les enfants en situation de mobilité transnationales seront protégés.

13 https://www.ssiao.org/fr/le-reseau-afrique-de-louest-pour-la-protection-des-enfants-rao



- **Une méthodologie comprenant 3 piliers:**

1. ***le Case management transnational***

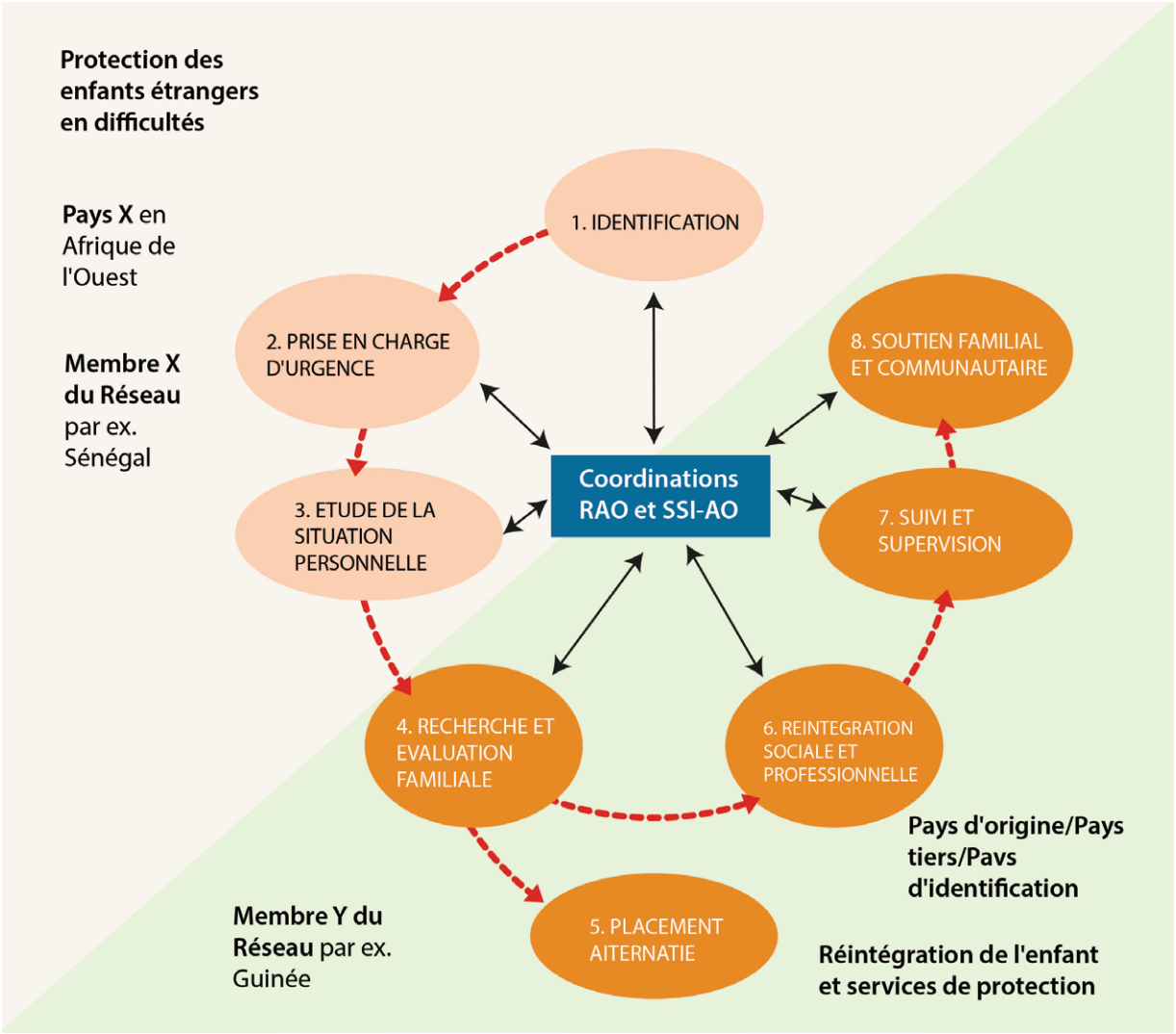
2. ***l'accompagnement familial et communautaire***
    a. ***accompagnement familial:***
        . Sensibilisation sur les droits des enfants
        . Renforcement de capacités sur un domaine d'activité
        . Soutien dans une AGR
    b. ***accompagnement communautaire***
        . Autonomisation économique des communautés à travers
            i. *une AGR*
        . Mise en place d'un comité local de protection
        . Suivi des enfants réintégrés
        . Promotion des droits des enfants à travers des Safe Parks

3. ***le plaidoyer national/régional***

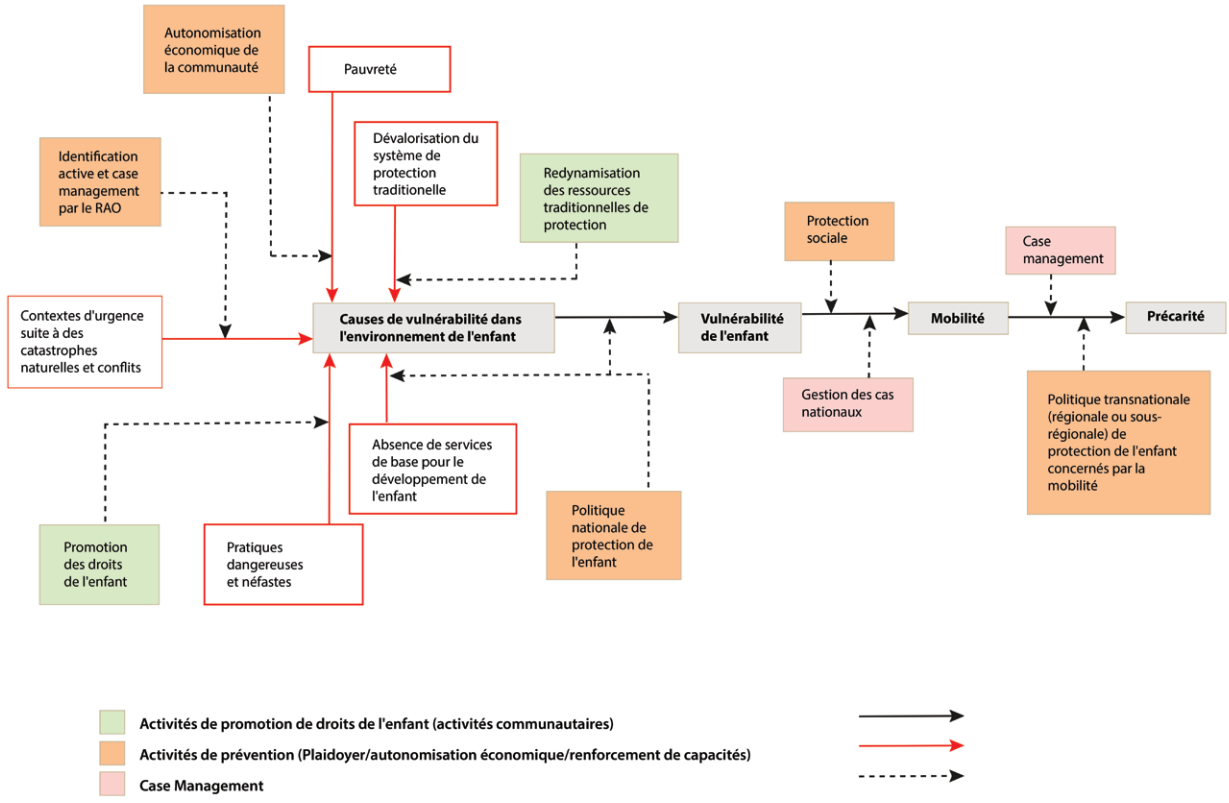
Des outils harmonisés:

- *Des standards de la CEDEAO*
- *Une base de données régionale (Casedata)*
- *Un panneau de protection de la CEDEAO des enfants en situation de vulnérabilité*

- **Une démarche commune de prise en charge avec le Case Management en 8 étapes de procédures communes.**



- **Un modèle d'action centré sur la vulnérabilité**



Les atouts du RAO

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement et de la coopération DDC

Service Social International Afrique de l'Ouest
Serviço Social Internacional África Ocidental
International Social Service West Africa



860 MEMBRES (SERVICES ÉTATIQUES, OSCS, ABCS, ETC.)

COMITÉ DE PILOTAGE
- DIRECTEURS DES MINISTÈRES CHARGÉS DE LA PROTECTION DES ENFANTS
- LE DÉPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES ET HUMANITAIRES (COMMISSION DE LA CEDEAO)

Les défis du RAO

Les défis à relever sont multiples avec :

- L'appropriation complète par la CEDEAO avec une plus grande implication des Etats dans la prise en charge des enfants via un document de politique de protection prenant en compte la problématique des enfants en mobilité ;
- L'harmonisation des pratiques ;
- La mutualisation des ressources ;
- La pérennisation du Réseau.

Liens films RAO

- Les frontières de l'enfance

https://www.youtube.com/watch?v=IHTHd5tzhrY

- Les ressources de l'enfance

https://www.youtube.com/watch?v=P_NIeFONaFg

- Les chemins de l'enfance entre le Sénégal et la Guinée-Bissau:

https://www.youtube.com/watch?v=gF_Su6RJS1w

Durée : 20 minutes

Clôture de la séquence

En fin de séquence, inviter les participants à prendre à nouveau un temps pour voir où ils en sont par rapport à leurs attentes formulées le matin.

- Inviter ceux qui le souhaitent à partager leurs réflexions ;
- Clôturer la séquence.

Evaluation du module 3

Durée : 2 heures

Consignes pour les participants : Au regard des contenus et exercices présentés au cours des 3 derniers jours, quels seraient les **5 « savoirs »/conseils/lignes directrices/points d'attention** que vous souhaiteriez transmettre - et pour lesquels vous vous sentiriez assez à l'aise de transmettre -, auprès des acteurs clés pour une gestion de cas/de dossier de protection des EJM de qualité ?

Présenter vos propositions selon le déroulé andragogique

Titre de la séquence	*Durée*	*Objectifs opérationnels*	*Contenus*	*Méthodes*	*Ressources*	*Critères d'évaluation* *Modalités d'évaluation*

Consignes pour le formateur : critères et modalités d'évaluation des travaux des participants.

- *Le déroulé est cohérent ? Prend-il en compte le profil des publics ciblés ?*
- *L' objectif opérationnel/d'apprentissage est-il SMART ?*

Les contenus proposés sont-ils adaptés aux publics et cohérents avec l'objectif d'apprentissage ? Les contenus abordés portent sur :

- *Le bien être psychosocial de l'enfant ;*
- *Facteurs de risques et de protection EJM ;*
- *Les 6 étapes de la gestion de cas ;*
- *Définir gestion de cas ;*
- *Critères d'éligibilité des enfants devant faire l'objet d'une gestion de cas/critères de vulnérabilités/ priorisation ;*
- *Les Principes directeurs de la gestion de cas ;*
- *Le Mécanisme CEDEAO/RAO ;*
- *La Cartographie des acteurs locaux avec identification d'un schéma référencement.*

- *Les méthodes proposées sont-elles adaptées aux publics et participatives ?*
- *Les ressources mises à disposition sont-elles adaptées au public ?*
- *Les critères et modalités d'évaluation semblent-ils adaptés au regard de l'objectif d'apprentissages ?*



module 4

Accompagner le bien-être et la résilience des enfants et des jeunes en mobilité

Objectifs spécifiques du Module 4 :

- Appliquer des techniques pour accompagner le bien-être et la résilience psychosociale des EJM.
- Accompagner l'adaptation de la formation pour de nouveaux formateurs.

Nombre de participants :

6 à 12 maximum.

Prérequis pour les participants avant de commencer cette séquence , acteurs de la protection des EJM ayant :

- une expérience opérationnelle avérée et avec un projet de formation sur la protection des EJM,
- été formés sur le module 1 : Être capable de préparer un parcours de formation de qualité pour des formateurs.

Module 4

Accompagner le bien-être et la résilience des enfants et des jeunes en mobilité

Durée de la séquence : 9 h

Séquence 1 :

Le bien-être et la résilience psychosociale des EJM.

Objectif :

Être capable de définir le bien-être et la résilience psychosociale des EJM.

Connaissances et compétences à transmettre/à acquérir

Les participants savent présenter :

- La définition du bien-être de l'enfant ;
- Les éléments du cadre SMPS pour choisir la meilleure approche pour l'APS ;
- Les capacités liées aux 5 piliers du bien-être ;
- L'application des piliers pour les défis rencontrés par les EJM ;
- Une proposition adaptée pour répliquer la formation.

Bonnes pratiques/A éviter

- Stimuler la participation des participants pendant les apports afin de maintenir leur intérêt. Avant de présenter chaque apport , poser leurs des questions sur ce qu'ils savent déjà sur ce sujet, compléter et corriger (avec bienveillance) si requis.
- Utiliser le jeu en formation.

Préparation

- Ouvrir la séquence par un temps de réflexion individuel pour encourager les participants à clarifier au fur et à mesure de la formation, les défis qu'il devra gérer dans la réplication et comment chaque séquence pourrait l'aider à les relever.

- Imprimer les supports à compléter par les participants (travaux de groupe) pour pallier le manque d'ordinateur parmi les participants.
- Préparer les supports des exercices de la séquence (sur une clé UBS, envoi par mail).
- Doter vous de nombreux post-it et feutres de couleur différente.
- Clôturer chaque séquence par un temps de partage collectif sur la séquence au regard des attentes qui ont été définies en début de séquence.

Durée : 5 minutes

Ouvrir la séquence

Inviter les participants à prendre un temps individuel pour écrire dans leur carnet quels sont les défis qu'ils devront adresser lorsqu'ils seront en situation de former sur ce module et comment la formation pourrait les aider à les relever. *Ces notes sont les leurs et vous ne leur demanderez jamais de les dévoiler. Ils pourront s'appuyer sur ces notes lors du débriefing de chaque séquence.*

Puis commencer par une activité de présentation avec le portait chinois.

Durée : 60 minutes

Le portrait chinois

Objectif : Se présenter au groupe/Faire preuve d'imagination/Connaitre les autres membres du groupe

- Demander aux participants de prendre un papier et d'indiquer dessus les réponses à la question suivante : « Si j'étais un pilier du bien-être , je serais ..... ».
- Ramasser les fiches remplies, en tirer une au hasard et lire les réponses.
- Le groupe doit deviner le plus rapidement possible lequel d'entre eux est concerné.
- Une fois l'auteur découvert, lui demander d'expliquer ses choix, s'il est d'accord.
- Poursuivre le tirage jusqu'à épuisement.
- Continuer avec la formalisation des accords de groupe.

Durée :
20 minutes

Les accords du groupe

Objectif : poser un cadre de travail qui apporte confort et sécurité à chacun pour la durée de la formation.

- Identifier un endroit où inscrire les accords qui restent visibles durant toute la formation.
- Demander au groupe quels accords vous pourriez mettre en place pour que tout le monde soit à l'aise pendant la formation ? (ex. : s'écouter, être libre de ses mouvements…).
- Vérifier l'adhésion du groupe aux différentes propositions.
- Inscrire les propositions validées sur votre support.
- Proposer les accords qui vous seraient nécessaires en tant que formateur.
- Proposer que tout le monde puisse soutenir le respect de ces accords pendant la formation, en signalant tout écart avec la même délicatesse que celle qu'il aimerait qu'on utilise pour lui faire la remarque si c'était lui qui avait oublié un accord.

Déroulement , instructions et outils

Durée :
30 minutes

Réveil pédagogique : Qu'entend-t-on par bien-être et la résilience psychosociale ?

- Poser la question suivante aux participants : Que veut dire « aller bien ? »
- Et invitez-les à écrire leurs réponses sur des Post-it qu'ils colleront sur un mur ou un tableau.
- Demandez-leur ensuite de regrouper les différentes réponses par catégorie.

Puis demander leur quels sont les facteurs clés (positifs et négatifs) qui influencent l'état de bien -être.

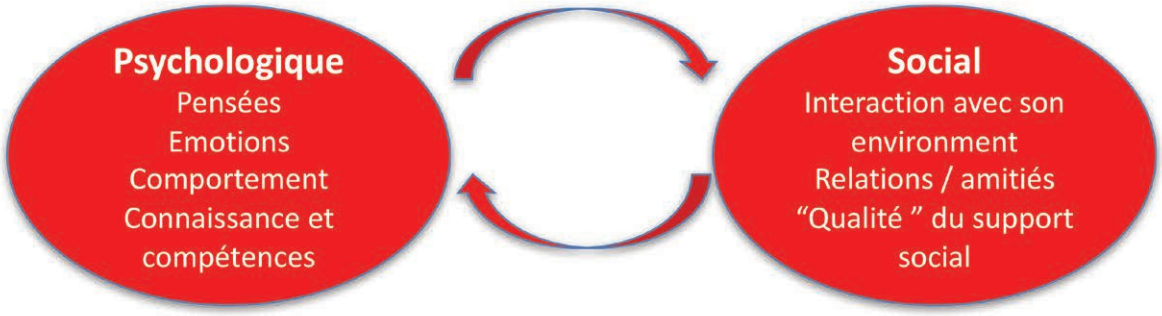


Durée :
30 minutes

Apports : *Puis vous compléterez les réponses avec les informations suivantes :*

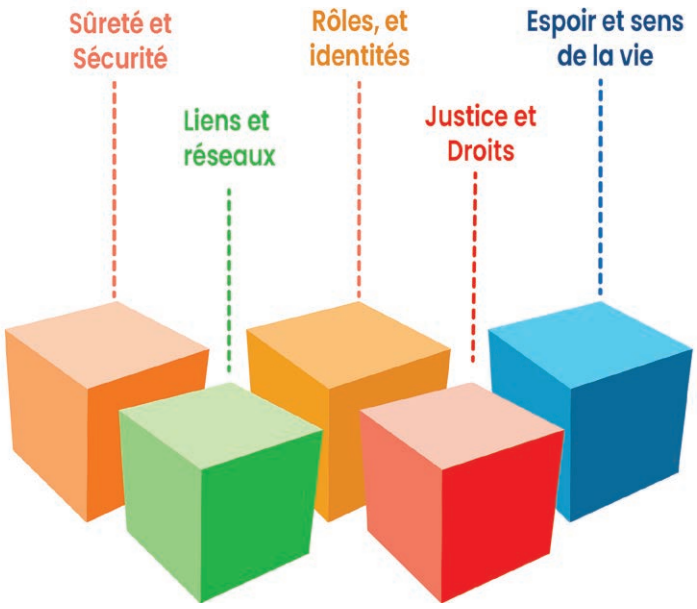
> *« Le bien-être psychosocial est l'interaction entre les facteurs psychologiques (monde intérieur de l'enfant) et les facteurs sociaux (monde extérieur), il est influencé par le contexte et la culture dans lequel on vit. »*

Le bien-être psychosocial de l'enfant



Les 5 piliers du bien-être

Le bien-être psychosocial intègre les **dimensions physique, émotionnelle, sociale, politique, économique, culturelle et spirituelle,** structurée sous les **5 piliers,** applicables aux **sphères individuelles, familiales et communautaires.**



Pilier 1 - Sûreté, sécurité et stabilité

Se sentir en sécurité physique et émotionnelle

Pilier 2 - Liens, relations et réseaux

Se sentir connecté à des liens et des réseaux de soutien

Pilier 3 - Rôles et identités

Se sentir digne, avec des rôles et des identités reconnus concernant qui nous sommes, d'où nous venons, et ce que nous faisons, ou aimerions faire

Pilier 4 - Justice et droits

Se sentir respecté et capable de développer une conscience critique et la capacité de lutter contre l'injustice et d'accéder aux droits

Pilier 5 - Espoir et sens de la vie

Se sentir plein d'espoir pour l'avenir et conserver ou développer le goût de la vie.

Chaque «pilier du bien-être» comprend les risques de vulnérabilité, ainsi que les capacités internes et externes , telles que compétences, les connaissances, les opportunités et ressources nécessaires à un développement positif. Ils constituent les socles de toutes interventions visant le renforcement de l'autonomie et de la résilience.



Les 5 piliers du bien-être appliqués aux EJM

Se sentir en sécurité	• Réduire objectivement la vulnérabilité des EJM en termes de sécurité (prévention des risques, gestion de cas) :accidents, maladies, grossesses, abus, maltraitance, vols, viols, violences basées sur le genre, exploitation, traite… • Besoins primaires importants (hébergement, alimentation, hygiène, santé…). • Accès à l'information avant, pendant et après un épisode de migration (prévention des risques, autonomie) • Accès au sport et à l'art, activités récréationnelles et éducatives.
Se sentir connecté	• Ne pas être livre à soi-même, ne pas être perdu de vue et sans protection/attention, garder le contact. • Partager de l'information, agir en groupe, être solidaire (pairs, famille, communautés, diasporas) (présentiel/virtuel). • S'intégrer dans un environnement transitoire ou durable (communautés hôtes et migrantes). • Être accompagné par des professionnels, para professionnels et acteurs familiaux/communautaires. • Soutenir les initiatives des EJM pour faire entendre leurs voix et de devenir acteurs de leur protection/développement.
Se sentir digne et reconnu	• Promouvoir la conscience et l'acceptation de soi, régulation émotionnelle, sens des responsabilités, développement cognitif, résolution de problèmes, compétences sociales/communication. • Assurer l'accès à l'éducation, l'autonomisation et l'insertion socio-économique.
Se sentir respecté	• Promouvoir les lois/services et les initiatives locales/communautaires qui soutiennent les enfants, jeunes, familles et communautés sur les facteurs qui influencent l'injustice, la discrimination et l'inégalité des chances. • Favoriser la reconnaissance des EJM comme acteurs de leur protection et de leur développement. • Promouvoir la conciliation des normes sociales, nationales et internationales (systèmes formels/non formels).
Croire en son avenir, garder espoir	• Baliser les espaces de circulation et les routes migratoires de Points Espoirs/ point d'écoute/Espace sûr. • Offrir des opportunités alternatives, aider les EJM et leur entourage à saisir/ maximiser des opportunités de (ré) intégration.

Durée : 15 minutes

Discussion/échanges

Demander aux participants :

- s'ils ont des questions sur les piliers ou sur ce qui a été partagé jusqu'à présent ?
- Si quelqu'un souhaite partager comment les piliers du bien-être sont-ils intégrés dans son travail ?

Durée :
20 minutes

Exercice : Quels sont les autres éléments à prendre en compte lorsque l'on apporte un soutien psychosocial ?

Inviter les participants à se retrouver en 4 sous-groupes et à répondre aux questions suivantes (1 question par groupe).

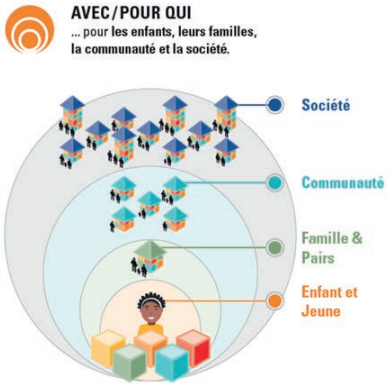
Groupe 1 : Quels sont les différents types de besoins et type de services/réponses SMSPS ?
Groupe 2 : Qui doit être impliqué pour accompagner le bien-être des EJM ?

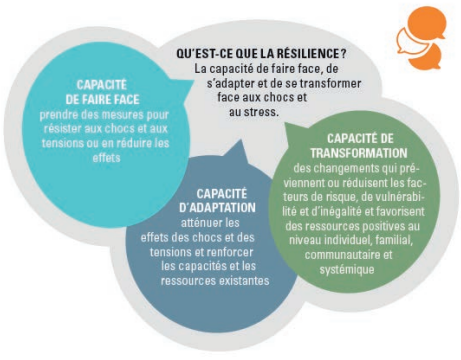
a. Quand et comment faire participer l'EJM dans le travail d'accompagnement social/psychosocial ? pourquoi cela est-il important ?
b. Donner des exemples de capacités de résilience pour EJM ?

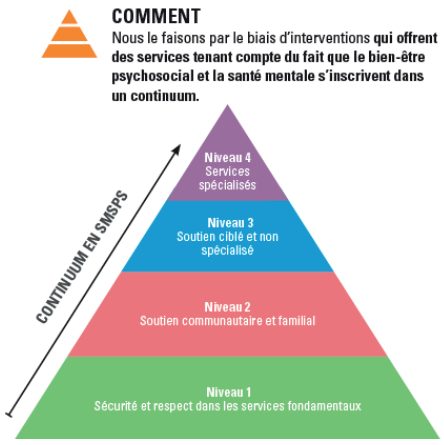
Vue d'ensemble du cadre de la SMSPS









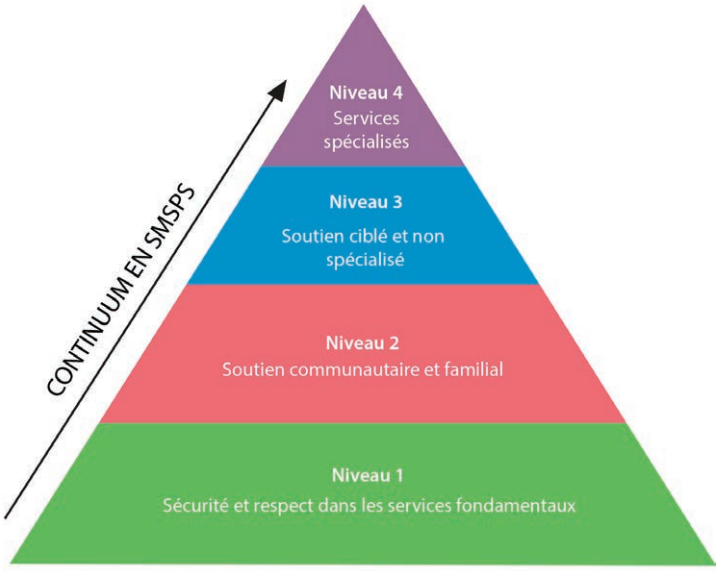


Durée :
10 minutes

Message clé : le Continuum SM et SPS

- Eviter la séparation entre SM (santé mentale) et SPS (soutien psychosocial) dans la programmation et l'opérationnalisation de l'approche psychosociale.
- Le continuum des services SMSPS comprend les quatre niveaux de la pyramide de l'IASC.
- Chaque niveau est également important dans la prévention de la détresse psychosociale individuelle et collective, et pour soutenir la SMSPS. Des mécanismes de référencement entre les différents services et entre les différents niveaux sont également nécessaires pour assurer un soutien adéquat de la SMSPS.

Pyramide de l'IASC[14].



Les signes de détresse psychosociale sévère et le référencement.

Demander aux participants quels sont les signes qui demande référencement a un spécialiste ?

14 Inter-Agency Standing Committee : Comité permanent interagences est un forum interagences de partenaires humanitaires des Nations Unies et non onusiens

Durée :
90 minutes

***Apports** : Puis compléter ou corriger les informations selon les signes décrits ci-dessous.*

Les signes qui indiquent une détresse psychosociale sévère révèlent des difficultés développementales, émotionnelles ou comportementales **répétées** entraînant une **conséquence sur le fonctionnement quotidie**n , comme :

- L'hyperactivité ou les comportements **répétés provocateurs, et agressifs.**
- **La faible énergie, fatigue, Tristesse ou humeur dépressive persistante.**
- **L'anxiété, la perte d'intérêt ou de plaisir continu** pour les activités habituellement agréables.
- **Les problèmes de sommeil, changement habitude sommeil/appétit.**
- **Les plaintes somatiques** continues et variées.
- **La reviviscence répétée** sur situation vécue.
- Une angoisse importante pour le futur , **toujours** sur le **qui-vive/peur.**
- **Une vision très négative de soi, un comportement auto destructeur.**

Qu'est-ce que le Traumatisme psychologique ?

Un traumatisme psychique est le **résultat d'un évènement choquant, qui entraîne une blessure psychologique**. De nombreux évènements peuvent en être à l'origine : le décès d'un proche, un accident, des violences sexuelles, des menaces, un harcèlement moral, une catastrophe naturelle ou encore un attentat…

Message clé : Ne pas confondre évènement traumatique avec un traumatisme (enferme la personne).

Un évènement traumatique peut entraîner diverses problématiques psychologiques et psychosociales (signe dépressifs , angoisse, abus de substance psychoactive, etc.).

Le traumatisme ou « **Etat de stress post-traumatique »** renvoi à un tableau clinique précis avec des symptômes de reviviscence (sensation de revivre la scène), dissociatifs, évitement (d'endroit, de personnes, etc.), changement permanent vers des pensées et émotions négatives, difficultés amnésiques, un état d'hyperalerte.

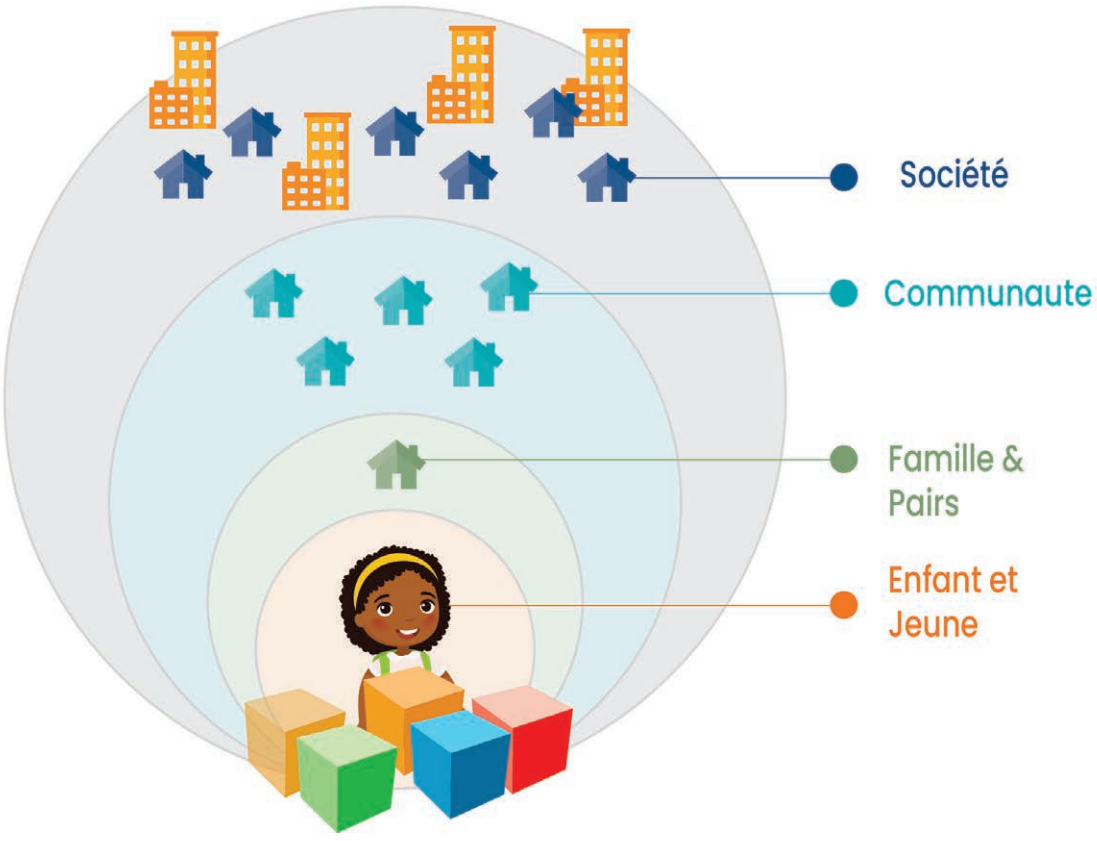
Les approches clés de l'accompagnement « prenant en compte les traumatismes ».

Les symptômes et comportements liés à des évènements traumatiques doivent être perçus comme **un moyen de faire face, une tentative d'adaptation** et non pas comme des symptômes liés uniquement à une « pathologie » clinique.

Cette vision des problématiques de comportements et des signes de détresse psychosociale comme étant un **processus de résilience** des EJM, permet de **construire une relation basée sur les forces des enfants et des jeunes et non sur leurs difficultés !**

L'approche écologique

- **Les couches écologiques sont interconnectées** (risques et facteurs de protection).
- Les piliers du bien-être sont appliqués et mobilisent les différents niveaux du modèle écologique.



Les approches participatives et inclusives

Elles intègrent les principes ***transversaux*** tels que :

- La SMSPS à base Communautaire.
- Les approches contextuelles.
- La sensibilité aux questions de genre et de diversité.
- La participation significative et pouvoir d'agir basés sur les droits.

L'approche communautaire et contextuelle

Les enfants, les familles et les communautés accompagnés doivent avant tout être **considérés comme des participants actifs à l'amélioration du bien-être individuel et collectif, plutôt que comme des bénéficiaires passifs de services conçus pour eux par d'autres.**

En lien avec le cadre de SMSPS, la pertinence des piliers, la priorité des actions et des approches varieront selon les cultures et les communautés, et il est donc essentiel d'appliquer une approche communautaire.

Message clé : être attentif aux questions de genre et de diversité.

- Le genre et/ou la diversité (G&D) des individus **affectent leur «expérience vécue» des cinq piliers du bien-être**, à la fois positivement et négativement.
- Les interventions **doivent chercher à être «transformatrices»** et à s'attaquer aux causes profondes de l'inégalité.

Vers une approche de la résilience psychosociale.

La **résilience peut être définie** comme «la **capacité des** individus, des familles, des communautés, des organisations et des institutions à **exister dans leurs différents contextes** politiques, sociaux, économiques, sanitaires et environnementaux».

Il existe **trois types de capacités**, qui constituent la résilience :

1. **CAPACITÉ DE FAIRE FACE,**
2. **CAPACITÉ D'ADAPTATION,**
3. **CAPACITÉ DE TRANSFORMATION**

FAIRE FACE	S'ADAPTER	TRANSFORMER
soutient le fonctionnement quotidien, réduit les effets immédiats des chocs et des stress majeurs.	Gérer les **effets à moyen et long terme de ces chocs et tensions** ; renforcer les compétences et capacités existantes pour jouer un **rôle plus actif** dans sa propre protection et celle des autres.	**Autonomie/pouvoir d'agir/ reconnaissance des acteurs pour faire face aux changements futurs**, prendre des initiatives, changements qui préviennent ou réduisent les facteurs de risque.

Messages clés :

Pour pouvoir s'**adapter** et se **transformer,** il faut aussi pouvoir **faire face,** mais vous pouvez aussi **travailler en parallèle** sur le ces différents types de capacité !

Dans le cadre des interventions de renforcement de la résilience, **le soutien aux capacités de transformation doit toujours être intégré !** C'est pourquoi il est essentiel de soutenir **la participation**, le **renforcement de capacités, l'autonomie des EJM et le contrôle par les EJM.**

Le rôle fondamental de la participation pour la capacité d'agir et le pouvoir d'agir.

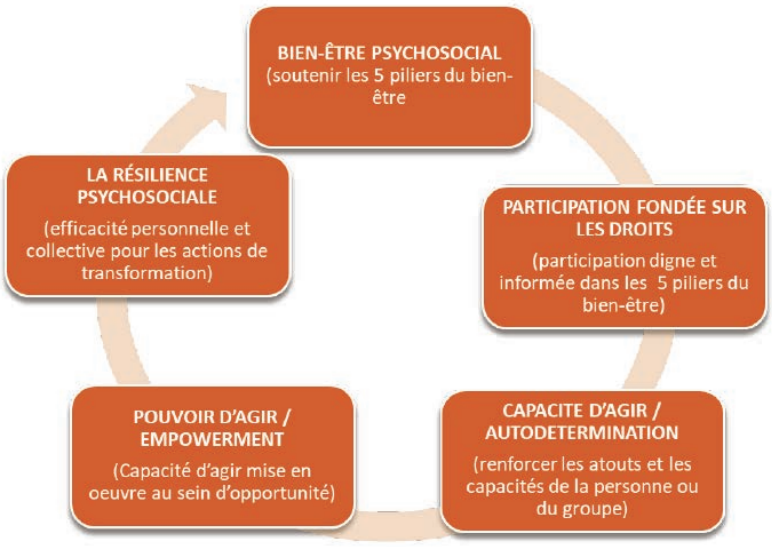
Quand et comment faire participer l'enfant dans le travail d'accompagnement social/psychosocial ?

La participation des EJM suit **9 principes** fondés sur les droits :

1. **Transparent et informatif,**
2. **Volontaire,**
3. **Respectueux,**
4. **Pertinent,**
5. **Adapté aux enfants,**
6. **Inclusif,**
7. **Soutenu par une formation,**
8. **Sûr et sensible aux risques,**
9. **Responsable.**

Pour soutenir la participation, la capacité d'agir et le pouvoir d'agir des EJM, il faut rendre accessibles et disponibles aux EJM :

- Des informations appropriées ;
- Des compétences ou capacités psychosociales ;
- Des possibilités de participation (moyens, espace sûr et audience).



Durée : 20 minutes

Discussion en plénière :

- Inviter les participants à réfléchir individuellement à ces 2 questions , puis à partager le fruit de leurs réflexions en plénière.
- *Avez-vous des questions sur les autres éléments du cadre SMSPS et sur l'importance de l'approche participation - Empowerment- Résilience ?*
- *Quels seraient les messages clés que vous voudriez faire passer lorsque vous allez répliquer la formation ? Comment allez-vous vous y prendre ?*

Durée : 20 minutes

Exercice :

- Demander aux participants de lister les ressources qu'ils connaissent pour soutenir les piliers du bien-être ?
- Présenter la fiche vierge , ci-dessous afin qu'ils puissent structurer leurs réponses.

Les piliers du bien-être	Connaissances	Compétences	Ressources (financières et physique)
Sûreté et sécurité Se sentir en sécurité			
Connexion sociale Se sentir connecté			
Rôles et identités Se sentir digne			
Justice Se sentir respecté			
Espoirs et signification Avoir de l'espoir			



Durée :
10 minutes

Apport

Montrez-leur ensuite la matrice détaillée des ressources et piliers du bien-être, ci-dessous :

Les piliers du bien-être	Connaissances	Compétences	Ressources (financières et physique)
Sûreté et sécurité **Se sentir en sécurité**	• Identifier les risques et les ressources • Systèmes de signalement • Types d'abus spécifiques ; Agression sexuelle, grooming, • Violence intime (dans les relations amoureuses), Consommation d'alcool et de drogues	• Gestion du stress et capacité de retour au calme • Gestion des conflits	• **Accès à la nourriture, à l'eau, au logement, à la santé et** à la génération de revenus et/ou • **informations appropriées** (besoins fondamentaux ; réactions psychologiques , risques menaces...)
Connexion sociale **Se sentir connecté**	• Cartographie des réseaux (famille, amis, communauté) • Services de soutien disponibles	• Relations interpersonnelles avec les adultes et les pairs • Relations entre les genres • Communication • Expression des besoins	• **Moyens de communication**/capacité financière pour la connectivité (séparation de la famille/ des pairs) • **Espace physique pour se rencontrer**/ échanger/soutenir.

Rôles et identités **Se sentir digne**	• Rôle au sein de la famille, amis • Identifier ses propres forces et compétences • Rôles modèles • Valeurs	• Conscience de soi et estime de soi • Leadership • Prise de décision et résolution de problèmes	• **Possibilités d'éducation et d'emploi**/de moyens de subsistance • **Capacité financière** pour accéder à l'**éducation**, à la **formation professionnelle** • **Ressources et compétences pour renforcer les capacités psychosociales** des soignants, des jeunes et des professionnels (éducation, personnel des services sociaux).
Justice **Se sentir respecté**	• Droits et responsabilités • Discrimination • Normes de genre • Harcèlement	• Gestion des conflits et consolidation de la paix • L'affirmation de soi • Plaidoyer et prise de parole en public • Résolution de problèmes	• **Informations adaptées** concernant les droits, les lois, le fonctionnement du système judiciaire. • **Accès digne et égal** à la santé, à l'éducation et à l'emploi/ • **Capacités financières** pour accéder aux droits et les faire valoir
Espoirs et signification **Avoir de l'espoir**	• Possibilités existantes : scolarité et travail • Valeurs	• Faire des projets • Prise de décision	• **Accès aux opportunités** • **Capacité financière à développer des projets de vie**

Durée :
15 minutes

Exercice :

Demander aux participants : Selon vous , parmi les enfants et jeunes en mobilité est-ce qu'il y a des profils " types"**?**



Durée :
20 minutes

Apports : Profil d'EJM , problème de protection , défis et ressources psychosociales.

- ❑ **Liste de quelques profils identifiés ;**
- ❑ Les EJM de retour
- ❑ Les EJM travailleu·r·se·s/à la recherche d'opportunités économiques
- ❑ Les EJM étudiant·e·s
- ❑ Les EJM lié·e·s au genre

Problèmes de protection spécifiques aux EJM de retour	• Détresse psycho-sociale liée aux évènements traumatiques liés aux violences avant , pendant ou après le voyage • Faiblesse psychologique due au sentiment d'échec (retour non souhaité, manque d'appui de la famille et de la communauté) • Jeunes sans occupation, désœuvrés • Jeunes femmes avec enfants à charge

Problèmes de protection et besoins spécifiques aux EJM travailleurs	Pays 1	Pays 2
	• Pires formes de travail des enfants • Enfants vivant dans la rue, dans les marchés	• 22% vivent grâce aux transactions sexuelles • 70% sont sans occupation • 44% mendient pour survivre
	Pays 3	Pays 4
	• Ce sont majoritairement des enfants (+ de 50%) • Enfants à la recherche de moyens de survie: en conflit avec la loi • Attrait pour la migration dangereuse vers l'Europe	Pires formes de travail des enfants EJM vivant grâce aux transactions sexuelles

Problèmes de protection et besoins spécifiques aux EJM étudiant. e. s spécifiques	• La majorité des profils sont des enfants talibés • Enfants en très jeune âge • Exposés aux abus, violences et exploitations (travail forcé ou mendicité pour le compte du maître coranique • Anciens talibés qui se sont échappés des écoles coraniques (vivent en centre ou dans la rue) • Les EJM étudiant(e)s dans le système formel travaillent parallèlement

Problèmes de protection et besoins spécifiques aux EJM en mobilité liée au genre	• Jeunes femmes dépendantes sur tous les plans (économiquement, socialement) de leur mari ou de leur belle-famille. • Victimes de VBG: mariages d'enfants, violences conjugales • Obligées de réaliser des transactions sexuelles pour survivre

Durée :
50 minutes

(50 minutes) Exercice : Lien avec les Piliers du bien-être , le système écologique, capacités individuelles/collectives

Inviter les participants à former 3 sous-groupes pour répondre aux questions suivantes :

- Quelles **difficultés/défis santé mentale et bien-être psychosocial** les plus fréquentes pour EJM ? (A partir de vos expériences).
- Quelles **ressources principales (capacités internes/ressources externes) existantes et à proposer** pour les EJM ?

Message clé => Faire du Lien avec les Piliers du bien-être , le système écologique, capacités individuelles/collectives.

- Compléter la matrice besoins et ressources psychosociales des enfants et jeunes en migration ci-dessous (40 minutes).

Quels besoins et ressources psychosociales des Enfants et jeunes en migration ?

PROBLEMES DE PROTECTION/ évènements liés au Parcours migratoire/Pré migration	Se sentir en sécurité		Se sentir connecté		Se sentir digne		Se sentir respecté		Avoir de l'espoir		**Ressources Internes/externes GLOBALES**
	Défis/besoins	Ressources internes/externes	Défis/besoins	Ressources internes/externes	Défis/besoins	Ressources internes/externes	Défis/besoins	Ressources internes/externes	Défis/besoins	Ressources internes/externes	

- 20 minutes) Demandez-leur quels sont leurs constats ? Quelles sont les **principales ressources/facteurs protecteurs internes/externes** en lien avec le **statut d'EJM (général)** et avec les **problématiques de protection plus spécifiques ?**
- **1 personne par groupe partage un exemple, les autres rajoutent au besoin !**

Durée :
90 minutes

Apports : *Puis complétez au besoin avec les exemples qui ont été déjà capitalisés lors des formations précédentes.*

Situations de risque et besoins en commun

Situations de risque	Besoins exprimés et constatés
• Rupture familiale • Situation de rue • Sans occupation, désœuvrés • Peu ou pas d'accès aux services de base (éducation, santé, etc.) • Situation d'abus (physiques ou sexuels)	• Appui psychosocial/Médiation familiale • Logement (familles d'accueil, colocations) • Formations professionnelles ou études qualifiantes correspondant aux aspirations des jeunes • Accès aux loisirs



Se sentir en sécurité

Risques	Ressources
• Menaces pour l'intégrité physique • Instabilité émotionnelle • Incertitude et manque ou insuffisance d'informations • Perception de l'impuissance, de la dépendance et de la vulnérabilité	• Sentiment d'apaisement • Prédictibilité • Sentiment de contrôle • Capacité/compétence • Accès Besoins fondamentaux

Se sentir connecté

Risques	Ressources
• Perturbation des sources de soutien • Perturbation des Liens et connexions • Affaiblissement des liens et des relations	• Des reseaux de soutien significatifs • compétence pour demander de l'aide (compétences sociales) • Promotion des relations et des liens • Mise en réseau et efficacité collective entre paires

Se sentir Digne et reconnu/Trouver mon rôle

Risques	Ressources
• Confusion dans les rôles et les identités • Perception d'impuissance, de dépendance et de vulnérabilité. • L'efficacité des rôles et des identités est remise en question	• Rôles significatifs et construction d'identités positives • Perception de leur capacité d'agir , du pouvoir d'agir/empowerment ou de l'indépendance : • Perception de l'efficacité de leurs Rôles

Se sentir respecté - Sens et accès à la justice

Risques	Ressources
• Violations des droits de l'homme/enfants/abus et violence politique • Conditions structurelles et sous-jacentes de vulnérabilité • Perception d'impuissance, de vulnérabilité et de dépendance ; pas d'égalité des chances... • Sentiment d'injustice	• Information et accès aux droits • Reconnaissance et dignité perçue • Perception de l'efficacité/la capacité d'agir

Garder espoir - Donner du sens à ma vie

Risque	Ressources
• Perte de sens et d'espoir • Sentiment d'impuissance	• **Donner du sens** - Développer des plans et des objectifs réalistes pour construire ou poursuivre des projets de vie qui ont du sens - un engagement accru dans les actions " transformatrices" de soutien par les pairs. • **Espoir** - Envie de vivre ce qui arrive

Distribuer la fiche : Brève présentation du cadre de Tdh MHPSS et des piliers du bien-être

Situations de risque et besoins des EJM filles

Situations de risque	Besoins exprimés et constatés
• Invisibilisées • 14,5% des filles et jeunes femmes sont victimes de mariage d'enfants • 22% des filles et jeunes femmes sont à risque ou victimes de traite contre 7% des garçons et jeunes hommes • 30% des filles et jeunes femmes sont à risque ou victimes d'exploitation contre 20% des garçons et jeunes hommes	• Structures de placement pour mères avec enfants • Accès à des services sensibles au genre • Sensibilisations pour le changement de mentalités sur la perception des « mères célibataires »

Les 5 piliers appliqués aux VSBG

	• Santé • Détresse psycho-sociale • Sécurité • Rejet • Désorientation • Maternité	Se sentir en sécurité Soins médicaux d'urgence Protection et espace sécurisés pour un hébergement temporaire si nécessaire Sessions de soutien de première urgence en SMSPS (PSP) Identification précoce (72h) et coordination efficace entre les services Information et consultation concernant toutes les étapes et procédures
	• Rejet • Impact sur famille • Stigmatisation • Retrait école	Se sentir connecté Renforcer les liens et les réseaux de soutien appropriés Soutien psychosocial aux personnes en charge de l'enfant et aux membres de la famille non fautifs Faciliter le réseau de pairs et les activités de reconnexion et de mobilisation Organiser des sessions de groupe avec d'autres cas similaires (le cas échéant) et faciliter le réseau de pairs
	• Rejet • Adaptation négative • Culpabilité • grossesse	Se sentir digne et reconnu Soutien en compétences de vie émotionnelles et cognitives (autorégulation, acceptation de soi, conflit et problème, gestion, confiance, estime de soi, information juridique...) Dans le cas de mères/femmes enceintes et de retrait de l'école: opportunités et alternatives de développement des compétences (éducation formelle, non formelle ou informelle, formation professionnelle et moyens de subsistance) Faciliter le soutien par les pairs et le mentorat avec des cas similaires
	• Revictimisation • Représailles • Jugement • Culture	Se sentir respecté Conseil et accompagnement juridiques Prise de décision digne et éclairée et le respect des limites et des principes Consentement éclairé systématique et respect de la confidentialité Ne pas éviter ou négliger la justice coutumière, mais coordonner et assurer un traitement approprié et digne pour le survivant selon les pratiques coutumières
	• Continuité de la vie • Désespoir • Culpabilité et confusion	Croire en son avenir, garder espoir Gestion des cas s'appuyant sur les forces et les facteurs de protection des survivants (mettre l'accent sur la participation et la prise de décision éclairées), Offrir des alternatives et de nouvelles opportunités de créer des liens affectifs et sociaux, ainsi que d'éducation et de moyens de subsistance, Soutien clinique spécialisé en santé mentale pour redonner espoir si nécessaire, Suivi participatif systématique des objectifs et des buts de la gestion des cas

Les 5 piliers appliqués aux enfants non accompagnés et séparés

	▪ Intégrité physique ▪ Santé mentale et détresse psychosociale Stratégies d'adaptation négatives pour la survie ▪ ENA/ES en détention	Se sentir en sécurité ▪ Garantir une prise en charge d'urgence sûre et la couverture des besoins fondamentaux (nourriture, assistance non alimentaire et assistance médicale) ▪ Conseil ou soutien clinique en matière de santé mentale • Informations et soutien adaptés à l'âge légal
	▪ Conséquences diverses selon le degré et les raisons de la séparation ▪ Dispositifs de prise en charge préjudiciables ▪ Risques liés aux réseaux de pairs et à la pression des pairs impliqués dans des activités criminelles ou des stratégies d'adaptation négatives ▪ Isolement et difficultés d'accès à l'éducation ou aux espaces de socialisation	Se sentir connecté ▪ Procédures de recherche et de réunification familiale, si appropriées et grâce à une participation et une prise de décision informées tout au long du processus ▪ Faciliter l'accès effectif à la communication et à la connexion avec les proches (famille ou pairs), y compris le soutien matériel (appels téléphoniques, internet, vidéo...) ▪ Analyser et proposer des solutions de remplacement pour la prise en charge appropriée (familles d'accueil, aide à la vie autonome ou placement en institution en dernier recours et en fonction des lois nationales) ▪ Soutien psychosocial et matériel pour les familles d'accueil (besoins fondamentaux, assistance non alimentaire, moyens de subsistance et/ou possibilités de sécurité alimentaire) - cela devrait être fait par le biais d'un programme de sécurité alimentaire & moyens de subsistance plus larges ou par une gestion de cas adaptée analysant les risques liés à l'effet d'appel ▪ Faciliter l'accès à l'éducation formelle, non formelle et informelle ou à des espaces sécurisés pour créer des liens sociaux ▪ Faciliter les sessions de soutien par les pairs

	▪ Stratégies d'adaptation négatives ▪ Étiquetage, discrimination et marginalisation ▪ Enfants migrants en détention sans en comprendre les raisons ▪ • Situation de transit bloqué sans accès à des possibilités ou à des alternatives de développement et de renforcement des compétences	Se sentir digne et reconnu ▪ Faciliter des sessions de compétences de vie contextualisées et adaptées (estime de soi, acceptation de soi, gestion des problèmes, prise de décision, compétences d'employabilité...) ▪ Faciliter des espaces sécurisés pour le soutien et le mentorat par les pairs ▪ Méthodes de mobilisation adaptées à l'âge ▪ Donner la priorité au renforcement des compétences et au soutien en moyens de subsistance pour les enfants et les jeunes qui risquent d'adopter des stratégies d'adaptation négatives ▪ Cartographier toutes les possibilités d'éducation formelle, non formelle et informelle et faciliter un suivi individuel et personnalisé (intervention directe ou référencement) ▪ Cartographier toutes les possibilités de moyens de subsistance formels et informels et facilitation d'un suivi individuel et personnalisé (intervention directe ou par référencement)
	▪ Étiquetage, marginalisation et discrimination ▪ Enfants migrants en détention ▪ ENA/ES en conflit avec la loi en raison de stratégies négatives de survie	Se sentir respecté ▪ Information, orientation et soutien adaptés à l'âge légal ▪ Identification précoce et soutien des enfants en conflit avec la loi ou en détention ▪ Faciliter le soutien par les pairs avec d'autres enfants et jeunes dans une situation similaire ▪ Faciliter des espaces sécurisés et des méthodologies engageantes de leur intérêt pour exprimer la frustration, la colère, partager et faire entendre leur voix ▪ Interventions non pathologisantes en SMSPS

	▪ Vie et développement perturbés, incertitude sur l'avenir, désespoir, exacerbés par : • Perte de membres de la famille • Rejeté par les proches • Marginalisation, exploitation ou maltraitance par la famille	Croire en son avenir, garder espoir ▪ La prise en charge de remplacement durable est accomplie lorsque les conditions politiques, juridiques, économiques et sociales nécessaires pour que les enfants puissent conserver leur vie, leurs moyens de subsistance et leur dignité ont été assurées ▪ Programmes de mentorat par les pairs avec des enfants stabilisés avec succès dans une prise en charge de remplacement ▪ Soutien en gestion des cas pour définir des objectifs et des buts individuels clairs et réalistes ▪ Les interventions intégrées en matière d'éducation et de moyens de subsistance sont essentielles pour offrir des possibilités d'apprentissage et donner aux enfants les aptitudes et les compétences nécessaires pour répondre à leurs besoins, se protéger et construire l'espoir pour l'avenir

- Demander aux participants s'ils ont des questions sur l'application des 5 piliers, pour identifier défis et ressources chez les EJM et en lien avec risques spécifiques ?

Durée : 30 minutes

(30 minutes) Clôturer la séquence par un Debriefing à l'aide des questions suivantes :

- Comment vous sentez vous ?
- Partager les messages clés de la séquence,
- Qu'avez-vous appris (contenu/méthodologie de formation) d'essentiel ?
- Quels sont les défis que vous avez identifiés dans l'application ?

Message clé : encourager les participants à partager, se conseiller et s'accorder sur un contenu/des méthodologies et supports de formation qui selon eux seraient adaptés et efficaces pour faciliter les apprentissages de nouveaux formateurs.

Module 4

Accompagner le bien-être et la résilience des enfants et des jeunes en mobilité

Durée de la séquence : 5 h

Séquence 2 :

Recueillir l'information sur les besoins d'APS des EJM.

Objectif :

Identifier toutes les informations clés pour pouvoir appliquer la gestion des cas aux EJM.

Connaissances et compétences à transmettre/à acquérir

Les participants seront capables de présenter le processus pour :

- Identifier les signes,
- Respecter le processus,
- Mettre en pratique les outils,
- Appliquer les piliers pour accompagner les EJM sur le bien-être et la résilience,
- Répliquer la formation.

Préparation

- Ouvrir la séquence par un temps de réflexion individuel pour encourager les participants à clarifier au fur et à mesure de la formation, les défis qu'ils devra gérer dans la réplication et comment chaque séquence pourrait l'aider à les relever.
- Imprimer les supports à compléter par les participants (travaux de groupe) pour pallier le manque d'ordinateur parmi les participants.
- Préparer les supports des exercices de la séquence (sur une clé UBS, envoi par mail).
- Doter vous de nombreux post-it et feutres de couleur différente.
- Clôturer chaque séquence par un temps de partage collectif sur la séquence au regard des attentes qui ont été définies en début de séquence.

Durée :
5 minutes

Ouvrir la séquence

Inviter les participants à prendre un temps individuel pour écrire dans leur carnet quels sont les défis qu'ils devront adresser lorsqu'ils seront en situation de former sur ce module et comment la formation pourrait les aider à les relever. *Ces notes sont les leurs et vous ne leur demanderez jamais de les dévoiler. Ils pourront s'appuyer sur ces notes lors du débriefing de chaque séquence.*

Déroulement , instructions et outils

Evaluation psychosociale et plan d'APS : le Recueil de l'information

Durée :
40 minutes

Réveil andragogique : Facteurs à prendre en compte pour identifier les besoins/ressources psychosociales et les possibilités APS.

- Demander aux participants de former 3 sous-groupes .
- Poser la question suivante aux participants : **quelles informations à récolter sur les besoins/les ressources/les supports disponibles ?**
- Pour les aider à structurer les réponses, invitez-les à :
  - Lister les informations à collecter sur le statut de bien-être psychosocial, dans l'histoire, dans le comportement de l'EJM (en lien avec 5 piliers) et avec les informations collectées auprès des autres acteurs
  - Quelles autres informations en lien avec le cadre SMSPS doivent être récoltées afin d'accompagner au mieux les EJM ?
  - Indiquer leur que vous échanger ensuite sur : Comment collecter ces informations ? Et auprès de qui ?
  - Les résultats des travaux de groupes seront partagés en plénière

Durée :
40 minutes

Apports

Les signes et informations à identifier/collecter

En lien avec les 5 piliers , les signes et informations à identifier sont :

- **Les émotions exprimées** ou **non exprimés** (importance de la communication non verbale).
- **Les comportements observés** (pendant rencontre avec le gestionnaire de cas, mais aussi en dehors, rapportés par des tiers).
- **Les connaissances et compétences en lien avec les piliers.**
- **Les informations** sur son comportement **des paires/ d'autres personnes** côtoyant l'EJM.
- Les **personnes qui forment le cercle écologique de l'EJM** dans son **environnement actuel/origine.** Qui sont les personnes qui sont proches/qui comptent de l'EJM dans son cercle socio écologique et qui peuvent être **des alliés dans son accompagnement** (ici et là-bas) ? Quels sont les **autres acteurs qui pourraient être sollicités ? Quelles sont les conséquences ?**
- Quels sont les **services disponibles dans la communauté** ? Dans le lieu d'origine ? (services formels et informels), Qui sont les **personnes au sein de la communauté qui peuvent jouer un rôle informel de support ? Quels liens existent-ils entre les différents services ?**
- La présence de **pratiques endogènes de protection à renforcer** ? Les croyances et valeurs de la culture d'origine ? La c**apacité de l'enfant à participer/à donner son avis** ?
- **La Capacité de résilience de l'EJM** ? Quels sont ces besoins exprimés et ceux identifiés (faire face, s'adapter, ou prêt à transformer). Quelles sont les **stratégies d'adaptation positives et négatives existantes** au niveau individuel/familial ?

Voici quelques exemples recueillis lors des formations précédentes.

Se sentir en sécurité

Physique

- Existence d'un danger immédiat ;
- La communauté n'assure pas la sécurité de l'EJM ;
- Avoir un lieu où dormir et se loger en sécurité ;
- Accès à la nourriture ;
- Connaissance, Accès aux services de santé (en particulier pour les enfants en situation de handicap et filles enceintes).

Emotionnelle

- Sensations de l'enfant de façon générale ;
- Problèmes de détresse urgents ;
- Victimes ou risque de violences ;
- Besoin d'accès à l'information.

Se sentir connecté

- Cas de séparation ou manque d'accompagnement de l'enfant ;
- Niveau de sécurité du lieu d'origine de l'enfant ;
- Présence d'autres membres de la famille durant le trajet ;
- Besoin d'établissement de connexions avec des proches et personnes importantes dans sa vie ;
- Participation aux activités sociales ;
- Niveau de capacité d'interaction sociale ;
- Réseau d'amitié de l'enfant et liens positifs.

Se sentir Digne et Reconnu

Rôle et identité générale

- Conditions de vie actuelle ;
- Rôle de l'enfant dans le ménage ;
- Séparation volontaire ou non volontaire de la famille ;
- Niveau de sentiment de tension avec la famille ;
- Stratégies pour la recherche de solutions.

Rôle/Education

- Niveau d'éducation et type ;
- Compétences souhaitées par l'enfant.

Rôle/Travail/moyen de subsistance

- Situation de travail de l'enfant et moyens actuels de subsistance.

Autres activités/rôle

- Utilisation de son temps libre et intérêts ;
- Participation dans des activités qui pourraient être considérées comme contraires à la loi ;
- Confiance dans sa capacité d'agir et possibilités d'agir.

Se sentir respecté - Sens et accès à la justice • Accès aux informations essentielles pour accéder aux services ; • En possession des papiers nécessaires pour sa protection et l'accès aux services ; • Sentiment de discrimination dans l'accès aux services ; • Exclusion d'activités de groupes et sociales dans la communauté ; • Niveau d'acceptation dans la communauté ; • Situations de chantage pour le soutien.		**Garder l'espoir - Donner du sens à ma vie** • Pensées pour le futur et le projet de vie (notamment en lien avec sa migration) ; • Niveau de réalisme de ses ambitions ; • Optimisme envers sa vie et son futur.

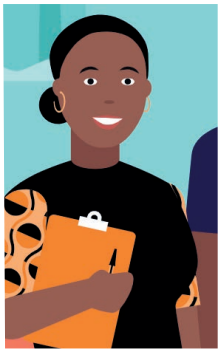
- Puis demander leur, s'ils ont questions ou des besoins de clarification sur les éléments/signes à prendre en compte au sein des 5 piliers pour identifier besoins et ressources chez les EJM.

Défis dans l'identification et le soutien des besoins psychosociaux des EJM

(10 minutes) Apports

- Présentez-leur les principaux défis suivants :

Différences de langues	
Peur	
Silence	
Manque de confiance	

Peur de l'échec/sentiment d'impuissance	
Manque de professionnel Femme pour soutien aux jeunes filles	
Temps	

(15 minutes) Discussion : Demander aux participants comment ils ont relevé ces différents défis dans leurs expériences et/ou comment ils procéderaient concrètement ?

(10 minutes) Apport

Recommandations clés pour mitiger et adresser les défis.

Différences de langues	• Assurer que les équipes puissent « couvrir » les besoins en termes de langues nécessaires
Peur	• Connaitre et mettre en place des principes d'écoute active/développement d'une relation de confiance et si nécessaire appliquer les premiers secours psychologiques (PSP) pour adresser besoin de « sentiment de sécurité » .
Silence	
Manque de confiance	
Peur de l'échec/sentiment d'impuissance	• Renforcer la confiance en soi , sentiment de contrôle, adresser les craintes une à une et faire participer l'EJM dans la recherche de solution.
Manque de professionnel Femme pour soutien aux jeunes filles	• Assurer quand cela est possible d'accompagner les filles par une gestionnaire de cas (femme), si cela n'est pas possible, identifier dans la communauté une femme qui peut appuyer le gestionnaire de cas . Œuvrer à la reconnaissance de ce travail d'accompagnateur social au sein des systèmes et des communautés !
Temps	• Prendre en compte l'histoire de l'enfant (durée de séjour envisagée) afin de proposer un accompagnement avec des objectifs réalistes – Pilier Sécurité et connexion prioritaire !

Les moyens pour identifier les besoins psychosociaux : approche et outils .

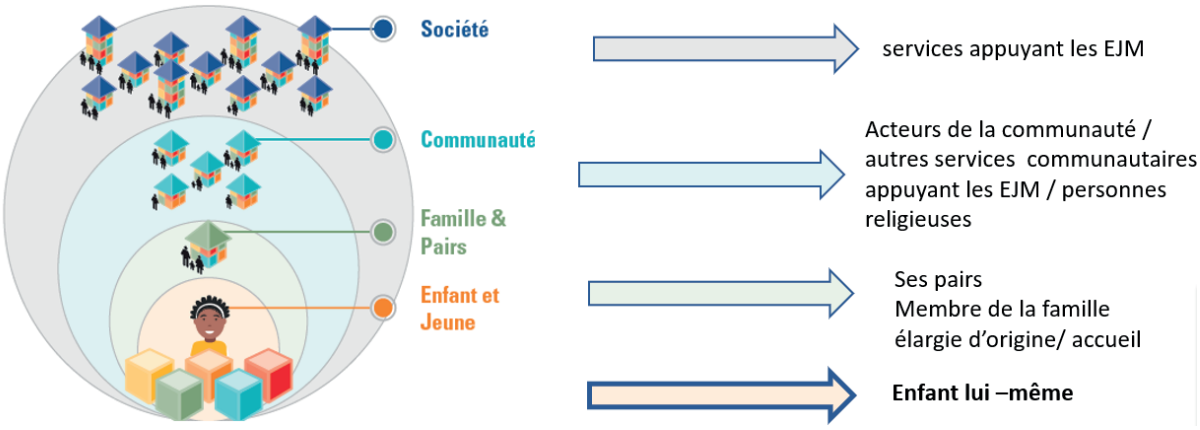
(60 minutes) Apports : Comment récolter les informations sur besoins psychosociaux ?

Message clé : Auprès de l'enfant lui-même !

Dans le cadre de la gestion de cas, les informations proviennent des sources diverses :

- Les **Questions** que l'on peut inclure dans une évaluation/piliers auprès de l'enfant/paires/ communauté (observation par éducateurs/gestionnaire de cas).
- **Les outils de support pour récolter de l'information ;** "ma séquence", " mes relations", «mes priorités», "mon plan pour le futur", etc.
- **L' observation individuelle/de groupe**
    - Changement soudain de comportement
    - Agressivité/perte de contrôle/colère/en opposition
    - Transgression/comportements risqués
    - Etat physique, maladif/auto-mutilation, réactions somatiques
    - Tristesse
    - Apathie et isolement
    - Mutisme/difficulté de rentrer en relation (contact visuel/expression)
    - Peur/tension
    - Fatigue

Ces informations peuvent être collectées auprès des informateurs clés (cercle écologique de l'EJM).

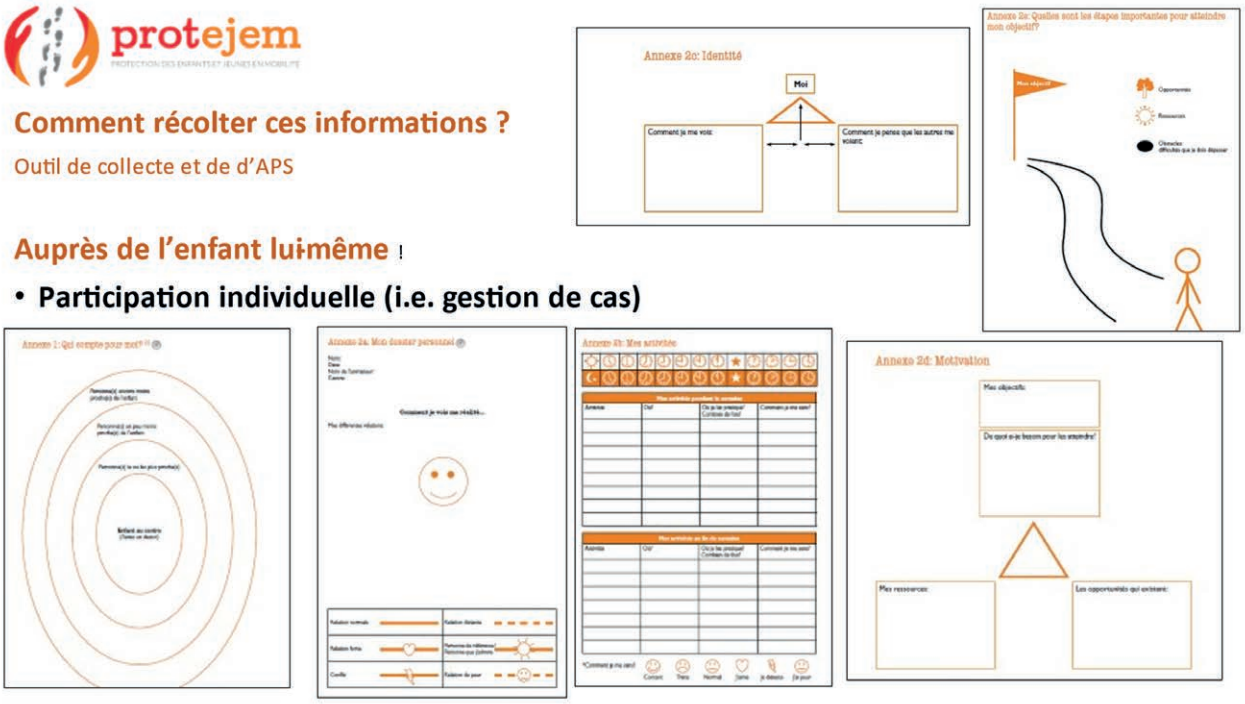


Revue des informations que vous pouvez collecter et interventions que vous pouvez directement offrir en lien avec les 5 piliers pendant les différentes phases de gestion de cas.

Processus de Gestion de cas et APS	
Identification/enregistrement	• Approche PSP à considérer dans toutes situations ! • Ecouter l'enfant sur sa situation/ses besoins et ses ressources ! • Développement relation de confiance entre EJM et gestionnaire de cas. • Adresser besoins « urgents» (sécurité/santé/besoins primaires) • Appréhender le «temps» disponible pour le soutien (transit ?) • L'évaluation de l'intérêt supérieur de l'enfant commence ici.
Evaluation	• Inclure considérations en lien avec piliers du bien-être dans l'évaluation (risques et ressources). • Ecouter et faire participer l'enfant sur sa situation/ses besoins et ses ressources ! • Mobiliser autres informateurs clés. • Comprendre les liens de l'enfant au cours de son parcours migratoire. • Objectif résilience psychosociale. • Intérêt supérieur de l'enfant VS politiques et législation migratoires – approche centrée sur l'enfant. • L'entretien d'évaluation peut être déjà une intervention psychosociale en soi, si bien conduite.
Plan de prise en charge	• Participation de l'enfant. • Evaluer selon le cas participation de la famille/à distance aussi. • Considérer les interventions au niveau de l'enfant, la famille, mais aussi au niveau de la communauté (adresser risques et renforcer rôle potentiel d'APS), explorer les possibilités de PEC psychosociale avec les mécanismes communautaires de protection (aussi chez les communautés migrantes). • Renforcement de capacité dans la relation GdC/EJM en lien avec les piliers. • Envisager renforcement/mobilisation ressources externes. • Besoins à court terme et long terme en termes de bien-être (projet de vie, causes sous-jacentes migration). • Analyser parcours migratoire, possibilités de suivi et cartographier les services/contacts sur la route. • Personnes importantes – plan de prise en charge et connexion.
Mise en œuvre du plan	• Renforcer la capacité d'agir et assurer l'espace pour renforcer le pouvoir d'agir de l'EJM (rôle d'acteur dans son accompagnement).

Suivi et revue	• Nécessaire de procéder en plusieurs étapes pour certains cas , agir sur les besoins urgents (tout en considérant les 5 piliers , surtout sécurité et connexion) et ensuite quand le temps le permet, travailler sur l'APS plus global et moyen –long terme. • Entretiens réguliers afin de pouvoir aussi construire une relation de confiance avec l'EJM. • Si départ de l'EJM, qui, comment faire ce suivi. • Autre opportunité de participation de l'enfant.
Clôture du cas	• Critères ? • Réintégration ? • Mitigation de risque ? Transfert suivi parcours migratoire ?

Exemples d'outils : 1. qui facilitent la récolte d'informations sur statut de bien-être psychosocial / 2. Guide d'évaluation des enfants.



Demander aux participants s'ils ont des questions sur les différents outils qui peuvent faciliter l'identification des besoins et ressources psychosociales chez les EJM ?

Durée :
90 minutes

Exercice : Evaluation des besoins psychosociaux

Présentation des études de cas

Cas 1 – Aïcha

Aïcha, jeune fille burkinabé de 13 ans vit seule avec son père suite au divorce de ses parents. Après une violente attaque djihadiste,Aïcha et son père décident de sortir secrètement dans la nuit de leur village à la pour se rendre dans une localité voisine au nord de la Côte d'Ivoire. Surpris par les éléments armés qui tiennent le village, son père est abattu sous ses yeux et elle a été contrainte de retourner dans le village.

A la faveur d'une accalmie, Aïcha profite pour se rendre à Ouangolodougou une ville frontalière du Burkina, où vivent sa mère et son nouveau conjoint. Cultivateur de son état, monsieur Karim couvrait difficilement les charges de son ménage. De nature très nerveuse, monsieur Karim jetait régulièrement son dévolu, sur la petite Aïcha qu'il accuse d'être à la base de ses déboires avec sa femme. Dans l'optique de ramener la paix dans son ménage, la mère décide d'envoyer Aïcha chez une amie d'enfance qui vit à Ferkéssédougou. On note qu'aicha a des troubles de sommeil, sursaute à l'entente de tout bruit assourdissant.

Arrivée à Ferké, alors qu'elle se croyait à l'abri de tout danger, Aïcha se voit contrainte de travailler durement pour avoir de quoi se nourrir. Elle vendait de l'eau glacée en sachet dans une grande bassine sur la tête toute la journée en arpentant les rues de la grande gare et les quartiers pendant que les autres enfants du ménage partaient à l'école. Elle est battue toutes les fois que la recette est incomplète.

Un jour, elle rencontra un client. Au cours des échanges, elle lui raconta son calvaire et son envie de retourner à l'école. Celui-ci se présenta à elle comme un bénévole communautaire d'un projet de protection dans la zone. Il la rassura et l'a conduite au centre social pour sa prise en charge.

Cas 2 –EJM âgé de 15 ans dans une situation d'exploitation

Mamadou est un garçon âgé de 15 ans. Depuis le décès de ses deux (2) parents biologiques en 2015 suite à un accident de circulation, il vit chez son oncle paternel âgé de 70 ans dans un petit village situé à 7 km du chef-lieu de la préfecture de Mamou en République de Guinée. Dans cette famille, Mamadou est le seul garçon parmi les cinq enfants à ne pas fréquenter l'école faute d'extrait de naissance et surtout le manque de volonté de son oncle. Très souvent, il est utilisé

Durée :
90 minutes

par les deux femmes de son oncle pour subvenir aux besoins de la famille. Ainsi, Il passe toute la journée à travailler dans le champ et parfois son oncle l'oblige à travailler pour d'autres personnes contre de l'argent et cela quel que soit la nature du travail. Le prix est toujours discuté à son insu et l'argent obtenu est récupéré par son oncle.

Compte tenu de tout ce traitement, Mamadou décida un jour de quitter son village pour continuer en aventure au Sénégal. Par manque de transport, il a effectué une escale à Mamou centre, où il transportait les bagages au marché. Deux (2) jours après ce travail, Mamadou est accusé de vol dans le marché et sauvagement battu par une foule. Après trois jours de garde à vue, les enquêtes menées par la police ont prouvé son innocence et il a été libéré.

Dès sa sortie du poste de police, Mamadou a été identifié par l'équipe mobile à la gare routière. Il a été immédiatement référé au niveau du service d'urgence de l'hôpital régional pour des soins de santé, en raison de son état physique alarmant : il portait des habits déchirés, son corps laissait apparaître les traces de coups de fouets, sa main gauche fracturée et il avait déjà fait deux jours sans manger.

Avant l'entretien avec l'enfant, Moussa un des membres de l'équipe mobile, a fait quelques exercices de mise en confiance, il a par la suite posé des questions ouvertes et dans un ton décontracté, cela a permis de faire parler l'enfant qui a accepté de se confier sur son histoire et ses aspirations pour l'avenir.

Parmi les besoins cités par Mamadou, il a insisté sur son souhait d'aller à l'école et d'apprendre un métier, comme la mécanique ou la menuiserie. Il a souhaité avoir un diplôme qui lui permettra d'avoir un travail décent pour apporter son aide à sa famille.

Après une écoute active et l'observation de l'enfant, Moussa a documenté le cas, en prenant en compte tous les souhaits exprimés par Mamadou. L'analyse des fiches de gestion de cas a permis à Moussa de comprendre que l'enfant a besoin d'une prise en charge psychosociale et un suivi régulier pendant un certain temps.

Invitez les participants à former 3 sous-groupes et demandez-leur après avoir consulté les études de cas de répondre aux questions suivantes :

- *Quelles informations peuvent être identifiées dans cette étude de cas, en lien avec 5 piliers, en lien avec défis/ressources ?*
- *Quelles informations manquent ?*

- Les 3 sous-groupes partageront ensuite les difficultés/remarques sur le travail d'évaluation des besoins/ressources psychosociales, qu'ils ont rencontrés et comment les adresser dans les situations de travail.
- Puis demander au groupe s'ils ont des questions ou des besoins de clarifications sur l'application de la théorie sur la pratique (gestion de cas) concernant l'identification des besoins et ressources psychosociales chez les EJM ?
- Et enfin, inviter les à réfléchir pendant 5 minutes sur comment ils envisagent de répliquer cette séquence pour de nouveaux formateurs.

Durée :
20 minutes

Clôturer la séquence par un débriefing à l'aide des questions suivantes :

- Comment vous sentez vous ?
- Partager les messages clés de la séquence,
- Qu'avez-vous appris (contenu/méthodologie de formation) d'essentiel ?
- Quels sont les Défis que vous avez identifiés dans l'application ?
- Quels sont les Défis que vous avez identifiés pour la réplication ?

Message clé : encourager les participants à partager, se conseiller et s'accorder sur un contenu/des méthodologies et supports de formation qui selon eux seraient adaptés et efficaces pour faciliter les apprentissages de nouveaux formateurs.

Module 4

Accompagner le bien-être et la résilience des enfants et des jeunes en mobilité

Durée de la séquence : 4,5 h

Séquence 3 :

Le support psychosocial et la mitigation des risques.

Objectif :

Repérer les interventions de SMPS pertinentes et le rôle clé du gestionnaire de cas.

Connaissances et compétences à transmettre/à acquérir

Les participants savent :

- Identifier les types d'intervention de SMPS ;
- Analyser les types d'intervention de SMPS (ÉTUDE DE CAS) ;
- Définir le.la gestionnaire de cas comme acteur d'accompagnement PS ;
- Proposer un déroulé andragogique pour répliquer la formation.

Préparation

- Ouvrir la séquence par un temps de réflexion individuel pour encourager les participants à clarifier au fur et à mesure de la formation, les défis qu'il devra gérer dans la réplication et comment chaque séquence pourrait l'aider à les relever.
- Imprimer les supports à compléter par les participants (travaux de groupe) pour pallier le manque d'ordinateur parmi les participants.
- Préparer les supports des exercices de la séquence (sur une clé UBS, envoi par mail).
- Doter vous de nombreux post-it et feutres de couleur différente.
- Clôturer chaque séquence par un temps de partage collectif sur la séquence au regard des attentes qui ont été définies en début de séquence.

Durée :
5 minutes

Ouvrir la séquence

Inviter les participants à prendre un temps individuel pour écrire dans leur carnet quels sont les défis qu'ils devront adresser lorsqu'ils seront en situation de former sur ce module et comment la formation pourrait les aider à les relever. *Ces notes sont les leurs et vous ne leur demanderez jamais de les dévoiler. Ils pourront s'appuyer sur ces notes lors du débriefing de chaque séquence.*

Déroulement , instructions et outils

Cette séquence apportera des réponses clés aux questions suivantes :

- Quels types d'accompagnement/interventions psychosociales existent ? *(Prenant en compte pyramide IASC)*
- Qui sont les acteurs de l'accompagnement psychosocial (APS) : les pourvoyeurs de support/service et les récipiendaires) ?
- Quelles sont les attitudes/approches recommandées pour renforcer la résilience psychosociale ?
- Comment mobiliser les ressources au sein de la communauté ?

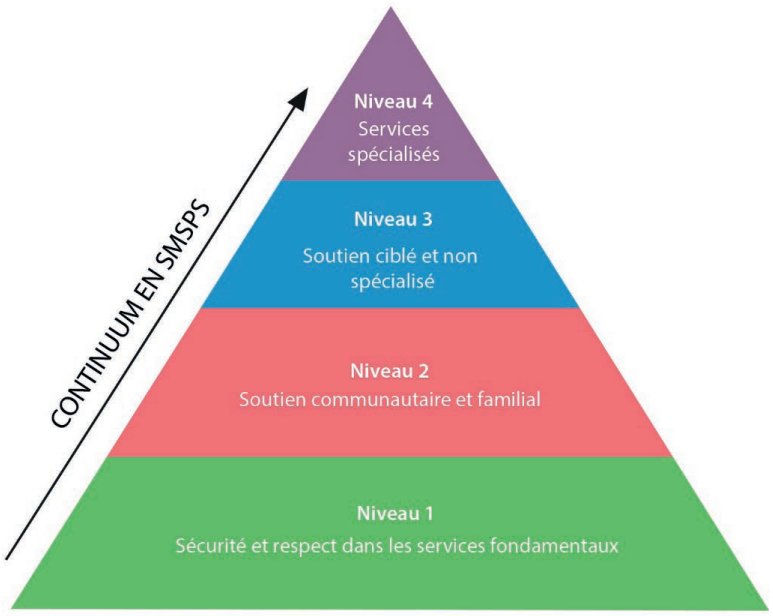
Durée :
15 minutes

Réveil andragogique : Les interventions en Santé Mentale et Soutien psychosocial.

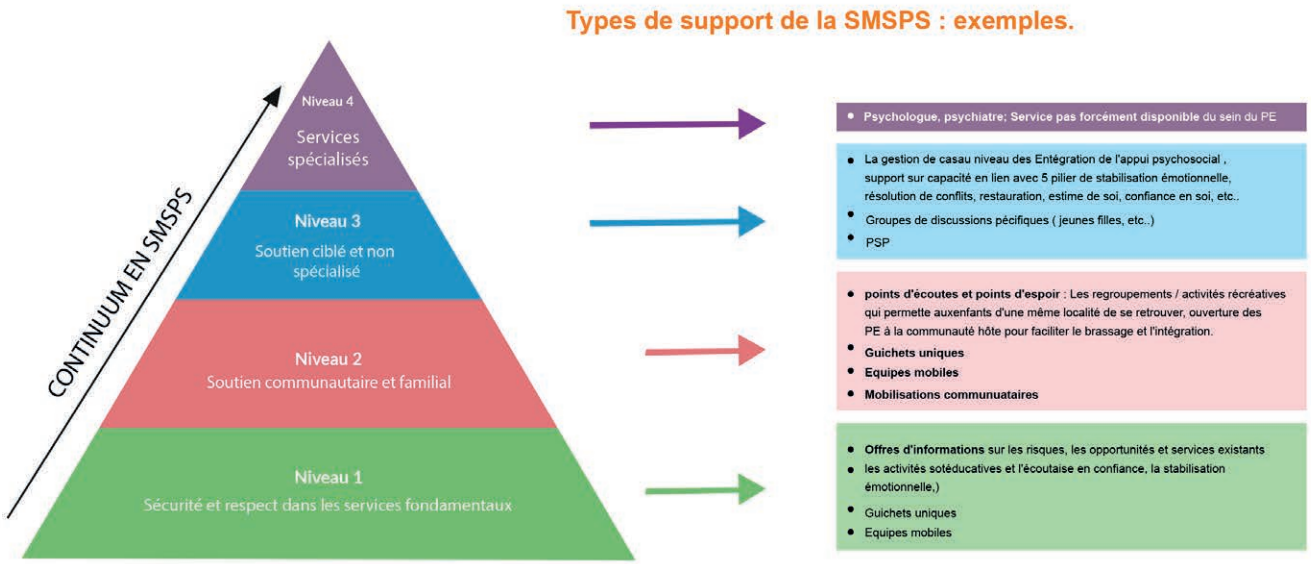
Introduction : L'expression composite Santé Mentale et Soutien psychosocial (SMSP) sert à décrire tout type de soutien visant à protéger ou à promouvoir le bien-être et/ou à prévenir ou traiter un trouble mental. Cette expression est née du travail commun de différentes organisations intervenant dans les contextes humanitaires d'urgence. Elle vise à regrouper un ensemble d'interventions ayant des objectifs en commun, mais des modes d'intervention différents. Son utilisation est aujourd'hui étendue au milieu du développement .

- Demander aux participants : quels sont les types de supports en SMSPS à mobiliser ?

(10 minutes) Apports **:** Vous présenterez ensuite le diagramme « continuum en SMSPS » ci-dessous et vous leur demanderez de donner des exemples pour illustrer les différents niveaux.

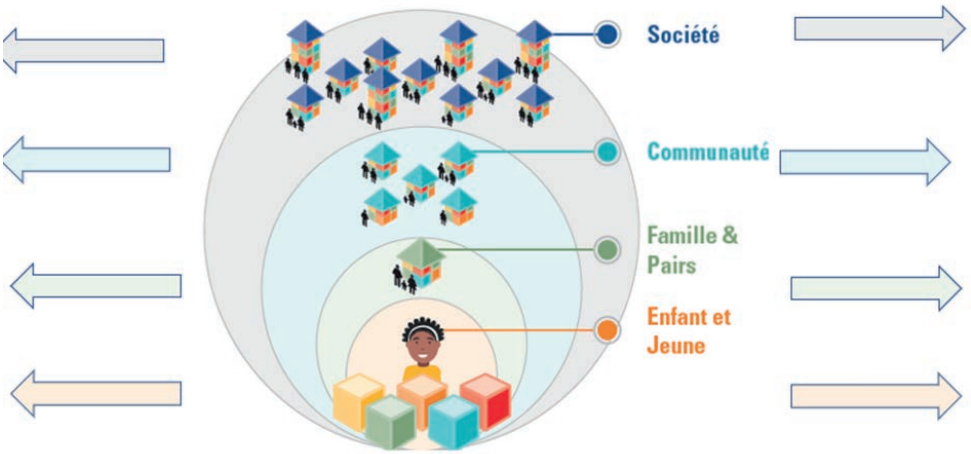


- Vous compléterez leurs réponses, si requis en présentant les exemples clés de supports de la SMSPS.



(30 minutes) Discussion : *Vous présenterez ensuite le cercle écologique et demanderez aux participants d'illustrer par des exemples les différents acteurs potentiels de l'accompagnement psychosocial des EJM.*

"Pourvoyeurs" de l'APS **«Récipiendaires» de l'APS**

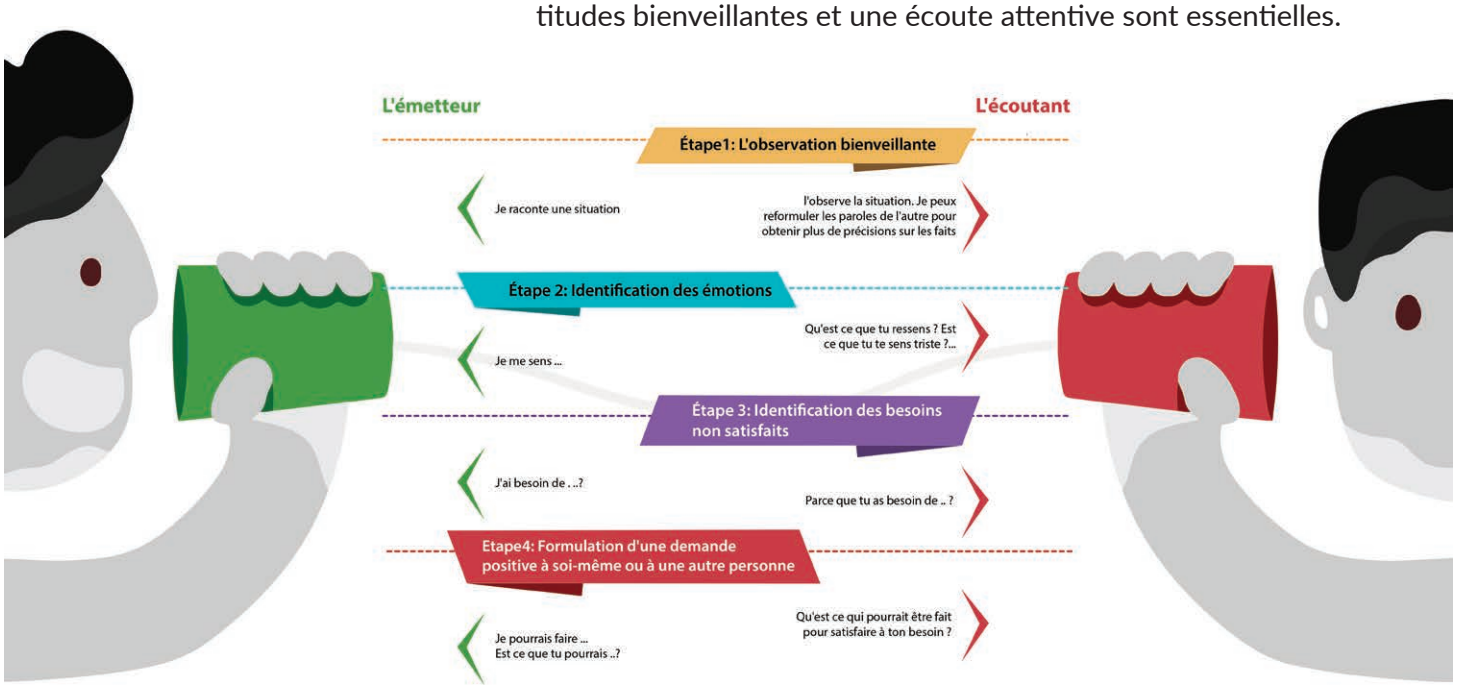


Puis vous les inviterez à réfléchir sur les bonnes et les «pires» : attitudes, approches et actions clés qu'un gestionnaire de cas peut mettre en œuvre pour renforcer la résilience psychosociale et à partager le fruit de leurs réflexions.



(10 minutes) Apports : Complétez les réponses des participants avec les recommandations clés sur les attitudes/approches, actions du gestionnaire de cas, pour renforcer la résilience psychosociale.

Pour communiquer avec les EJM en détresse Psychosocial, les attitudes bienveillantes et une écoute attentive sont essentielles.



Attitudes

- Soyez patient ;
- Établir la confiance prend du temps ;
- Aidez les enfants à se sentir calmes ;
- Parlez d'une voix douce et calme ;
- Asseyez-vous ou accroupissez, afin d'être à la même hauteur ;
- Si c'est approprié, maintenez le contact des yeux ou un autre contact ;
- Détectez les choses non stressantes aux alentours ;
- Respirez calmement ;
- Accepter les silences.

Ecoute active

Conditions clés :

- Concentration
- Reformulation
- Encouragement
- Questionnement et clarification
- Résumé

Atouts :

- Confirme ce qu'a dit l'enfant
- Améliore la compréhension mutuelle
- Réduit le stress et la tension
- Encourage la résolution des problèmes
- Améliore le sentiment de sécurité et d'espoir

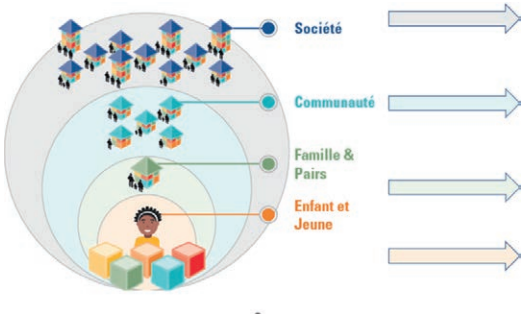
Comment :

- Soyez attentif
- Montrez que vous écoutez
- Encouragez l'enfant à parler
- Répondez sans juger

(20 minutes) Discussion

Comment mobiliser les acteurs ?

- Demandez aux participants de former 4 sous-groupes et invitez-les à répondre à la question suivante : comment procèdent-ils ou procéderaient -ils pour mobiliser les acteurs clés dans le cadre de SMPS ?
- Présentez leur le tableau suivant et demander leur d'illustrer avec des exemples concrets.

Exemples à compléter		
	Renforcer collaboration entre acteurs du SPE au sens large (social/santé/éducation) et des structures communautaires/non formel – Permettre des espaces pour être à l'écoute des EJM	
	Engager la communauté, l'école, les églises, accompagner la cohésion sociale (non-discrimination), identification d'acteurs communautaires pouvant accompagner et aider les EJM , renforcer l'« écoute » des besoins des EJM exprimés par eux	
	Faciliter le développement de nouvelles relations avec paires Forte cohésion familiale , support de famille élargie	
	EJM lui –même ; adaptation cognitive forte , résolution de problème, sens de la vie/espoir , estime de soi positive, capacité à s'adapter et transformer (participation)	

Messages clés : l'importance de promouvoir la participation/Accompagner l'autonomie et la capacité d'agir au pouvoir d'agir

Capacité d'agir

Renforcer la participation et les capacités des EJM (connaissances, compétences, etc..) grâce à :

- Avoir une attitude (être un modèle inspirant) en tant que gestionnaire de cas qui renforce l' estime de soi , consulter, écouter activement les besoins/les envies des EJM , faciliter la participation aux décisions qui le concernent.
- Promouvoir cette attitude du personnel au sein des services d'assistance et de protection.
- Appuyer les activités d'APS au sein des familles élargies (quand c'est pertinent) et des familles d'accueil.
- Promouvoir la coopération, la collaboration entre EJM et avec les communautés hôtes et notamment les enfants et jeunes (activités récréatives/sportives/initiative « jeunes »).

Pouvoir d'agir

- Donner un « espace » aux EJM afin de pouvoir concrètement agir ;
- Accompagner les communautés et les structures formelles à écouter et faire participer l'EJM comme un acteur à part entière.

Durée :
15 minutes

Discussion

- Demander aux participants s'ils ont des questions ou des besoins de clarifications sur les types d'interventions d'APS possibles pour les EJM?
- Inviter les à réfléchir pendant 5 minutes de réflexion sur les défis et comment ils procéderont pour former de nouveaux formateurs sur ce thème.

(30 minutes) Exercice sur le premier secours psychologique

Présentez la vidéo suivante :



Pour accéder à la vidéo, sur l'image ci-dessus ou copier le lien sur votre navigateur : https://youtu.be/TlRqRlKVa20

- Demandez-leur de prendre en compte des éléments de la gestion des cas vus précédemment et de les appliquer à l'étude de cas afin de les mettre en application :

  - Prendre en compte les besoins ;
  - Prendre en compte l'environnement ;
  - Penser aux services disponibles et aux ressources existantes ...

- Demandez-leur quels éléments ou actions déjà entreprises de la part Fatima et Serge que vous remettriez en question ?
- Que proposeriez-vous comme poursuite de l'accompagnement psychosocial dans votre contexte ?

Durée :
10 minutes

Messages clés : les premiers secours psychologiques

C'est :

- *Apporter soutien et soins concrets, sans intrusion*
- *Évaluer les besoins et les préoccupations de la personne*
- *Aider les personnes à répondre à leurs besoins essentiels (p. ex. la nourriture et l'eau)*
- *Réconforter les personnes et les aider à se calmer*
- *Aider les personnes à obtenir les informations, les services et le soutien social*
- *Protéger les personnes d'éventuels nouveaux dangers*

Ce n'est pas :

- *Une aide que seuls les professionnels peuvent apporter*
- *Une intervention clinique ou psychiatrique (bien que cela peut faire partie de bons soins cliniques)*
- *Un débriefing psychologique*
- *Une demande aux personnes d'analyser ce qui s'est produit ou de retrouver la chronologie des évènements.*
- *Le fait de pousser les personnes à parler de leur histoire*
- *Le fait de demander des détails sur leur ressenti ou sur ce qui s'est produit*

Durée :
10 minutes

Apports

Quand les premiers secours psychologiques sont-ils proposés ?

- Au cours d'une situation d'urgence ou immédiatement après une situation de crise ...
- ... dans le cadre du renforcement des capacités de la préparation d'intervention en cas d'urgence dans les zones de tension.
- ... pendant ou après une crise affectant un petit groupe d'enfants.
- ... comme intervention immédiate auprès d'enfants qui ont subi des violences ou des négligences sexuelles ou physiques.

Comment mettre en œuvre les premiers secours psychologiques ?

Observer	▪ Sécurité ▪ Les personnes ayant clairement des besoins urgents essentiels ▪ Les enfants, parents et pourvoyeurs de soins avec des réactions de détresses profondes
Ecouter	▪ Écoutez les personnes, et aidez-les à se calmer ▪ Demandez-leur quels sont leurs besoins et leurs préoccupations ▪ Abordez les enfants, parents et pourvoyeurs de soins qui peuvent avoir besoin de soutien
Mettre en contact/en lien	▪ Aidez les enfants et leurs familles à répondre à leurs besoins essentiels et à accéder aux services existants ▪ Aidez les personnes à gérer les problèmes qu'elles rencontrent. ▪ Transmettez des informations. ▪ Mettez les enfants et leurs familles en contact avec leurs proches et avec un soutien social.

Durée :
60 minutes

Exercice

Appliquer les premiers secours psychologiques avec une écoute active pour renforcer les piliers du bien-être.

- Demander aux participants de former 3 sous-groupes et présentez-leur l'étude de cas suivante qui servira à créer une mise en scène (jeu de rôle) :

« Une fille de 14 ans d'une famille sans moyens qui vient d'arriver à Dakar pour travailler ; elle est désespérée pour son avenir, car les choses ne sont pas passées comme prévu à son arrivée »

- Demander à chaque groupe d'identifier Un·e volontaire pour jouer la fille, un·e volontaire pour jouer le travailleur du PROTEJEM.

- **Chaque groupe devra concevoir un** scenario qui montrera : Comment ils appliqueront les 3 principes des PSP, ainsi que les principes d'écoute active ?
- Chaque groupe aura 20 minutes de préparation et 10 minutes pour présenter leur saynète.
- (15 minutes) Vous demanderez ensuite aux participants de faire un bilan sur ce qui les a marqués, ce qu'ils ont appris et ceux qu'ils feraient différemment la prochaine fois.
- Vous terminerez par demander aux participants s'ils ont des questions ou des besoins de clarifications sur la mise en pratique du rôle de gestionnaire de cas et comme acteur actif dans l'APS des EJM ?
- Puis, vous les inviterez à prendre 5 minutes de réflexion pour réfléchir à la manière dont ils procéderaient pour former de nouveaux formateurs sur cette pratique.

Durée :
40 minutes

Clôturer la séquence par un débriefing à l'aide des questions suivantes :

- Comment vous sentez vous ?
- Partager les messages clés de la séquence,
- Qu'avez-vous appris (contenu/méthodologie de formation) d'essentiel ?
- Quels sont les défis que vous avez identifiés dans l'application ?
- Quels sont les défis que vous avez identifiés pour la réplication ?

Message clé :

- Encourager les participants à partager, se conseiller et s'accorder sur un contenu/des méthodologies et supports de formation qui selon eux seraient adaptés et efficaces pour faciliter les apprentissages de nouveaux formateurs.

- Adapter les études de cas à leur contexte d'intervention en veillant à ce qu'elles apportent des réponses aux questions suivantes :
  - *Est-ce qu'il y a suffisamment d'information sur les signes **des besoins** et **ressources** psychosociales de l'enfant/jeune permettant de mieux appréhender son statut de bien-être ?*
  - *Est-ce qu'il y a suffisamment d'information permettant d'identifier **les interventions SMSPS possibles et pertinentes** dans le contexte et en lien avec la situation de l'enfant/Jeune ?*

- *Est-ce qu'il y a une illustration du **support direct que peut apporter le gestionnaire de cas**?*

- Annoncer que la séquence 4 sera consacrée à la mise en situation de formateur de formateur sur le SMPS.

Chaque groupe aura 30 min pour faciliter un exercice avec le groupe des participants sur base de leur étude de cas .

Nous attendons à ce que les facilitateurs puissent :

- *Animer avec dynamisme leur session ;*
- *Assurer la participation active des apprenants ;*
- *Respecter le temps imparti ;*
- *Proposer des consignes claires et accompagner le groupe ;*
- *Apporter des réponses aux questions des participants ;*
- *Assurer des temps de compilation permettant de faire ressortir les messages clés.*

Durée :
20 minutes

Clôture de la séquence

En fin de séquence, inviter les participants à prendre à nouveau un temps pour voir où ils en sont par rapport à leurs attentes formulées le matin.

- Inviter ceux qui le souhaitent à partager leurs réflexions ;
- Clôturer la séquence.

Module 4

Accompagner le bien-être et la résilience des enfants et des jeunes en mobilité

Durée de la séquence : 3 à 4 heures

Séquence 4 :

Se préparer à former sur « Accompagner le bien-être et la résilience des EJM ».

Objectif :

Proposer une séquence de formation pertinente sur le bien-être et la résilience des EJM à un public donné et faire un feed-back constructif.

Connaissances et compétences à transmettre/à acquérir

Les participants sont en mesure de répliquer tout ou partie du module 4.

Préparation

- Inviter les participants à former 3 sous-groupes.
- Munissez -vous d'équipement pour enregistrer les sessions (caméra, smartphone). Vous partagerez des copies avec les participants. Ils pourront alors se visionner et repérer les points forts et les points d'amélioration.

Durée : 5 minutes

Ouvrir la séquence

Inviter les participants à prendre un temps individuel pour écrire dans leur carnet quels sont les défis qu'ils devront adresser lorsqu'ils seront en situation de former sur ce module et comment la formation pourrait les aider à les relever. *Ces notes sont les leurs et vous ne leur demanderez jamais de les dévoiler. Ils pourront s'appuyer sur ces notes lors du débriefing de chaque séquence.*

Déroulement , instructions et outils

Durée :
3 à 4 heures

Mise en situation jour 4

- Partager aux participants le Guide de réplique pour la formation « Accompagner le bien-être et la résilience Psychosociale des EJM ».
- Chaque sous-groupe aura 2 heures pour préparer la session et **30 min pour faciliter un exercice** avec le groupe des participants sur base de leur étude de cas révisée (signes ,processus, intervention APS).
- 2 facilitateurs doivent être identifiés pour conduire la session.
- Nous attendons à ce que les facilitateurs puissent :
    - Animer avec dynamisme leur session ;
    - Assurer la participation de l'audience ;
    - Respecter le temps imparti ;
    - Proposer des consignes claires et accompagne le groupe (compréhension) ;
    - Apporter du contenu en addition des réponses des participants et assurent des temps de compilation permettant de faire ressortir les messages clés.

Mécanisme de feedback bienveillant

- En lien avec objectifs de l'exercice (temps, attitude, organisation, apport de contenu, participation ,etc.),
- les participants effectuent à un **feedback ayant pour objectif** de ;
    - Mettre **en lumière les points forts** de cette session dans sa forme et son contenu.
    - **Proposer des axes de progrès, des alternatives (méthodes, outils, etc.) ou activités complémentaires** qui pourraient correspondre au profil de votre public cible pour la réplication.

- Feedback en trois temps :

Temps **1** ; **les facilitateurs** font leur propre retour d'expérience.

Temps **2** ; **les participants** peuvent prendre la parole.

Temps **3**: **les facilitateurs nous partagent ce qu'ils retiennent de l'exercice (qu'a-t-il découvert sur lui-même : ses forces et ses points de progrès, etc.).**

Petit rappel sur le feedback

Stratégie de succès pour donner un feedback constructif	Stratégie de succès pour recevoir un feedback constructif
• **Bienveillant** • **Formulé en « je »** • **Concerne un comportement** • **Spécifique et clair (exemple)**	**Détendu** **Reformule pour être sûr d'être bien compris** **Pas de défense**

Durée :
20 minutes

Clôture de la séquence

En fin de séquence, inviter les participants à prendre à nouveau un temps pour voir où ils en sont par rapport à leurs attentes formulées le matin ou en début de séquence.

- Inviter ceux qui le souhaitent à partager leurs réflexions ;
- Clôturer la séquence.

BONUS 1

Redevabilité du formateur : le canevas de rapport de formation

Noms et contacts de la. le formateur. trice :

Dates de la formation :

Lieu de la formation :

1- Objet de la formation

- **Objectif de la formation** : *Privilégiez autant que possible la formule suivante « les participants seront capables de ..... à l'issue de cette formation ».*
- **Résultats attendus** à la fin de la formation : Privilégiez autant que possible la formule suivante « les participants seront capables de ..... à la fin du module ..... ».
- **Résultats attendus** (***changements au niveau des pratiques***) dans le travail du participant.

2- Agenda de la formation

- **Agenda** résumé de la formation.
- Joindre le **déroulé andragogique** détaillé en annexe.

3- Les participants

- Appréciations générales des participants : **implication, niveaux, expériences disponibilité.**
- Quels ont été les **Feed-back marquants** des participants ?
- Appréciation du formateur.trice sur les participants.
- Joindre la liste des noms, genre, poste occupé/profil, organismes d'appartenance (si plusieurs), emails/téléphone, évaluation pré et post formation individuelle, etc.

4- Contenus clés de la formation

Résumez les points clés de la formation, incluant :

- **Méthodologie.**
- **Modules.**
- **Langues utilisées** et défis de l'utilisation de ces langues.

5- Bilan de la formation

Pertinence :

- La formation était-elle conforme aux attentes des participants ?

Efficacité :

- Quels ont été les résultats atteints ? Sont-ils conformes aux résultats attendus ?

  Joindre le récapitulatif des résultats des évaluations individuelles pré et post-formation .

- Si les résultats attendus n'ont pas été atteints, pourquoi ?
- Est-ce que les participants ont identifié des actions concrètes à mettre en œuvre dans leur travail à la suite de cette formation ? Lesquelles ?

  Joindre les micros plans de fin de formation des participants, si possible.

Evaluation :

- Quelles méthodes avez-vous utilisées pour évaluer les progrès des participants (avant et à la fin de la formation) ?
- Comment avez-vous analysé les réponses / résultats des évaluations de vos participants ?
- Quels sont les points forts et les limites du processus d'évaluation ?
- Retours d'expérience/citations/Storytelling des participants.

Freins éventuels :

- Avez-vous détecté d'éventuels freins pour la réussite de cette formation ?

Commentaires libres *(appréciations sur la formation, les participants, etc.).*

- Points forts.
- Points faibles.

Recommandations/Préconisations

- Quelles recommandations pourriez-vous faire pour améliorer ce type de formation ?
- Quelles action(s) complémentaire(s) pourriez-vous recommander aux participants ?
- Quelles recommandations pourriez-vous faire de façon générale, en lien avec la mise en œuvre de la protection des enfants et jeunes en mobilité ?

Annexes à joindre au rapport :

1. *Supports pédagogiques présentés et /ou remis aux participants*
2. *Agenda détaillé de la formation*
3. *Résultats de l'évaluation individuelle pré et post formation pour chaque apprenant*
4. *Plan d'action individuel (et collectif ?) des participants pour la mise en pratique des acquis de la formation en 3 points (que vais-je mettre en pratique immédiatement, à moyen terme, à long terme ?)*
5. *Biographie illustrée des participants (bio express)*
6. *Les livrables produits par les stagiaires (hors programme comme la conception d'un répertoire des experts sur le développement) sont à mettre au compte des acquis d'une formation et doivent figurer dans le rapport*
7. *Les storytelling/citations/retours d'expérience (qui sont une forme d'*évaluation) (« avant la formation, je ne savais pas ce qu'était un angle, aujourd'hui je comprends… »)
8. *Les productions audio et vidéos réalisées pendant la formation*
9. *Liste de présence avec mentions des absences au cours de la formation*
10. *Titres de transport, tout autre justificatif*
11. *Photos, vidéos et/ou audio, si disponibles.*

Date et Lieu :

Signature :

BONUS 2

Abrégé de la formation digitale

Après avoir télétravaillé autant que possible pendant de nombreux mois, nous sommes enfin autorisés à nous réunir plus souvent et avec plus de personnes.

Les formations physiques sont à nouveau une option.

Néanmoins, la formation à distance présente encore une grande valeur ajoutée (nombre important de participants à former, accès difficile ,confinement, insécurité, etc.)

Dans l'ère post-corona, un.e formateur.trice doit maîtriser une combinaison équilibrée de techniques, et d'outils de formation pour performer en présentiel et en distanciel. Les parcours de formation mixant les 2 approches sont considérés comme les plus efficaces.

Quelques atouts clés de la formation digitale :

- Soutien et renforce la courbe d'apprentissage ;
- Permet de développer des micro-apprentissage, par tranches de cinq minutes, donne aux participants la possibilité de tout parcourir à leur propre rythme (ex : avec les formations asynchrones) ;
- Permet de faire des ajustements ciblés ;
- idéal pour rafraîchir les connaissances ;
- Gain de temps : réduit les déplacements ;
- Réduction des coûts ;
- etc.

Pour vous aider à repérer les fondamentaux de la version digitale, voici une synthèse des termes à connaître avant de se lancer ou de se former.

Adaptive learning	• Parcours de formation personnalisé par rapport au profil et aux besoins de chaque apprenant. Les contenus et les modalités proposés sont adaptés dès le début du parcours et suivent la progression du participant.
AICC	• Aviation Industry Computer-based training Committee. Norme de e-learning dérivée des normes de l'aviation civile américaine, qui standardise l'intégration des contenus de formations par les plates-formes e-learning. Aujourd'hui obsolète, car cette norme n'a connu aucune mise à jour depuis plus de 10 ans. Elle a été remplacée par la norme SCORM puis xAPI.

AFEST	• Action de Formation En Situation de Travail Dispositif de formation en trois étapes clés : - Une phase “amont” comportant, d’une part, l’analyse de l’activité de travail et, d’autre part, la désignation d’un formateur (ces deux étapes pouvant être réalisées concomitamment ou successivement) - Une phase de réalisation proprement dite, comportant une ou plusieurs mises en situation à laquelle (auxquelles) se succèdent une ou plusieurs phases réflexives - Une phase “aval” permettant d’évaluer les acquis de compétences et/ou de connaissances du stagiaire.
API	• Application Programming Interface Interface de programmation permettant à différents logiciels de communiquer et de partager des informations entre eux
Asynchrone	• Se dit des formations dont les temps d’apprentissage sont différés entre les apprenants et le formateur : les apprenants et le formateur ne sont pas en même temps dans l’action de formation.
ATAWAD	• Any Time, Any Where, Any Device « Au moment, au lieu et à partir du support de votre choix » Illustre la tendance de flexibilité des dispositifs pédagogiques numériques modernes qui s’adaptent aux particularités de chaque apprenant
Blended learning	• Se dit d’un parcours de formation mélangeant différents types de modalités : en général du présentiel avec des e-learnings, mais on peut trouver d’autres associations : présentiel + e-learning + visioformation + social-learning.
BYOD	• Bring Your Own Device « Apportez votre propre matériel » Se dit des formations où l’utilisation des appareils mobiles personnels des apprenants est sollicitée.
Classe inversée	• Se dit d’une action de formation lorsque l’apprenant prend connaissance des contenus théoriques à distance, avant l’action réelle de la formation. Le temps dédié à la formation en présentiel est ainsi consacré à la co-construction des savoirs : des mises en situation, des exercices, des interactions entre les pairs, et à l’accompagnement par le formateur.

Classe renversée	• Se dit d'une action de formation lorsque ce sont les apprenants, avec les directives du formateur, qui préparent la formation en amont du présentiel et la dispensent eux-mêmes au formateur pendant le présentiel
Classe virtuelle ou Visio-formation	• Modalité de formation, pour l'apprentissage dispensé à distance, en temps synchrone, à partir d'outil de visioconférence permettant des activités interactives (sondage, tableau blanc, partage d'écran), avec une présence visuelle et concrète d'un formateur. Les classes virtuelles se font en groupe restreint pour permettre les échanges entre les apprenants.
Didacticiel	• Contraction des mots Didactique et Logiciel. Support digital (vidéo ou module interactif) qui permet l'apprentissage d'un savoir ou d'une pratique. Le plus souvent se mot est consacré à des apprentissages de fonctionnement de logiciels.
Digital learning	• Action de formation intégrant des moyens numériques à tous niveaux et permettant de proposer des modalités d'apprentissage qui n'auraient pu être proposées sans le digital : classe-virtuelle, social-learning, e-learning, ...
E-learning	• Modalité de formation à distance, asynchrone et en ligne, consistant à mettre à disposition des apprenants des modules de formation sous forme de vidéo, quiz, module interactif, mobil-learning, serious-game, ... Les apprenants suivent leur module via leur ordinateur, leur tablette ou smartphone.
Expérience utilisateur	• Utilisé pour qualifier le ressenti des apprenants, durant une interaction avec un outil fonctionnel, par exemple un dispositif e-learning. Cette notion est exploitée pour rendre plus agréable l'acte d'apprendre.
Gamification ou Ludification	• Processus de conception qui consiste à utiliser les ressorts des mécanismes du jeu dans les activités de formation pour favoriser les apprentissages.

LCM	• Learning Community Manager Personne chargée d'animer une communauté d'apprenants constituée le temps d'une formation ou d'une manière plus pérenne dans une entreprise (exemple : communautés de commerciaux ou de managers de proximité…), en charge de : - Favoriser les échanges (bonnes pratiques, témoignages, partage de documents, entraide entre pairs) - Aider à la compréhension de contenus pédagogiques (rôle de facilitateur) - Alimenter une plate-forme de formation ou d'entreprise (intranet) de contenus complémentaires (articles, liens, PDF, vidéo…)
LCMS	• Learning Content Management System Plateforme LMS qui permet, en plus de la gestion des contenus de formation et des actions de formation, de produire directement dans la plate-forme des modules e-learning.
Learning-Lab	• Lieux de formation où sont rassemblées des conditions favorables à l'apprentissage : mobilier modulable (cloisons amovibles, chaises et tables à roulettes …), équipement numérique innovant (tablettes, tableau blanc tactile, logiciels dédiés). Leur but est de créer des environnements propices à la créativité, aux échanges entre pairs et à l'expérimentation pédagogique.
LMS	• Learning Management System Plateforme de formation, c'est à dire un logiciel web dédié au stockage, à l'organisation et à la distribution de contenus pédagogiques, permet aussi de recueillir les données à des fins administratives ou de reporting
Mentoring	• Modalité de formation qui consiste à désigner un mentor à un apprenant pour l'aider dans son parcours de formation. Le mentor est en général un senior, interne et bien placé dans l'entreprise qui ouvrira son réseau au participant.
Micro-learning	• Module e-learning très court. On parle souvent de grains de formation de l'ordre de quelques minutes. Souvent assimilés au Mobil-learning.
Mobil-learning	• Module e-learning à consulter exclusivement sur smartphone. Il s'agit souvent de modules courts et gamifiés

Module e-learning	• Unité de formation de la modalité e-learning qui se distingue par la présence d'un menu pour une navigation libre ou dirigée, et si possible des interactions sous formes d'activités
MOOC	• Massive On line Open Course Dispositif de formation à distance pouvant embarquer des activités d'apprentissages variées, le plus souvent asynchrones (contenus sous forme de vidéos, PDF, liens, quiz de validation, forums de questions/réponses, wiki ...), auxquelles peuvent se rajouter des activités synchrones (webinaires, travail en sous-groupes, ...) et des activités de productions corrigées par les pairs. Ce type de dispositif est ouvert sur une période donnée et s'étale le plus souvent sur 4 à 6 semaines. L'apprenant doit s'organiser pour pouvoir y consacrer 2 à 6 heures par semaine. Le MOOC, contrairement au COOC et au SPOC, est un dispositif ouvert à tous et gratuit.
Motion design	• Vidéo sous forme de dessins animés.
Native	• Se dit des applications qui se téléchargent et s'installent uniquement sur mobile. Elles offrent une expérience utilisateur unique, car ellessont développées spécialement pour exploiter au mieux les fonctionnalités des smartphones.
Open source	• Se dit d'un logiciel dont le code source est distribué sous une licence permettant à quiconque de lire, modifier ou redistribuer ce logiciel. Il se distingue du logiciel libre, au sens où l'Open Source est davantage tourné vers un objectif de développement collaboratif que vers la défense des libertés individuelles. Extrait du dictionnaire du web : • https://www.1min30.com/dictionnaire-du-web/open-source-logiciel
Podcast	• Enregistrement audio qui permet d'écouter en asynchrone une émission radio, l'interview d'un expert, les échanges entre les intervenants d'une conférence ...
Réalité augmentée	• Procédé technique qui permet d'incruster des éléments virtuels (images 2D ou 3D) dans le décor réel environnant à l'aide d'une application dédiée et par le biais d'un écran numérique (tablette ou smartphone)

Réalité virtuelle	• Procédé technique qui permet de plonger un apprenant dans un autre univers que celui dans lequel il se trouve physiquement. L'apprenant est immergé dans un univers fictif par le biais de casques ou de lunettes spécifiques et a la possibilité d'interagir avec ce qu'il voit.
Serious-game	• Unité de formation de la modalité e-learning qui se distingue par l'intégration d'éléments pédagogiques dans un univers de jeu. Le participant se retrouve donc face à l'interface d'un véritable jeu vidéo, reprenant les mêmes codes comme le scoring, les "vies", les défis... mais dans le but d'acquérir des savoirs "sérieux"
Social learning	• Modalité de formation qui utilise des outils sociaux pour faciliter le partage, la collaboration, la communication à des fins d'apprentissage. Ces outils peuvent être numériques (Réseaux sociaux, forum, wiki, ...). Voir aussi : Lenouveleconomiste.fr - La révolution du social learning
Synchrone	• Se dit des formations dont les temps d'apprentissage sont identiques entre les apprenants et le formateur : les apprenants et le formateur sont en direct dans l'action de formation (en salle en présentiel, ou à distance en classe-virtuelle par exemple)
Tutoriel	• Support, le plus souvent sous forme de vidéos, permettant l'apprentissage d'une pratique par la démonstration. Il peut aussi se présenter sous forme d'un guide écrit expliquant pas à pas.
Webinaire ou Webinar	• Contraction des mots Web et Séminaire en ligne qui permet la transmission d'informations à un grand nombre de personnes, par le biais d'un outil de visioconférence. Cette transmission est presque essentiellement descendante et ne doit pas être confondue avec les classes virtuelles qui mettent en œuvre des activités pédagogiques pour des groupes restreints.

Boite à outils

Programmation du parcours de formation

Ressources Module 1

- Exercice de positionnement (vélo)
- S'autoévaluer sur sa posture de formateur
- Diagnostic de ses expériences de formateur
- Plan d'amélioration personnel
- Grille de Référentiel de compétences et autopositionnement
- 1 CV anonymisé
- Présentation de la structure globale d'un déroulé de formation avec une carte heuristique (ou Mind Mapping) Présentation d'un déroulé de formation avec un format Word ou Excel
- Estimer la performance de votre formation , les résultats
- Le traçage des apprentissages

Ressources Module 2

- Glossaire complet des concepts clés

Ressources Module 3

- Exemple d'une fiche d'identification
- Formulaire d'évaluation pour Neema
- Cartographie des acteurs et services clés de protection.

Ressources Module 4

- La matrice besoins et ressources psychosociales des enfants et jeunes en migration
- Brève présentation du cadre de Tdh MHPSS et des piliers du bien-être
- Enfants Non accompagnés-5piliers
- Gestion des cas – 5 piliers
- VSBG- 5 piliers
- Questions que l'on peut inclure dans une évaluation/piliers auprès de l'enfant/paires/communauté
- Outils qui facilitent la récolte d'informations sur statut de bien-être psychosocial
- Guide d'évaluation des enfants
- Exemple d'une fiche d'identification
- Guide de réplique pour la formation « Accompagner le bien-être et la résilience Psychosociale des EJM »

PARCOURS DE FORMATION DÉTAILLÉ

Module 1 Module 1 «Être capable de préparer un parcours de formation de qualité pour des formateurs »	Séquence 1 Etes-vous prêt à former ?	Séquence 2 Comment préparer le parcours de formation	Séquence 3 Organiser l'évaluation du parcours de formation	Evaluation du module 1	Session application : Plan individuel d'amélioration des compétences de formateur de formateur Séquence révision : approfondissement M1
Module 2 Former sur les enfants et jeunes en mobilité et les acteurs de leur protection.	Séquence1 L'enfant et la protection de l'enfant	Séquence 2 Les enfants et jeunes en mobilité	Séquence 3 Les acteurs de la protection des EJM	Séquence 4 Appliquer les principes de protection aux EJM	Application et évaluation du module 1
Module 3 Former sur les fondamentaux de la gestion des cas	Séquence1 La gestion des cas et le bien-être psychosocial	Séquence 2 : Principes directeurs	Séquence 3 Le processus de la gestion des cas, étape par étape	Séquence 4 Cartographie des acteurs de la gestion des cas	Evaluation du module 3
Module4 Former sur l'accompagnement au bien-être et la résilience psychosociale des EJM	Séquence 1 Le bien-être et la résilience psychosociale des EJM	Séquence 2 Recueillir l'information sur les besoins d'APS des EJM	Séquence 3 Le support psychosocial et la mitigation des risques	Séquence 4 Préparation à la réplication de la formation sur le support psychosocial aux EJM	

	J1	J2	J3	J4	J5
Programmation Module 1					
Module 1 **« Être capable de préparer un parcours de formation de qualité pour des formateurs «**	**Séquence 1** **Etes-vous prêt à former?**	**Séquence 2** **Comment préparer le parcours de formation**	**Séquence 3** **Organiser l'évaluation du parcours de formation**	**Participants : Evaluation du module 1** **Revue des résultats des évaluations par le formateur**	**Séquence révision/ approfondissement M1**
	Réaliser son autopositionnement S'autoévaluer sur sa posture de formateur Faire le diagnostic de ses expériences de formateur Concevoir son plan d'amélioration	Définir les acquis des participants Référentiel de compétences Dispositif/parcours de formation Présenter un déroulé (scenario) andragogique pertinent Identifier le dispositif d'animation Ressources existantes pour intégrer le jeu dans vos formations	Estimer la performance potentielle de votre formation dès la phase de conception ! Les 4 niveaux d'évaluation du modèle de Kirkpatrick 7 pratiques clés de l'évaluation de formation	Participants : Plan individuel d'amélioration des compétences de formateur de formateur Formateur : préparation (permettre aux participants de revoir, de pratiquer les aspects pour lesquels ils ont besoin de renforcement)	

	J1	J2	J3	J4
Programmation Module 2				
Module 2 **Former sur les enfants et jeunes en mobilité et les acteurs de leur protection.**	**Séquence1** **L'enfant et la protection de l'enfant.** Qu'est-ce qu'un enfant ? Qu'est-ce qu'un jeune ? La Protection de l'Enfant La maltraitance les réponses dans le cadre de la protection Composantes clés d'un système de protection de l'enfance	**Séquence 2** **Les enfants et jeunes en mobilité.** Qu'entend – t-on par mobilité ? Enfants, jeunes et mobilité : Causes Risques Opportunités Trajectoires migratoires **Séquence 3** **Les acteurs de la protection des EJM** Les acteurs clés du régional au local les acteurs formels et informels Les acteurs de la protection de l'enfance au niveau régional Cartographie des acteurs de la protection des EJM	**Séquence 4** **Appliquer les principes de protection aux EJM** Les principes clés de la convention internationale des droits de l'enfant et de la charte africaine du bien-être de l'enfant EJM et vulnérabilités **Application et évaluation du module 2** Préparation	**Application et évaluation du module 2** Présentation des résultats, évaluation et feed-back constructif

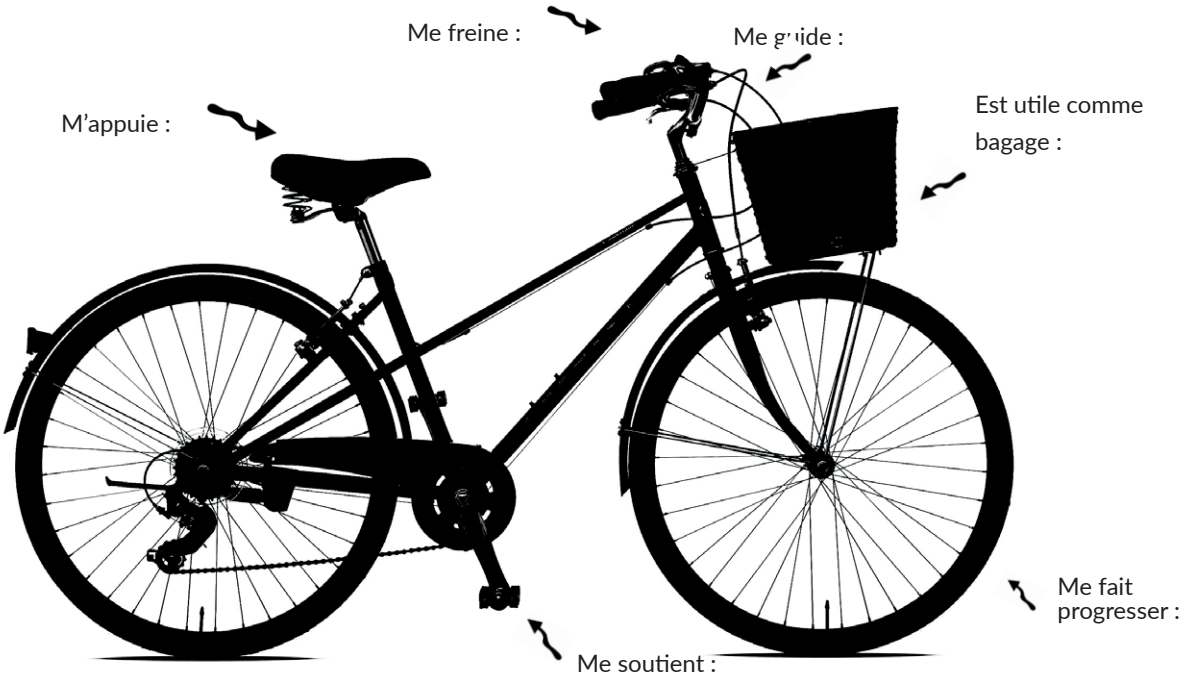
Programmation Module 3					
	J1	**J2**	**J3**	**J4**	**J5**
Module 3 Former sur les fondamentaux de la gestion des cas	**Séquence1** **La gestion des cas et le bien-être psychosocial**	**Séquence 2** **Principes directeurs**	**Séquence 3** **Le processus de la gestion des cas, étape par étape**	**Séquence 3** **Le processus de la gestion des cas, étape par étape**	**Evaluation du module 3**
	Les risques, les vulnérabilités, les besoins Les facteurs qui affectent le bien-être psychosocial	Les principes directeurs à appliquer systématiquement Consentement éclairé Assentiment éclairé Succès ou défis de la mise en pratique	Les 6 étapes dans le processus de la gestion de cas **Séquence 3** **Le processus de la gestion des cas, étape par étape**	Les 6 étapes dans le processus de la gestion de cas	
		Séquence 3 **Le processus de la gestion des cas, étape par étape** **Principes de la gestion des cas** Les 6 étapes dans le processus de la gestion de cas	Les 6 étapes dans le processus de la gestion de cas	Séquence 4 **Cartographie des acteurs de la gestion des cas**	

	J1	J2	J3	J4
Programmation Module 4				
Module4 **Former sur l'accompagnement au bien-être et la résilience psychosociale des EJM**	**Séquence 1** **Le bien-être et la résilience psychosociale des EJM**	**Séquence 1** Les approches participatives et inclusives Défis psychosociaux pour les Enfants et Jeunes en migration Lien avec les Piliers du bien-être , le système écologique, capacités individuelles/collectives	**Séquence 3** **Le support psychosocial et la mitigation des risques** Identifier les types d'intervention de SMPS Analyser les types d'intervention de SMPS (ÉTUDE DE CAS) Définir le.la gestionnaire de cas comme acteur d'accompagnement PS Proposer un déroulé andragogique pour répliquer la formation	**Séquence 4** **Préparation à la réplication de la formation sur le support psychosocial aux EJM** Mise en situation d'une séquence Evaluation de séquence
	Bien-être et résilience psychosociale Les 5 piliers du bien-être Les 5 piliers du bien-être appliqués aux EJM Cadre de la SMSPS le Continuum SM et SPS Les signes de détresse psychosociale sévère et le référencement	**Séquence 2** **Recueillir l'information sur les besoins d'APS des EJM** Evaluation psychosociale et plan d'APS : le Recueil de l'information Défis dans l'identification et le soutien des besoins psychosociaux des EJM Mitiger et adresser les défis identifier les besoins psychosociaux : approche et outils	**Séquence 4** **Préparation à la réplication de la formation sur le support psychosocial aux EJM** Préparation d'une séquence de formation	

Module 1 - Exercice de positionnement avec le vélo

Demander à chaque participant de compléter le dessin si dessous en répondant à la question : dans mon rôle de formateur sur la protection des EJM, qu'est-ce qui me….

Version à compléter :



Module 1 - S'autoévaluer sur sa posture de formateur

N°	Mes pratiques	oui	non
1	Je pars d'un programme et je m'y tiens même si les participants ont du mal à suivre		
2	Je considère que le groupe de participants est une ressource (visions, savoirs, expériences, etc.)		
3	Le contenu de ma formation est standardisé, quels que soient les profils des participants		
4	Je travaille avec un déroulé pédagogique global et il y a une part de navigation à vue en fonction des besoins des participants		
5	J'évalue de manière sommative		
6	Je m'assure de connaitre les différences de niveau au sein du groupe, je les valorise pour que les participants enrichissent mutuellement leurs visions		
7	Je planifie fortement mes interventions, le contenu, le rythme et la durée		
8	J'adapte mon programme, le contenu et son déroulement sont fortement individualisés		
9	Je m'assure que le groupe de participants soit homogène, car les différences de niveau sont pénibles puisqu'il faut délivrer un contenu très précis		
10	J'anime fréquemment des sessions interactives (50% du temps est consacré à la pratique : jeux de rôles, mises en situation, travaux pratiques,)		
11	J'évite de trop solliciter les participants		
12	J'évalue de manière formative et je pratique la remédiation		
13	Je suis l'expert et je dois transmettre mon savoir aux participants		
14	J'accompagne les participants sur leurs objectifs opérationnels		
15	J'ai un programme qui me sert de fil rouge amis je pars des besoins et pratiques des participants		

Expliquez-leur :

- Si vous obtenez une majorité de « oui » pour toutes les phrases avec un numéro impair (1,3 5, etc.) : votre approche est plutôt **pédagogique** (*signifie direction ou éducation des enfants).*
- Si vous obtenez une majorité de « oui » pour toutes les phrases avec un numéro pair (2, 4, 6): votre approche est plutôt **andragogique.**

Module 1 - Diagnostic de ses expériences de formateur

Consignes : Nous vous invitons à répondre avec le plus d'objectivité possible, un oui doit pouvoir être illustré par vos pratiques et expériences effectives. Rassurez-vous , vous serez le seul à voir vos résultats et bien sûr le but étant qu'ils vous guident dans l'identification des actions que vous pourriez mettre en œuvre pour progresser rapidement .

Questions à vous poser à vous-même	Oui	Non
1 J'ai déjà formé ou accompagné avec succès plusieurs participants sur la formation de formateur		
2 J'ai déjà formé ou accompagné avec succès plusieurs participants sur la formation migration des enfants et jeunes		
3 J'ai déjà formé ou accompagné avec succès plusieurs participants sur la gestion des cas		
4 J'ai déjà formé ou accompagné avec succès plusieurs participants sur « Accompagner le bien-être et la résilience des enfants et jeunes en mobilité »		
5 Je possède une méthode pour fixer des objectifs d'apprentissage		
6 J'applique au moins 4 principes de l'andragogie dans mes formations		
7 Je sais comment procéder pour m'adapter aux différents profils des participants		
8 J'utilise des outils pour évaluer objectivement (avec justesse) les participants		
9 Je maitrise les techniques d'écoute active		
10 Je pose des actions spécifiques quand je rencontre des situations délicates ou tendues en formation		
11 Je réalise des bilans d'apprentissage de manière écrite/formelle avec les participants		
12 Je transmets une synthèse sur la performance et le processus de formation avec les bilans d'apprentissage		
13. Je réalise au moins une activité de monitoring pour mesurer la mise en pratique des acquis des participants dans leurs situations de travail		

Résultats de votre autodiagnostic et recommandations :

- **Moins de 3 fois « oui »** rassurez-vous , ce manuel vous donne tout le nécessaire ! Utilisez-le dans votre rôle de formateur et dès la préparation du parcours de formation que vous avez programmé. Nous vous recommandons de Co-facilitez votre première formation avec un formateur expérimenté sur ce parcours de formation.
- **Entre 3 et 7 « oui »,** consultez le sommaire de ce Manuel et repérez sur quoi et comment vous pouvez encore progresser.
- **Plus de 8 fois « oui »,** vous êtes en capacité de former des formateurs dans les meilleurs délais en suivant ce Manuel et en l'enrichissant avec votre propre boite à outils.

Quels que soient leurs résultats, invitez-les à préparer leur plan d'amélioration personnel (connaissances et compétences) pour performer en tant que formateur en s'appuyant sur le référentiel de compétences pour ce parcours de formation.

Module 1 - Concevoir son plan d'amélioration personnel

- Remettez à chaque participant le modèle de plan d'amélioration suivant :

Connaissances/Compétences	A renforcer	Comment ?	Echéance	Comment je saurais que j'ai réussi ?

- Inviter chacun d'entre eux à le compléter pour préparer le prochain parcours de formation qu'ils animeront , en considérant :
    - *Les résultats de leurs différentes autoévaluations (attention à porter sur la cohérence entre les atouts et les limites identifiés et les actions et le timing) ;*
    - *L'objectif pour chacun d'entre eux de faire la meilleure formation.*

Module 1 - Grille de Référentiel de compétences et autopositionnement

Date de réalisation : «à compléter»	Auto-positionnement : mes compétences au regard de **mon rôle de (par exemple : formateur)** **Mettre une croix dans la case *qui me semble appropriée***				
Activités	**Compétences**	**Je ne sais pas le faire / Je n'ai jamais eu l'occasion de le faire**	**Je l'ai déjà fait et/ou je souhaite me perfectionner**	**Je sais le faire / Je l'ai déjà réalisé**	**Si déjà réalisé, dans quelle situation ai-je utilisé cette compétence?**
Exemple 1.Identifier les besoins d'apprentissage au regard du profil de départ du (de la) participant(e) et des exigences opérationnelles de la fonction et/ou des évolutions attendues	1.1 Repérer les tâches clés et les compétences sensibles de la fonction. Tenir compte des nouvelles exigences du métier au regard des évolutions réglementaires et/ou organisationnelles et/ou procédurales et/ou techniques				
	1.2 Concevoir un référentiel de compétences clés				
	1.3 Elaborer une grille de positionnement au regard des compétences clés				
	1.4 Distinguer au regard des compétences à acquérir par les apprenante(s), distinguer les besoins de formation et leurs modalités d'apprentissages pertinentes telles que : les apports théoriques, les études de cas , les entrainements et simulation, les séances de co-développement.				

2. Concevoir un parcours de formation	2.1				
	2.3				
	2.4				
	2.5				

Module 1 - CV anonymisés

CURRICULUM VITAE

XXXXXXXXXXXX

PROFESSION : Inspecteur principal d'Education spécialisée

DIRECTEUR REGIONAL DE LA PROTECTION SOCIALE

Cel : XXXXXXX

E-mail : XXXXXXXX

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

- Depuis le XXXXXX : Directeur régional de la protection Sociale
- **De XXXXXXXX**: Directeur régional de la protection Sociale
- **XXXXXX** : Chef du service de la mobilisation sociale et de l'action communautaire à la Direction régionale des Affaires Sociales
- **XXXXX** : Directeur du centre éducatif et professionnel
- Auteur de la méthode éducative du Centre XXXXX
- **XXXX :** Responsable des activités éducatives jeunesse

DOMAINES DE COMPETENCES

- Educateur spécialisé - Institut National de formation sociale
- Point focal pour les questions relatives à la traite et à l'exploitation des enfants
- Rédacteur et Coordonnateur de projets de lutte contre la traite et l'exploitation des enfants
- Rédacteur et Coordonnateur de projets de lutte contre la traite et l'exploitation des enfants
- Concepteur et Coordonnateur de 2 mini- programmes de lutte contre la traite et l'exploitation des enfants
- Concepteur du document relatif aux familles d'accueil retenu lors de l'atelier sur les expériences réussies
- **XXXX** : Membre du pool sous régional de formateurs sur les questions d'enfants et jeunes migrants

DANS LE DOMAINE DE LA PROMOTION ET DE LA DEFENSE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- **XXXXX**: Organisateur de la célébration de la Journée internationale des personnes handicapées
- **xxxxxx** : Conseiller auprès de la Coordination régionale des organisations d'associations de personnes handicapées
- XXXXX : Membre du comité de gestion du projet d'éducation inclusive
- **XXXXX**: Facilitateur de la Restitution de l'atelier du Forum des Directeurs Régionaux sur l'Education Inclusive
- **XXXXX** : Facilitateur de l'atelier de formation des acteurs travaillant dans le domaine du handicap sur l'approche basée sur les droits des personnes en situation de handicap.
- **XXXX** : Facilitateur de l'Atelier de renforcement des capacités pour les acteurs de la protection des personnes handicapées sur la POLITIQUE DE PROMOTION DE L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP
- **XXXXX** Animateur de la séance de sensibilisation et de formation des parties prenantes locales et des bénéficiaires finaux Sensibiliser à leur propre potentiel et à leurs droits

CURSUS SCOLAIRE, UNIVERSITAIRE ET FORMATION

- **XXXX :** Inspecteur Principal d'Education Spécialisée
- **XXXX** : inspecteur d'éducation spécialisée

  Ecole des éducateurs spécialisés (Institut National de Formation Sociale)
- *Diplôme obtenu* : Diplôme d'Etat des éducateurs Spécialisés

RENCONTRES D'ECHANGES

- Atelier de capitalisation et d'échanges d'expériences sur la traite des enfants.
- séminaire final européen les enfants et les adolescents de la Terre
- Atelier sous-régional de lutte contre la traite des enfants Organisé par l'OIM
- Articulation des stratégies nationales et sous régionale de lutte contre la traite des enfants en Afrique de l'Ouest et du centre : rôle et implication des organisations de la société civile

- Participation à l'Atelier Régional de capitalisation et de diffusion, leçons apprises, bonnes pratiques et réalisations du Projet « Améliorer la protection des enfants et des jeunes en déplacement sur les principales routes migratoires de l'Afrique de l'Est Ouest

RENFORCEMENT DES CAPACITES

- Formation sur l'éducation alternative
- Formation sur la recherche, la réunification et la prise en charge des Enfants séparés
- Formation des animateurs et encadreurs des centres d'accueil pour enfants à la prise en charge psychologique de l'enfant et de l'adolescent victime de traite et de traumatismes divers
- Formation des formateurs aux droits et à la protection de l'enfant dans Les situations de traite
- Formation ARC (Actions for the rights of children)

THEMES: Plaidoyer, Instruments juridiques, Mobilisation sociale et autres

- Amélioration des capacités de prise en charge et de réinsertion Socioprofessionnelle des toxicomanes
- Formation à la programmation basée sur les droits des enfants
- Membre du comité de rédaction du rapport alternatif de XXX produit par les ONG et la société civile
- Formation sur la gestion des ressources humaines
- Participation à l'atelier de formation des formateurs axé sur le soutien psychosocial du projet pour la protection des enfants et des jeunes en mouvement - en tant que membre du pool régional des formateurs

AUTRES CENTRES D'INTERET

- *Connaissances informatique* : World ; Excel ; power point
- Vice-président du réseau XXXX de lutte contre la traite et l'exploitation des enfants
- Initiateur de plusieurs émissions radiodiffusées sur les droits et la protection des enfants
- Membre de 2 jurys de soutenances de mémoire de fin de cycle à l'école des Educateurs Spécialisés
- Membre du réseau africain de la recherche action participative (R.A.P) / Education alternative
- Conseiller technique du R**éseau** Africain des Médias
- Conseiller technique de l'Association des Enfants et Jeunes Travailleurs de XXX
- Titulaire d'un permis de conduire catégories BCDE
- Connaissance de l'anglais écrit et parlé

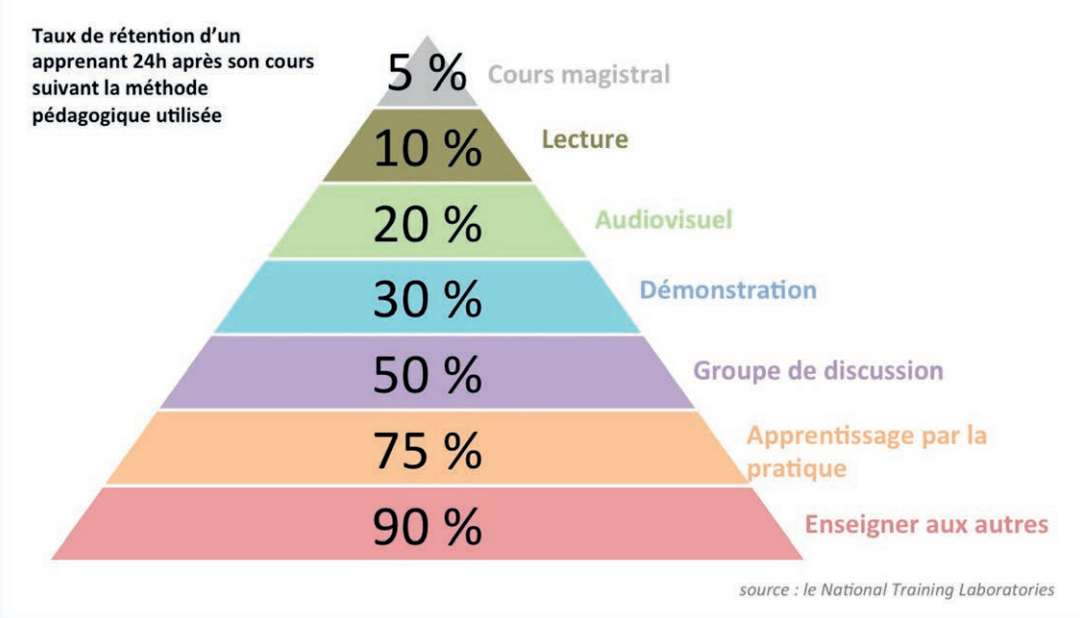
Module 1 - Présentation d'un déroulé de formation avec un format Word ou Excel

Parcours de formation	Modules	Titre de la séquence	Durée	Objectifs opérationnels	Contenus	Méthodes	Ressources	Critères d'évaluation Modalités d'évaluation
Objectif général	Module 1 *Être capable de préparer un parcours de formation de qualité pour des formateurs sur la protection des enfants et jeunes migrants, la gestion de cas et l'accompagnement psychosocial.*	Se préparer à former	6 h	Connaitre ses atouts et ses limites et concevoir son plan d'amélioration de compétences	*Les conditions qui influencent vos capacités, l'état de vos connaissances et compétences de formateur et sur les thématiques du parcours de formation* *vos pratiques de formateur* *Les principes de Knowles* *La posture de formateur*	Apports Auto-évaluation	Grille de positionnement « vélo », Autodiagnostic	Production d'un plan individuel d'amélioration pertinent et cohérent , revu par le formateur avec feedback
		Le déroulé de la formation	6 h	Savoir concevoir un scénario de formation pertinent				
		L'animation dynamique	6 h	Être capable de rendre les participants acteurs de leur formation				
		Evaluer les acquis des participants	6 h	Démontrer les progrès des participants « à chaud »				

Messages clés : Pour renseigner les informations dans leur parcours de formation, inviter les participants à :

- Reprendre les résultats des autopositionnements (anonymisés des participants), et faire une synthèse des connaissances et compétences à renforcer ;
- Rappelez qu'il est *important de ne pas confondre un objectif de formation et une activité de formation*. Fixez un objectif de formation (ou d'apprentissage) précis permet de stimuler la motivation les participants *surtout si l'atteinte de cet objectif lui permet de résoudre un problème dans ses pratiques professionnelles.*

Module 1 - Estimer la performance de votre formation , les résultats



Module 1 - Trois méthodes de traçage d'un apprentissage

Le participant après sa formation initiale est souvent amené à continuer son apprentissage en se confrontant à l'application dans sa situation de travail. Il existe plusieurs façons de l'inciter à « tracer » ses apprentissages pour qu'il s'en souvienne au moment des suivis et bilans avec son.sa formateur.trice.

Le journal de bord

Le participant rédige chaque jour sur un support de son choix (fiche, ordi, petit cahier, etc.) ce qu'il apprend, et aussi les questions et difficultés à évoquer avec son formateur.

Conditions de réussite :

Forte implication du participant dans son parcours d'apprentissage.

Régularité des points de suivi et bilan.

Le participant utilise son smartphone (photos, captures d'écran, notes) ou la fonction dictaphone (enregistrement audio ou whatsApp) pour garder trace de ses réalisations, impressions, auto-évaluations, etc.

Conditions de réussite :

Le smartphone de l'apprenant est un outil pratique et familier pour lui .

Il peut apprendre à l'utiliser comme un outil de mémorisation

Il ne doit pas s'en servir pour enregistrer, photographier ou filmer sans autorisation.

Le carnet ou le livret

Le participant renseigne régulièrement un carnet de liaison ou livret d'apprentissage remis par le formateur

Conditions de réussite :

Consultation régulière du carnet/livret par le formateur/coach qui peut être également amené à consigner ses observations ou évaluations.

Module 2 - Glossaire complet des concepts clés

Glossaire

Acteurs formels et non formels : la distinction relève du niveau de reconnaissance institutionnelle (par l'Etat et les lois en vigueurs) des modalités organisationnelles, des pratiques et des représentations qui caractérisent ces acteurs, leur organisation et leur fonctionnement. Sont identifiés comme formels tous les acteurs qui disposent de cette reconnaissance et sont rattachés à un système de normes, de principes et de règles définies et régis par l'Etat. Il peut s'agir d'instances gouvernementales, de collectivités et services territoriaux, d'agences internationales, d'organisations non gouvernementales, d'associations religieuses ou communautaires, d'entreprises privées, etc. Sont considérés comme des acteurs non formels les individus ou les groupes qui agissent dans un espace social et géographique donné sans que l'entité qu'ils constituent ne s'inscrive dans le système de normes et de codifications dit « formel » : entités traditionnelles, communautaires ou religieuses (milices villageoises, confréries de chasseurs, corporations de métiers, chefferies non intégrées à la représentation politique reconnue par l'Etat), groupes sociaux ou économiques non constitués officiellement et non réglementés par des textes de lois (réseaux de marraines, ressortissants d'un même village, groupes générationnels ou pratiquant l'entraide ou une activité socioculturelle commune, etc.).

Migration : Tout mouvement de personnes quittant leur lieu de résidence habituelle, soit à l'intérieur d'un même pays, soit par-delà une frontière internationale. (Source : IOM) Les migrations peuvent être forcées (suite par exemple à un conflit ou une catastrophe naturelle), volontaire (à des fins de développement professionnel par exemple) ou bien irrégulières (impliquant un franchissement de frontière en violation des lois du pays d'entrée par exemple). Le terme de mouvements migratoires mixtes se réfère lui à la multiplicité des facteurs et raisons sous-tenants les migrations de personnes suivant le même itinéraire et utilisant les mêmes moyens de transport. (Source : IOM)

Migration mixte : L'expression fait référence à des mouvements de population complexes constitués de personnes (migrants économiques, réfugiés, déplacés internes) qui suivent les mêmes itinéraires, utilisent les mêmes moyens de transport et font face à une multitude de problèmes communs, mais qui se déplacent pour des raisons différentes. Les trajectoires croisées de ces populations rendent nécessaire une stratégie globale, prenant la mesure de la complexité de ces contextes, mais les distinctions de statuts et de motifs de déplacement demeurent importantes en termes d'approche droit et de procédures d'intervention. (source : Consortium)

Migrant : Terme générique non défini dans le droit international qui, reflétant l'usage commun, désigne toute personne qui quitte son lieu de résidence habituelle pour s'établir à titre temporaire ou permanent et pour diverses raisons, soit dans une autre région à l'intérieur d'un même pays, soit dans un autre pays, franchissant ainsi une frontière internationale. Il englobe un certain nombre de catégories juridiques de personnes bien déterminées, comme les travailleurs migrants ; les personnes dont les types de déplacement particuliers sont juridiquement définis, comme les migrants objets d'un trafic illicite ; ainsi que celles dont le statut et les formes de déplacement ne sont pas expressément définis par le droit international, comme les étudiants internationaux. (Source : IOM)

Réfugié : Personne qui, craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels événements, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner. (Source : IOM)

Demandeur d'asile : Personne sollicitant la protection internationale. Dans les pays appliquant des procédures d'examen individualisées, le demandeur d'asile est une personne dont la demande d'asile n'a pas encore fait l'objet d'une décision définitive de la part du pays d'accueil potentiel (Source : IOM)

Déplacés internes : les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays sont des personnes ou des groupes de personnes qui ont été forcés ou contraints à fuir ou à quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituel, notamment en raison d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits de l'homme ou de

catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme ou pour en éviter les effets, et qui n'ont pas franchi les frontières internationalement reconnues d'un Etat. (Source : OHCHR)

Enfants non accompagnés (également appelés mineurs non accompagnés) : Enfants, au sens de l'article premier de la Convention relative aux droits de l'enfant, qui ont été séparés de leurs deux parents et d'autres membres proches de leur famille et ne sont pas pris en charge par un adulte investi de cette responsabilité par la loi ou la coutume. *Source :* adapté de Comité des droits de l'enfant des Nations Unies, Observation générale no 6 : Traitement des enfants non accompagnés et des enfants séparés en dehors de leur pays d'origine (2005), document CRC/GC/2005/6, p. 5. (Source : IOM)

Enfants séparés : enfants qui ont été séparés de leurs deux parents ou de la personne qui en avait la charge principale selon la loi ou la coutume, mais pas nécessairement d'autres membres de la famille. Il peut donc s'agir d'enfants accompagnés par d'autres membres adultes de la famille. Le programme "Enfants séparés en Europe" définit les enfants séparés comme tous les "enfants de moins de 18 ans qui se trouvent hors de leur pays d'origine et qui sont séparés de leurs deux parents ou de la personne qui en a la charge principale selon la loi ou la coutume" (Source: SCEP)

Personnes retournées : Personnes ayant fait le choix ou ayant été contraintes de rentrer dans leur pays d'origine ou dans un pays de transit pour donner suite à une migration internationale. Le terme retour englobe donc plusieurs catégories comme le retour volontaire, le rapatriement, la déportation ou encore l'expulsion. (Source : Consortium)

Mobilité des enfants (0-17ans) et des jeunes (18-24ans) : il existe diverses formes de mobilités. Certaines sont criminelles (traite des enfants). D'autres renvoient à des défis aussi bien qu'à des opportunités : migrations économiques (internes ou internationales, saisonnières ou non, régulières ou non, circulaires ou non), regroupement familial ou placement traditionnel dans des familles, placement dans des formes traditionnelles d'apprentissage ou d'éducation religieuse (inclus la mendicité), fugues, aventures, rituels de passage (normes sociales), installation en situation de rue, déplacements forcés (internes ou transnationaux) causés par des conflits, insécurité, catastrophes naturelles, etc.

La notion de mobilité a l'avantage d'intégrer plusieurs dimensions permettant d'aborder la complexité et la variété des cas rencontrés : mobilité géographique (parcours), sociale (statut, trajectoire), personnelle (expériences, développement) et physique (transport). (Source : Consortium)

Intégration : Processus bidirectionnel d'adaptation mutuelle entre les migrants et la société dans laquelle ils vivent, par lequel les migrants sont incorporés à la vie sociale, économique, culturelle et politique de la communauté d'accueil. Il suppose un ensemble de responsabilités communes pour les migrants et les communautés, et englobe d'autres aspects connexes tels que l'inclusion sociale et la cohésion sociale. (Source : IOM)

Réintégration : Processus permettant à une personne de rétablir les liens économiques, sociaux et psychosociaux nécessaires pour vivre, assurer ses moyens de subsistance, préserver sa dignité et s'intégrer dans la vie civique. (Source : IOM) Dans une politique de 2009, Tdh définit de manière plus spécifique la « réintégration des enfants non accompagnés » comme : le processus déclenché suite au retour d'un enfant dans son environnement d'origine et visant à ce que l'enfant : a) vive dans un environnement protecteur, b) voie ses droits fondamentaux respectés et c) développe ses capacités de choix (sa capacité de se projeter dans le futur et faire des choix) (Source : Tdh)

Retour assisté volontaire: Processus visant à reconduire dans leur pays d'origine des migrants qui ne peuvent ou veulent rester dans le pays hôte ou le pays de transit et qui décident de retourner dans leur pays d'origine (Source : adapté de IOM)

Module 3 - Exemple d'une fiche d'identification

protejem
PROTECTION DES ENFANTS ET JEUNES EN MOBILITÉ

Save the Children

Terre des hommes
Aide à l'enfance.

Financé par l'Union Européenne

FORMULAIRE D'IDENTIFICATION INITIALE PARTIE 1

Premier agent d'identification

Prénom de l'agent	Nom de l'agent	Numéro de téléphone de l'agent

Pays d'identification ☐ Côte d'Ivoire

Région d'identification
☐ Gbêkê ☐ Lagunes
☐ Poro ☐ Tchologo

Date d'identification ____ / ____ / ____

Département ou Préfecture d'identification
☐ Abidjan ☐ Bouaké ☐ Ferkéssédougou ☐ Korhogo

Localité (Quartier, ville, village) d'identification ____

Dispositif Protejem associé
☐ Équipe mobile ☐ Guichet unique ☐ Centre ou famille d'accueil ☐ Point espoir/écoute

Organisation/Structure ____

Lieu d'identification

☐ Gare ☐ Zone de maquis ☐ Commerce ☐ Directement dans un dispositif Protejem
☐ Parking/garage ☐ Marché ☐ Site religieux ☐ Poste frontière ☐ Autre (préciser) ____

Détails supplémentaires Donnez le plus d'indications possibles (adresse, sites à proximité facilement reconnaissables…) dans le cas où vous souhaitez transmettre l'information à une autre personne du dispositif, par exemple un autre membre de votre équipe mobile.

1. ACCORD ET CONSENTEMENT

Je certifie que le consentement oral de l'EJM a été recueilli une fois le projet présenté à l'enfant, ainsi que l'ensemble des services et recours possibles dont il dispose. J'ai informé à l'EJM qu'il est libre de répondre aux questions ou non et que les données seront stockées de manière sécurisée.
Ce consentement intègre l'acceptation à :
- Participer au processus de gestion de cas le cas échéant.
- La collecte et la conservation des renseignements concernant son dossier et à ce qu'il partage des données agrégées anonymes à des fins de production de rapports.
- Le partage de l'information avec d'Autre (préciser) partenaires et prestataires de services en mesure uniquement d'aider l'enfant et sa famille à répondre à des besoins particuliers.

STRICTEMENT CONFIDENTIEL

2. RENSEIGNEMENTS PERSONNELS SUR L'EJM/ENFANT JEUNE DE LA COMMUNAUTÉ

Prénom	Nom	Age/date de naissance

Genre	Prénom du père	Nom du père	Prénom de la mère	Nom de la mère
☐ Masculin ☐ Féminin				

Lieu de naissance ____

Pays de départ	Région de départ	Localité (ville ou village) de départ ou de résidence des parents

3. PREMIERS ÉLÉMENTS D'IDENTIFICATION

3.1 Nationalité de l'EJM (un seul choix possible)

☐ Bénin ☐ Côte d'Ivoire ☐ Ghana ☐ Mali ☐ Nigéria ☐ Togo
☐ Burkina-Faso ☐ Liberia ☐ Guinée Bissau ☐ Mauritanie ☐ Sénégal ☐ Autre (préciser) ____
☐ Cap Vert ☐ Gambie ☐ Guinée ☐ Niger ☐ Sierra Leone

3.2 Types de mobilité (un seul choix possible)

☐ En mobilité transfrontalière
☐ Mobilité interne
☐ Mobilité de retour

Si mobilité transfrontalière ou mobilité interne
☐ *En transit*
☐ *A destination*

☐ Enfant jeune communauté hôte

3.3 Statut administratif migratoire (un seul choix possible)

☐ Demandeur d'asile ☐ Réfugié ☐ Aucun des statuts précédents

3.4 Occupation actuelle (plusieurs choix possibles)

☐ Domestique ☐ Commerce ☐ Mendicité ☐ Études publiques
☐ Agriculture ☐ Ouvrier ☐ Études coraniques ☐ Autre (préciser) ____

3.5 Accompagnement

L'EJM est-il accompagné par un adulte ? (un seul choix possible) | ***Si oui, avec qui***

☐ Oui ☐ Non ☐ Père ☐ Mère ☐ Les deux ☐ Tuteur (préciser) ☐ Autre accompagnant (préciser) ____

3.6 Information claire et adaptée à l'EJM a été donnée sur les (plusieurs choix possibles)

☐ Services et/ou dispositifs de protection disponibles à proximité
☐ Acteurs de protection susceptibles d'apporter un appui à proximité
☐ Itinéraires et les routes
☐ Risques liés au parcours migratoire
☐ Opportunités liées au parcours migratoire
☐ Autre (préciser) ____

FORMULAIRE D'IDENTIFICATION INITIALE PARTIE 2

Date de remplissage partie 2 ____/____/____ **Numéro de dossier** ____

Le gestionnaire de cas qui remplit cette partie 2, est-il l'agent d'identification ayant rempli la partie 1

☐ Oui ☐ Non

Si non, formulaire rempli par (si différent de l'agent d'identification)	**Prénom**	**Nom**	**Numéro de téléphone**

Dispositif Protejem associé

☐ Équipe mobile ☐ Guichet unique ☐ Centre/famille d'accueil ☐ Point espoir/écoute ☐ Autre (préciser) ____

Organisation/Structure ____

4. ÉLÉMENTS EN LIEN AVEC LA MOBILITÉ OU LIEU DE RÉSIDENCE (ENFANT/JEUNE DE LA COMMUNAUTÉ HÔTE)

4.1 Quelle était l'occupation principale de l'EJM avant le départ ou lieu de résidence (Enfant/jeune de la communauté hôte) (un seul choix possible)

☐ École ☐ Formation professionnelle ☐ Travail ☐ École coranique ☐ Autre (préciser) ____

4.2 La décision de partir est principalement due ou lieu de résidence (Enfant/jeune de la communauté hôte) (plusieurs choix possibles)

☐ Choix de l'EJM
☐ Départ contraint
☐ Influence de la famille
☐ Influence d'autres personnes de la communauté (préciser) ____
☐ Non Applicable (Enfant/jeune de la communauté hôte)

Explications complémentaires si besoin

4.3 Principaux motifs de mobilité, au départ ou lieu de résidence (Enfant/jeune de la communauté hôte) (plusieurs choix possibles)

☐ Affecté par les catastrophes/évènements environnementaux
☐ Affecté par les conflits
☐ Aventure
☐ Discrimination basée sur ethnie/religion
☐ Exploitation par le travail
☐ Exploitation sexuelle
☐ Expulsion du domicile familial
☐ Menace/mariage forcé
☐ Violences/abus/négligences/maltraitances physique/psychologiques/sexuelle
☐ Violences basées sur le genre
☐ Mort ou décès d'un parent
☐ Non Applicable (Enfant/jeune de la communauté hôte)
☐ Placement dans une institution religieuse
☐ Privation ou accès limité aux services de santé
☐ Recherche de meilleures opportunités économiques
☐ Recherche de meilleures opportunités éducatives
☐ Recherche ou accompagnement de membres familiaux
☐ Traditions socio-culturelles encourageant la migration
☐ Traite ☐ Autre (préciser) ____

4.4 Est-ce une mobilité saisonnière

☐ Oui ☐ Non

4.5 Durée du séjour depuis le départ

*Si oui, 1)*____ *mois* *Si Non, 2)*____ *années*

4.6 Route migratoire

4.6.1 Principales villes/pays traversés dans l'ordre (depuis le départ jusqu'à l'arrivée)

1. ____ 2. ____ 3. ____ 4. ____ 5. ____

4.6.2 Services ou assistance auxquels l'EJM a bénéficié dans l'ordre (depuis le départ jusqu'à l'arrivée)

1. ____ 2. ____ 3. ____ 4. ____ 5. ____

4.6.3 Suite du parcours envisagé (un seul choix possible)

☐ Souhait de rester dans la même localité
☐ Retour dans la famille et/ou le lieu d'origine
☐ Joindre une autre destination
☐ Possibilité de Pré-mobilité identifiée enfant/jeune de la communauté hôte

Si « joindre une autre destination », quelles sont les prochaines destinations de l'EJM si connues (plusieurs choix possibles)

Si Côte d'Ivoire, Villes principales
☐ Abidjan ☐ Bouaké ☐ Ferkessédougou ☐ Korhogo ☐ Autre (préciser) ____

Si Gambie, Villes principales
☐ Farafenni ☐ Soma ☐ Autre (préciser) ____

Si Guinée, Villes principales
☐ Conakry ☐ Koundara ☐ Labé ☐ Mamou ☐ Pita ☐ Autre (préciser) ____

Si Sénégal, Villes principales
☐ Dakar ☐ Kaolack ☐ Kolda ☐ Tambacounda ☐ Autre (préciser) ____

4.6.4 Pays de destination final souhaité (un seul choix possible)

____

5. PRÉOCCUPATIONS DE PROTECTION AU COURS DE LA ROUTE MIGRATOIRE OU À DESTINATION OU LIEU DE RESIDENCE (ENFANT/JEUNE DE LA COMMUNAUTÉ HÔTE (PLUSIEURS CHOIX POSSIBLES)

- ☐ Enfant vivant dans la rue
- ☐ Exploitation par le travail
- ☐ Exploitation sexuelle
- ☐ Grossesse ou enfants en bas âge à charge
- ☐ Handicap physique ou mental
- ☐ Négligence
- ☐ Problème de santé mentale
- ☐ Problème de santé physique
- ☐ Toxicomanie et addiction
- ☐ Traite
- ☐ Violence et abus affectifs et psychologiques
- ☐ Violence et abus physiques
- ☐ Violence et abus sexuels
- ☐ Violences basées sur le genre
- ☐ Autre (préciser) _____

6. BESOINS URGENTS DEVANT ÊTRE RÉGLÉS (PLUSIEURS CHOIX POSSIBLES)

☐ Alimentaire ☐ Hébergement ☐ Psychosocial ☐ Juridique Légal ☐ Aucun
☐ Vestimentaire ☐ Médical ☐ Psychologique ☐ Hygiène ☐ Autre (préciser) _____

Commentaires éventuels

7. NIVEAU DE RISQUE (UN SEUL CHOIX POSSIBLE)

☐ Élevé ☐ Moyen ☐ Faible ☐ Nul

Raisons principales

8. INTERVENTION PRÉVUE (PLUSIEURS CHOIX SONT POSSIBLES)

☐ Oui ☐ Non

Si oui, date de l'intervention prévue ____ / ____ / ____

	Oui	Non	
Prise en charge au sein du même dispositif	☐	☐	
Prise en charge ou référencement vers d'autre dispositifs Protejem	☐	☐	***Si oui préciser*** _____

☐ Guichet unique ☐ Centre/famille d'accueil ☐ Point espoir/écoute ☐ Autre (préciser)

Prise en charge ou référencement vers d'autre dispositifs hors protejem ☐ ☐ ***Si oui, préciser*** _____

9. COMMENTAIRES ÉVENTUELS

Commentaire du gestionnaire de cas

Commentaire relatif aux souhaits de l'EJM

SERVICES FOURNIS (PLUSIEURS CHOIX SONT POSSIBLES)

Date d'offre de services ____ / ____ / ____ **Numéro de dossier** _____

Responsable du suivi

Prénom	Nom	Contact téléphonique

Organisation/Structure _____

SERVICES FOURNIS (PLUSIEURS CHOIX SONT POSSIBLES)

Type d'assistance	*Date*	*Quantité*	*Directe*	*Référé*	*Si référé, nom de la structure*
Kit ou assistance alimentaire			☐	☐	
Kit ou assistance hygiène	/ /		☐	☐	
Kit ou assistance vestimentaire	/ /		☐	☐	
Hébergement	/ /		☐	☐	
Assistance médicale	/ /		☐	☐	
Assistance psychosociale	/ /		☐	☐	
Assistance psychologique	/ /		☐	☐	
Assistance juridique légale	/ /		☐	☐	
Assistance au transport	/ /		☐	☐	
Assistance au retour	/ /		☐	☐	
Activités récréatives éducatives	/ /		☐	☐	
Assistance communication	/ /		☐	☐	
Autre (préciser)	/ /		☐	☐	

protejem
PROTECTION DES ENFANTS ET JEUNES EN MOBILITÉ

Save the Children

Terre des hommes
Aide à l'enfance.

Résumé exécutif

Étude régionale sur les Profils des Enfants et Jeunes Migrants et la cartographie des acteurs et services de protection des enfants en Côte d'Ivoire, Guinée Conakry, Gambie et Sénégal.

Juillet - Décembre 2020

Financé par l'Union Européenne

BADE SARL
BUREAU AFRICAIN D'ETUDES SUR LES DROITS DE L'ENFANT
TOUS UNIS POUR LES ENFANTS

Introduction

En janvier 2020, le projet régional « **Amélioration de la protection des enfants et jeunes en mobilité sur les principales routes migratoires de l'Afrique de l'Ouest (PROTEJEM) »** a été officiellement lancé en Côte d'Ivoire, en Guinée Conakry, au Sénégal et en Gambie. Ce projet, financé par l'Union européenne à travers le Fonds Fiduciaire d'Urgence pour l'Afrique, est mis en œuvre par le consortium formé par Save the Children et Terres des hommes, avec l'OIM en entité associée, pour une durée de 36 mois. Il vise à contribuer à la création d'un environnement protecteur pour les enfants et jeunes en mobilité (de 0 à 24 ans) et à faciliter leur accès à des services de qualité et adaptés à leurs besoins en fonction de leurs différentes vulnérabilités.

Pour y arriver, il était capital de pouvoir mettre à jour le profil des filles, garçons et jeunes en mobilité (EJM) ciblé(e)s par le projet afin de répondre efficacement à leurs besoins fondamentaux et d'adapter les informations et services qui leur seront fournis d'ici 2023. Il était également nécessaire de produire une cartographie des acteurs et services de la protection des enfants dans les zones d'intervention en vue d'informer les schémas de référencement et de coordination à utiliser durant la mise en œuvre du projet. C'est avec cet objectif qu'une étude a été menée avec le **Bureau Africain des Etudes des Droits des Enfant** (BADE) entre juillet et décembre 2020. Cette dernière regroupe les 8 publications suivantes :



- **Quatre profils EJM** : un profil a été réalisé pour chaque pays d'intervention du projet. Ces profils ont été créés en analysant la convergence de la situation en se basant notamment sur l'occupation, la raison de la migration et le positionnement sur la trajectoire migratoire des EJM rencontrés. Ces études profils comprennent également une analyse des principales routes migratoires traversant le pays concerné.

- **Quatre cartographies des acteurs et services de protection des EJM** : une cartographie par pays a été réalisée. Elles reviennent de manière générale sur les cadres législatifs nationaux existant en matière de protection et, dans la cartographie des acteurs, ciblent, de manière plus spécifique, les 15 régions d'interventions du projet.

Cette étude s'inscrit dans un contexte particulier lié à la pandémie de Covid-19, mais aussi au changement de tendances des routes migratoires vers l'Europe observé en 2020. En effet, entre le début de l'étude en juillet 2020 et sa finalisation à la fin de l'année 2020, la route migratoire atlantique entre les côtes gambiennes, sénégalaises, mauritaniennes et marocaines et les îles Canaries s'est fortement accélérée. Les chiffres officiels du Ministère de l'Intérieur espagnol font état d'une augmentation des arrivées de 757 % en 2020 par rapport à l'année 2019. La plupart de ces migrants sont de jeunes sénégalais.

Ce résumé exécutif présente les données saillantes de ces six mois de travail sur le terrain et compare les tendances des profils migratoires spécifiques à chaque pays en vue de fournir une **analyse régionale du phénomène de la mobilité des enfants** dans les quatre pays ciblés par le projet.

Méthodologie de l'étude

Le Bureau Africain d'Études sur les Droits des Enfants (BADE) a été commandité pour conduire l'étude. Une consultante internationale a coordonné la revue documentaire ainsi que le travail des quatre consultant.e.s nationaux, basés dans chacun des pays ciblés, responsables de la collecte de données primaires au Sénégal, en Gambie, en Guinée et en Côte d'Ivoire. Les équipes nationales d'enquêt·eur·rice·s ont réalisé plusieurs groupes de discussion au sein des zones d'intervention auprès des EJM et des acteurs étatiques et communautaires pour mettre en perspective les données recueillies lors des entretiens individuels. Une grille simplifiée de questions a été utilisée pour les acteurs institutionnels se trouvant au niveau stratégique / décisionnel. En effet, ces derniers n'intervenant pas directement dans l'offre de services, ils ont surtout apporté leur vision stratégique ainsi que des informations sur leurs interventions auprès des EJM au niveau national. En revanche, les professionnels et les acteurs communautaires intervenant directement auprès des EJM ont reçu une grille de questions suivant les étapes des procédures standard de prise en charge des EJM dans la CEDEAO, pour comprendre les prestations fournies ainsi que les pratiques communautaires. Enfin, une grille d'observation des services a été élaborée et a permis de compléter certains entretiens individuels avec les acteurs institutionnels.

Il apparaît ici important de souligner la difficulté rencontrée à associer les femmes et les filles aux entretiens individuels et aux groupes de discussion en Guinée, leurs tuteurs/ tutrices n'ayant pas voulu les laisser participer. Également, en Côte d'Ivoire, bien que la présence de jeunes filles victimes d'exploitation sexuelle ou de transaction sexuelle soit avérée dans les villes ciblées, les enquêteurs n'ont également pas pu les rencontrer. Un autre obstacle a été le manque de confiance des EJM face aux enquêteurs, de peur d'être « dénoncés » ou rapatriés. Enfin, en raison de la pandémie Covid-19, les consultant·e·s se sont souvent trouvé·e·s confronté·e·s à l'indisponibilité des acteurs institutionnels publics. Par ailleurs, ces derniers ont souvent fait comprendre aux enquêteurs et enquêtrices que la pandémie n'était pas un problème comparé aux défis quotidiens de survie.

Méthode d'échantillonnage :

Au vu de la difficulté de déterminer, même approximativement, la population totale correspondant aux groupes cible de l'étude dans les zones ciblées par le projet PROTEJEM, il a été décidé de calculer l'échantillonnage de l'étude sur la base du nombre de bénéficiaires dudit projet. La formule de calcul utilisée est la suivante :

n = Taille de l'échantillon (nombre d'individus à interviewer)
N = Taille de la base de sondage (nombre d'individus) total)
z = 1,96 (z-score avec un niveau de confiance de 95%)
p = degré de variabilité (50%)
e = marge d'erreur (5%)

$$n = \frac{\frac{z^2 * p(1-p)}{e^2}}{1 + \frac{z^2 * p(1-p)}{e^2 * N}}$$

La population de base pour les EJM était donc la suivante :

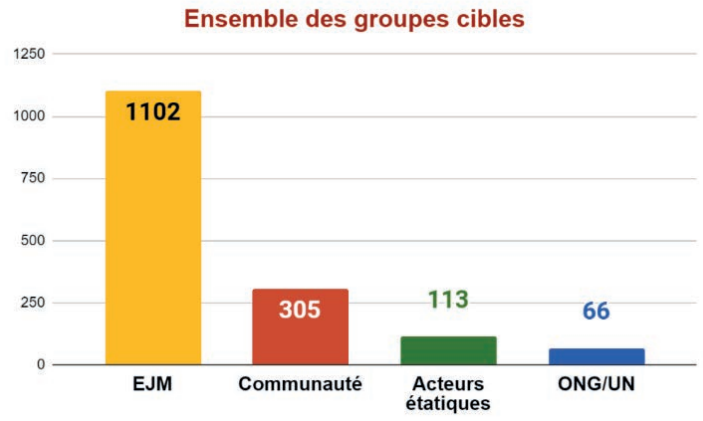
- 13.500 EJM pour la Gambie et le Sénégal combinés (soit 62 EJM à rencontrer sur chacun des 6 sites ciblés) ;
- 9.000 EJM pour la Guinée (soit 74 EJM à rencontrer sur chacun des 5 sites ciblés) ;
- 7.200 EJM pour la Côte d'Ivoire (soit 91 EJM à rencontrer sur chacun des 4 sites ciblés).

Le nombre d'acteurs institutionnels a été déterminé sur la base d'une liste de services existants et accordé entre chaque point focal pays PROTEJM et le ou la consultant·e national·e.

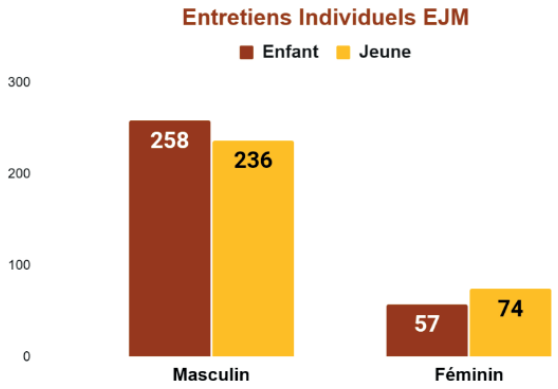
Quant aux acteurs communautaires et les familles, leur nombre a été prédéterminé en fonction de la faisabilité que cela représentait en fonction du nombre de jours d'enquêtes et d'enquêteur·rice·s disponibles sur le terrain.

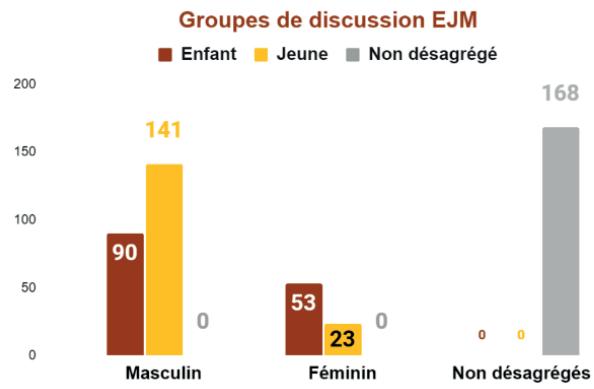
Au total, 1.102 EJM, 305[1] acteurs communautaires et familles et **179 acteurs institutionnels** ont été rencontrés.

Enfin, au niveau régional, outre les bureaux régionaux de Save the Children International et Terre des hommes – Lausanne, les bureaux régionaux des principales agences partenaires ont également été rencontrés dans le cadre de cette étude : Bureau Régional de l'OIM, Bureau Régional de l'UNICEF, Caritas, Croix Rouge, Service Social International- Afrique de l'Ouest, Educo, Enda et le Mouvement Africain des Enfants et Jeunes Travailleurs (MAEJT).



[1] Les acteurs communautaires qui ont participé aux groupes de discussion au Sénégal ne sont pas comptabilisés (seul le nombre de groupes est enregistré).





PRINCIPAUX PROFILS MIGRATOIRES

L'analyse de la convergence des situations s'est basée sur l'occupation, la raison de la migration et le positionnement sur la trajectoire migratoire des EJM rencontrés. Cette analyse a permis de schématiser les "profils types" représentatifs de la mobilité des enfants et des jeunes dans les pays et sur les routes migratoires ciblées. Au sein de ces profils, des sous-profils ont été établis, en fonction de la vulnérabilité mesurée sur la base d'indices tels que l'âge, le sexe, le choix propre de la migration, le vécu passé ou présent de diverses violences ou encore le lien maintenu avec la famille d'origine. De manière générale, il apparaît que les deux principales catégories d'enfants et jeunes migrants (EJM) demeurent les mêmes que celles définies dans l'étude « Quelle protection pour les enfants en mobilité[2] » de 2009 :

- « Les enfants concernés par la mobilité » ;
- « Les enfants sortis temporairement ou durablement de la mobilité »[3].

Ces deux grandes catégories pré- existantes ont facilité l'exercice de définition de "profils types" de la présente étude. Nous verrons ci-après que leurs réalités sont différentes et leurs vulnérabilités, préoccupations et besoins en matière de prise en charge varient largement d'un profil type à l'autre.

Dans la catégorie des enfants et jeunes sortis temporairement ou définitivement de la mobilité, ce sont les ***EJM de retour*** qui ont été identifiés dans le cadre de l'étude. Ils sont, en moyenne, plus âgés que les EJM en mobilité active, majoritairement des hommes et ont vécu des traumatismes lors de leur voyage. Dans les quatre pays, le profil est très homogène.

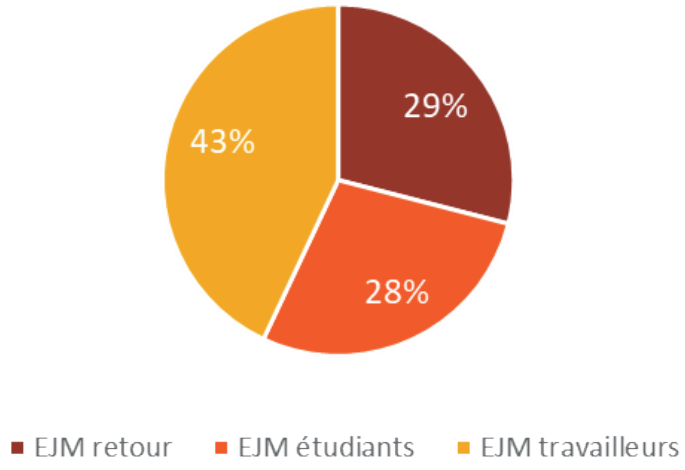
Les enfants et jeunes concernés par la mobilité, que l'on peut aussi appeler « en mobilité active », constituent un groupe très hétérogène. Cette catégorie est composée des ***EJM travailleurs et des EJM étudiants***. Ce sont, ainsi, deux sous profils d'enfants et jeunes concernés par la mobilité qui ont été identifiés de manière commune dans les quatre pays concernés par l'étude :

- Le profil des ***EJM travailleurs*** regroupe la majorité des filles EJM, souvent plus vulnérables que les garçons face aux risques d'exploitation et de violences. En outre, c'est en s'intéressant aux diverses vulnérabilités de ces EJM que l'on peut comprendre quels sont leurs besoins. En effet, on retrouve dans ce profil des EJM en situation de rue, survivant, pour la plupart, grâce à la mendicité et les « petits boulots » informels, mais aussi en se

[2] Étude réalisée portée par une plateforme d'agences de protection de l'enfance, dont SCI et Tdh, dans le cadre du « *Projet régional commun d'étude sur les mobilités des enfants et des jeunes en Afrique de l'Ouest et du centre* » en 2009.
[3] L'étude de 2009 propose les 4 catégories suivantes (p.30) : « enfants en situation de mobilité », « enfants sortis temporairement ou durablement de la mobilité », « enfants mobiles potentiels » et « enfants dont les proches sont partis en mobilité ». Les 2 dernières catégories n'entrent pas dans le groupe cible du projet PROTEJEM.

livrant à l'exploitation sexuelle ou au vol. D'autres sont en situation de servitude domestique, surtout des filles confiées ou placées dans des familles (familles extensives ou non).

- Parmi les ***EJM étudiants***, ceux et celles parti·e·s pour étudier dans le système d'éducation formelle représentent une faible minorité. Ils et elles travaillent généralement en dehors des heures de cours pour aider leur famille d'accueil. Quant aux enfants talibés, qui représentent la majorité des EJM étudiants (voire la totalité en Côte d'Ivoire, par exemple), ils sont très jeunes (moins de 13 ans), particulièrement vulnérables aux violences et aux abus et voient leurs droits à l'éducation, la santé et la protection bafoués. Ils n'ont donc pas les mêmes besoins que les migrants de retour qui décident d'étudier le Coran. La majorité de ces enfants présentent des indices de traite : ils pratiquent la mendicité et/ou le travail forcé pour le compte de leur maître coranique et ils ont été envoyés par leurs parents ou famille proche à un très jeune âge.



Répartition des profils-types à l'échelle régionale

La situation des filles EJM

Comme indiqué précédemment, les filles et jeunes femmes sont sous-représentées dans les statistiques car elles sont plus difficiles à identifier et à rencontrer. Elles ont moins de liberté, travaillent plus au sein des foyers où elles sont plus exposées que les garçons aux violences cachées. Le jugement moral tend également à les rendre invisibles. Pour illustrer ceci, il est intéressant et préoccupant de remarquer que, dans les quatre pays, les filles ou femmes victimes d'exploitation sexuelle n'ont jamais été indiquées comme telles par les enquêteurs, alors même que la variable « prostitution » existait dans le formulaire d'enquête. Aussi, il n'est pas rare que les mesures de protection mentionnées par les acteurs clés rencontrés soient imprégnées de ces jugements moraux (par exemple, certains parlent de « moraliser » les filles). En Gambie spécifiquement, le profil des jeunes filles entrées en migration pour fuir des violences basées sur le genre ou envoyées par leurs familles pour se marier n'a pas été identifié dans aucun autre pays de façon aussi claire. Il s'agit majoritairement des filles gambiennes, bien que des femmes sénégalaises, essentiellement originaires de Kaolack, sont également concernées par ce type de migration.

Données régionales liées au genre malgré la sous-représentation des filles et jeunes femmes parmi les participants aux enquêtes :

- **14,5%** des filles et jeunes femmes sont victimes de mariage forcé ;
- **22%** des filles et jeunes femmes sont à risque ou victimes de traite contre 7% des garçons et jeunes hommes ;
- **30%** des filles et jeunes femmes sont à risque ou victimes d'exploitation contre 20% des garçons et jeunes hommes / Ex. en Guinée, 49% des filles entrent en migration pour fuir l'exploitation contre 25% des garçons ;
- Caractéristiques de *sous profils-types* – surtout en Gambie : Femmes dépendantes de leur mari, victimes de VBG, obligées de réaliser des transactions sexuelles pour survivre.

ANALYSE DES RAISONS DE LA MIGRATION AU NIVEAU RÉGIONAL

Globalement, pour 61% des EJM rencontrés, **la décision de partir en migration** a été prise par eux-mêmes, ce qui met en exergue le caractère volontaire de cette mobilité, dont les EJM sont les véritables acteurs.

Pour les 39% qui affirment avoir été influencés ou n'avoir pas eu le choix, les personnes ayant influé sur la décision sont :

- Les parents biologiques ou tuteurs (65%) ;
- La famille élargie : le plus souvent un oncle, ou une tante, ou un grand frère (22%) ;
- Des pairs (5%) ;
- Personnes inconnues ou bien le marabout (8%). Parmi eux, certains disent aussi fuir les conflits, les violences ou la pauvreté : ils estiment ne pas avoir eu d'autre choix que de partir, même si personne ne les y a poussés.

Quant aux **raisons du départ**[4], les tendances sont les suivantes :

- 28% voulaient devenir un homme ou une femme indépendant·e.
- 25% ont répondu avoir fui la pauvreté et/ou voulu aider leur famille
- 23% ont voulu tenter l'aventure.

Ces 3 raisons sont souvent liées et données cumulativement par le même répondant.

Certaines raisons de départ sont directement liées à une situation de violence, d'exploitation ou de négligence dans la famille d'origine (Causes liées à la protection des enfants) :

- Abandon de leurs parents ou orphelins (11,4%),
- Préparation de leur mariage (4,8%),
- Fuites de violences et exploitation : fuite de l'exploitation (7,8%), fuites des violences basées sur le genre (8,3%), fuites des violences domestiques (7,8%).

[4] Chaque EJM pouvait donner plusieurs raisons à leur départ en mobilité.

Parmi les autres réponses (20%), l'étude du Coran est souvent mentionnée comme une raison de départ.

Enfin, 69% des EJM disent être en contact avec leur famille d'origine.

BESOINS ET PRÉOCCUPATIONS DES EJM

Même si chaque pays présente des spécificités au niveau des profils, les vulnérabilités, préoccupations et besoins constatés sont globalement similaires, et sont très souvent en lien avec la subsistance : argent, travail, logement, nourriture et vêtements. Cela est vrai pour tous les profils à l'exception des enfants talibés, qui ne demandent pas du travail mais, surtout, de la nourriture et des vêtements. Les besoins liés au bien-être psychologique sont également exprimés mais dans une moindre mesure. Certains enfants demandent à jouer ou faire la fête. Certains expriment aussi le souhait de retourner dans leur famille.

En revanche, la protection face aux violences est un besoin très peu exprimé par rapport à la proportion d'EJM affirmant avoir été, ou être confrontés aux violences, abus et exploitations. Cela souligne le besoin de renforcer l'information et la sensibilisation des EJM sur leurs droits fondamentaux et ainsi contribuer à la prise de conscience des EJM sur leur droit d'être protégé contre les violences.

Enfin les EJM étudiants, qu'ils soient dans le système scolaire formel ou dans l'école coranique, expriment fréquemment le besoin d'appui en livres et matériel.

Le tableau ci-dessous nous permet de mieux comprendre les besoins et vulnérabilités selon les différents profils d'EJM :

Profils	Vulnérabilités	Préoccupations exprimées	Besoins constatés
Profil 1 : EJM de retour	Traumatismes liés aux violences, abus et discriminations soufferts pendant le voyage.	Prise en charge psychologique. Appui en capital pour commencer une activité. Formation professionnelle en adéquation avec leurs aspirations personnelles. Ceux qui se sont lancés dans des études coraniques après leur retour de migration ont tendance à focaliser leurs besoins sur le succès de leurs études (livres, temps pour étudier). Appui à l'assistance aux enfants à charge.	Appui psychosocial. Accès aux loisirs.
	Faiblesse psychologique due au sentiment d'échec (retour non souhaité, manque d'appui de la famille et de la communauté).		Médiation familiale.
	Manque de perspectives : pas d'occupation ou formation professionnelle non adaptées aux souhaits des jeunes.		Formations professionnelles ou études qualifiantes correspondant aux aspirations des jeunes.
	Jeunes femmes avec enfants.		Structures de placement pour mères avec enfants. Sensibilisations pour le changement de mentalités sur la perception des « mères célibataires ».
	Enfants en situation de rue.		

Profil 2 : EJM étudiants (principalement talibés)	Enfants victimes de traite à des fins d'exploitation par la mendicité ou le travail forcé.	Matériel d'étude (le plus souvent des livres d'études coraniques). Nourriture et vêtements. Rentrer dans leur famille (ceux qui ont fugué ne veulent pas vivre en centre et préfèrent retourner dans la rue).	Prise en charge des enfants talibés pour qu'ils ne soient plus victimes de mendicité et travail forcé.
	Enfants et jeunes de la rue (ceux qui ont fugué de l'école coranique).		Accompagnement psychosocial au niveau de la rue (création de liens de confiance).
	Rupture familiale et manque d'affection.		Médiation familiale. Organisation de temps récréatifs.
	Enfants placés en centre, sans perspectives d'avenir (ceux qui ont fugué de l'école coranique).		Appui psychosocial. Projets de vie individualisés.
	Enfants qui subissent tous types de violences et d'abus.		Changement de comportement des maîtres coraniques. Éducation à la non-violence des disciples plus âgés.
Profil 3 : EJM travailleurs	Les filles sont plus vulnérables face au risque d'exploitation (elles sont plus invisibles).	Appui en matière de logement, nourriture et vêtements. Accompagnement auprès de leur famille pour « demander pardon » (Ceux qui sont partis sans prévenir et ont souvent volé une somme d'argent pensant pouvoir rembourser un jour »). Rentrer dans leur famille. Appui en argent ou en travail. Jouer et faire la fête.	Création des espaces ouverts aux enfants et jeunes pour faciliter l'identification de ces filles.
	Enfants non scolarisés.		Créer des passerelles vers le système scolaire formel.
	Enfants et jeunes qui ne réussissent pas à développer une activité économique : sans occupation, mendicité, prostitution.		Prise en charge. AGR ou transfert d'argent (comme mesures de protection sociale).
	Enfants et jeunes qui vivent dans la rue.		Faciliter l'accès à des foyers de jeunes en collocation. Développer des familles d'accueil protectrices pour les enfants.

ANALYSE DES ROUTES MIGRATOIRES AU NIVEAU RÉGIONAL

Globalement, au niveau des quatre pays, 54% des EJM participants aux enquêtes et aux groupes de discussion sont en migration interne. Au total, 38% sont passés par deux pays et 4% par trois pays. Seulement 4% sont passés par quatre pays ou plus. Quant aux EJM de retour, la moitié a traversé une moyenne de deux pays pour revenir.

58% des EJM avait pour destination de départ l'Afrique de l'Ouest, 14% l'Europe, seulement 0,4% le Maghreb et 11% d'autres destinations (souvent sur le continent américain). Cela met en exergue l'importance de la **réalité de la mobilité sous régionale**. Sur la globalité des EJM, la moitié a voyagé seule et l'autre moitié en groupe : 9% des EJM voyageant seuls ont ou avaient des enfants à charge pendant la migration (contre 4% de ceux voyageant en groupe). On remarque aussi que 15% des

filles et femmes[5] voyageant seules ont ou avaient des enfants à charge pendant la migration. Si l'on compare le mode de voyage des enfants (moins de 18 ans) et des jeunes (18 ans et plus), on aperçoit une légère différence puisque 57% des enfants voyagent en groupe contre 43% des jeunes.

Enfin, à l'échelle régionale, la **durée moyenne de la trajectoire migratoire est d'environ 4 années**, renforçant l'illustration du fort ancrage de la mobilité dans la vie des communautés.

ANALYSE DU CADRE INSTITUTIONNEL RÉGIONAL EN MATIÈRE DES SERVICES ET PRATIQUES DE PROTECTION

Un cadre juridique régional de gestion de la mobilité résulte du Protocole de 1979 de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et d'établissement. La mission principale de la CEDEAO est la création d'un espace communautaire d'intégration reposant sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et d'établissement. Ce principe est également posé par l'article 13 de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme et est contenu dans la Convention des Nations Unies sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille et dans celle de Kampala, au niveau africain.

Les quatre pays concernés par l'étude présentent des points communs quant au cadre institutionnel de prise en charge des EJM :

- Les principaux **instruments internationaux de défense des droits humains** ont été ratifiés.

- **L'arsenal juridique en matière de protection de l'enfant** est relativement bien constitué : les divers volets de la protection de l'enfant sont régis dans les principaux codes, tels que le *code pénal* ou *le code du travail* en Côte d'Ivoire, de même qu'au Sénégal où la protection de l'enfant est consacrée, entre autres, dans le *code de la famille*, *code pénal* ou encore le *code de procédure pénale*. Enfin, le *code de l'enfant* de 2008 constitue la base légale de la protection de l'enfant en Guinée. Néanmoins, **les mesures légales de protection sont très peu appliquées**, notamment du fait du manque de ressources humaines (trop peu et peu formées) et matérielles.

- La **politique migratoire** est encore en chantier dans chacun de ces pays, sauf en Gambie où elle a été adoptée parallèlement à la réalisation de l'étude, créant un certain vide juridique dans la prise en charge des personnes migrantes, y inclus les EJM. C'est donc une gestion au cas par cas, sans que les services fournis soient réellement systématisés et adaptés à ces profils spécifiques.

- Les politiques nationales migratoires en chantier (sauf pour la Gambie), tout comme les instruments légaux et stratégiques de protection de l'enfant ne sont **pas inclusifs** quant à la thématique transversale des enfants et jeunes en mobilité.
- Au niveau institutionnel, la **question migratoire est encore essentiellement traitée sous l'angle de la traite**, laissant donc la majorité des EJM en dehors de la portée juridique de ces textes. De plus les politiques migratoires, adoptées ou non, sont élaborées sous un angle

[5] Les EJM filles et femmes présentent une tendance légèrement plus élevée que les garçons et hommes à voyager seules (52% des femmes contre 45% des hommes).

de gestion des flux et de sécurité des frontières, laissant la protection des personnes migrantes à la marge.

- Les **services institutionnels de protection de l'enfant sont généralement concentrés au niveau des capitales**, or leur localisation ne correspond souvent pas aux principaux axes migratoires.

- Enfin, l'étude fait ressortir un **fort sentiment de défiance des EJM vis-à-vis des institutions existantes**, qu'elles soient étatiques ou non gouvernementales. De nombreux témoignages ont été collectés faisant écho à des promesses d'appui/d'assistance non tenues, mais aussi à la sensation de voir que les acteurs présents le long des routes migratoires étaient davantage des obstacles que des services de protection. En outre, les EJM rencontrés ont très rarement fait ressortir le renforcement de leur protection comme un besoin, même si des violations en matière de protection ont bien pu être identifiées lors des récits de vie.

GESTION DE LA QUESTION TRANSFRONTALIÈRE PAR LA CEDEAO

Nous constatons que la migration est favorisée, en Afrique de l'Ouest, par le ***Traité portant création de la CEDEAO*** et son ***Protocole sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et d'établissement*** de 1979. Par ailleurs, la stratégie de la CEDEAO en matière migratoire est décrite dans ***l'Approche commune*** de la CEDEAO sur la migration de 2008, et complétée ensuite par la ***Vision 2020*** de la CEDEAO, qui reconnaît l'importance des Protocoles sur la libre circulation pour l'intégration régionale.

Malgré l'existence de ce cadre juridique régional en matière de gestion de la question migratoire, les conflits que connaissent les pays de la région engendrent une faiblesse des institutions étatiques se répercutant sur la gestion des flux migratoires. D'ordinaire déjà faible en Afrique de l'Ouest et du Centre, cette gestion devient quasi-inexistante dans les pays en crise. Dès lors, afin de promouvoir la mobilité au sein de l'espace CEDEAO, il est important d'accorder une attention particulière aux frontières et aux espaces transfrontaliers.

En effet, les zones frontalières d'Afrique de l'Ouest sont de plus en plus peuplées et présentent un potentiel de développement de plus en plus important. Elles demeurent, cependant, marginalisées et souvent fragiles. En dépit de l'existence de textes communautaires sur la libre circulation des biens et des personnes et sur la liberté d'établissement, elles connaissent au quotidien les entraves qui s'opposent encore à la coopération et à l'intégration ouest-africaines et subissent les conséquences des disparités entre les politiques économiques nationales. Ces zones sont rarement là l'origine des conflits, mais les conséquences de ces derniers continuent de s'y cristalliser. Ce sont dans les zones frontalières que l'on trouve généralement les camps de réfugiés et où se développent les trafics et les pratiques les plus risquées.

C'est dans ce contexte qu'en 2004 le Secrétaire Exécutif de la CEDEAO annonçait sa volonté de mettre en œuvre le ***Programme d'Initiatives Transfrontalières (P.I.T.)***, adopté en janvier 2005 par les Ministres des Affaires étrangères des pays membres de la CEDEAO à travers un mémorandum intitulé « Le concept de pays-frontière ou l'intégration de proximité ».

Le P.I.T. est un programme intersectoriel couvrant tous les domaines de la vie des Africains de l'Ouest (la sécurité et la prévention des conflits, la santé, l'éducation, l'agriculture la culture, etc) et

ayant comme objectif i) d'accélérer le processus d'intégration régionale en favorisant la multiplication d'initiatives et de projets transfrontaliers définis et mis en œuvre par les acteurs locaux publics et privés et ii) de doter la CEDEAO et ses États membres d'un cadre juridique favorable à la coopération transfrontalière.
Ils existent des partenariats privilégiés de la CEDEAO pour la mise en œuvre de ce processus de coopération transfrontalière, notamment le **Réseau Afrique de l'Ouest (RAO),** mécanisme pour la prise en charge transnationale des enfants vulnérables en mobilité dans l'espace CEDEAO et la Mauritanie, capital pour des projets de protection de l'enfance tel que PROTEJEM. Tous les États membres de la CEDEAO sont représentés au sein du Réseau par leurs coordinations nationales, composées **d'organisations de la société civile, de mouvements de jeunes et de structures étatiques. On trouve aussi le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA) ou le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest / OCDE.**

La société civile met en œuvre également une grande diversité d'initiatives spontanées, qu'il s'agisse de l'accueil de réfugiés, de la lutte contre les trafics ou de la médiation. À titre d'exemple, les autorités traditionnelles de villages frontaliers du Sénégal et de la Guinée-Bissau ont mis en place des « miradors de la paix », lieux de négociation et de discussion qui évitent un grand nombre de tensions. Il est sans aucun doute nécessaire et possible d'appuyer ces initiatives locales en articulant mieux leur action avec les interventions de la communauté internationale.

Ces initiatives ont l'avantage d'être ancrées profondément dans le milieu et de pouvoir se développer dans au fil du temps. Cette démarche s'inscrit, par ailleurs, dans la logique du programme « Stratégies intégrées pour les zones frontalières sensibles en Afrique de l'Ouest » piloté par l'UNOWA et l'OCHA.

RECOMMANDATIONS POUR LES PROJETS VISANT LA PROTECTION DES EJM

Un des objectifs principaux de cette étude était d'obtenir des recommandations programmatiques permettant d'améliorer la qualité des activités prévues dans le cadre de PROTEJEM. Ces recommandations ont été ci-dessous ordonnées par catégories, et devraient servir aux acteurs institutionnels et communautaires, opérationnels, stratégiques, techniques et financiers travaillant dans la protection des EJM à assurer que leurs interventions soient adaptées aux besoins spécifiques des EJM mais aussi à la réalité des quatre pays ciblés par l'étude.

1. Identification des EJM les plus vulnérables :

- L'identification des EJM en situation de grande vulnérabilité par les services est le plus souvent passive. Les cartographies des acteurs en matière de protection démontrent que ce sont, avant tout, les acteurs communautaires qui signalent les cas d'EJM qu'ils considèrent être en danger et les réfèrent souvent à la police. Il doit y avoir **plus de proactivité dans cette identification** de la part des services de protection de l'enfant (pas seulement des forces de sécurité) avec, bien sûr, la garantie de pouvoir apporter, au minimum, une réponse aux besoins urgents tout le long des routes migratoires ciblées.

- La méfiance des EJM ressort de manière récurrente dans les témoignages des services de protection comme **obstacle à la prise en charge**. Cette méfiance a également été remarquée par les enquêteurs lors de la réalisation de cette étude. La confiance ne pourra être gagnée qu'au travers de **l'écoute des EJM et de la mise à leur disposition d'une information fiable**, ainsi que grâce à un changement de narratif sur le phénomène de la

mobilité. La faible qualité des services, notamment dans les centres, est également un motif pour les EJM de ne pas vouloir en bénéficier. Il est donc important **d'améliorer les services** en réhabilitant les structures d'accueil, souvent vétustes, et en formant le personnel, par exemple en communication adaptée aux enfants, premiers secours psychologiques, etc.

- Il est recommandé **d'identifier des « portes d'entrée » au niveau de la communauté** (leaders communautaires, membres des groupes d'enfants et jeunes travailleurs, etc.) afin de renforcer les liens entre les systèmes formels et informels de protection de l'enfant, contribuant ainsi à la pérennisation de l'action et à une approche ciblant le renforcement holistique du système de protection.

- Il semble nécessaire que les **travailleurs sociaux disposent du temps et des ressources financières suffisantes pour se rendre directement sur les lieux de vie des EJM**, même lorsque ces zones sont considérées hostiles ou insalubres afin d'identifier les EJM qui y vivent. Cela permettrait d'établir une communication directe ainsi que des liens de confiance, point de départ d'une prise en charge respectant l'intérêt supérieur de l'enfant.

2. Amélioration de la prise en charge des EJM :

- Les **cadres légaux, dont ceux de la protection de l'enfance, doivent intégrer des instruments juridiques harmonisés** prenant davantage en compte les EJM comme bénéficiaires de droits quel que soit leur profil. Les organisations doivent faire du plaidoyer pour l'**élaboration et/ou la validation des stratégies nationales de migration inclusives qui tiennent compte la protection des enfants**. Les procédures standard de prise en charge des enfants en mobilité de la CEDEAO doivent aussi être intégrées dans le cadre normatif de chacun des quatre pays.

- La prise en charge des EJM doit se baser sur **l'intérêt supérieur de l'enfant**, principe souvent proclamé mais rarement appliqué, notamment dans le cadre des politiques nationales de gestion de migrations ; il est crucial que les services de prise en charge s'adaptent à la réalité de ces EJM qui ont souvent exprimé le besoin d'être écouté, de jouer ou d'avoir une certaine liberté.

- La **prise en charge au niveau communautaire doit être mieux intégrée dans le système de protection**, en renforçant l'étape de suivi, afin d'éviter les situations d'exploitation et d'abus, notamment pour ce qui concerne les familles d'accueil.

3. Renforcement de la coordination des acteurs :

- Des mécanismes de coordination existent dans les quatre pays. Il n'est donc pas nécessaire d'en créer de nouveaux. Toutefois, il est important de **redynamiser ces mécanismes** et assurer que l'approche de l'accompagnement protecteur de l'enfant est bien prise en compte, par exemple à travers l'élaboration de termes de référence pour chaque mécanisme.

- Les **acteurs communautaires, de la société civile locale ainsi que les EJM doivent être mieux intégrés dans les mécanismes de coordination**. Cette reconnaissance des acteurs communautaires peut passer par l'adoption de règlements les mentionnant comme membres des mécanismes ciblés.

4. **Adaptation des projets au contexte de la pandémie de la Covid-19 :**

- La pandémie a affecté les services, qui ont été ralentis du fait de l'indisponibilité du personnel sommé de rester chez eux ou du fait de la diminution des fonds. L'identification et l'accueil des EJM a également diminué dans le souci de respecter la distanciation sociale. Certains services ont également réorienté leurs activités vers la santé. **Les structures doivent être appuyées et formées afin d'être en mesure d'assurer la continuité de leurs services de protection tout en respectant les mesures de prévention** des contaminations recommandées.

  Par ailleurs, les EJM témoignent en grand nombre avoir été privés de leurs ressources économiques du fait de la pandémie. Cette situation augmente leur niveau de précarité et, par conséquent, leur vulnérabilité face aux risques d'abus, d'exploitations ou encore de migration dangereuse. Dans le cadre de la pandémie, des activités de ***cash transfer*** **(transfert d'argent)** pourraient permettre aux EJM bénéficiaires de traverser la crise sans accroître leur situation de vulnérabilité. Ces dons d'argent sont, avant tout, des mesures de protection sociale. En tant que tels, ils doivent être attribués sur la base de critères sociaux évalués suite à une enquête sociale.

5. **Questions transversales :** La participation des EJM et le genre font l'objet de toutes les recommandations de manière transversale. Cependant, leur importance est telle qu'elles méritent d'être traitées de façon spécifique.

   Genre :

   - La présente étude a confirmé que les filles et jeunes femmes en mobilité sont beaucoup plus « invisibles » que les garçons et jeunes hommes, alors même que le sexe féminin peut constituer une vulnérabilité supplémentaire, justifiant une **prise en charge spécifique.** Des **stratégies spécifiques d'identification de ces jeunes filles**, qu'elles soient travailleuses du sexe, en servitude domestique, femmes seules avec enfants, ou encore jeunes femmes mariées dépendantes de leur mari, doivent être mises en place.

   - Au vu du grand nombre de filles victimes de violences et, notamment, de survivantes de violences sexuelles et basées sur le genre, dû ou comme conséquence de la migration, il semble essentiel de **mettre en place des cellules d'écoute et de prise en charge médicale** au niveau des structures de santé des zones d'intervention des projets.
   - Afin de leur faciliter l'accès aux services répondant à leurs besoins spécifiques, il est important **d'évaluer les attitudes et connaissances** des acteurs institutionnels et communautaires sur le genre, et de renforcer leurs capacités en la gestion de cas et prise en charge des VBG.

   - Il est crucial que **les filles et les jeunes femmes prennent conscience de leurs droits et de l'existence des services**. Ce manque de connaissances, ainsi que la crainte du jugement de la communauté, présentent les principaux freins à leur accès à la prise en charge.

Participation des EJM dans la communauté et dans les prises de décision politique :

- Certains EJM rencontrés expriment être partis du fait qu'ils ne trouvaient pas leur place dans leur famille ou ne pas se sentir intégrés à leur retour de migration. Il est donc crucial de **donner la voix aux enfants et jeunes en leur offrant des espaces** pour eux et elles mais aussi en leur permettant de s'exprimer au sein de leur communauté.

- En lien avec ce sentiment d'exclusion sociale, communautaire ou familiale, **leur prise en charge devrait inclure la médiation familiale** avec la famille d'origine ou avec des membres de la famille identifiés comme étant bienveillants. Pour que la médiation familiale puisse être mise en œuvre de manière constructive et, dans le respect de l'intérêt supérieur de l'enfant, un effort important doit être fait pour **former les parties prenantes.** La rupture familiale est, en effet, une des principales vulnérabilités identifiées.

- Les jeunes veulent que leurs aspirations professionnelles soient mieux prises en compte dans les projets de formation et/ou insertion professionnelle qui leur sont proposées. Il semble que nombre d'entre eux ne vont pas au bout de leur processus de formation pour cette raison. De **vrais projets de vie devraient être élaborés avec les jeunes bénéficiaires** et non des orientations pédagogiques réalisées en fonction des seules formations professionnelles proposées par les projets.

- La plupart des enfants rencontrés dans le cadre de l'étude ne sont pas scolarisés[6]. Il faudrait **créer des passerelles entre les structures de prise en charge et les écoles publiques.** Une autre solution serait de **renforcer les centres d'accueil, d'hébergement ou de jour** pour qu'ils offrent un service d'éducation de manière durable. En effet, l'éducation est aussi un outil de participation des enfants.

[6] La non-scolarisation des enfants ressort des entretiens et groupes de discussion de manière informelle. Aucune question ne portant sur ce point, la proportion de ces enfants sur l'ensemble de l'échantillon EJM ne peut être mesuré.

protejem

PROTECTION DES ENFANTS ET JEUNES EN MOBILITÉ

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité des organisations membres du consortium PROTEJEM et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.

Save the Children

Terre des hommes
Aide à l'enfance.

Financé par l'Union Européenne

BADE SARL
BUREAU AFRICAIN D'ETUDES SUR LES DROITS DE L'ENFANT
TOUS UNIS POUR LES ENFANTS

Module 3 - Formulaire d´évaluation

LIEU DE VIE ET SITUATION FAMILLE

Neema a 14 ans et vit avec sa mère Julie (32 ans) et ses 3 frères (Bida (6 ans), Isaac (9 ans), Kofi (11 ans)) à XXX ville, après s'être déplacée de son pays d'origine il y a juste quelque mois. Son père Charles est décédé il y a 5 ans après un accident de voiture. Ils vivent chez des proches de leur communauté d'origine. La grand-mère de Neema, qu'elle aime beaucoup, vit dans un village plus loin.

Plusieurs fois par semaine, le frère de la femme qui les héberge, Jean-Claude, visite la maison. Quand Jean-Claude visite Neema veut toujours fuir la maison, mais sa mère l'oblige à rester à la maison. Neema a très peur de cet homme, et elle ne se sent pas sûre à la maison quand il est là.

D´après la mère de Neema, la situation économique de la famille s´est détériorée énormément depuis qu´ils sont arrivés à XXX ville depuis qu'ils ont quitté leur pays. La mère de Neema n'a pas de travail fixe. Elle gagne un peu d'argent à gauche et à droite, mais ce n'est pas vraiment assez pour soutenir ses 4 enfants. Cette situation est très stressante pour elle, et souvent elle ne dort pas la nuit.

RISQUES URGENTS

Une visite médicale a eu lieu directement après le screening initial. Le médecin a constaté que Neema a de nombreux bleus sur son dos et ses bras. Les blessures sont maintenant sous contrôle, mais doivent être suivi.
Directement après l'identification, la TPS a informé la **mère Neema de la situation. La T**PS a d'abord expliqué l'importance que Jean-Claude ne visite plus la maison. Elle a ensuite suggéré que la mère aille parler avec cet homme, mais la mère a indiqué d'avoir peur d'aller parler seule avec lui, car il pourrait devenir très agressif. La TPS et la mère se sont mis d'accord d'aller visiter Jean-Claude ensemble dans 2 jours.

RISQUES Protection de l'Enfant

SITUATION DE L'ENFANT

Bien-être physique

Plusieurs fois par semaine, Jean-Claude, visite la maison. Quand il visite elle veut toujours fuir la maison, mais sa mère l'oblige toujours de rester à la maison. Neema a très peur de lui, parce qu'il se fâche toujours contre elle, et la frappe et la secoue à chaque visite, disant qu'elle est inutile dans le ménage et qu'elle est un enfant gâché. Il la frappe toujours quand sa mère est hors de vue. Neema indique qu'elle reste figée sur place quand son oncle la frappe et la secoue. Elle n'arrive pas à se défendre ou à s'enfuir, se qui lui rende très vulnérable. Elle a demandé de l'aide pour pouvoir mieux se protéger.
Bien-être émotionnel
Pendant les repas avec la famille, il fait des blagues méchantes sur Neema, disant qu'elle est bête et laide. Toujours en rigolant, mais Neema ne trouve pas ça drôle. Il visite la famille très régulièrement. Neema est très affectée par l'abus physique et émotionnel par lui, mais aussi par le fait qu´elle n´aille plus à l´école. Son auto-estime est très baisse et elle pense qu'elle est un enfant inutile et mauvais. Neema ne pense pas que sa mère réalise qu'elle se sent tellement mal. Parfois elle aimerait vivre avec sa grand-mère, qui vit dans un village plus loin.
Education
La mère de Neema dit que sa fille était une très bonne étudiante. Neema explique qu´elle aimait beaucoup aller à l´école et qu´elle aimerait y retourner, mais que sa mère ne la laisse pas. Elle est triste que ses frères peuvent aller à l'école et elle non.
Relations sociales
Neema évite d'aller jouer avec ses amies. Elle manque de confiance en soi pour les voire.
SITUATION DANS LA COMMUNAUTE
La famille a un très bon contact avec les voisins, la famille Kamumba, mère et père avec une fille de l'âge de Neema, Teresa. Neema se sent en sécurité quand elle visite les voisins. Elle aime jouer avec Teresa.

Module 4 - Matrice détaillée des ressources et piliers du bien-être

Les piliers du bien-être	Connaissances	Compétences	Ressources (financières et physique)
Sûreté et sécurité **Se sentir en sécurité**	• Identifier les risques et les ressources • Systèmes de signalement • Types d'abus spécifiques ; Agression sexuelle, grooming, • Violence intime (dans les relations amoureuses), Consommation d'alcool et de drogues	• Gestion du stress et capacité de retour au calme • Gestion des conflits	• **Accès à la nourriture, à l'eau, au logement, à la santé et** à la génération de revenus et/ou • **informations appropriées** (besoins fondamentaux ; réactions psychologiques , risques menaces...)
Connexion sociale **Se sentir connecté**	• Cartographie des réseaux (famille, amis, communauté) • Services de soutien disponibles	• Relations interpersonnelles avec les adultes et les pairs • Relations entre les genres • Communication • Expression des besoins	• **Moyens de communication**/capacité financière pour la connectivité (séparation de la famille/ des pairs) • **Espace physique pour se rencontrer**/ échanger/ soutenir.

Rôles et identités **Se sentir digne**	• Rôle au sein de la famille, amis • Identifier ses propres forces et compétences • Rôles modèles • Valeurs	• Conscience de soi et estime de soi • Leadership • Prise de décision et résolution de problèmes	• **Possibilités d'éducation et d'emploi**/ de moyens de subsistance • **Capacité financière** pour accéder à l'**éducation**, à la **formation professionnelle** • **Ressources et compétences pour renforcer les capacités psychosociales** des soignants, des jeunes et des professionnels (éducation, personnel des services sociaux).
Justice **Se sentir respecté**	• Droits et responsabilités • Discrimination • Normes de genre • Harcèlement	• Gestion des conflits et consolidation de la paix • L'affirmation de soi • Plaidoyer et prise de parole en public • Résolution de problèmes	• **Informations adaptées** concernant les droits, les lois, le fonctionnement du système judiciaire. • **Accès digne et égal** à la santé, à l'éducation et à l'emploi/ • **Capacités financières** pour accéder aux droits et les faire valoir
Espoirs et signification **Avoir de l'espoir**	• Possibilités existantes : scolarité et travail • Valeurs	• Faire des projets • Prise de décision	• **Accès aux opportunités** • **Capacité financière à développer des projets de vie**

Module 4 -besoins-ressources-psychosociales-EJM

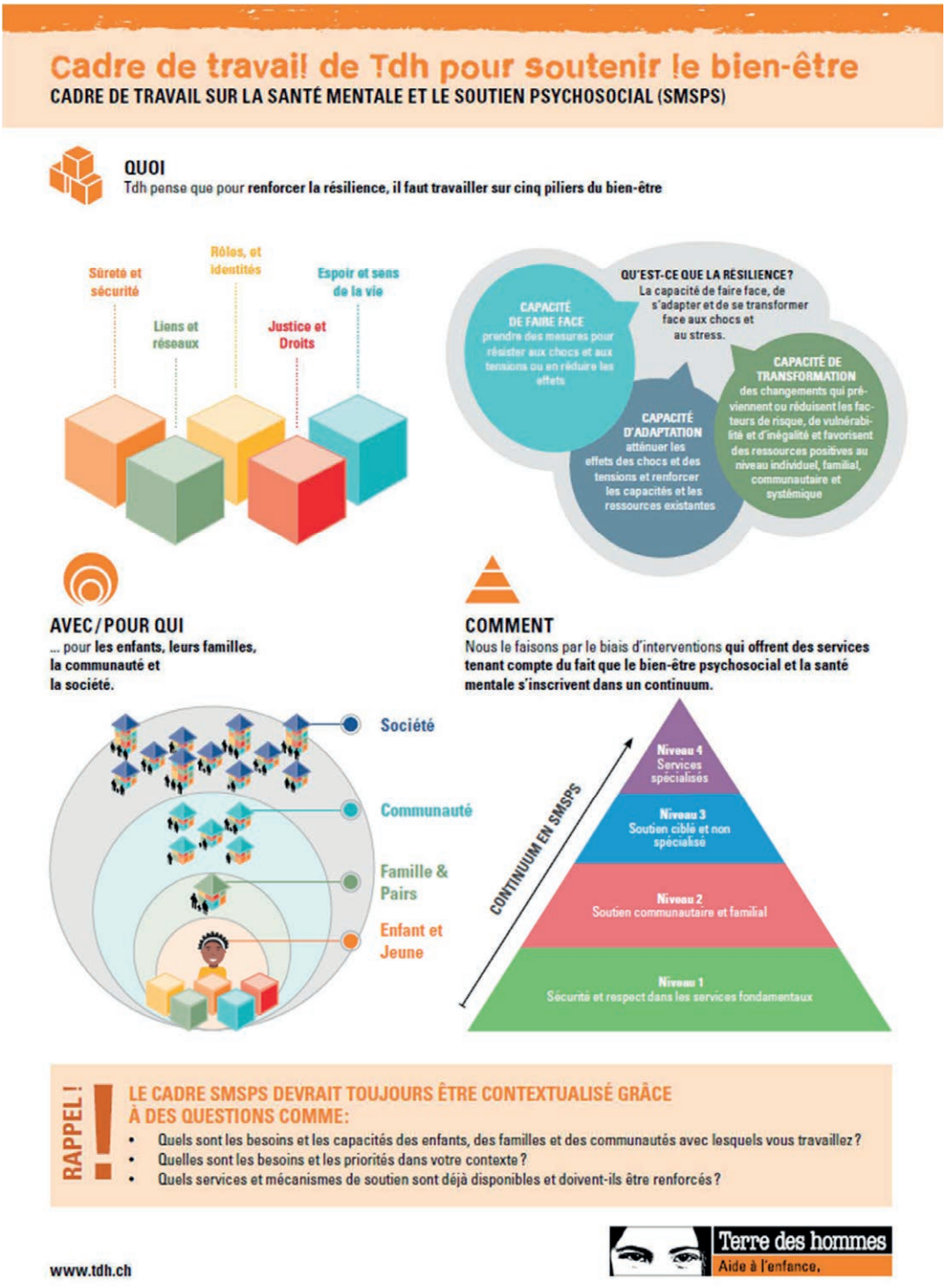
PROBLEMES DE PRO-TECTION/ évènements liés au Parcours migratoire/Pré migration	Se sentir en sécurité		Se sentir connecté		Se sentir digne	
	Défis/ besoins	Res-sources internes/ externes	Défis/ besoins	Res-sources internes/ externes	Défis/ besoins	Ressources internes/ externes

Se sentir respecté		Avoir de l'espoir		**Ressources In-ternes/externes GLOBALES**
Défis/ besoins	Ressources internes/ externes	Défis/ besoins	Ressources in-ternes/externes	

- 20 minutes) Demandez-leur quels sont leurs constats ? Quelles sont les **principales ressources/facteurs protecteurs internes/externes** en lien avec le **statut d'EJM (général)** et avec les **problématiques de protection plus spécifiques ?**
- **1 personne par groupe partage un exemple, les autres rajoutent au besoin !**

Brève présentation du cadre de Tdh MHPSS et des piliers du bien-être

Le cadre de la SMSPS de Tdh identifie, à travers cinq différents domaines de bien-être, les capacités et les ressources internes et externes qui doivent être renforcées, ainsi que les vulnérabilités et les risques perçus qui doivent être atténués grâce aux processus transversaux de participation informée et d'autonomisation. L'objectif est de réduire la souffrance, d'améliorer le bien-être psychosocial général et de renforcer la résilience.



Cinq "piliers du bien-être" :



Se sentir en sécurité physique et émotionnelle (Pilier 1- Sûreté, sécurité et stabilité) ;



Se sentir connecté à des liens et des réseaux de soutien (Pilier 2 - Liens, relations et réseaux) ;



Se sentir digne, avec des rôles et des identités reconnus concernant qui nous sommes, d'où nous venons, et ce que nous faisons, ou aimerions faire (Pilier 3 - Rôles et identités) ;



Se sentir respecté et capable de développer une conscience critique et la capacité de lutter contre l'injustice et d'accéder aux droits (Pilier 4 - Justice et droits) ;



Se sentir plein d'espoir pour l'avenir et conserver ou développer le goût de vivre (pilier 5 - espoir et sens).

La **structure des cinq piliers** est basée sur deux modèles de recherche académique spécifiques déjà utilisés dans la programmation de Tdh : les cinq éléments essentiels pour une intervention immédiate et à moyen terme en cas de traumatisme de masse de **Hobfoll** (Hobfoll, 2007)[1] et le **modèle ADAPT** : un cadre conceptuel pour la programmation psychosociale dans les contextes post-conflit (Silove, 2013)[2] .

L'interdépendance des piliers doit être gardée à l'esprit. Sur le plan opérationnel, cette interdépendance peut être atteinte en garantissant l'application des principes transversaux (participation et autonomisation significatives, SMSPS à base communautaire, approches contextuelles, sensibilité au genre et à la diversité) qui doivent toujours être systématiquement pris en compte.
Voir la présentation détaillée ci-dessous de chaque pilier du bien-être.

[1] Hobfoll et al (2007). Five Essential Elements of Immediate and Mid–Term Mass Trauma Intervention: Empirical Evidence. Psychiatry: Interpersonal and Biological Processes 70 (4), 283-315.

[2] Silove, D. (2013). The ADAPT model: A conceptual framework for mental health and psychosocial programming in post conflict settings. Intervention: International Journal of Mental Health, Psychosocial Work & Counselling in Areas of Armed Conflict, 11(3),237-248.

Presentation des cinq pilliers du bien-être

1. SE SENTIR EN SÉCURITÉ - SÛRETÉ, SÉCURITÉ ET STABILITÉ

Le sentiment de sécurité, de calme et de contrôle de la situation sont des éléments de base pour tout être humain. La signification et le poids de ces éléments à des moments particuliers de la vie changent selon les cultures et les contextes. La **sûreté** fait référence aux aspects physiques de la protection, c'est-à-dire aux mesures visant à assurer la protection contre le danger. La **sécurité** se rapporte aux aspects émotionnels/internes de la protection et à la condition de se sentir protégé et d'avoir le contrôle des risques (contre les menaces physiques externes et émotionnelles internes). La **stabilité** fait référence au rétablissement d'un sentiment de normalité, ou à la prévisibilité sur les changements (environnement externe et émotions, sentiments et expériences internes).

Facteurs clés externes et internes contribuant à la perception de la vulnérabilité :

1. **Menaces à l'intégrité physique**, y compris la privation des besoins fondamentaux
2. **Instabilité émotionnelle**, altération des réactions : inquiétude, peur, anxiété liée à soi-même et à ses proches
3. **L'incertitude** et le manque d'information dans les situations instables contribuent au manque de sécurité
4. **Perception de la dépendance**, de l'impuissance et manque d'autonomie dans la gestion des émotions ou forte dépendance à l'aide extérieure.

Les principaux résultats positifs en matière de sécurité dépendront de l'augmentation des capacités et de la réduction de la perception des vulnérabilités :

1. Un accès significatif **aux besoins fondamentaux** (par l'accès à des services de qualité) : les filles et les garçons (enfants, adolescents ou jeunes), les familles et les communautés voient **leurs besoins les plus pressants considérés de manière digne**. La garantie d'accès essentiel à la nourriture, à l'eau et aux soins médicaux est d'un grand impact pour donner un sentiment de calme. La prévisibilité est liée à cela ; savoir où répondre régulièrement à ses besoins fondamentaux favorise le sentiment de contrôle sur leurs capacités (pas seulement de manger aujourd'hui, mais aussi de savoir comment répondre aux besoins fondamentaux demain et dans un avenir proche). Un accès significatif implique un service accessible sans barrières. (Non-discrimination envers les minorités, adapté à l'âge et à la culture, accessible physiquement pour les personnes âgées, les malades chroniques ou les personnes en situation de handicap).
2. **Prévisibilité :** Les enfants, les adolescents, les jeunes et les familles disposent d'informations appropriées concernant les facteurs externes (sécurité, accès aux besoins et services de base) et les réactions d'adaptation internes (stratégies d'adaptation actives/évitantes, adaptatives/mal adaptées, émotionnelles ou axées sur les problèmes)
3. **Sentiment de calme : Les enfants, les adolescents, les jeunes et les familles ont un sentiment renforcé de calme / ou une diminution des émotions envahissantes**. Les capacités de régulation émotionnelle contribuent à un sentiment de contrôle sur leurs capacités et permettent d'accroître les capacités de survie/coping et l'accès aux besoins fondamentaux.
4. **Sentiment de capacité de contrôle des résultats : les enfants, les adolescents, les jeunes et les familles ont un sentiment renforcé de contrôle grâce à une participation pertinente et significative, fondée sur les droits, dans la définition de leurs priorités en matière de sécurité et aux actions visant à y répondre.** La participation aux interventions de secours favorise le sentiment de contrôle sur leurs compétences et capacités ; elle augmente les capacités d'accéder efficacement aux besoins fondamentaux, en fournissant des informations et un sentiment général de calme et de sécurité.

Des interventions adaptées aux filles et aux garçons (enfants, adolescents et jeunes), aux familles et aux communautés, promouvant la sécurité et tenant compte des capacités et des ressources pour chaque résultat, doivent être mises en place à tous les niveaux de la pyramide d'intervention en SMSPS de l'IASC, depuis l'accès à l'information et l'orientation appropriées (niveau 1), la mobilisation communautaire et les activités récréatives pour les enfants (niveau 2) jusqu'à la gestion ciblée ou clinique des réactions de détresse qui les affectent (niveaux 3 et 4).

2. SE SENTIR CONNECTÉ - LIENS, RELATIONS ET RÉSEAUX

Se sentir être en lien est essentiel pour le bien-être. C'est évident pour les jeunes enfants, dont la survie dépend principalement de l'environnement protecteur et la réponse à leurs besoins fondamentaux fournis par les personnes qui les ont à charge, mais c'est également vrai pour tout être humain. En outre, les relations et les réseaux sont essentiels pour accéder aux informations liées à la survie, tout comme le soutien des pairs et l'assistance physique et matérielle.

Les familles sont souvent les principaux donneurs de soins de santé mentale et un axe d'intervention essentiel au sein des communautés, mais les pairs et des relations et réseaux plus larges sont également essentiels. Il s'agit de ressources et d'opportunités pour renforcer les capacités, en partageant leurs expériences et des solutions pratiques, en laissant de la place à la compréhension et l'acceptation émotionnelles, en soutenant la normalisation des réactions et des expériences et en fournissant un soutien mutuel pour une adaptation positive. Tous ces éléments peuvent conduire à leur tour à une réponse de groupe pour répondre à des préoccupations communes.

Les personnes, en tant qu'individus distincts, peuvent avoir un comportement résilient et des mécanismes d'adaptation positifs, mais c'est grâce au partage d'expériences et d'objectifs communs entre pairs et réseaux que ces capacités positives et adaptatives peuvent soutenir le pouvoir d'agir (empowerment) et soutenir les capacités de transformation.

Facteurs clés externes et internes contribuant à la perception des vulnérabilités :

1. **Perturbation des liens et des réseaux.** Isolement, séparation, obstacles émotionnels et physiques aux liens sociaux
2. **Saper les relations.** Environnement et systèmes de prise en charge nuisibles
3. **Perturbation de l'efficacité collective.** Effondrement ou négligence des réseaux religieux, des groupes de soutien par les pairs (jeunes, mères, militants communautaires...), des pratiques et voies de réparation traditionnelles, de la justice coutumière et des systèmes de médiation des conflits.
4. **Perception d'impuissance et de dépendance. I**nstitutions, organisations et autres "aides" n'encourageant pas la participation et le pouvoir d'agir/empowerment.

Les liens positifs et les résultats liés aux réseaux dépendront de l'augmentation des capacités et de la réduction de la perception des vulnérabilités :

1. **Des réseaux de soutien significatifs** : les enfants, les adolescents et les familles/tuteurs ont un sentiment positif renforcé d'appartenance à des réseaux de protection. Mobilisation avec les mécanismes communautaires et les pratiques traditionnelles pour soutenir l'assistance et la protection. Soutien aux familles et aux personnes en charge de soins pour renforcer leurs capacités de protection (soutenir plutôt qu'enseigner).
2. **Compétences sociales et aptitudes à la recherche de soutien** : **les enfants, les adolescents, les jeunes et les familles/soignants ont des compétences sociales et des aptitudes à la recherche d'aide renforcées** (en lien étroit avec le troisième pilier). Apprendre à identifier le besoin de soutien social, à savoir vers qui se tourner, à communiquer et à s'engager avec des personnes de différents milieux, sont des aptitudes précieuses, en particulier pour les jeunes.
3. **Promotion des liens sociaux** : **les enfants, adolescents, jeunes et familles ont un sentiment renforcé de connexion avec leurs proches.** Le fait d'être de nouveau en lien renforce le sentiment de sécurité (fortement lié au pilier 1) et contribue à la mise en place de réseaux de protection efficaces.
4. **Réseautage et efficacité collective** : **Les jeunes/membres de la communauté/familles ont une capacité renforcée à s'engager dans des actions communautaires, à les diriger et à les influencer**. Le sentiment que les actions collectives sont utiles et mènent à des résultats positifs favorise un sentiment d'efficacité individuelle et collective, et de pouvoir d'agir/empowerment (fortement lié au pilier 3). En retour, cela contribue à renforcer les liens sociaux et la cohésion du groupe.

Des interventions adaptées aux enfants, aux jeunes, aux familles et aux communautés, qui soutiennent les capacités et les ressources pour chaque résultat distinct, doivent être fournies à tous les niveaux de la pyramide d'intervention en SMSPS de l'IASC, depuis le soutien pratique à la réactivation et à la mobilisation des réseaux communautaires (niveau 1), en passant par le soutien des familles, des écoles et par les pairs (niveau 2), à la gestion de cas ciblée et aux interventions cliniques familiales telles que la thérapie familiale (niveaux 3 et 4).

3. SE SENTIR DIGNE, RECONNU - RÔLES ET IDENTITÉS

Être conscient et se sentir reconnu pour ce que nous sommes, ce que nous faisons et/ou d'où nous venons est essentiel pour construire une identité individuelle et collective. Le fait de disposer de compétences, de capacités et de ressources qui contribuent à valoriser les **rôles liés au genre et à la diversité**[3] renforce également notre efficacité personnelle et collective, et contribue à l'acquisition de mécanismes d'adaptation positifs, ainsi que de réponses adaptatives et transformatrices à plus long terme.

Facteurs clés externes et internes contribuant à la perception des vulnérabilités :

1. **Confusion d'identité et étiquetage.** Instabilité et adaptation constante des rôles, avec des risques d'aliénation, de marginalisation, de discrimination et de stigmatisation ; attentes liées aux rôles de genre, portant atteinte à la confiance en soi, à l'acceptation ou à l'estime ; des tensions intergénérationnelles ou interethniques.
2. **Perception de l'impuissance et moyens de subsistance perturbés.** La dépendance, la privation et les stratégies de survie/coping négatives, les moyens de subsistance, les rôles de genre et la diversité, la privation de possibilités de développement des compétences et d'alternatives, le chômage et la dépendance à l'égard des besoins fondamentaux, tout cela peut entraîner une frustration due à l'incapacité de remplir un rôle et une responsabilité établis.

Les rôles positifs et les résultats liés à l'identité dépendront de l'augmentation des capacités et de la réduction de la perception des vulnérabilités :

1. **Des rôles significatifs en matière de genre et de diversité et une construction identitaire positive : Les filles et les garçons ainsi que les jeunes font état d'une meilleure estime et acceptation de soi.** Les réflexions internes sur l'image personnelle peuvent grandement influencer l'estime de soi et la perception des capacités et de l'efficacité personnelles. L'acquisition de compétences de vie appropriées est essentielle au développement de la confiance en soi et à la construction de rôles et d'identités significatifs. Les familles, les communautés et la société ont également un rôle important à jouer dans la construction d'identités et de rôles positifs pour les filles, les garçons et les jeunes ; c'est pourquoi ce résultat est étroitement lié au pilier 2, "se sentir connecté". La construction d'identités positives, même au niveau interne, est directement liée à la relation avec les autres et à la perception des autres.
2. **Perception de l'autonomie : Les jeunes/familles ont une perception d'autosuffisance et d'autonomie dans la poursuite de leurs projets de vie.** La perception de l'autonomie et l'autosuffisance contribuent à un sentiment d'efficacité et d'estime de soi, en diminuant les la perception de vulnérabilités.
3. **Perception de l'efficacité : Augmentation de la perception de la capacité des jeunes à s'engager et à mener leurs propres projets, contribuant ainsi au développement de la famille et de la communauté**. La perception de contrôle sur les résultats contribue à un sentiment renforcé d'efficacité, d'autonomie et de confiance, ce qui favorise l'estime et l'acceptation de soi. Le renforcement des compétences des jeunes et les interventions en matière de moyens de subsistance jouent un rôle important dans les possibilités de définir ce que nous aimerions faire et qui nous aimerions devenir (en lien avec le cinquième pilier).

Des interventions adaptées aux filles, aux garçons, aux jeunes, aux familles et aux communautés, portant sur les capacités et les ressources pour chaque résultat, doivent être fournies à tous les niveaux de la pyramide d'intervention en SMSPS de l'IASC, depuis l'analyse participative des rôles et des priorités liés au genre et à la diversité (niveau 1), proposant des moyens de subsistance intégrés et des interventions d'éducation formelle et informelle, dans des espaces sécurisés (niveau 2) pour la mobilisation des filles, des garçons et des jeunes autour de compétences cognitives, émotionnelles, sociales et d'apprentissage ciblées (niveau 3), jusqu'à la gestion ciblée ou clinique des rôles psychosociaux inadaptés et de la confusion (niveaux 3 et 4).

[3] Les rôles de genre et de diversité sont liés au genre et à la diversité tels que définis par Tdh ; ils font référence à la combinaison des facteurs qui constituent l'identité d'un individu ou d'un groupe, y compris le sexe biologique, les normes de *genre* socialement construites, l'âge, les (in)capacités, l'orientation sexuelle, l'origine ethnique, la race, la religion, etc. Voir : Tdh. (2019). *Politique Genre et Diversité.*

4. SE SENTIR RESPECTÉ - JUSTICE ET DROITS

Le sentiment d'être respecté et considéré (ou au contraire de ne pas être respecté, défavorisé et affecté par la violence politique, l'oppression, l'abus de pouvoir, ou victime de violations directes des droits de l'homme) joue un rôle clé dans le sens de la justice d'une personne. Le potentiel de réparation de la justice est un pilier essentiel, mais souvent négligé, des processus de renforcement du bien-être et de la résilience. Les interventions en SMSPS qui évitent de reconnaître et de comprendre les conditions de vulnérabilité culturelles et structurelles sous-jacentes, ainsi que l'injustice sociopolitique, peuvent pathologiser (c'est-à-dire considérer ou traiter comme psychologiquement anormales) et être nuisibles. Par exemple, la colère est une réponse émotionnelle normale et adaptative à l'injustice, mais elle est souvent qualifiée de déviante et réprimée, ce qui entraîne une détérioration supplémentaire de la santé mentale. Il faut reconnaître la frustration et la déception qui découlent d'un échec à obtenir que justice sociale soit faite.[4]

Les actions qui se limitent à la compréhension et à la défense des droits sans soutien tangible direct nécessaire pour lutter contre les violations, répondre aux besoins fondamentaux et à la satisfaction plus large des besoins humains culturellement et auto-définis, peuvent renforcer le sentiment d'impuissance, de désespoir (lié au pilier 5) et de privation de dignité.

Facteurs clés externes et internes contribuant à la perception des vulnérabilités :

1. **Violations des droits de l'homme et violence politique.** Implications de la justice sociale sur la souffrance psychosociale, l'adéquation culturelle des droits de l'homme et la compréhension et le respect des valeurs morales. Privation de la dignité.
2. **Conditions structurelles et sous-jacentes de vulnérabilité. Perception de l'impuissance.** Exposition prolongée à la privation des besoins fondamentaux, à la violence politique et structurelle, ainsi qu'aux groupes invisibles ou étiquetés et marginalisés, ces facteurs ayant un impact sur les rôles et les identités des jeunes et des adolescents (lien avec le pilier 3). L'aide humanitaire à l'étranger présente toujours le risque de perpétuer les dynamiques structurelles du pouvoir.

Les résultats positifs en matière de justice et d'équité dépendront de l'augmentation des capacités et de la réduction de la perception des vulnérabilités :

1. **Information et accès aux droits : Les enfants et les jeunes/les familles/les communautés ont une meilleure compréhension de leurs droits, de la dynamique du système judiciaire et des structures de pouvoir.** La conscience de la discrimination, de la dynamique du pouvoir et de l'injustice structurelle permet aux gens d'accéder à la résilience collective en réponse à des situations menaçant leur identité. La connaissance des lois, des droits, de la manière de naviguer dans les systèmes pour faire face à l'injustice, des voies de réclamation et d'accès, tout cela contribue à réduire la perception de vulnérabilité et d'impuissance.
2. **Perception de la capacité d'agir/ d'autodétermination : Les enfants, les jeunes, les familles et les communautés ont des capacités renforcées pour faire face aux violations des droits et à l'injustice.** Il est essentiel de renforcer les capacités et les ressources internes adaptées à l'âge pour faire face à la frustration, au choix des priorités et aux solutions réalisables. Les interventions qui soutiennent l'identification des préoccupations communes et la conception de réponses de groupe pour y répondre favorisent un sentiment d'efficacité et réduisent le recours à des mécanismes d'adaptation négatifs.
3. **Perception de la reconnaissance et dignité : Les enfants et les jeunes/familles/communautés déclarent avoir un sentiment renforcé de dignité ; Les jeunes déclarent disposer d'un plus grand espace pour s'exprimer ; Les enfants, les jeunes, les familles et les communautés déclarent être consultés et traités avec dignité** durant les interventions humanitaires et de développement et être impliqués dans des mécanismes de feedback. Avoir une approche humanitaire respectueuse et proposer participation digne et informée à la prise de décision sont primordiales pour restaurer la dignité.

Des interventions adaptées aux filles, aux garçons, aux jeunes, aux familles et aux communautés, qui tiennent compte des capacités et des ressources pour chaque résultat, devraient être fournies à tous les niveaux de la pyramide d'intervention de la SMSPS du IASC ; de la formation du personnel humanitaire sur les abus de pouvoir et la responsabilité, l'analyse participative et la diffusion d'informations appropriées concernant les systèmes et l'accès aux droits (niveau 1), aux espaces sécurisés et aux méthodologies de mobilisation des jeunes pour l'expression et les initiatives de soutien collectif dirigées par les jeunes (niveaux 2 et 3) et aux interventions cliniques non pathologiques telles que la psychothérapie transculturelle (niveau 4).

[4] Il existe quatre principes de justice sociale interdépendants : l'équité, l'accès, la participation et les droits. Ces principes peuvent être considérés sous l'angle individuel ou collectif.

5. GARDER ESPOIR - ESPOIR ET SENS DE LA VIE

Il est essentiel pour le développement, la motivation et le bien-être de l'homme d'avoir espoir en l'avenir. Tous les individus ont besoin d'un récit ou d'une histoire cohérente pour comprendre et donner du sens à leur vie. Les projets et objectifs de vie basés sur les identités culturelles, religieuses et spirituelles sont primordiaux pour définir un avenir significatif et donner de l'espoir. On peut considérer qu'il s'agit d'une étape ultime dans la résilience, mais c'est aussi un moyen de construire des individus et des communautés résilients, car avoir de l'espoir et donner du sens est aussi la clé pour remplir les quatre piliers précédents (l'espoir et le sens donnent la force d'atteindre une stabilité émotionnelle dans des situations adverses, de construire des réseaux de soutien et de définir ou redéfinir des rôles et des identités significatifs, favorisant ainsi la dignité et la reconnaissance).

Facteurs clés externes et internes contribuant à la perception des vulnérabilités :

1. **Manque de sens, sentiment de désarroi ou d'absence de but.** Perturbation du sens de continuité de la vie, des visions du monde et des systèmes de croyance.
2. **Le désespoir.** Confiance endommagée après les privations et les injustices cumulées.

L'espoir positif et les résultats liés à la signification dépendront de l'augmentation des capacités et de la réduction de la perception des vulnérabilités :

a) **Donner du sens** : **Les filles, les garçons et les jeunes/familles/communautés ont une capacité renforcée à développer des plans et des objectifs réalistes pour construire ou poursuivre des projets de vie significatifs ; les jeunes s'engagent davantage dans des actions transformatives de soutien par les pairs.** Renforcer les ressources, les capacités et l'autodétermination, renforce la liberté des individus, des familles et des communautés de poursuivre des activités et des projets de vie. L'autodéfinition du sens de la vie aide à établir un récit cohérent qui permet aux gens de donner un sens à leur vie.

b) **L'espoir** : **les filles, les garçons, les jeunes et les familles ont retrouvé ou renforcé leur "joie de vivre".** L'élaboration de plans cohérents et d'objectifs réalisables et mesurables aident à construire des projets de vie qui peuvent contribuer à atténuer les capacités d'adaptation négatives face aux menaces, et à promouvoir une efficacité personnelle et collective afin de construire de l'espoir et un avenir significatif.

Des interventions adaptées aux filles, aux garçons, aux jeunes, aux familles et aux communautés, portant sur les capacités et les ressources pour chaque résultat, doivent être fournies à tous les niveaux de la pyramide d'intervention en SMSPS de l'IASC, depuis l'analyse participative des forces, des valeurs, des systèmes de croyance culturels, religieux et spirituels (niveau 1), en passant par des espaces de mentorat et de soutien par les pairs et des objectifs de gestion de cas appropriés (niveaux 2 et 3) jusqu'à la gestion clinique culturellement adaptée de la détresse ou des troubles invalidants (niveau 4).

Enfants non accompagnés et séparés
Interventions basées sur le bien-être et la résilience

Les enfants non accompagnés (ENA) / mineurs non accompagnés (MNA) *sont des enfants qui ont été séparés de leurs deux parents et d'autres membres de leur famille et qui ne sont pas pris en charge par un adulte qui, en vertu de la loi ou de la coutume, en ait la responsabilité.*

Les enfants séparés (ES) *sont ceux qui sont séparés de leurs deux parents ou de la personne qui s'occupe d'eux en vertu de la loi ou de la coutume, mais pas nécessairement d'autres parents. Il peut donc s'agir d'enfants accompagnés par d'autres membres adultes de la famille.*
Il est important de distinguer les enfants non accompagnés et séparés des **orphelins**, *qui sont définis comme des enfants dont on sait que les deux parents sont morts. Dans certains pays, cependant, un enfant qui n'a perdu qu'un seul de ses parents est également appelé orphelin*[1].

Enfants et jeunes non accompagnés en déplacement (EJNA) : Adolescents et jeunes (15 à 25 ans) voyageant seuls, à la recherche de meilleures opportunités économiques, d'une sécurité contre les abus ou les pratiques culturelles. Dans certains cas, ils ont été séparés des membres de leur famille au cours des itinéraires migratoires et des filières de traite, mais ils peuvent aussi voyager seuls depuis leur pays d'origine à la recherche de meilleures opportunités pour soutenir leur famille restée au pays.
Les interventions de Tdh dans les situations d'urgence, comme pour les autres acteurs humanitaires, sont de plus en plus susceptibles d'intervenir dans des situations où les schémas migratoires sont préexistants, soit au point de départ, dans les pays de transit ou à une destination finale, soit dans des situations d'urgence contemporaines résultant de flux migratoires massifs. L'expérience sur le terrain montre que dans de tels contextes, il arrive que des jeunes non accompagnés, surtout des hommes, passent entre les mailles du filet de l'aide humanitaire, traditionnellement plus axée sur les enfants non accompagnés et séparés ou les familles vulnérables. Il existe des distinctions importantes entre les enfants et les jeunes non accompagnés qui sont en déplacement et dont l'objectif est de subvenir aux besoins de leur famille et les enfants accidentellement non accompagnés ou séparés lors de conflits ou de déplacements massifs. Il est important de noter ces différences lors de la conception d'interventions et de soutien appropriés, mais dans tous les cas, une assistance en matière de protection doit être fournie si nécessaire, quels que soient les profils ou les raisons de la séparation.

[1] CICR. (2004). *Principes directeurs interinstitutions sur les enfants non accompagnés et séparés.*
Manuel de terrain sur les enfants non accompagnés et séparés. Groupe de travail interinstitutions sur les enfants non accompagnés et séparés

PILIERS	RISQUES ET CONSIDÉRATIONS	INTERVENTIONS	LES CAPACITÉS ET LES RESSOURCES NÉCESSAIRES
SÛRETÉ, SÉCURITÉ, STABILITÉ ÉMOTIONNELLE	• Intégrité physique et prise en charge • Santé mentale et détresse psychosociale due à une situation de détresse, à des expériences traumatisantes à destination, pendant l'itinéraire ou dans le pays d'origine • Stratégies d'adaptation négatives pour la survie • ENA/ES en détention	• Garantir une prise en charge d'urgence sûre et la couverture des besoins fondamentaux (nourriture, assistance non alimentaire et assistance médicale) • Conseil ou soutien clinique en matière de santé mentale • Informations et soutien adaptés à l'âge légal	• Personnel formé et qualifié en matière de gestion de cas (principes directeurs pour les ENA/ES et manuel de terrain, leçons tirées des interventions de Tdh Grèce) • Capacités en matière de conseil et de santé mentale clinique (référencement interne ou sûre et de qualité et coordination avec les services externes) • Orientation juridique et capacités de soutien (référencement interne ou sûre et de qualité et coordination avec les services externes) • S'assurer de la capacité de fournir de l'aide d'urgence (produits alimentaires et non alimentaires)
LIENS, RELATIONS ET RÉSEAUX	• Implications diverses selon le degré et les raisons de la séparation (volontaire, contact ou non avec les membres de la famille, séparation pour raisons de protection, cohabitation avec la famille élargie) • Dispositifs de prise en charge préjudiciables (exploitation ou discrimination de la famille d'accueil) • Amélioration des modalités de prise en charge depuis la séparation (lorsque le processus de recherche et de réunification des familles serait nuisible) • Risques liés aux réseaux de pairs et à la pression des pairs impliqués dans des activités criminelles ou des stratégies d'adaptation négatives • Isolement et difficultés d'accès à l'éducation ou aux espaces de socialisation	• Procédures de recherche et de réunification familiale, si approprié et grâce à une participation et une prise de décision informées tout au long du processus • Faciliter l'accès effectif à la communication et à la connexion avec les proches (famille ou pairs), y compris le soutien matériel (appels téléphoniques, internet, vidéo...) • Analyser et proposer des solutions de remplacement pour la prise en charge appropriées (familles d'accueil, aide à la vie autonome ou placement en institution en dernier recours et en fonction des lois nationales) • Soutien psychosocial et matériel pour les familles d'accueil (besoins fondamentaux, assistance non alimentaire, moyens de subsistance et/ou possibilités de sécurité alimentaire) - cela devrait être fait par le biais d'un programme de sécurité alimentaire & moyens de subsistance plus large ou par une gestion de cas adaptée	• Personnel qualifié et formé en matière de gestion des cas et en SMSPS pour des interventions adaptées à l'âge (enfants, adolescents et/ou jeunes) • Soutien aux familles et compétences en matière de médiation • Soutien aux personnes en charge des ENA/ES • Assurer la capacité de soutien matériel en moyens de communication • Garantir la capacité de soutien matériel, alimentaire et non alimentaire, aux familles d'accueil ou à la vie indépendante • Personnel du projet formé et qualifié pour des interventions appropriées en matière de prise en charge de remplacement ✓ Personnel du projet formé et qualifié et budget approprié pour soutenir les interventions de placement familial ; sur l'analyse de la contextualisation et les interventions appropriées atténuant les risques (Guide sur le placement en famille d'accueil) ✓ Personnel du projet formé et qualifié et budget approprié pour soutenir les interventions

		analysant les risques liés à l'effet d'appel • Faciliter l'accès à l'éducation formelle, non formelle et informelle ou à des espaces sécurisés pour créer des liens sociaux • Faciliter les sessions de soutien par les pairs	promouvant la vie autonome ; sur l'analyse de la contextualisation et les interventions appropriées atténuant les risques (Tdh Grèce : leçons apprises) ✓ Personnel du projet formé et qualifié et budget approprié pour soutenir les interventions de prise en charge institutionnelle (ratio de travailleurs et de services) • Méthodes de mobilisation adaptées à l'âge pour créer des liens (loisirs, arts – *You Create*, sports pour la protection, loisirs, MJS...)
RÔLES, RESPONSABILITÉS ET IDENTITÉS	• Implications des raisons de la séparation pour les interventions adaptées à l'âge et au genre renforçant les rôles et les responsabilités • Stratégies d'adaptation négatives pour la survie et pour assurer la subsistance des membres de la famille restés au pays (risques de conflit avec la loi) • Étiquetage, discrimination et marginalisation dans le pays d'origine, de transit ou de destination • Enfants migrants en détention sans en comprendre les raisons • Situation de transit bloqué sans accès à des possibilités ou à des alternatives de développement et de renforcement des compétences	• Faciliter des sessions de compétences de vie contextualisées et adaptées (estime de soi, acceptation de soi, gestion des problèmes, prise de décision, compétences d'employabilité...) • Faciliter des espaces sécurisés pour le soutien et le mentorat par les pairs • Méthodes de mobilisation adaptées à l'âge • Donner la priorité au renforcement des compétences et au soutien en moyens de subsistance pour les enfants et les jeunes qui risquent d'adopter des stratégies d'adaptation négatives ✓ Cartographier toutes les possibilités d'éducation formelle, non formelle et informelle et faciliter un suivi individuel et personnalisé (intervention directe ou référencement) ✓ Cartographier toutes les possibilités de moyens de subsistance formels et informels et facilitation d'un suivi individuel et personnalisé (intervention directe ou par référencement)	• Compétences et techniques en soutien par les pairs et mentorat • Interventions adaptées d'éducation formelle, non formelle et informelle • Le personnel en gestion des cas et en SMSPS est formé et qualifié pour travailler avec les adolescents et les jeunes • Méthodes de mobilisation (arts, sports, loisirs...) • Programme de renforcement des compétences (cartographie et soutien personnalisé pour fournir des alternatives appropriées) • Capacités juridiques pour la formation, l'orientation ou le conseil adaptés aux enfants et aux jeunes

JUSTICE ET DROITS	• Étiquetage, marginalisation et discrimination • Enfants migrants en détention • ENA/ES en conflit avec la loi en raison de stratégies négatives de survie	• Information, orientation et soutien adaptés à l'âge légal • Identification précoce et soutien des enfants en conflit avec la loi ou en détention • Faciliter le soutien par les pairs avec d'autres enfants et jeunes dans une situation similaire • Faciliter des espaces sécurisés et des méthodologies engageantes de leur intérêt pour exprimer la frustration, la colère, partager et faire entendre leur voix • Interventions non pathologisantes en SMSPS	• Capacités et compétences juridiques pour la formation, l'orientation ou le conseil adaptés aux enfants et aux jeunes • Capacités de formation concernant les systèmes et l'accès aux droits • Méthodologies de mobilisation adaptées au contexte (sports, arts, créativité, loisirs, théâtre des opprimés...)
L'ESPOIR ET LE SENS DE LA VIE	• Récit de la vie et développement perturbés, incertitude sur l'avenir, désespoir, exacerbés par : ✓ Perte de membres de la famille ✓ Rejeté par les proches ✓ Marginalisation, exploitation ou maltraitance par la famille, la communauté ou les pairs	• La prise en charge de remplacement durable est accomplie lorsque les conditions politiques, juridiques, économiques et sociales nécessaires pour que les enfants puissent conserver leur vie, leurs moyens de subsistance et leur dignité ont été assurées • Programmes de mentorat par les pairs avec des enfants stabilisés avec succès dans une prise en charge de remplacement • Soutien en gestion des cas pour définir des objectifs et des buts individuels clairs et réalistes • Les interventions intégrées en matière d'éducation et de moyens de subsistance sont essentielles pour offrir des possibilités d'apprentissage et donner aux enfants les aptitudes et les compétences nécessaires pour répondre à leurs besoins, se protéger et construire l'espoir pour l'avenir	• Interventions intégrales et multisectorielles • Personnel qualifié en SMSPS et gestion de cas pour promouvoir une participation active et digne dans la planification d'objectifs réalistes et la définition de priorités basées sur les points forts et les capacités de résilience • Interventions intégrées fondées sur les points forts et la résilience

Évaluation et planification de la prise en charge dans la gestion de cas
Pour une Intervention basée sur le bien-être et la résilience

PILIERS	QUESTIONS	ÉLÉMENTS DU PLAN DE PRISE EN CHARGE
SÛRETÉ, SÉCURITÉ, STABILITÉ ÉMOTIONNELLE	✓ Menaces de mort (physiques, émotionnelles, sexuelles) - immédiates (aujourd'hui ou demain) ? ✓ L'enfant se sent-il en sécurité dans la prise en charge actuelle ? ✓ L'enfant a-t-il l'air en détresse, isolé, renfermé, agité, a-t-il un comportement différent de celui qu'il a l'habitude d'avoir ?	**RÉPONSES DANS LE PLAN DE PRISE EN CHARGE** ✓ Prise en charge de remplacement d'urgence ✓ Référencement en SMSPS ✓ Référencement vers les services médicaux ✓ Référencement vers les services de nutrition ✓ Référencement pour les personnes à besoins spécifiques ✓ Conseil/ Counselling de base ✓ Aide d'urgence en matière de nourriture et/ou biens non alimentaires (NFI) **OBJECTIFS** ✓ Rendre (plus) sûr - soutien d'urgence et détermination de l'intérêt supérieur ✓ Amélioration du sentiment de sécurité ✓ Améliorer l'accès aux services ✓ Augmentation des connaissances en matière d'information (services, protection...)
LIENS, RELATIONS ET RÉSEAUX	✓ Si ENA/ES - évaluer le degré de séparation et l'adéquation des modalités de prise en charge (prise en charge familiale ? Recherche et réunification ? Nécessité de chercher une autre famille d'accueil ou une prise en charge de remplacement ?) ✓ Evaluer les personnes importantes pour l'enfant (professeur, frères et sœurs, amis, autres membres adultes de la famille...) et le type de liens. Demander s'il y a d'autres personnes importantes avec lesquelles l'enfant aimerait établir un contact ? ✓ Évaluer le réseau et les réseaux de soutien par les pairs existants. (Des amis ? Vers qui l'enfant se tourne-t-il lorsqu'il a des problèmes ?)	**RÉPONSES DANS LE PLAN DE PRISE EN CHARGE** ✓ Transfert vers, ou lancement d'un processus de recherche et de réunification familiale (FTR) ✓ Établir et faciliter les contacts et les liens familiaux (si ceux-ci sont interrompus et si l'enfant le souhaite) - téléphone, photos, vidéo... ✓ Conseil/ Counselling basique familial et/ou médiation ✓ Référencement vers les services SMSPS ✓ Liens affectifs entre la personne en charge de l'enfant et l'enfant ; soutien à l'attachement (stimulation précoce et développement des capacités de soins d'enfants) ✓ Réseaux de soutien psychosocial par les pairs. Donner la priorité à la participation à des groupes de soutien pour les cas de : - Grossesses chez les adolescentes - Enfants chefs de famille - Cas de négligence - Soutien par les pairs pour les personnes en charge d'enfants (gestion du stress et stratégies d'adaptation dans les situations difficiles) et compétences parentales

		OBJECTIFS ✓ Réduction des dynamiques et rôles négatifs identifiés au sein de la famille/foyer ✓ Augmenter le soutien émotionnel ✓ Développer le réseau de soutien par les pairs
RÔLES, RESPONSABILITÉS ET IDENTITÉS	✓ Évaluer les rôles de l'enfant et de la famille dans le foyer (enfant source principale de revenus ? enfant chef de famille ? risques et degrés de travail des enfants ?) ✓ Rôles des enfants placés en famille d'accueil : travail domestique ? travail des enfants ? mariage précoce ? - Raisons de ce phénomène ? ✓ La capacité des personnes en charge de l'enfant à remplir leur rôle parental ? Raisons et degrés dans les cas de négligence ? ✓ Rôle de l'enfant/du jeune/de la famille au sein de la communauté - qu'est-ce que l'enfant aime faire ou qu'est-ce qu'il aimerait faire ? ✓ Utilisation de l'enfants de stratégies d'adaptation négatives ? (Vol, activités criminelles, exploitation sexuelle, prostitution, pires formes de travail, association à force/groupe armé...)	**RÉPONSES DANS LE PLAN DE PRISE EN CHARGE** ✓ Conseil/ Counselling ✓ Orientation vers les réseaux de soutien par les pairs ✓ Accès à l'éducation (formelle ou informelle) ✓ Référencement vers des sessions de compétences de vie (groupes d'adolescents) ✓ Référencement vers la formation professionnelle ✓ Aiguillage vers les services SMSPS ✓ Renforcement économique/activité génératrice de revenus, répondant aux attentes souhaitées, élaboration de plans réalistes, moyens de subsistance existants mais perturbés **OBJECTIFS** ✓ Réduire les stratégies d'adaptation négatives identifiées ✓ Atténuer des raisons identifiées de la négligence ✓ Atténuer les risques liés au travail des enfants (horaires, exposition, services d'éducation et de santé, information...) ✓ Compétences renforcées (apprentissage, professionnel, social, émotionnel, cognitif...)
JUSTICE ET DROITS	✓ Evaluer toute discrimination ? Stigmatisation ? ✓ L'enfant ou la famille disposent-ils d'informations appropriées concernant l'accès aux services ? ✓ Sentiments de type : "Je ne mérite pas"?	**RÉPONSES DANS LE PLAN DE PRISE EN CHARGE** ✓ Écouter, comprendre ✓ Fournir des informations. L'information, c'est le pouvoir ✓ Conseil/ Counselling **OBJECTIFS** ✓ Amélioration de l'accès à l'information et aux services ✓ Renforcement des capacités d'autoprotection
ESPOIR ET SENS DE LA VIE	✓ L'implication du leader de la communauté est-elle nécessaire ? (par exemple, pour des solutions communautaires dans le réseau de placement familial) ✓ L'enfant ou la famille participe-t-il à une initiative ou à un réseau communautaire ? ✓ L'enfant ou la famille pense-t-il à l'avenir ? Des sources d'espoir ? Optimisme ?	**RÉPONSES DANS LE PLAN DE PRISE EN CHARGE** ✓ Orientation vers des interventions communautaires ✓ Orientation vers les réseaux de soutien par les pairs ✓ Réunification familiale ✓ Sécurité alimentaire, moyens de subsistance et renforcement économique ✓ Éducation de la deuxième chance ou possibilités d'emploi ✓ Conseil/ Counselling **OBJECTIFS** ✓ Capacité renforcée à élaborer des plans réalistes ✓ Participation améliorée dans la communauté

Violence sexuelle basée sur le genre
Interventions auprès des enfants survivants basée sur les piliers du bien-être

L'abus sexuel est un abus de pouvoir sur un enfant et une violation du droit de l'enfant à la vie et à un développement normal dans le cadre de relations saines et confiantes. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) définit l'abus sexuel sur enfants comme :
"L'implication d'un enfant dans une activité sexuelle qu'il ne comprend pas entièrement, à laquelle il n'est pas en mesure de donner son consentement éclairé ou pour laquelle il n'est pas préparé sur le plan du développement et ne peut donner son consentement, ou qui viole les lois ou les tabous sociaux de la société. L'abus sexuel sur enfants est attesté par cette activité entre un enfant et un adulte ou un autre enfant qui, de par son âge ou son niveau de développement, est dans une relation de responsabilité, de confiance ou de pouvoir, cette activité étant destinée à gratifier ou à satisfaire les besoins de l'autre personne".[1]

PILIERS	RISQUES / CONSIDÉRATIONS	INTERVENTIONS	LES CAPACITÉS ET LES RESSOURCES SECTORIELLES
SÛRETÉ, SÉCURITÉ, STABILITÉ ÉMOTIONNELLE	• Risques pour la santé (blessures, MST...) • Santé mentale et détresse psychosociale • Risques pour la sécurité de la famille ou du personnel humanitaire • Rejet du foyer • Désorientation et incertitude quant aux risques et aux services • Maternité	• Soins médicaux d'urgence • Protection et espaces sécurisés pour un hébergement temporaire si nécessaire • Sessions de soutien de première urgence en SMSPS • Identification précoce (72h) et coordination efficace entre les services • Information et consultation concernant toutes les étapes et procédures	• Personnel formé et qualifié en matière de gestion de cas pour la VSBG (Lignes directrices pour la prise en charge des enfants survivants) • Capacités en matière de santé (kits PEP, personnel formé ayant des compétences en communication sur des sujets sensibles) • Des espaces appropriés de confidentialité (pour l'assistance médicale et psychologique) • Des espaces sécurisés pour un hébergement temporaire • Capacités en SMSPS et personnel formé sur la VSBG • Mise en place de protocoles et d'un système de partage des informations et de protection des données • Systèmes de référencement opérationnel qui soient accessibles, connus et actualisés (minimum requis : santé, SMSPS, gestion de cas, dispositifs de prise en charge de remplacement temporaire et système juridique/police)
	• Rejet de la famille/personnes en	• Renforcer les liens et les réseaux de	• Techniques et compétences en matière de soutien par les pairs

[1] IRC. (2012). La prise en charge des enfants ayant subi des violences sexuelles en situations de crise humanitaire. Guide destiné aux prestataires de services de santé et de services psychosociaux
Organisation mondiale de la santé. (1999). *Social Change and Mental Health, Violence and Injury Prevention, Report of the Consultation on Child Abuse Prevention*, pp. 13-17, Genève.

LIENS, RELATIONS ET RÉSEAUX	charge de l'enfant • Abus sexuel par un membre de la famille • Impact psychologique sur les personnes en charge de l'enfant et les membres de la famille non fautifs • Stigmatisation dans la communauté • Retrait de l'école • Risques de rejet des enfants nés d'un viol en cas de grossesse	soutien appropriés ✓ Soutien psychosocial aux personnes en charge de l'enfant et aux membres de la famille non fautifs ✓ Faciliter le réseau de pairs et les activités de reconnexion et de mobilisation • Organiser des sessions de groupe avec d'autres cas similaires (le cas échéant) et faciliter le réseau de pairs	• Techniques et compétences en médiation familiale • Soutien ciblé pour les personnes en charge de l'enfant • Dispositifs de soins et services de protection sécurisés, y compris les activités de soutien et de mobilisation en SMSPS, et méthodologies (arts, créativité, loisirs...) • Techniques d'éducation à la sensibilisation dans les écoles (environnement inclusif et soutenant, identification et référencement précoces) • Soutien au développement de la petite enfance (DPE) et à l'attachement mère-enfant (si la survivante a d'autres bébés ou prévoit d'en avoir si elle est enceinte)
RÔLES, RESPONSABILITÉS ET IDENTITÉS	• Rejet du foyer, stigmatisation et retrait de l'école - risques de mécanismes d'adaptation négatifs pour la survie • Désorientation, confusion et sentiment de culpabilité. • Rôles de genre et implications des victimes de VSBG • Grossesse et nouveau rôle de mère • Risques de stigmatisation plus importante du fait des interventions spécifiques ciblées apportant un soutien socio-économique aux cas de VSBG	• Soutien en compétences de vie émotionnelles et cognitives (autorégulation, acceptation de soi, conflit et problème, gestion, confiance, estime de soi, information juridique...) • Dans le cas de mères/femmes enceintes et de retrait de l'école : opportunités et alternatives de développement des compétences (éducation formelle, non formelle ou informelle, formation professionnelle et moyens de subsistance) ✓ Ces interventions devraient faire partie d'un plan de suivi individualisé ou d'interventions plus larges de renforcement des compétences disponibles pour éviter les risques liés au soutien spécifique ciblé et de stigmatisation • Faciliter le soutien par les pairs et le mentorat avec des cas similaires	• Séances de compétences de vie pour s'adapter (autorégulation, acceptation de soi, gestion de conflit et problème, confiance et estime de soi, information juridique, santé sexuelle et reproductive, capacités d'autoprotection...) • Personnel de SMSPS et de PE formé et qualifié pour traiter de cas de VSBG • Programmes disponibles d'éducation formels, non formels ou informels • Des opportunités en moyens de subsistance sur mesure sont disponibles • Compétences juridiques en matière de conseil et d'accompagnement dans les procédures juridiques et de signalement • Capacité à traiter les cas de VSBG des garçons et des filles victimes d'abus, en tenant compte de leur genre

JUSTICE ET DROITS	• Re-victimisation pendant le signalement et la procédure judiciaire • Risques de représailles pour le survivant, la famille ou le personnel apportant une aide lorsque le cas est signalé • Stigmatisation dans la communauté • Recevoir un soutien inapproprié, non professionnel et préjudiciable pendant le processus ou ne pas recevoir de soutien du tout augmentera la frustration, le sentiment d'abandon et la confusion • Les procédures de droit coutumier au sein de la communauté peuvent empêcher le signalement officiel ou le soutien sensible au survivant	• Conseil et accompagnement juridique • Prise de décision digne et éclairée et le respect des limites et des principes • Consentement éclairé systématique et respect de la confidentialité • Ne pas éviter ou négliger la justice coutumière, mais coordonner et assurer un traitement approprié et digne pour le survivant selon les pratiques coutumières	• Personnel de gestion des cas qualifié et formé, y compris en connaissances juridiques, en capacités et compétences en conseils et accompagnement appropriés • Expérience et formation internes pour la coordination et la complémentarité entre les systèmes de justice coutumiers et formels pour les cas de VSBG. • Services spécialisés en SMSPS pendant les procédures judiciaires pour un traitement digne et une prise de décision éclairée • Mise en place de protocoles de partage d'informations et de protection des données
L'ESPOIR ET LE SENS DE LA VIE	• Les abus sexuels contribuent à perturber le sentiment de continuité de la vie • Désespoir et difficulté à se fixer des objectifs • Sentiment de culpabilité et confusion	• Gestion des cas s'appuyant sur les forces et les facteurs de protection des survivants (mettre l'accent sur la participation et la prise de décision éclairées) • Offrir des alternatives et de nouvelles opportunités de créer des liens affectifs et sociaux, ainsi que d'éducation et de moyens de subsistance • Soutien clinique spécialisé en santé mentale pour redonner espoir si nécessaire • Suivi participatif systématique des objectifs et des buts de la gestion des cas	• Capacité clinique spécialisée en SMSPS pour les survivants de VSBG • Une équipe multidisciplinaire et une coordination efficace

Module 4 - Questions que l'on peut inclure dans une évaluation/ piliers auprès de l'enfant/paires/communauté

SE SENTIR EN SÉCURITÉ

Sécurité physique

- Est-ce la vie de l'EJM est en danger immédiat lors de son identification ? Facteur âge, risques principaux?
- Existe-t-il des raisons de croire que la sûreté et la sécurité de l'EJM ne sont pas assurées dans la communauté (violence au sein de la communauté, pratiques traditionnelles préjudiciables, problèmes dans le milieu de travail, perceptions populaires concernant la violence et les abus, risque de recrutement par des forces ou groupes armés)?
- L'EJM a-t-il o dormir/se loger en sécurité au moment de l'identification ?
- L'EJM mange-t-il s'il a faim ?
- L'EJM a-t-il des problèmes de santé ? A-t-il des blessures ? A l'enfant des déficiences ou des handicaps intellectuels, physiques ou sensoriels ? S'il s'agit d'une fille, est-elle enceinte ?

Sécurité émotionnelle

- Comment l'enfant se sent-il de façon générale ? (Fatigue, Epuisement, symptômes dépressifs, cauchemars, peur, anxiété, signes de peu d'estime en soi, etc.)
- Peut-on observer des problèmes de détresse urgents et difficultés de régulation ? (Sentiments accablants ou envahissants comme la peur, hypervigilance, tristesse, frustration, agressivité, anxiété, stress... peut l'enfant être un danger pour soi-même ou les autres ?)
- L'enfant est-t-il victime de violences ou abus ? (Physique, psychologique, sexuel) ou est l'enfant menacée, ou vivant dans un environnement à risque de subir des violences ?)
- L'enfant a-t-il accès aux informations dont il a besoin ?

SE SENTIR CONNECTÉ

- Est-ce que est l'EJM est **séparé ou non accompagné** ? si oui, quel est le dégrée de séparation des parents/famille ? Est-ce que la **recherche et réunification familiale est une mesure urgente** et prioritaire ?
- Est-ce que le lieu **familial d'origine est sûr** et sécurisé pour l'EJM ?
- L'EJM est-il avec d'autres **membres de la famille pendant le transit ou à destination** ?
- L'EJM a-t-il **besoin d'établir des connexions avec ses proches** ? avec lesquels exactement ? **qui sont les personnes importantes et considérées des personnes ressource et de confiance pour l' EJM (et quels sont les liens) ? a qui l' EJM fait appel en cas de besoin normalement et maintenant ? A qui lui/elle voudrait pouvoir faire appel ?**
- L'EJM participe-t-il à **des activités sociales** ?

- Est-ce que l'EJM semble avoir des **capacités d'interaction social**, interprétation correcte des comportements et des émotions des autres et le sentiment d'être bien dans sa peau et être bien avec les autres ?
- Est-il **replié sur lui-même** ?
- Est-ce que l'EJM **a des amis** ? L'EJM a-t-il des **liens positifs avec des pairs** ? A-t-il des problèmes avec ses pairs?

SE SENTIR DIGNE ET RECONNU

Rôle et identité général

- Quel est le mode et les conditions de vie actuelle (type d'hébergement ; intimité, rôles, taches…) ?
- Quel est (ou était, si séparé de la famille) le rôle de l'EJM au sein de son ménage ?

- Si l'enfant en mobilité s'est séparé volontairement de sa famille, quelles sont les causes sous-jacentes ? quels sont les objectifs de la migration et le projet de vie ? Quels sont les souhaits des parents (si connus) ? ; Quels sont les souhaits de l'EJM ?
- L'EJM a –t-il un sentiment de tension lié aux attentes de sa famille? Sentiment d'impuissance ?
- Comment l'EJM gère –t-il les revers et les difficultés de la vie ?
- Quelles sont ses stratégies de recherche de solutions appropriées aux conflits avec les autres ?

Rôle/Education

- Quelle éducation l'EJM a-t-il reçue ? L'EJM est-il inscrit à un programme d'éducation et suit-il régulièrement des cours
- Quels ont les compétences que l'EJM souhaiterait acquérir ? Y a-t-il des options et des possibilités pour l'enfant en termes d'éducation ?

Rôle / Travail / moyen de subsistance

- L'enfant travaille-t-il ? Décrivez le type de travail, la fréquence du travail et son impact sur le bien-être de l'enfant. Si l'enfant travaille, comment l'argent gagné est-il utilisé/à quoi l'enfant dépense-t-il l'argent ?

- Quels sont les moyens de subsistance de l'EJM ?
- Autres activités / rôle
- Que fait l'enfant pendant son temps libre ? Décrivez les intérêts de l'enfant ?
- L'enfant participe-t-il à des activités qui peuvent être considérées comme contraires à la loi ? c'est-à-dire, est l'enfant engagé dans des activités ou stratégies d'adaptation négatives ? (Vol ; association a des groupes armées ou criminels ; exploitation sexuelle ou prostitution/ sexe de survie ; exploitation économique/pires formes de travail ; vol…)
- L'EJM a-t-il confiance en ses capacités à agir ? Son pouvoir d'agir ?

SE SENTIR RESPECTÉ·E

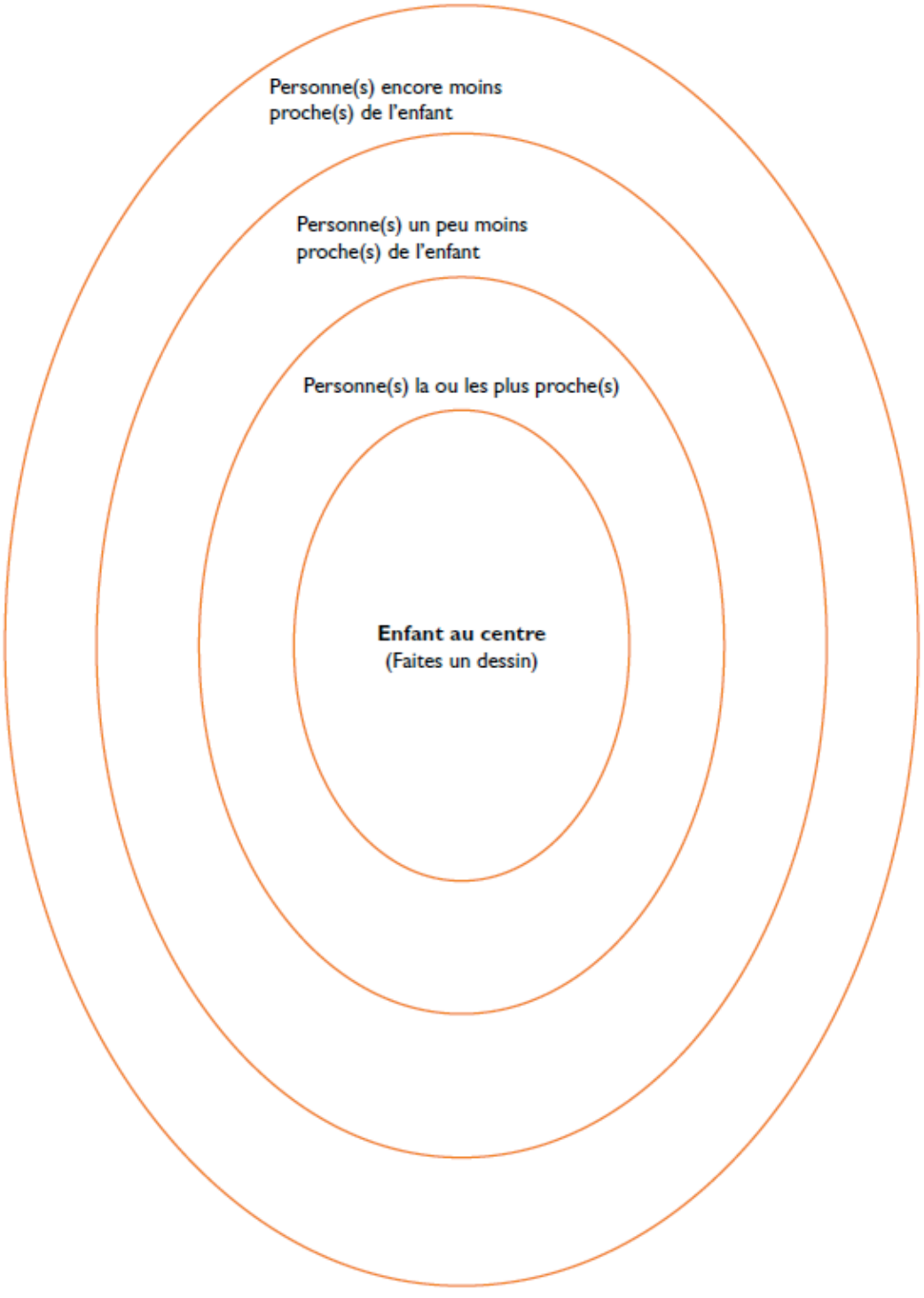
- A l'EJM a-t-il accès aux **informations essentielles pour accéder aux services nécessaires** et ou aller pour se protéger ? L'EJM a-t-il **accès aux informations nécessaires sur les risques et services au long de son parcours** ? l'EJM a-t-il accès aux **informations essentielles en termes de législation et démarches administratives** s'il se retrouve dans un endroit différent de son lieu d'origine (transit/destination) ?
- L'EJM a-t-il un acte de naissance ? L'enfant a-t-il d'autres documents d'enregistrement ou d'identification ? Lui manque-t-il des **papiers nécessaires pour sa protection et / ou à l'accès à des services** (en ce moment et/ou plus tard) ? Quelles en sont les conséquences sur son bien-être ?
- L'EJM(ou la famille) se sent-il (elle) **discriminé(e) dans l'accès aux services** ? L'enfant (et/ou sa famille) se sentent-ils ciblés par un groupe quelconque ?
- L'EJM montre-t-il des signes de se ne pas se sentir « *respecté* » ?
- L'EJM est-il **exclu des activités ou des groupes** de la communauté ? Vit-il de la discrimination, des préjugés ou de l'intimidation au sein de la communauté ?
- L'EJM (et/ou la famille) **sont-ils acceptés par la communauté** ? Sont-ils isolés ?
- L'EJM (ou la famille) fait-il face à des **demandes de services inappropriés en échange d'un soutien** ?

GARDER L'ESPOIR

- Est-ce que l'EJM **pense au futur** ? (Court et/ou long terme ?)
- L'EJM a-t-il des **projets de vie** ? sont-ils **liés à la migration** et ces attentes en lien avec celle-ci ?
- L'EJM a-t-il des **ambitions réalistes** ? (Court ou long terme ?) A-t-il des plans pour y arriver ?
- L'EJM est-t-il de **l'optimisme envers sa vie et futur** ?

Module 4 - Outils qui facilitent la récolte d'informations sur statut de bien-être psychosocial

Annexe 1: Qui compte pour moi?[18]



Annexe 2a: Mon dossier personnel

Nom:
Date:
Nom de l'animateur:
Centre:

Comment je vois ma réalité...

Mes différentes relations:



Relation normale	Relation distante
Relation forte	Personne de référence/ Personne que j'admire
Conflit	Relation de peur

Annexe 2b: Mes activités



Mes activités pendant la semaine			
Activités	Où?	Où je les pratique? Combien de fois?	Comment je me sens?

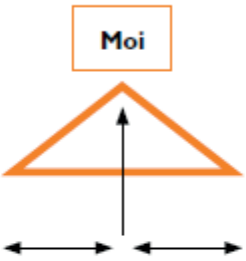
Mes activités en fin de semaine			
Activités	Où?	Où je les pratique? Combien de fois?	Comment je me sens?

*Comment je me sens?



Marquez d'un  les activités que vous pensez être les plus importantes.

Annexe 2c: Identité



Comment je me vois:	Comment je pense que les autres me voient:

Annexe 2d: Motivation

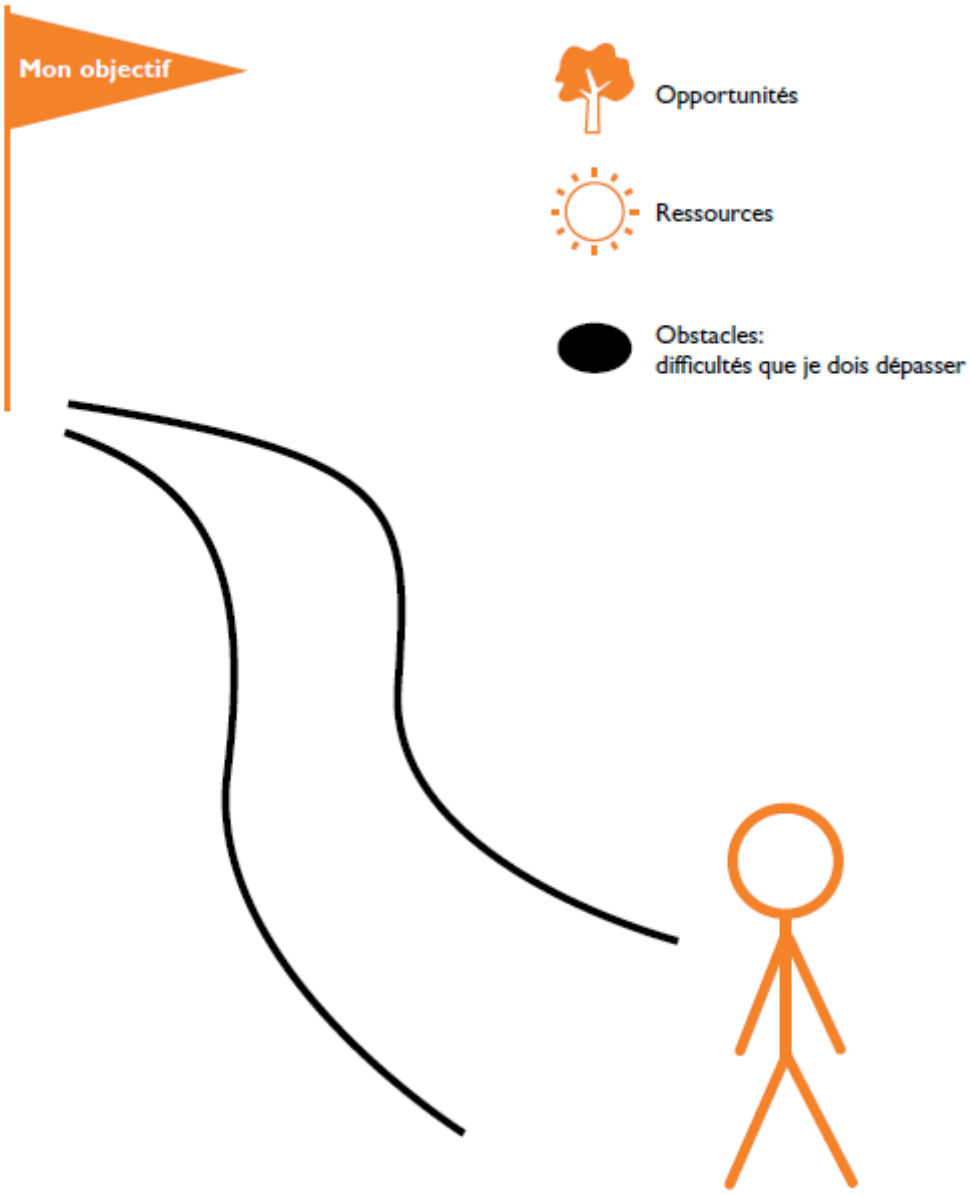
Mes objectifs:

De quoi ai-je besoin pour les atteindre?



Mes ressources:	Les opportunités qui existent:

Annexe 2e: Quelles sont les étapes importantes pour atteindre mon objectif?



Annexe 2f: Mon futur

Mon plan spécial

La prochaine réunion où je vais en parler a lieu le

Module 4 - Guide d'évaluation des enfants

Dans ce guide, il y a une variété d'activités qui peuvent être réalisées avec les enfants et les jeunes pour solliciter leurs opinions et leurs sentiments sur les problèmes auxquels ils sont confrontés, les personnes en qui ils ont confiance et des idées pour améliorer les choses. Les outils I et 2 sont conçus pour les plus jeunes enfants (8- 12 ans) et l'outil 4 est conçu pour les enfants plus âgés (13-17 ans). L'outil 3 peut être utilisé avec les deux groupes d'âge. Chaque outil est suivi d'un outil de prise de notes pour aider les animateurs à organiser les données collectées.

Outil 1 : Cartographie des communautés

Groupe d'âge suggéré : 8- 12 ans

Temps : 30 minutes maximum

Objectif : Au cours de cette activités, les enfants dessineront une carte de la communauté/village/camp où ils vivent. Après avoir dessiné cela, les enfants seront invités à montrer sur la carte où ils se sentent en sécurité/en danger, les dangers physiques et les itinéraires qu'ils empruntent régulièrement.

Cette activité nous permet :

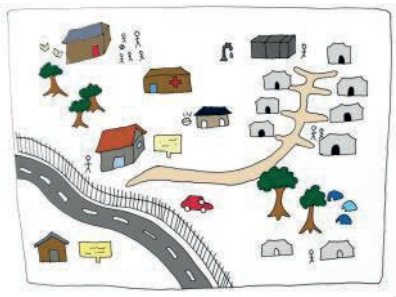
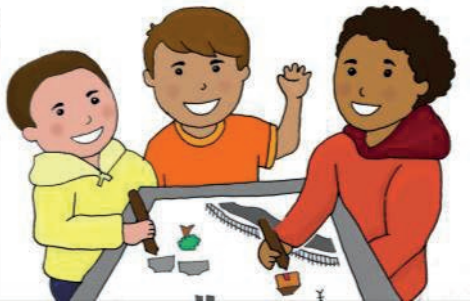
- D'identifier les endroits où les enfants se sentent en sécurité et en danger (à la fois en raison de facteurs de risques/dangers physiques et sociaux)
- De développer une certaine compréhension des lieux clés qui caractérisent la vie quotidienne des enfants, comment ils les ressentent et comment ils se mettent entre eux.
- Questions clés auxquelles il convient de répondre dans cet exercice :
    - Quels sont les obstacles ou problèmes les plus importants que les enfants ont actuellement dans leur vie ?

Préparation :

- Préparez un exemple de carte très élémentaire que vous pourrez montrer aux enfants, présentant une communauté imaginaire avec des maisons, une école, des latrines, un point d'eau, et quelques autres caractéristiques.
- Assurez-vous d'avoir suffisamment de feuilles sur le tableau de conférence pour que chaque groupe en ait au moins une
- Assurez-vous d'avoir des feutres/crayons de couleur pour les enfants (en nombre suffisant pour que chaque enfant puisse disposer de plusieurs couleurs)

Instructions :

N.B. pour cette activité vous pouvez demander aux enfants de travailler en deux groupes de cinq pour que tous les enfants aient davantage de possibilités de contribuer.

1. Expliquez que l'activité suivante sera de faire une carte de l'endroit où vivent les enfants dans le camp, en y montrant quelques caractéristiques importantes. Montrez l'exemple de carte que vous avez préparée (expliquez qu'il s'agit d'un endroit différent et qu'ils n'ont pas besoin de le copier – ils doivent dessiner la partie du camp dans laquelle ils vivent).
2. Distribuez à chaque groupe une grande feuille de papier et des feutres/crayons de couleur.
3. Demandez aux enfants de dessiner une carte de la partie du camp dans laquelle ils vivent, en y signalant des choses importantes comme où ils vivent, où ils vont à l'école, où ils jouent, où ils obtiennent de la nourriture, où ils vont aux toilettes, etc. Donnez-leur environ dix minutes pour le faire.
4. Pour chacun des endroits importants que les enfants dessinent sur la carte, demandez-leur si les enfants se sentent en sécurité à cet endroit. Expliquez que parfois les enfants peuvent faire face à des risques ou à des menaces qui les font se sentir en danger, et nous voulons comprendre de quoi il s'agit afin de pouvoir essayer de rendre les camps plus sûrs pour les enfants. Expliquez que les choses qui font que les enfants ne se sentent pas en sécurité peuvent être des dangers physiques (par exemple, des collines escarpées, des bâtiments dangereux) ou des personnes (par exemple si des gens font peur aux enfants lorsqu'ils se trouvent dans une zone particulière ; si des travailleurs humanitaires traitent mal les gens). Notez où les enfants déclarent se sentir en sécurité et en danger, et pourquoi. Posez des questions plus approfondies pour savoir s'il y a des groupes particuliers d'enfants qui ne se sentent pas en sécurité.
5. Demandez aux enfants d'indiquer sur la carte les itinéraires qu'ils empruntent quotidiennement – par exemple, dans une journée normale, quels endroits visitent-ils ? Et comment s'y rendent-ils ? Les enfants pourraient montrer leur itinéraire en traçant des lignes sur la carte.
6. Demandez aux enfants s'ils se sentent parfois en danger lors de ces trajets entre ces endroits. Prenez note des endroits sur les itinéraires où les enfants ne se sentent pas en sécurité et les raisons pour cela.

7. Demandez aux enfants s'ils ont des suggestions sur ce qui pourrait être fait pour que les enfants se sentent plus en sécurité dans le camp. Prenez note des suggestions des enfants.
8. Remerciez les enfants d'avoir dessiné les cartes et d'avoir indiqué où eux-mêmes ou d'autres enfants se sentent parfois en danger. Expliquez que nous voulons aider les organisations humanitaires à travailler de manière à assurer la sécurité des enfants, et que ces informations seront très utiles.

Notes concernant les cartes de risques		
Lieu identifié par les enfants : 1. *par exemple, les tentes*	Les enfants se sentent-ils en sécurité ici ? Oui/Non	Pourquoi les enfants se sentent-ils en sécurité/en danger ?
Lieu identifié par les enfants : 2.	Les enfants se sentent-ils en sécurité ici ? Oui/Non	Pourquoi les enfants se sentent-ils en sécurité/en danger ?
Lieu identifié par les enfants :	Les enfants se sentent-ils en sécurité ici ? Oui/Non	Pourquoi les enfants se sentent-ils en sécurité/en danger ?
Lieu identifié par les enfants : 4.	Les enfants se sentent-ils en sécurité ici ? Oui/Non	Pourquoi les enfants se sentent-ils en sécurité/en danger ?

Lieu identifié par les enfants : 5.	Les enfants se sentent-ils en sécurité ici ? Oui/Non	Pourquoi les enfants se sentent-ils en sécurité/en danger ?
Itinéraires identifiés par les enfants : 1. *par exemple : marcher de la tente jusqu'aux latrines*	Les enfants se sentent-ils en sécurité lorsqu'ils empruntent cet itinéraire ? Oui/Non	Pourquoi les enfants se sentent-ils en sécurité/en danger ?
Itinéraires identifiés par les enfants : 2.	Les enfants se sentent-ils en sécurité lorsqu'ils empruntent cet itinéraire ? Oui/Non	Pourquoi les enfants se sentent-ils en sécurité/en danger ?
Itinéraires identifiés par les enfants : 3.	Les enfants se sentent-ils en sécurité lorsqu'ils empruntent cet itinéraire ? Oui/Non	Pourquoi les enfants se sentent-ils en sécurité/en danger ?
Autres notes		

Outil 2 : Activité florale

Groupe d'âge suggéré : 8- 12 ans

Temps : 30-45 minutes

Objectif : Explorer les points de vue des enfants et des jeunes sur les personnes qu'ils recherchent et auprès desquelles ils obtiennent du soutien pendant les périodes de conflit, de difficultés ou de détresse et les types de soutiens qu'ils reçoivent ou ne reçoivent pas.

Préparation – Faites une version d'essai pour que les enfants puissent comprendre ce que vous leur demandez de faire

Instructions :

1. Demandez aux enfants de dessiner une fleur (NOTE : Les garçons ne voudront peut-être pas dessiner une fleur, dans ce cas-là ils peuvent dessiner un soleil) avec des pétales qui font le tour du centre de la fleur.
2. Expliquez que le centre de la fleur représente l'enfant et que chaque pétale sur la fleur représente la personne/le groupe de personnes/l'organisation/le réseau de soutien qu'ils recherchent et de qui ils obtiennent du soutien dans leur communauté.
3. Demandez aux enfants/jeunes de dessiner des pétales autour du centre de la fleur pour représenter les personnes auprès desquelles ils recherchent un soutien en période de conflit, de difficultés ou de détresse :
4. Assurez-vous qu'ils comprennent que la taille du pétale est importante : Les pétales doivent être dessinés plus grands pour les personnes dont ils recherchent le plus souvent le soutien et/ou les personnes qui les soutiennent le plus. Le nom/les caractéristiques des personnes (par exemple, parents, amis, enseignant, etc.) doivent être écrits à l'intérieur du pétale. Les pétales doivent être dessinés plus petits pour les personnes auprès desquelles ils recherchent occasionnellement du soutien et/ou pour les personnes qui fournissent moins de soutien – assurez-vous à nouveau que les noms/caractéristiques des personnes sont à l'intérieur du pétale.
5. Demandez aux enfants de s'assurer d'écrire/ou de demander à l'animateur de les aider à écrire le nom de la personne/du système de soutien dans chaque pétale.
6. Demandez aux enfants d'expliquer leur dessin.

L'animateur doit essayer de tenir la discussion suivante :

- Pourquoi vous sentez-vous plus à l'aise en faisant appel à ces personnes ? – Qu'est ce qui les rend utiles et vous fait leur faire confiance ?
- Quelles caractéristiques rendent plus difficile pour vous de demander de l'aide à quelqu'un ?
- Lorsque vous vous adressez à ces personnes, quel type de soutien souhaitez-vous recevoir ? Obtenez-vous ce soutien ?
- Y a-t-il quelque chose qui manque ?
- Qu'en est-il des autres enfants et jeunes – quel est leur rôle pour soutenir d'autres amis ou membres de la famille de leur âge ?

Prise de notes :

	Enfant 1	Enfant 2	Enfant 3
Pétale 1 (G. M. P)			
Pourquoi			
Pétale 2 (G. M. P)			
Pourquoi			
Pétale 3 (G. M. P)			
Pourquoi			
Pétale 4			
Pourquoi			
Pétale 5			
Pourquoi			

Outil 3 : Vote par points

Groupe d'âge suggéré : 8-12 ans 13-17 ans (pour les groupes plus âgés, c'est l'occasion de discuter de stratégies d'adaptation)

Temps : approximativement 35 minutes

Objectif : Le vote par points permet aux enfants d'identifier les obstacles et les problèmes les plus importants auxquels ils sont confrontés, exprimés par le classement des problèmes à l'aide de points (chaque enfant a droit à trois votes). Les enfants hiérarchisent les problèmes, ce qui peut nous aider à comprendre si nos stratégies et nos programmes de réponse actuels répondent à ces questions prioritaires.

Cette activité nous permet :

- D'obtenir une liste de problèmes classés par ordre de priorité (c'est-à-dire les plus gros problèmes) par les enfants.
- Avec des notes détaillées, recueillir des informations sur les raisons de ces problèmes.
- Avec des notes détaillées, recueillir les suggestions des enfants sur ce qui pourrait être fait pour répondre à ces problèmes.

- Questions clés auxquelles il convient de répondre dans cet exercice :
    - Quels sont les plus gros problèmes ou obstacles auxquels les enfants sont confrontés actuellement dans leur vie, dans leur contexte ?
    - Quels sont les services et les informations que les enfants reçoivent actuellement, qu'est-ce qu'il leur manque / de quels services et informations devraient-ils disposer et comment préfèreraient-ils les recevoir ?
    - Quelles sont, selon eux, les solutions possibles à ces problèmes ?
    - Selon eux, qui pourrait aider à résoudre ces problèmes ? Selon eux, qui sont les responsables ?
- Pour les groupes d'âge de 13-17 ans, vous pouvez recueillir des informations sur les stratégies d'adaptation négatives que les enfants et leurs familles utilisent lorsqu'ils sont confrontés à ces problèmes.

Préparation :

- Préparez les symboles qui représentent les problèmes qui, selon nous, sont les plus susceptibles d'être rencontrés par les enfants [1]
    - Ajoutez tout nouveau problème traité durant votre première activité avec les enfants.

- Coller chaque image sur une feuille séparée du tableau de conférence, avec le nom du problème écrit au-dessus de l'image, par exemple, santé, nourriture, école, etc. (pour aider l'animateur et le preneur de notes). Coller les feuilles de papier du tableau de conférence sur les murs tout autour de la salle à une hauteur appropriée pour que les enfants puissent les atteindre et voir clairement les images (sinon ils peuvent aussi être étalés par terre).
- Réunir suffisamment de pastilles autocollantes (ou de post-it) pour que chaque enfant puisse recevoir trois pastilles autocollantes pour l'exercice. Si vous ne disposez pas de pastilles autocollantes, essayez d'utiliser un tampon encreur, et les enfants peuvent marquer une empreinte digitale *(NB : les empreintes peuvent être très sensibles auprès des enfants réfugiés ou déplacés qui ont subi des processus d'enregistrement négatifs*) ou demandez aux enfants de faire un point avec un feutre.

Instructions :

1. L'étape un est un peu différente pour les 8-12 ans et les 13-17 ans :
    - **Pour les enfants de 8-12 ans :** Ayez à disposition les posters préparés à l'avance et faites une promenade de la galerie avec les enfants (sinon, ils peuvent aussi tous s'asseoir au milieu de la salle s'il leur est facile de voir clairement chaque poster à partir de là) en expliquant que les posters sur le mur/sol peuvent se rapporter à certains des problèmes que les enfants ressentent en ce moment. Donnez de brèves explications de chaque poster mais sans trop de détails (pour ne pas influencer les résultats). Par exemple, pour l'image des problèmes de santé, expliquez que cela concerne tomber malade, prendre des médicaments, voir un médecin. L'image qui représente l'éducation concerne la possibilité de

1 Voir annexe 1 pour les exemples utilisés en Ouganda. Ils devront être adaptés au contexte.

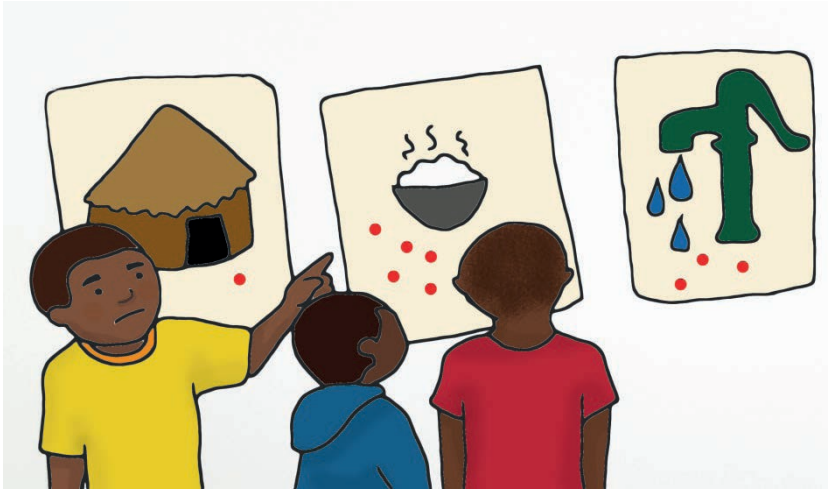
retourner en classe, se sentir en sécurité à l'école, etc. (5 minutes). Demandez ensuite aux enfants s'il y a d'autres gros problèmes dans leur vie en ce moment qui ne sont pas représentés par les posters. Collez un poster vierge sur le mur pour chaque nouveau problème identifié. L'animateur doit écrire le nom du problème et dessiner un symbole représentatif du problème sur chaque nouveau poster. (2 minutes)

- **Pour les enfants de 13-17 ans :** Laissez-les choisir les sujets et les écrire/dessiner sur chaque feuille de papier – ils les utiliseront pour l'activité de vote par point.

2. Donnez à chaque enfant une pastille autocollante chacun. Demandez-leur de coller leur pastille sur le poster qui représente leur plus gros problème.

3. Une fois terminé, donnez-leur une autre pastille autocollante et demandez-leur de faire la même chose, en leur expliquant qu'ils peuvent mettre la deuxième pastille à côté de la première s'il agit vraiment d'un gros problème ou sur un autre poster représentant un autre problème. Recommencez avec une troisième et dernière pastille, jusqu'à ce que l'enfant ait collé trois pastilles autocollantes sur les posters. De cette façon, les enfants votent pour les plus gros problèmes auxquels ils sont confrontés. (5 minutes) *[modifier avec des empreintes ou des marques avec des feutres si vous ne disposez pas de pastilles autocollantes]*

4. Une fois que les enfants ont utilisés les trois pastilles autocollantes, l'animateur doit choisir les trois posters qui en ont le plus. Ceux-là représentent maintenant les trois plus gros problèmes. Déplacez ces posters sur le mur à l'avant de la salle / par terre / sur la table.



Animateur : à partir du jeu que nous venons de *faire, il semble que les plus gros problèmes pour vous en ce moment sont* _____, _____ *et* _____. *Cela est-il correct ? Y a-t-il d'autres problèmes plus gros que ces trois problèmes et que nous n'avons pas évoqué au cours de ce jeu ?*

5. L'animateur devra écrire chaque plus gros problème exprimé par les enfants (s'il y en a) et il répètera les trois derniers problèmes prioritaires. (2 minutes)

6. Demandez aux enfants d'expliquer plus en détails pourquoi ceux-ci sont des problèmes. *Par exemple, Animateur : beaucoup d'enfants ont dit que la nourriture était un gros problème. Pourquoi est-ce un problème ? Quelles sont les mauvaises choses ?* Écrivez les explications détaillées. (10 minutes)

7. **Pour les enfants plus âgés (13-17 ans)** : pour les trois principaux problèmes, demandez aux enfants ce qu'eux-mêmes ou leur famille font pour y faire face. *Par exemple, si les enfants disent que le manque de nourriture est un gros problème, demandez-leur ce qu'eux-mêmes ou leur famille font lorsqu'il n'y a pas assez de nourriture ? Doivent-ils faire quelque chose qui les rend malheureux ou qui les met en danger ?* (5 minutes)

8. **Pour tous les enfants :** expliquez que vous voulez écouter maintenant les idées des enfants sur la façon de résoudre ces problèmes. Commencez par le plus gros problème et demandez : "*Selon vous, que peut-on faire pour aider à résoudre ce problème ou pour réduire les effets néfastes qu'il a sur les enfants ?*" Assurez-vous que les enfants savent qu'il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Notez ce que les enfants suggèrent.

9. Une fois que les enfants ont partagés quelques idées, demandez : "*Selon vous, qui a le pouvoir de faire en sorte que ces changements se produisent ?*" Notez ce que les enfants disent.

10. Répétez les étapes 9 et 10 pour les deux problèmes restants. (Étapes 9-11 : 10 minutes)

11. Remerciez les enfants de nous avoir parlé des problèmes auxquels ils sont confrontés et de leurs idées sur la façon dont ces problèmes pourraient être résolus.

Prise de notes : Vote par point

Besoin/problème	**# de votes (points)**	**Remarques sur le problème**	**Pour les trois principaux problèmes : stratégies d'adaptation utilisées face à un problème** – âgés de *13-17 ans seulement*	**Pour les trois principaux problèmes : idées sur la façon dont le problème pourrait être résolu et par qui**
École/éducation				
Santé				
Logement/refuge				
Argent				

Nourriture				
Eau				
Toilettes				
Maltraitance/ violence				
Endroits sûrs pour jouer				

Outil 4 : Courte discussion de groupe

Groupe d'âge suggéré : 13-17 ans

Veuillez noter : On suppose que les adolescents plus âgés peuvent percevoir la cartographie des communautés trop enfantine pour eux ; néanmoins, si le personnel pense que ce ne sera pas le cas, vous pouvez aussi utiliser la cartographie des communautés avec le groupe plus âgé. En tant qu'alternative, il est suggéré d'utiliser une courte discussion de groupe.

Temps : 45 minutes maximum

Objectif : Une courte discussion de groupe d'introduction avec les enfants plus âgés pour comprendre ce qu'ils pensent de leur vie dans le village/camp.

Cette activité nous permet de :

- Recueillir des informations sur les expériences des enfants dans le camp/village et ce qu'ils pensent de leur vie dans le village/camp.
- Répondre à des questions clés telles que :
    - Quels sont les plus gros obstacles ou problèmes auxquels sont confrontés les enfants actuellement dans leur vie, dans le contexte de vie dans un foyer dirigé par un enfant/dans une famille d'accueil ?

- Comment cela les affecte-t-il eux et leurs frères et sœurs (s'ils en ont) ?
- Qui d'autre est affecté et le plus affecté par ces obstacles et problèmes ? Quels groupes de personnes ?

- Générer des ajouts à la liste prédéterminée de problèmes qui sera utilisée au cours de l'activité de Vote par Points.

Instructions :

1. Expliquez que nous allons commencer par une brève discussion sur les expériences des enfants et sur leur vie dans le camp/village.
2. Expliquez que nous aimerions entendre tout le monde, mais il est important qu'ils prennent la parole à tour de rôle. Demandez-leur de respecter les autres membres du groupe en leur donnant le temps de parler et de ne pas partager par la suite avec d'autres personnes des choses secrètes dites au cours de la discussion. Expliquez qu'il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses, donc ce n'est pas grave s'ils ont des pensées ou des opinions différentes.
3. Poursuivez la discussion de groupe, en posant des questions d'approfondissement si nécessaire pour obtenir plus de détails. Assurez-vous de prendre des notes détaillées de la discussion.

Questions principales suggérées	**Questions d'approfondissement potentielles**
1. Comment passez-vous votre journée ?	2. Y a-t-il des types d'activités que les filles/garçons font plus qu'avant ? 3. Des activités qu'ils font moins d'avant ? 4. Y a-t-il des choses que vous faisiez normalement à la maison et que vous ne pouvez pas faire ici ? 5. Qu'est-ce que vous aimiez faire avant de venir ici ? Lesquelles de ces activités pensez-vous que vous pourriez faire ici ?
☯ 2. Quelles sont vos principales préoccupations ou inquiétudes ? Selon vous, qu'est ce qui pourrait aider ?	a. Y a-t-il quelque chose que vous voyez ou entendez qui vous rend heureux ? b. Y a-t-il quelque chose que vous voyez ou entendez qui vous rend triste ? c. Quel genre de chose vous met en colère ? d. Comment résolvez-vous vos problèmes ?
☯ Vers qui ou vers où vous tournez-vous lorsque vous avez des problèmes ?	e. Préférez-vous parler de vos problèmes ? f. Allez-vous voir vos camarades ? votre famille ? un parent ? g. Que faites-vous pour atténuer vos problèmes ?

3. Avez-vous de nouvelles responsabilités maintenant que vous vivez ici ? *(Des choses que vous faites pour soutenir votre famille que vous ne faisiez pas avant).*	a. Y a-t-il des groupes particuliers d'enfants qui ont une lourde charge de responsabilités ? b. Y a-t-il une différence entre les responsabilités/tâches que les filles et les garçons ont ?
4. Maintenant que vous vivez ici, quels sont les endroits où vous allez ? Pourquoi choisissez-vous d'y aller ? [Nous essayons de découvrir s'ils se rendent dans ces endroits en raison du confort et de la proximité de leur domicile ou pourquoi ils ne sortent pas de la maison.]	a. Qu'est ce qui est bien dans ces endroits ? b. Qu'est ce qui n'est pas bien ? Y a-t-il des endroits où vous n'aimez pas aller ? Pourquoi ? c. Où vous sentez-vous en sécurité dans votre communauté ? d. Où vous sentez-vous en danger ?
5. Depuis que vous avez quitté la maison, y a-t-il eu des changements dans ce que vous mangez ?	a. Où obtenez-vous de la nourriture ? b. Y a-t-il des problèmes liés à l'obtention de suffisamment de nourriture ?
6. Comment la vie ici a-t-elle affectée la santé des enfants ?	a. Y a-t-il des endroits où les enfants peuvent obtenir une aide médicale s'ils en ont besoin ? b. Y a-t-il de nouveaux types de préjudices auxquels les enfants sont confrontés ici dans les camps ?
7. Les filles/garçons peuvent-ils aller à l'école ici ?	a. Y a-t-il des groupes particuliers qui ne peuvent pas aller à l'école ? Pourquoi ?
8. Comment le fait de vivre ici a-t-il affecté la façon dont les enfants pensent et se sentent ?	a. Savez-vous où trouver de l'aide et du soutien si vous en avez besoin ? b. De qui les enfants reçoivent-ils du soutien lorsqu'ils ont peur ou s'ils sont tristes ?
9.Connaissez-vous des jeunes qui vivent loin de leurs parents ? seuls ou avec des gens qui ne sont pas de leur famille ?	a. Où sont-ils ? b. Pourquoi ne peuvent-ils pas être réunis avec leurs parents ? c. Qui les soutient ?

4. À la fin de la discussion, remerciez les enfants de partager leurs réflexions avec nous. Expliquez que ce sont des informations réellement utiles qui aideront les organisations humanitaires à comprendre les expériences auxquelles les enfants sont confrontés dans les camps.
5. Notez tout problème dont les enfants ont parlé et que vous n'avez pas encore dans la liste des problèmes prédéfinis pour l'activité de vote par points.

protejem
PROTECTION DES ENFANTS ET JEUNES EN MOBILITÉ

Guide de réplique pour la formation « *Accompagner le bien-être et la résilience Psychosociale des EJM* »

Date :

Pays :

Participant·e :

Partie individuelle de l'exercice

Journée 2

Session 1 : Identification des besoins et des ressources pour le bien-être (SIGNES)

- Messages clés identifiés :

- Adaptation de la méthodologie nécessaire :

- Besoins de soutien pour la réplique (méthodologie et contenu)

- Fiche(s) techniques reçue(s), pertinentes ?:

- Autres commentaires :

Session 2 : Identification des besoins et des ressources pour le bien-être (PROCESSUS)

- Messages clés identifiés :

- Adaptation de la méthodologie nécessaire :

- Besoins de soutien pour la réplique (méthodologie et contenu)

- Fiche(s) techniques reçue(s), pertinentes ?:

- Autres commentaires :

Session 3 : Identification des besoins et des ressources pour le bien-être (MISE EN PRATIQUE AVEC LES OUTILS D'IDENTIFICATION)

- Messages clés identifiés :

- Adaptation de la méthodologie nécessaire :

- Besoins de soutien pour la réplique (méthodologie et contenu)

- Fiche(s) techniques reçue(s), pertinentes ?:

- Autres commentaires :

Session 4 : L'application des piliers pour les défis rencontrés par les EJM (MISE EN PRATIQUE AVEC UNE ÉTUDE DE CAS)

- Messages clés identifiés :

- Adaptation de la méthodologie nécessaire :

- Besoins de soutien pour la réplique (méthodologie et contenu)

- Fiche(s) techniques reçue(s), pertinentes ?:

- Autres commentaires :

Partie en groupe (par pays) de l'exercice

Journée 2

Révision à prévoir pour la réplique au niveau pays (agenda, contenu, fiches d'appui, méthodologie des exercices) :

protejem

PROTECTION DES ENFANTS ET JEUNES EN MOBILITÉ

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne à travers le Fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique. La mise en forme de la version française de ce kit de formation a été possible avec le soutien financier de la Direction du Développement et de la Coopération Suisse (DDC) et du Secrétariat d'Etat aux Migrations (SEM) dans le cadre du Projet Enfants et Jeunes sur les Routes Migratoires en Afrique de l'Ouest et du Nord mis en oeuvre par Helvetas, Terre des hommes et GIZ. Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité des organisations membres du consortium PROTEJEM, Save the Children et Terre des hommes, et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne, de la DDC et du SEM.

© - 2022 – Save the Children et Terre des hommes. Tous droits réservés. Licence octroyée à l'Union européenne sous conditions.

